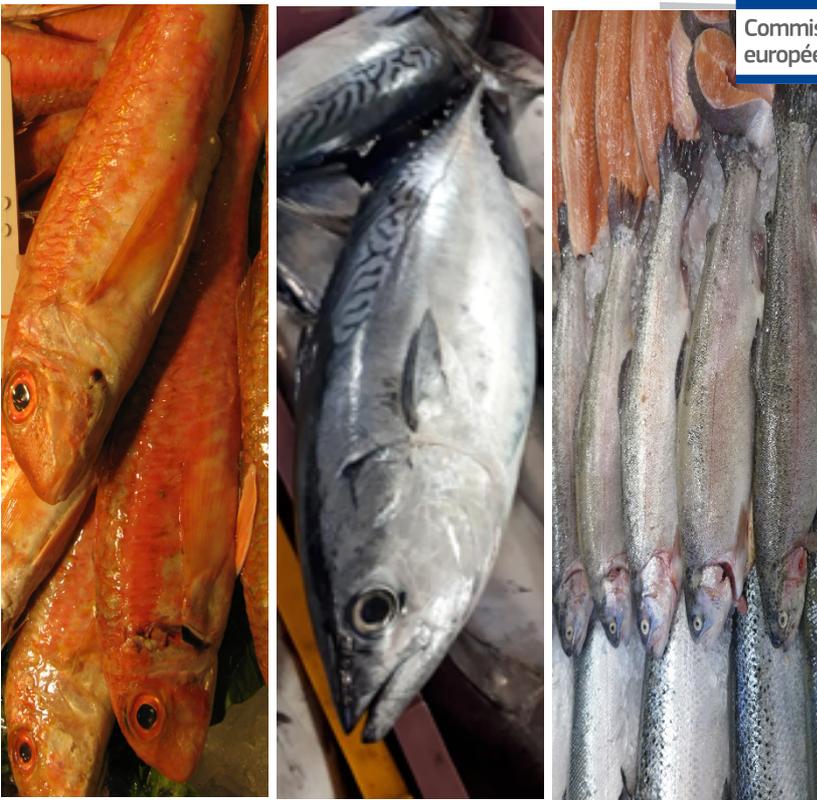




Commission européenne



ANALYSES ESPÈCES

ÉDITION 2020



DERNIÈRE MISE À JOUR: JANVIER 2021

WWW.EUMOFA.EU

E U M O F A

Observatoire Européen des Marchés des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

Affaires
maritimes et
pêche

Manuscrit achevé en Janvier 2021.

La Commission européenne ne peut en aucune cas être tenue pour responsable de l'usage fait de cette publication en cas de réutilisation.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2021

© Union européenne, 2021



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs.

Photo de couverture: EUROFISH

PDF ISBN 978-92-76-28850-3

doi:10.2771/38003

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Tél.: +32 229-50101

Courriel: contact-us@eumofa.eu

Contenu

1. Sous-produits de la pêche et de l'aquaculture	1
2. TAC et quotas de l'UE pour 2020	8
3. Les pectinidés sur le marché européen	16
4. Les crevettes tropicales dans l'UE	24
5. Indications géographiques (IG) et spécialités traditionnelles garanties (STG) dans le secteur des produits de la mer	32
6. Impacts du COVID-19	43
7. Le commerce de l'UE en 2019	53
8. Le cabillaud de l'Atlantique dans l'UE.....	64
9. Le marché de l'UE pour le lieu d'Alaska	74
10. La légine australe dans l'UE	79
11. Le germon dans l'UE	84
12. Effets du COVID-19	90
13. La crevette grise dans l'UE	99
14. La cardine dans l'UE.....	104

1. Sous-produits de la pêche et de l'aquaculture¹

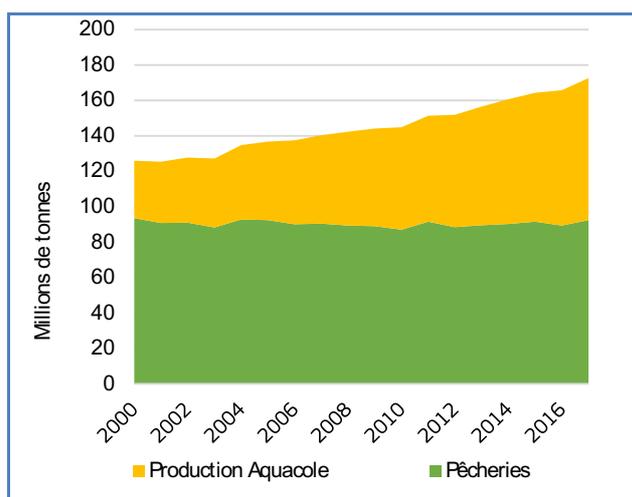
1.1 Utilisation globale des sous-produits

La transformation du poisson et des mollusques et crustacés destinés à la consommation humaine crée des sous-produits, notamment des têtes, des viscères, des arêtes, des peaux, des queues, des nageoires, de la chair hachée et du sang. Le rendement en filets dépend fortement de l'espèce, mais il est souvent de l'ordre de 30 à 50%, de sorte que les sous-produits peuvent constituer jusqu'à 70% du poids total du poisson. Les déchets de l'activité principale de transformation sont actuellement principalement utilisés dans la production de farine et d'huile de poisson, mais une partie est également mise en décharge.

Les sous-produits sont généralement sous-utilisés, avec une estimation de 12 millions de tonnes de sous-produits de la transformation de produits de la pêche et de l'aquaculture qui ne sont pas utilisés à quelque fin que ce soit. La sous-utilisation varie à l'échelle mondiale, et l'Asie, qui possède les plus grands volumes de poisson transformé, a le plus grand potentiel pour une meilleure utilisation.

Les sous-produits sont souvent transformés en farine et en huile de poisson, mais ils peuvent aussi être utilisés à des fins plus variées. Les têtes, les peaux et les filets peuvent être utilisés directement comme aliments ou transformés en saucisses, en snacks, en sauces et autres produits destinés à la consommation humaine. Les sous-produits peuvent être de valeur relativement faible - comme ceux qui servent à nourrir les animaux d'élevage - ou de valeur extrêmement élevée, utilisés pour les produits diététiques (chitosan), les produits pharmaceutiques, les cosmétiques ou les aliments fonctionnels.

Figure 1. **PRODUCTION MONDIALE DES PECHERIES ET DE L'AQUACULTURE**



Source : FAO.

Les pêcheries mondiales ont produit des volumes relativement stables depuis la fin des années 1980. De 2000 à 2017, le volume annuel moyen des captures a été de 90,5 millions de tonnes, pour atteindre 92 millions de tonnes² en 2017. Sur ce total, 15 à 20 millions de tonnes sont utilisées directement par l'industrie de la farine et de l'huile de poisson ou comme nourriture pour les animaux. Les 70 à 75 millions de tonnes restantes sont destinées à la consommation humaine, ce qui crée des sous-produits lors de la transformation.

L'aquaculture se développe à l'échelle mondiale et, selon les estimations de la FAO, c'est le secteur de production alimentaire qui connaît la plus forte croissance. L'aquaculture a produit 80 millions de tonnes en 2017, soit une hausse de 5% par rapport à 2016³. La production aquacole augmentera l'approvisionnement en matières premières utilisées dans la production de farine et d'huile de poisson. En retour, on s'attend à ce que la production mondiale de farine de poisson augmente de 25% et celle d'huile de poisson de 5 à 10% au cours des dix prochaines années. Comme on ne prévoit pas de croissance des matières premières fournies par les pêcheries pour la production de farine et d'huile de poisson, toute augmentation de la production de farine et d'huile de poisson devra provenir d'une meilleure utilisation des sous-produits.

En 2016, 33% de la farine de poisson était fabriquée à partir de sous-produits de la pêche et de l'aquaculture.

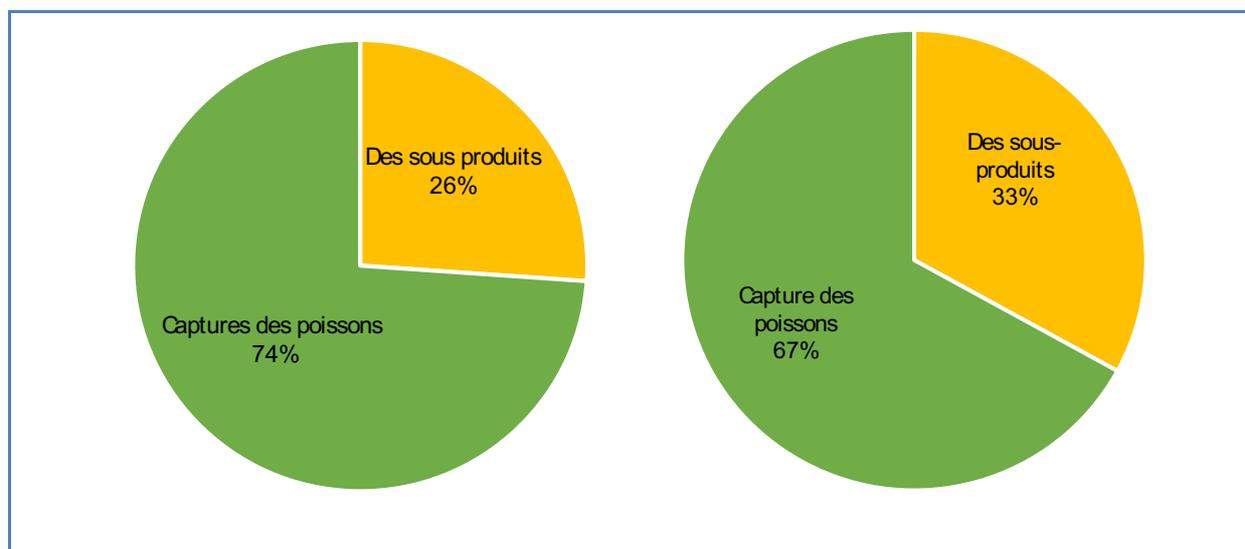
On estime que 26% de la production mondiale totale d'huile de poisson provient des sous-produits de la transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture. La proportion plus faible d'huile de poisson, par rapport à la farine de poisson, fabriquée à partir de sous-produits est principalement due aux grands volumes de production de crevettes en Asie qui ne donnent pas d'huile.

¹ La Marine Ingredients Organisation (IFFO) - <https://www.iffo.net/byproduct> - est la principale source utilisée pour cette étude de cas.

² FAO.

³ Voir la note de bas de page 24.

Figure 2. MATIÈRE PREMIÈRE POUR LA PRODUCTION DE FARINE DE POISSON (À GAUCHE) ET D'HUILE DE POISSON (À DROITE) EN 2016



Source: IFFO⁴.

1.2 Industrie de la transformation du poisson de l'UE

En 2015, environ 3.700 entreprises de l'UE ont transformé le poisson comme leur principale activité économique. La plupart (57%) étaient des micro-entreprises comptant jusqu'à 10 employés. En outre, au moins 1.000 entreprises ont transformé le poisson comme activité économique secondaire. Le nombre de microentreprises a augmenté, tandis que le nombre d'entreprises de plus de 10 salariés a diminué au cours de la période 2008-2015.

La transformation du poisson se fait dans toute l'UE, y compris dans les pays enclavés. En 2015, près de 30% des entreprises de transformation du poisson de l'UE se trouvaient en Italie ou en Espagne. Les États comptant entre 200 et 400 entreprises de transformation sont la France (300), le Royaume-Uni (370), la Suède (222), la Belgique (259) et l'Allemagne (265). Dans tous les autres pays de l'UE, le nombre d'entreprises est inférieur à 200⁵. En 2015, le nombre de personnes employées à plein temps dans l'industrie de la transformation du poisson de l'UE était de 115.400. Les quatre premiers pays en termes d'emploi étaient le Royaume-Uni (18.780), l'Espagne (18.050), la Pologne (16.940) et la France (15.720).

De 2014 à 2018, la production de l'industrie de transformation du poisson de l'UE a été de 4,6 millions de tonnes pour une valeur de 22 milliards d'euros⁶. Le degré de transformation varie, allant de la congélation de poissons entiers à la création de produits de la mer transformés prêts à cuire. Le produit le plus important en volume est le poisson marin entier congelé, et en 2018, 567.579 tonnes pour une valeur de 1,5 milliard d'euros ont été transformées. La valeur la plus élevée des produits transformés est celle des filets de poisson frais ou réfrigérés et autres chairs de poisson sans arêtes, qui s'élève à 3,3 milliards d'euros pour 410.515 tonnes en 2018.

L'Espagne était le plus grand transformateur de produits de la mer de l'UE, avec 916.511 tonnes transformées en 2018, ce qui représentait 20% du volume total transformé dans l'UE. La Pologne, le Danemark, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France sont les autres pays de transformation les plus importants, chacun d'entre eux transformant plus de 430.000 tonnes par an.

⁴ L'Organisation des Ingrédients Marins.

⁵ <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/a503b2a6-3b0c-11e9-8d04-01aa75ed71a1>

⁶ EUMOFA basé sur Eurostat-PRODCOM - <http://www.eumofa.eu/reporter?jasperserver-pro/flow.html>

?_flowId=viewReportFlow&reportUnit=%2Fstructured_query%2Fbookmark%2Fprocessing_by_member_state&report_name=Yearly%20Comparison%20between%20member%20states&userLocale=fr_GB&ms_obj3=EU;EU&time_year=5&_eventId_drillReport=&reportLocale=fr_GB&j_username=newlayout&j_password=newlayout

Table 1. TRANSFORMATION DANS L'UE (volume en tonnes)

Produit	2014	2015	2016	2017	2018
Poisson d'eau de mer entier congelé	645.657	641.437	639.986	706.277	567.579
Filets de poisson en pâte ou en chapelure, y compris les bâtonnets de poisson (à l'exclusion des plats et des repas préparés)	380.163	357.674	380.033	396.524	432.371
Filets de poisson frais ou réfrigérés et autre chair de poisson sans arêtes	321.580	302.292	317.244	357.729	410.515
Préparations et conserves de thon, listao et bonite à dos rayé, entiers ou en morceaux (à l'exclusion des produits hachés et des plats préparés)	380.698	415.523	390.087	392.697	407.805
Produits de poisson non comestibles (y compris les déchets de poisson)	388.591	450.528	346.249	293.078	303.835
Farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de poisson ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques, impropres à l'alimentation humaine	268.477	303.300	247.243	336.327	295.397
Plats préparés et plats à base de poissons, crustacés et mollusques	233.700	228.569	196.261	283.965	289.554
Préparations et conserves de poissons (à l'exclusion des poissons entiers ou en morceaux et des plats préparés)	293.529	266.773	258.168	247.139	250.296
Filets de poisson surgelés	208.889	260.972	246.414	248.621	240.294
Préparations et conserves de crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques (à l'exclusion des crustacés réfrigérés, congelés, séchés, salés ou en saumure, en coquille, cuits à la vapeur ou à l'eau, et à l'exclusion des plats et des repas préparés)	216.928	222.199	225.585	223.741	209.679
Préparations et conserves de harengs, entiers ou en morceaux (à l'exclusion des produits hachés et des plats préparés)	194.989	199.942	195.707	200.930	194.616
Saumon fumé du Pacifique, de l'Atlantique et du Danube (y compris les filets, à l'exclusion des têtes, queues et gueules)	160.638	165.366	172.939	158.591	159.707
Mollusques (pétoncles, moules, seiches, calmars et poulpes), congelés, séchés, salés ou en saumure	169.150	153.279	169.545	172.049	147.717
Graisses et huiles et leurs fractions de poissons ou de mammifères marins (à l'exclusion de celles qui sont chimiquement modifiées)	94.859	74.707	96.853	102.004	112.956
Crustacés, farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets de crustacés congelés, propres à l'alimentation humaine	87.232	82.857	83.869	87.349	84.514
Poissons fumés (à l'exclusion du hareng, du saumon du Pacifique, de l'Atlantique et du Danube), y compris les filets, à l'exclusion de la tête, de la queue et des gueules	78.578	84.424	93.559	84.992	79.856
Autre	525.846	489.636	445.858	438.053	414.097
Total	4.649.504	4.699.478	4.505.602	4.730.067	4.600.790

Source : EUMOFA basé sur Eurostat-PRODCOM.

1.3 Utilisation des sous-produits en Europe⁷

Sur les 20 millions de tonnes de matières premières estimées utilisées pour la production de farine et d'huile de poisson dans le monde en 2016, environ 14 millions de tonnes provenaient directement du poisson entier. En outre, 3,75 millions de tonnes de matières premières provenaient de sous-produits de poissons sauvages pêchés, dont près de 1,2 million de tonnes en Europe. En outre, 1,95 million de tonnes de sous-produits de l'aquaculture ont été utilisées, l'Europe fournissant environ 330.000 tonnes.

L'Europe est la région qui utilise le plus de sous-produits pour l'industrie de la farine de poisson, puisque l'industrie européenne de la farine de poisson s'approvisionne en sous-produits à hauteur de 54% de ses matières premières. L'Asie (hors Chine), et la Chine à elle seule, se sont classées deuxième et troisième, s'approvisionnant en matières premières à partir de sous-produits à hauteur de 44% et 35% respectivement.

On estime qu'environ 5,7 millions de tonnes de sous-produits ont été transformées en farine et en huile de poisson en 2016, tandis que les volumes de sous-produits non utilisés s'élevaient à 12 millions de tonnes. L'Asie est la région qui présente le plus grand potentiel d'utilisation des sous-produits, car elle dispose de 6 millions de tonnes supplémentaires de sous-produits non

⁷ Focus sur l'Europe, car il n'y a pas de données disponibles spécifiquement pour l'UE.

utilisés. Selon l'IFFO, on estime que 0,6 million de tonnes supplémentaires de sous-produits de la pêche et de l'aquaculture pourraient être utilisées⁸ pour produire de la farine et de l'huile de poisson en Europe.

Il s'agit généralement de parures provenant de l'industrie des filets de hareng et de maquereau et du secteur de la transformation du poisson blanc (cabillaud) et aussi de la transformation des espèces aquacoles.

Les sous-produits peuvent également être utilisés à d'autres fins que la production de farine et d'huile de poisson. En 2018, les exportations de l'UE de sous-produits destinés à la consommation humaine s'élevaient à 36.133 tonnes, pour une valeur de près de 126 millions d'euros, et les importations de l'UE de sous-produits s'élevaient à 20.500 tonnes, pour une valeur de 139 millions d'euros.

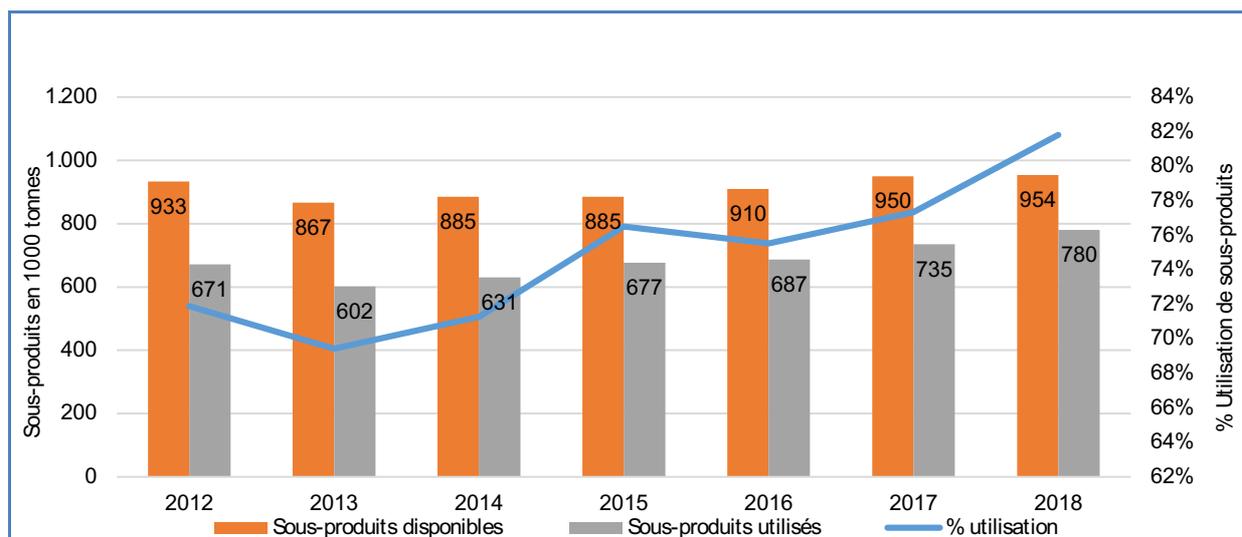
Sous-produits de l'industrie norvégienne des produits de la mer⁹

En Norvège, les volumes annuels de sous-produits provenant de toutes les parties du secteur des produits de la mer (c'est-à-dire de la pêche et de l'aquaculture) sont mesurés depuis de nombreuses années. La majeure partie du volume provient de sous-produits qui sont utilisés, et le taux d'utilisation global augmente donc.

En 2018, environ 954.000 tonnes de sous-produits provenaient de la pêche et de l'aquaculture. Environ 82% de ce sous-produit a été utilisé, principalement dans l'industrie des aliments pour animaux et à des fins de consommation.

En raison de la croissance de l'industrie de l'aquaculture en Norvège, les volumes de sous-produits ont augmenté de 13% de 2013 à 2018. Dans la même période, l'utilisation des sous-produits a augmenté de 30%. Le secteur du poisson blanc (cabillaud, églefin, lieu noir) a encore un potentiel de meilleure utilisation, mais l'augmentation des transports terrestres a fait passer le taux d'utilisation de ces sous-produits de 50% en 2017 à 60% en 2018.

Figure 3. SOUS-PRODUITS ET DEVELOPPEMENT DE L'UTILISATION EN NORVEGE (volume en 1.000 tonnes)



Source: IFFO.

⁸ https://www.seafish.org/media/publications/SeafishFishmealandFishOilFactsandFigures_201612.pdf

⁹ L'étude norvégienne est unique dans le contexte européen, car aucun rapport distinct sur les sous-produits n'est publié au niveau des États membres. L'étude comprend des données sur la mortalité provenant de l'industrie norvégienne du saumon ainsi que des données sur les volumes de sous-produits de l'industrie de la transformation.

Table 2. PRODUCTION DE FARINE ET D'HUILE DE POISSON ET MATIÈRES PREMIÈRES UTILISÉES EN 2016 (volume en 1.000 tonnes)

	Poisson entier	Sous-produits de la capture sauvage	Sous-produits de l'aquaculture	Total des matières premières utilisées	Production de farine de poisson	% de sous-produits	Production d'huile de poisson	% de sous-produits
Europe	1.502	1.165	331	2.998	701	54%	191	47%
Asie (hors Chine)	2.577	827	851	4.255	1.034	44%	146	30%
Chine	1.251	168	367	1.786	433	35%	64	25%
Moyen-Orient	188	32	19	239	55	23%	10	24%
CEI	260	103	s/o	363	84	32%	20	20%
Afrique	650	222	6	878	206	29%	37	24%
Amérique du Sud	6.810	768	331	7.909	1.821	16%	353	14%
Amérique du Nord	730	427	31	1.188	288	41%	91	22%
Océanie	11	42	13	66	16	85%	4	89%
Total	13.979	3.754	1.949	19.682	4.638	33%	916	26%

Source : Seafish.org.

1.4 Utilisation de sous-produits dans la production de farine et d'huile de poisson dans l'UE

Les sous-produits sont une source importante de matières premières pour les producteurs de farine et d'huile de poisson de l'UE. Il existe plusieurs transformateurs de farine de poisson qui dépendent partiellement ou entièrement de sous-produits comme matière première pour leur production. Le Danemark est le moins dépendant, car 90% de la matière première provient des captures directes (860.000 tonnes en 2018). Les usines de farine de poisson en France, en Allemagne et en Espagne sont entièrement dépendantes de de l’approvisionnement en chutes de parage¹⁰.

Les données disponibles sur les volumes et la valeur des sous-produits au niveau des États membres sont limitées. La plupart des études portent sur l'Europe dans son ensemble et il n'est donc pas possible de présenter des études détaillées au niveau des États membres.

1.5 Exportations de l'UE de sous-produits destinés à la consommation humaine

Les sous-produits de la mer destinés à la consommation humaine exportés par l'UE ont augmenté de 317% en volume et de 71% en valeur entre 2016 et 2018. De 2017 à 2018, les exportations ont augmenté de 100% et leur valeur a augmenté de 21%. Le principal produit exporté est celui des "ailerons, têtes, queues, gueules, etc.", qui a augmenté de 240% en volume et de 110% en valeur entre 2017 et 2018.

Les exportations accrues ont été principalement destinées aux marchés asiatiques du Vietnam, de la Chine, des Philippines et de la Thaïlande. Parmi les autres produits d'exportation importants figurent les foies et les œufs congelés et les ailerons de requin congelés. Les volumes de caviar exportés par l'UE sont faibles par rapport à d'autres produits, mais ce produit atteint un prix très élevé, ce qui le place au quatrième rang en valeur des exportations de sous-produits de l'UE vers les pays tiers. Le produit est classé dans la catégorie des sous-produits dans le système EUMOFA, mais compte tenu de sa valeur élevée, il devrait plutôt être défini comme un produit principal plutôt que comme un produit secondaire.

En 2018, les exportations de sous-produits de l'UE vers les marchés asiatiques représentaient 70% des volumes totaux et 61% de la valeur, et les trois premières destinations sont la Chine, le Japon et le Vietnam. La forte croissance des sous-produits exportés en 2018 par rapport à 2017 est principalement liée à l'augmentation des exportations vers le Vietnam (+262% en volume et +137% en valeur). En 2018, les exportations de sous-produits de l'UE représentaient 2% du volume total des exportations et 2% de la valeur totale des exportations.

¹⁰ [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2003/341942/IPOL-PECH_ET\(2003\)341942_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2003/341942/IPOL-PECH_ET(2003)341942_FR.pdf)

Table 3. EXPORTATIONS EXTRA-UE DE SOUS-PRODUITS POUR LA CONSOMMATION HUMAINE (volume en tonnes, valeur en milliers d'euros)

Produit	2016		2017		2018	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Nageoires, têtes, queues, gueules et autres abats comestibles de poissons, congelés	0	0	7.113	12.319	24.182	25.889
Ailerons de requin, congelés	0	0	1.783	19.359	2.173	24.935
Autres foies, œufs et laitances, congelés	3.222	20.768	3.644	21.059	4.732	22.479
Caviar	203	18.879	81	19.985	88	22.102
Substituts de caviar	1.152	11.781	1.201	12.081	1.346	12.946
Têtes, queues et gueules des poissons	1.252	1.298	1.291	1.261	639	1.221
Autre ¹¹	2.840	20.837	2.922	17.650	2.974	16.313
Total	8.669	73.563	18.035	103.715	36.133	125.886

Source: EUMOFA.

Table 4. EXPORTATIONS EXTRA-UE DE SOUS-PRODUITS POUR LA CONSOMMATION HUMAINE PAR PAYS DE DESTINATION (volume en tonnes, valeur en milliers d'euros)

Pays	2016		2017		2018	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Chine	558	2.020	2.310	14.153	3.783	20.653
Japon	1.544	17.347	1.274	17.173	1.151	15.408
Vietnam	352	599	3.458	4.803	12.517	11.375
Singapour	76	1.354	674	8.391	847	11.045
Hong Kong	211	6.971	360	10.231	448	10.826
États-Unis	356	6.772	424	6.235	908	8.225
Bélarus	880	4.875	2.895	7.107	4.314	7.273
Autre	4.691	33.627	6.640	35.622	12.167	41.080
Total	8.669	73.563	18.035	103.715	36.133	125.886

Source: EUMOFA.

¹¹ Poissons mâles, têtes, queues (préparés, conservés, séchés, salés).

1.6 Importations dans l'UE de sous-produits destinés à la consommation humaine

De 2017 à 2018, les importations de l'UE de sous-produits de la mer destinés à la consommation humaine ont augmenté de 5% en volume, pour atteindre 20.514 tonnes, et de 14% en valeur, pour atteindre 139 millions d'euros. L'UE importe principalement des substituts de caviar, ainsi que des " foies, œufs et laitances de poisson (congelés, séchés, fumés, salés ou en saumure) ". En 2018, ces produits représentaient 70% du volume des sous-produits de la mer importés par l'UE, et 81% de leur valeur.

Les principaux pays d'origine des sous-produits de la mer importés dans l'UE sont les États-Unis, l'Islande, la Norvège, la Chine et le Groenland, qui représentent ensemble 79% des volumes totaux et 77% des valeurs totales importées en 2018.

Table 5. **IMPORTATIONS EXTRA-UE DE SOUS-PRODUITS POUR LA CONSOMMATION HUMAINE (volume en tonnes, valeur en milliers d'euros)**

Produit	2016		2017		2018	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Succédanés de caviar préparés à partir d'œufs de poisson	4.482	52.536	3.756	52.460	3.475	56.684
Foies, œufs et laitances de poisson congelés	6.982	32.815	6.720	36.387	7.599	42.035
Foies, œufs et laitances de poissons, séchés, fumés, salés ou en saumure	4.076	10.726	3.281	10.376	3.198	13.472
Caviar	34	8.451	32	8.911	41	9.242
Nageoires de poisson et autres abats comestibles de poisson, fumés, séchés, salés ou en saumure	1.334	5.349	1.056	5.260	1.733	7.187
Nageoires, têtes, queues, gueules et autres abats comestibles de poissons congelés	0	0	2.968	4.266	2.097	3.720
Foies, œufs et laitances de poisson frais ou réfrigérés	707	1.439	593	1.515	978	2.639
Têtes, queues et gueules de poissons, fumées, séchées, salées ou en saumure	1.080	1.692	818	1.285	759	1.472
Autre	1	3	249	1.625	636	2.862
Total	18.695	113.011	19.471	122.084	20.514	139.311

Source : EUROSTAT-COMEXT.

Table 6. **IMPORTATIONS EXTRA-UE DE SOUS-PRODUITS DESTINES A LA CONSOMMATION HUMAINE PAR PAYS (volume en tonnes, valeur en milliers d'euros)**

Produit	2016		2017		2018	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
USA	2.539	35.648	2.556	36.489	1.958	40.160
Islande	7.032	32.535	5.703	31.530	5.781	33.666
Norvège	5.684	11.040	6.029	13.873	6.807	18.125
Chine	160	6.869	560	8.472	474	9.087
Groenland	621	3.186	876	4.356	1.157	6.642
Mauritanie	274	4.386	381	5.561	361	5.864
Canada	336	4.441	210	3.542	268	4.913
Autre	2.049	14.906	3.157	18.261	3.708	20.855
Total	18.695	113.011	19.471	122.084	20.514	139.311

Source : EUROSTAT-COMEXT.

2. TAC et quotas de l'UE pour 2020

Les limites de capture figurent parmi les mesures de gestion des activités de pêche les plus fréquemment utilisées. De nombreux stocks commerciaux exploités par la flotte de pêche de l'UE sont gérés par le biais de totaux admissibles des captures (TAC).

Ces propositions de TAC sont basées sur les avis scientifiques fournis chaque année par le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM). Les avis scientifiques du CIEM dépendent des données disponibles : seuls les stocks pour lesquels il existe des données suffisantes et fiables peuvent être évalués de manière complète. À partir de ces données, des estimations de la taille des stocks et une prévision de leur réaction à divers scénarios d'exploitation sont effectuées. Lorsque les données disponibles sont suffisantes, les organismes scientifiques sont en mesure de fournir des avis sur les ajustements des possibilités de pêche nécessaires pour que les stocks de poissons produisent leur rendement maximal durable (RMD)¹². Cet avis est alors appelé "avis RMD". Dans d'autres cas, les organismes scientifiques s'appuient sur une approche de précaution pour faire des recommandations sur ce que serait un niveau de pêche approprié. Les TAC sont partagés entre les pays de l'UE sous la forme de quotas nationaux. Pour répartir les quotas de chaque stock entre les pays de l'UE, chaque État membre se voit attribuer un pourcentage déterminé, basé sur les niveaux de capture historiques. Ce pourcentage fixe est connu sous le nom de "clé de stabilité relative". Les pays de l'UE peuvent échanger des quotas avec d'autres pays de l'UE.

En 2020, les principales modifications des TAC par rapport à 2019 sont les suivantes : réductions pour le cabillaud, le merlu, la baudroie, le hareng et la plie et augmentations pour l'églefin, le maquereau et la sole.

2.1 Atlantique Nord-Est et la mer du Nord

En décembre 2019, le Conseil est parvenu à un accord politique sur les règlements concernant les limites de capture pour 2020 pour plus de 150 stocks de poissons dans l'Atlantique, la mer du Nord et les pêcheries internationales auxquelles participent les navires de l'UE¹³.

Cet accord contient des possibilités de pêche que l'UE établit de manière autonome. Toutefois, il présente également les possibilités de pêche résultant de consultations multilatérales ou bilatérales sur la pêche. Le résultat est mis en œuvre en prévoyant une répartition interne entre les États membres selon le principe de la stabilité relative.

Ainsi, outre les stocks autonomes de l'UE, la proposition de TAC couvre :

- Les stocks partagés, c'est-à-dire les stocks qui sont gérés conjointement avec la Norvège en mer du Nord et dans le Skagerrak, avec les îles Féroé, ou dans le cadre des consultations des États côtiers (Norvège et îles Féroé).
- Les possibilités de pêche résultant des accords conclus dans le cadre des organisations régionales de gestion des pêches (ORGP), telles que la Commission des pêches de l'Atlantique du Nord-Est (CPANE).

¹² La pêche aux niveaux de RMD signifie la capture de la proportion maximale d'un stock de poissons, qui peut être prélevée en toute sécurité tout en maintenant sa capacité à produire des rendements maximums durables, à long terme.

¹³ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32020R0123&from=EN>

Table 7. **PRINCIPALES VARIATIONS DE TAC DE L'UE POUR 2020 (supérieur à 1.000 tonnes et avec des variations par rapport à 2020 supérieures à 10 %) DANS L'ATLANTIQUE DU NORD-EST POUR LES ESPÈCES DE POISSONS DE FOND (volume en tonnes)**

Espèces	Zone CIEM	Stock	2019	2020	Variation 2019/2020
Baudroie	Eaux de l'UE dans les zones IIa et IV	ANF2AC4-C	20.237	14.085	-30%
	Eaux de l'UE et eaux internationales dans la zone Vb ; eaux internationales des zones XII et XIV	ANF56-14	11.453	7.971	-30%
Cabillaud	IV, eaux de l'UE dans la zone II a, la partie de la zone III a non couverte par le Skagerrak et le Kattegat	COD2A3AX4	24.433	12.216	-50%
	OPANO 3M	CODN3M	9.980	4.865	-51%
	Skagerrak	COD03AN	4.069	2.035	-50%
	Vla, eaux communautaires et internationales dans la zone Vb à l'est de 12°00'W	COD5BE6A	1.735	1.279	-26%
Merlu européen	VI, VII ; eaux de l'UE et eaux internationales de la zone Vb ; eaux internationales des zones XII, XIV	HKE571214	79.762	63.325	-20%
	VIIIa-b, VIII d-e	HKE8ABDE	52.118	42.235	-19%
	Eaux de l'UE dans les zones IIa et IV	HKE2AC4-C	4.994	3.940	-21%
	IIIa ; Eaux de l'UE dans les subdivisions 22-32	HKE03A	4.286	3.403	-20%
Haddock	IV, Eaux de l'UE dans la zone IIa	HAD2AC4	22.591	27.753	+23%
	VIIb-k, VIII, IX, X ; eaux de l'UE au sein de la COPACE 34.1.1	HAD7X7A34	8.329	10.859	+30%
	L'eau de l'UE et l'eau internationale dans les zones Vb, VIa	HAD5BC6A	3.226	3.973	+23%
	VIIa	HAD07A	3.739	3.156	-16%
	IIIa, eaux de l'UE dans les limites 22-32	HAD03A	1.706	2.101	+23%
Lieu noir	IIIa et IV ; eaux de l'UE dans les zones IIa, b, c, d	POK2C3A4	58.524	38.110	-35%
	VI ; Eaux de l'UE et eaux internationales dans les zones Vb, XII et XIV	POK56-14	11.753	7.340	-38%
Merlan	IV ; eaux de l'UE dans la zone IIa	WHG2AC4	10.554	15.382	+46%
	VIIb-h, et VIIj-k	WHG7X7A-C	19.184	10.863	-43%

Source : EUMOFA basé sur la Commission européenne et le règlement (UE) 2020/123.
Les variations entre 2019 et 2020 supérieures à 40 % sont en gras.

Petits pélagiques

Pour certains stocks de petits pélagiques, les principaux changements par rapport aux TAC de l’UE de 2019 sont les suivants :

- Diminution significative pour le **hareng** dans la mer de Barents, la mer de Norvège (-20%), et dans le Skagerrak et le Kattegat (-16%). Toutefois, le TAC est stable pour les deux principaux stocks : Le nord et le centre de la mer du Nord, et le sud de la mer du Nord et l’est de la Manche.
- Augmentation significative du TAC de **maquereau** dans l’Atlantique du Nord-Est, avec une augmentation globale de 30 %.
- Réduction drastique du TAC de **sprat** dans le Skagerrak et le Kattegat (-50%) et dans la Manche orientale et occidentale (-43%).
- Diminution significative des TAC de **chinchard**: -41% dans le Golfe de Gascogne et dans l’Atlantique du Nord-Est.

Table 8. **PRINCIPALES VARIATIONS DE TAC DE L’UE POUR 2020 (supérieur à 1.000 tonnes et avec des variations par rapport à 2020 supérieures à 10 %) DANS L’ATLANTIQUE DU NORD-EST POUR LES PETITES ESPÈCES PÉLAGIQUES (volume en tonnes)**

Espèces	Zone CIEM	Stock	2019	2020	Variation 2019/2020
Hareng de l’Atlantique	Eaux de l’UE et eaux internationales dans les zones I et II	HER1/2-	42.815	34.216	-20%
	IIIa	HER03A	25.415	21.257	-16%
	Captures accessoires dans les zones IV, VIId et dans les eaux de l’UE dans la zone IIa	HER2A47DX	13.190	8.954	-32%
	VIIa	HER07A/MM	6.896	8.064	+17%
	Eaux de l’UE et eaux internationales dans les zones Vb et VIb et VIaN	HER5B6ANB	4.170	3.480	-17%
	VIaS, VIIb-c	HER6AS7BC	1.630	1.360	-17%
Maquereau de l’Atlantique	VI, VII, VIII a-b, VIId-e ; Eaux UE et internationales dans la zone Vb ; Eaux internationales dans les zones IIa, XII, XIV	MAC2CX14-	260 813	368.031	+41%
	VIIIc, IX, X ; eaux de l’UE au sein de la COPACE 34.1.1	MAC8C3411	29.844	42.112	+41%
	IIIa et IV ; eaux de l’UE dans les zones IIa, IIIb-c et les subdivisions 22-32	MAC2A34	23.296	32.022	+37%
	Eaux norvégiennes dans les zones II a et IV a	MAC2A4A-N	10.242	14.453	+41%
Sprat européen	IIIa	SPR03A	24.627	12.314	-50%
	VIId-e	SPR7DE	2.637	1.506	-43%
Grande argentine	Eaux de l’UE et eaux internationales dans les zones V, VI, VII	ARU567	4.661	3.729	-20%
	IX	JAX09	94.017	116.871	+24%
Chinchards	Eaux de l’UE dans les zones II a, IV a, VI, VII a-c, VII e-k, VIII a, b, d, e ; V b ; eaux de l’UE et eaux internationales dans la zone V b ; eaux internationales dans les zones XII & XIV	JAX2A-14	117.518	69.017	-41%
	VIIIc	JAX/08C.	18.858	11.179	-41%
	Eaux de l’UE dans les zones IVb, IVc, VIId	JAX4BC7D	12.629	11.213	-11%

Source : EUMOFA basé sur la Commission européenne et le règlement (UE) 2020/123. Les variations entre 2019 et 2020 supérieures à 40 % sont en gras.

Poissons plats

Parmi certains stocks de poissons plats, les principaux changements par rapport aux TAC de l'UE pour 2019 sont les suivants :

- Augmentation significative pour la **sole** en mer du Nord et en mer de Norvège (+40%).
- Réduction significative du TAC de **plie** dans la Manche orientale et occidentale (-12%) et dans le Kattegat (-33%). Toutefois, il n'y a pas de variations significatives pour les deux principaux stocks qui représentent 106.383 tonnes au total pour la part de l'UE : Mer du Nord et Est-Arctique (-3%) et Skagerrak et Kattegat (+1%).
- Diminution importante du TAC de **turbot** et de **barbue** en mer du Nord et en mer de Norvège (-20%).

Table 9. **PRINCIPALES VARIATIONS DE TAC DE L'UE POUR 2020 (supérieur à 1.000 tonnes et avec des variations par rapport à 2020 supérieures à 10 %) DANS L'ATLANTIQUE DU NORD-EST POUR LES ESPÈCES DE POISSONS PLATS (volume en tonnes)**

Espèces	Zone CIEM	Stock	2019	2020	Variation 2019/2020
Sole commune	Eaux de l'UE dans les zones IIa et IV	SOL24-C	12.545	17.535	+40%
	VII f, g	SOL7FG	1.009	1.652	+63%
	VII e	SOL07E	1.242	1.478	+19%
Plie européenne	VII d, e	PLE7DE	10.354	9.154	-12%
	VII f, g	PLE7FG	1.662	2.003	+21%
	Kattegat	PLE03AS	1.705	1.141	-33%
Cardines	VIIIc, IX & X ; eaux de l'UE au sein de la COPACE 34.1.1	LEZ8C3411	1.872	2.322	+24%
Turbot et barbue	Eaux de l'UE dans les zones IIa et IV	T/B2AC4-C	8.122	6.498	-20%

Source : EUMOFA basé sur la Commission européenne et le règlement (UE) 2020/123.
Les variations entre 2019 et 2020 supérieures à 40 % sont en gras.

Crustacés

Pour certains stocks de crustacés, les principaux changements par rapport aux TAC de l'UE de 2019 sont les suivants :

- Diminution importante pour la **langoustine** en mer d'Irlande et en mer Celtique (-15%), partiellement compensée par de légères augmentations en mer du Nord (+4%) et à l'ouest de l'Écosse (+5%).
- Augmentation significative du TAC de **crevettes nordiques** dans le Skagerrak et le Kattegat (+37%).
- Augmentation substantielle du TAC de **crevettes nordiques** dans les eaux au large du Groenland oriental (+48%), de la mer de Norvège et de la mer du Nord (-23%).

Table 10. PRINCIPALES VARIATIONS DE TAC DE L'UE POUR 2020 DANS L'ATLANTIQUE DU NORD-EST POUR LES ESPÈCES DE CRUSTACÉS (volume en tonnes)

Espèces	Zone CIEM	Stock	2019	2020	Variation 2019/2020
Langoustine	Eaux de l'UE dans les zones IIa et IV	NEP2AC4-C	22.103	23.002	+4%
	VII	NEP07	19.784	16.815	-15%
	VI, eaux de l'UE et internationales dans la zone Vb	NEP5BC6	15.092	15.899	+5%
Crevette nordique	IIIa	PRA03A	1.723	2.365	+37%
	Les eaux du Groenland dans les zones V et XIV	PRA514GRN	1.350	2.000	+48%
	Eaux de l'UE dans les zones IIa et IV	PRA2AC4-C	1.566	1.200	-23%

Source : EUMOFA basé sur la Commission européenne et le règlement (UE) 2020/123.
Les variations entre 2019 et 2020 supérieures à 40 % sont en gras.

Thons et espèces apparentées

Les TAC et les quotas pour ces espèces sont déterminés par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA). Parmi les stocks de certains thons et espèces apparentées, les principaux changements par rapport aux TAC de l'UE pour 2019 sont une légère diminution pour le **germon** et le **thon obèse** dans l'Atlantique (-9 %), et une légère augmentation pour le **thon rouge** dans l'Atlantique Est - y compris la Méditerranée (+10 %) - et pour l'**espadon** dans l'Atlantique (+4 %).

Table 11. PRINCIPALES VARIATION DE TAC DE L'UE POUR 2020 DANS L'ATLANTIQUE DU NORD-EST POUR LE THON ET LES ESPÈCES APPARENTÉES (volume en tonnes)

Espèces	Zone CIEM	Stock	2019	2020	Variation 2019/2020
Germon	Océan Atlantique, au nord de 5° N	ALBAN05N	29.537	26.869	-9%
Thon rouge	Océan Atlantique, à l'est de 45° O, et Méditerranée	BFTAE45WM	17.536	19.360	10%
Thon obèse	Océan Atlantique	BETATLANT	17.158	15.543	-9%
Espadon	Océan Atlantique, au nord de 5° N	SWOAN05N	7.386	7.685	4%

Source : EUMOFA basé sur la Commission européenne et le règlement (UE) 2020/123.

2.2 Mer Baltique

En octobre 2019, le Conseil est parvenu à un accord sur les TAC 2020 pour la mer Baltique et a suivi la proposition de la Commission de réduire les totaux admissibles des captures (TAC) pour huit des dix stocks halieutiques les plus importants du point de vue commercial dans le bassin¹⁴.

La principale réduction des possibilités de pêche concerne le cabillaud, pour lequel le TAC combiné a connu une baisse de 83 %. Les TAC pour le hareng, le sprat et la plie dans le nord de la Baltique ont également été considérablement réduits (-27%, -22% et -32%, respectivement).

¹⁴ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32019R1838rom=EN>

Table 12. TAC UE 2020 EN LA MER BALTIQUE (volume en tonnes)

Espèces	Zone CIEM	TAC 2020	Variation par rapport à 2019
Hareng	Subdivisions 30-31	65.018	-27%
	Subdivisions 22-24	3.150	-65%
	Eaux de l'Union dans les subdivisions 25-27, 28.2, 29 et 32	153.384	-10%
	Subdivision 28.1	34.445	+11%
Cabillaud	Eaux de l'Union dans les subdivisions 25-32	2.000	-92%
	Subdivisions 22-24	3.806	-60%
Plie	Eaux de l'Union dans les subdivisions 22-32	6.894	-32%
Saumon atlantique	Eaux de l'Union dans les subdivisions 22-31	86.575	-5%
	Eaux de l'Union dans la sous-division 32	9.703	0%
Sprat	Eaux de l'Union dans les subdivisions 22-32	210.147	-22%

Source : Commission européenne, Règlement (UE) 2019/1838.

Les variations entre 2019 et 2020 supérieures à 40 % sont en gras.

2.3 Méditerranée et mer Noire

Le décembre 2019, le Conseil a adopté un règlement fixant les limites de capture pour 2020 pour certains stocks de poissons en Méditerranée et en mer Noire¹⁵.

C'est la première fois qu'un règlement autonome sur les possibilités de pêche pour la Méditerranée et la mer Noire est adopté, suite à la mise en œuvre en 2019 du plan pluriannuel pour les stocks démersaux en Méditerranée occidentale (WMMAP).

Les règles adoptées comprennent :

- Efforts de pêche maximums autorisés, exprimés en nombre de jours, pour certains stocks de poissons en Méditerranée occidentale. Ces efforts de pêche ont été fixés à un niveau inférieur de 10 % aux niveaux de référence du plan pluriannuel et s'appliquent à l'Espagne, à la France et à l'Italie.
- Possibilités de pêche et autres mesures déterminées dans le cadre de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM). Ces mesures comprennent une période de fermeture pour l'anguille européenne dans toute la mer Méditerranée et des limites de capture et d'effort pour les petits pélagiques dans la mer Adriatique¹⁶.
- Un quota autonome de sprat en mer Noire applicable à la Bulgarie et à la Roumanie a été fixé à un niveau nécessaire pour maintenir le taux actuel de mortalité par pêche. Les possibilités de pêche pour le turbot en mer Noire ont été décidées au sein de la CGPM.

¹⁵ <https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2019/12/16/council-greenlights-2020-fishing-opportunities-in-the-mediterranean-and-black-seas/>

¹⁶ Les captures de l'UE pour la sardine et l'anchois dans l'Adriatique sont limitées à 101.711 tonnes en 2020. Cette limite ne concerne que l'Italie, la Croatie et la Slovénie.

Table 13. POSSIBILITÉS DE PÊCHE POUR LES NAVIRES DE L'UE DANS LA MER NOIRE EN 2020 (volume en tonnes)

Pays	Sprat (<i>Sprattus sprattus</i>)	Turbot (<i>Psetta maxima</i>)
Bulgarie	8.032,5	75
Roumanie	3.442,5	75
Total UE	11.475	150¹⁷
TAC	Pas pertinent	857

Source : Commission européenne, Règlement (UE) 2019/2236.

Toutefois, selon Eurostat, les captures actuelles pour ces espèces et ces pays sont inférieures aux limites suivantes :

- Les captures de sprat en Méditerranée et en mer Noire par les flottes de pêche bulgares et roumaines ont atteint respectivement 3.232 et 113 tonnes en 2018. Ils ont suivi une tendance plutôt à la baisse sur la période 2009-2018.
- Les captures de turbot en Méditerranée et en mer Noire par les flottes de pêche bulgares et roumaines ont atteint respectivement 56 et 58 tonnes en 2018. Elles ont augmenté sur la période 2009-2018.

¹⁷ Aucune activité de pêche, y compris le transbordement, la conservation à bord, le débarquement et la première vente, n'est autorisée du 15 avril au 15 juin 2020.

3. Les pectinidés sur le marché européen

Plusieurs espèces de pectinidés sont capturées ou élevées dans le monde entier, ce qui représente une production totale de 2,8 millions de tonnes. En 2017, les captures d'espèces de pectinidés dans l'UE ont atteint près de 67.000 tonnes, avec deux principaux producteurs (France et Royaume-Uni) et deux espèces principales : la coquille Saint-Jacques (86 %) et le pétoncle blanc (14 %) ¹⁸. L'approvisionnement européen est complété par d'importantes importations, pour la plupart congelées, en provenance d'Amérique du Nord (États-Unis, Canada) et d'Amérique du Sud (Argentine, Pérou). En 2019, les prix en première vente de la coquille Saint-Jacques ont baissé sur les marchés français et dans les points de vente au Royaume-Uni.



Source: Eurofish

3.1 Biologie, ressources et exploitation

Biologie

Les pectinidés sont des espèces de mollusques bivalves filtreurs marins de la famille taxonomique des *Pectinidae*. Les pectinidés vivent principalement sur des lits de sable ou de gravier. De nombreuses espèces sont très prisées comme source de nourriture, et certaines sont élevées. Les principales espèces présentes dans les eaux européennes sont la coquille Saint-Jacques (*Pecten maximus*) et le pétoncle blanc (*Chlamys opercularis*). En outre, plusieurs autres espèces sont importées sur le marché de l'UE, comme le Pétoncle d'Amérique (*Placopecten magellanicus*), le pétoncle péruvien (*Argopecten purpuratus*) et le pétoncle de Patagonie (*Zygochlamys patagonica*).

La coquille Saint-Jacques se trouve le long de la côte atlantique européenne, du nord de la Norvège à la péninsule ibérique. L'espèce a également été signalée dans les eaux au large de l'Afrique de l'Ouest, des Açores, des îles Canaries et de Madère. En tant qu'animal hermaphrodite, il n'y a pas de différence de taille nette entre les individus mâles et femelles une fois qu'ils ont atteint la maturité. La taille maximale moyenne des individus matures est de 15 cm, mais des spécimens allant jusqu'à 21 cm ont été enregistrés. Les coquilles Saint-Jacques commencent à atteindre l'âge de la reproduction à 2 ans et atteignent leur pleine maturité entre 3 et 5 ans ¹⁹. Bien que considérés comme sédentaires, les coquilles Saint-Jacques sont capables de nager sur des distances limitées propulsés par des jets d'eau.

Le pétoncle blanc se trouve en mer Méditerranée et sur la côte atlantique orientale, de la Norvège aux îles du Cap-Vert, aux Açores et à la mer du Nord, à des profondeurs de 20 à 45 mètres dans les zones sub-tidales peu profondes. Il a une croissance rapide, atteignant la maturité sexuelle vers l'âge de 1 à 2 ans et une taille de 40 mm (longueur de la coquille). L'espèce vit sur les fonds marins (dans tous les habitats) pendant une durée de vie maximale de 6 ans ²⁰. Les pétoncles blancs sont élevés dans des fermes expérimentales en Espagne, en France et au Royaume-Uni ²¹.

Ressources, exploitation et gestion en Europe

Trois méthodes sont traditionnellement utilisées pour la pêche des pectinidés : la plongée, le chalutage de fond et le dragage. Les nations européennes responsables de la majorité des captures de cette espèce sont la France et le Royaume-Uni.

La législation européenne actuelle fixe la taille minimale de conservation des coquilles Saint-Jacques à 110 mm de longueur de la coquille en mer d'Irlande et dans la Manche orientale, et à 100 mm de longueur de la coquille dans les autres zones de pêche ²². Ils n'existent pas des limites de capture sous la forme de TAC ou de quotas. Les mesures de sélectivité des engins de pêche et les tailles minimales de débarquement sont des méthodes couramment utilisées pour garantir que les coquilles Saint-Jacques ne sont pas capturées à une taille trop petite pour la reproduction.

Les pétoncles blancs proviennent généralement de la pêche côtière. Les principaux gisements de cette espèce sont exploités par la flotte britannique, qui a toujours réalisé les plus grandes captures, suivie par la France, les îles Féroé et l'île de Man. Elles sont principalement pêchées à l'aide de dragues qui sont remorquées le long des fonds marins. La chair des pétoncles blancs est généralement décortiquée (retirée de la coquille) immédiatement après la récolte.

Les mesures de gestion instaurant des fermetures intermittentes des zones de pêche pendant plusieurs années pour augmenter le rendement ou protéger une partie du stock reproducteur se sont avérées très efficaces. En France, les

¹⁸ Pour le profil des espèces concernées, veuillez consulter le site d'EUMOFA à l'adresse <https://www.eumofa.eu/the-eu-market#speciesProfiles>

¹⁹ <http://www.marlin.ac.uk/biotic/browse.php?sp=4236>

²⁰ <https://www.marlin.ac.uk/species/detail/1997>

²¹ <https://www.inlandseafood.com/seapedia/queen-scallops>

²² Règlement (CE) No 850/98 du Conseil <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:31998R0850&om=EN>

fermetures par rotation ainsi que les techniques d'amélioration utilisant des juvéniles d'élevage sont également utilisées avec succès pour améliorer les rendements²³.

Les mesures de gestion sont utilisées à des degrés divers dans les zones où le pétoncle blanc est pêché. La pêche au chalut de l'île de Man a été certifiée par le Marine Stewardship Council²⁴. La taille minimale de capture dans l'UE pour cette espèce est de 40 mm de hauteur de coquille (SH) ; cependant, il n'est généralement pas rentable de transformer des pétoncles blancs de moins de 55 mm SH. En France (golfe de Gascogne), il existe des limites spécifiques concernant la durée de pêche et la taille des navires autorisés²⁵.

Depuis les années 1970, la culture des pectinidés a connu une croissance rapide et représente aujourd'hui près de 80% de la production mondiale totale (pêchée et cultivée)²⁶. Plusieurs espèces de pectinidés sont également élevées, notamment des espèces chinoises (*Chlamys farreri* et *Argopecten irradians*) et le pétoncle de Yesso (*Pecten yessoensis*) élevés en Asie, et le pétoncle du Pérou (*Argopecten purpuratus*) cultivé au Pérou et au Chili. Ils sont élevés soit par culture en suspension, soit dans des systèmes de culture sur le fond, à partir de naissains récoltés en mer et/ou fournis par des éclosiers²⁷. Plus récemment, le Chili et la Chine ont tous deux progressé avec des essais de culture de coquille Saint-Jacques importés qui, s'ils s'avèrent fructueux, pourraient avoir des implications importantes pour les producteurs et les marchés européens. De petites quantités de coquille Saint-Jacques sont élevées en Europe (Royaume-Uni, îles anglo-normandes, France, Irlande et Norvège) depuis de nombreuses années.

3.2 Production

Captures

La production mondiale de pectinidés s'est élevée à 631.718 tonnes en 2017. Les principales espèces produites étaient le pétoncle américain (40 %), le pétoncle de Yesso (39 %), la coquille Saint-Jacques (10 %), le pétoncle de Patagonie (6 %) et le pétoncle blanc (2 %). Les principaux producteurs étaient le Japon et les États-Unis, qui ont fourni respectivement 37 % et 31 % de la production mondiale totale en 2017, suivis par l'UE, avec 11 %. Les autres grands producteurs étaient le Canada (9 %) et l'Argentine (6 %).

Au cours de la dernière décennie (2008-2017), la production mondiale de coquilles Saint-Jacques sauvages a connu une baisse de 17 %, ce qui correspond à une chute de volume de plus de 130.000 tonnes. Cette baisse est principalement imputable à la diminution de la production japonaise (-24 %) et, dans une moindre mesure, à la baisse de la production américaine et canadienne (-4 % et -17 %, respectivement). Une augmentation des captures a été signalée dans l'UE-28 (+11 %) et, plus important encore, en Russie (+142 %).

²³ http://www.seafish.org/media/publications/SeafishResponsibleSourcingGuide_Scallops_201301.pdf

²⁴ <https://fisheries.msc.org/en/fisheries/isle-of-man-queen-scallop-trawl/@@évaluations>

²⁵ Seafish 2008 ; Townsend et al. 2008.

²⁶ https://www.seafish.org/media/1403315/_2_scallops_rsg_cocker-04-15kg.pdf

²⁷ http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Patinopecten_yessoensis/en

Table 14. CAPTURES MONDIALES DE PECTINIDÉS (volume en tonnes)

Pays	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Japon	310.205	319.638	327.087	302.990	315.387	347.541	358.982	233.885	213.710	236.000
États-Unis	203.689	219.816	218.020	224.357	216.692	156.607	129.682	135.679	153.820	195.453
Canada	67.621	62.921	60.300	59.880	53.306	64.684	69.745	61.061	53.764	55.944
UE-28	59.998	66.498	79.564	86.141	83.307	85.484	64.655	65.980	69.259	66.693
Argentine	58.713	80.810	50.870	47.844	36.820	42.202	33.583	31.627	35.536	39.297
Autres	24.856	25.398	26.378	27.030	17.791	11.592	11.608	6.615	6.401	6.343
Pérou	19.618	26.478	62.827	93.050	14.896	22.178	56.002	17.176	13.343	5.727
Australie	10.299	7.004	7.608	6.950	3.563	6.745	4.421	4.322	5.013	6.091
Fédération de Russie	4.982	3.797	5.389	4.863	3.405	4.888	8.700	10.762	12.734	12.081
Île de Man	2.311	3.051	4.133	6.062	5.238	4.769	2.602	6.367	5.627	3.999
Thaïlande	171	132	268	282	421	325	757	4.051	2.727	4.090
Total	762.463	815.543	842.444	859.449	750.826	747.015	740.737	577.525	571.934	631.718

Source : FAO.

Selon la FAO, les captures de pectinidés de l'UE se sont élevées à 66.693 tonnes en 2017 (86 % de coquilles Saint-Jacques et 14 % de pétoncles blancs), fournissant environ 11 % de l'offre mondiale de pectinidés pêchés. La France et le Royaume-Uni représentaient eux deux la quasi-totalité du volume total des captures de pectinidés de l'UE, soit 46 % et 49 % respectivement. Les autres producteurs importants de l'UE sont l'Irlande (4 %) et la Belgique (1 %).

Au cours de la période 2008-2017, la production de l'UE a connu de fortes fluctuations, atteignant un pic entre 2011 et 2013, avec une production annuelle moyenne de 85.000 tonnes. Les fluctuations étaient principalement dues à la forte variabilité des captures de pétoncles blancs. La France et le Royaume-Uni ont tous deux connu une augmentation des captures au cours de la décennie (+13 % et +10 %, respectivement). Selon les chiffres préliminaires d'Eurostat pour 2018, les débarquements de coquilles Saint-Jacques en France ont plus que doublé par rapport à 2017 (atteignant 60.039 tonnes), notamment en raison d'une augmentation significative de la biomasse estimée²⁸. Cependant, les premières ventes en criée en France n'ont augmenté que de 3 % entre 2017 et 2018. En 2019, les premières ventes en criée en France sont restées stables par rapport à 2018.

²⁸ https://www.ifremer.fr/content/download/120557/file/CP_CSJ_2018.pdf

Table 15. CAPTURES DE PECTINIDÉS DANS L'UE (volume en tonnes)

Pays	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
France	28.749	26.775	31.425	32.891	26.403	30.977	23.533	24.552	26.568	32.441
Royaume-Uni	27.802	34.449	43.862	49.448	52.415	50.061	36.187	37.970	38.910	30.447
Irlande	1.121	2.644	1.975	2.292	2.701	3.040	2.952	2.053	2.225	2.555
Pays-Bas	781	754	315	-	-	-	-	-	1	3
Belgique	674	886	1.037	898	751	618	1.224	765	769	836
Espagne	567	496	557	226	301	332	308	213	176	170
Italie	297	472	364	301	679	346	296	239	437	140
Grèce	6	2	3	7	4	4	3	6	5	2
Danemark	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Croatie	-	20	26	78	53	106	152	182	168	99
Total	59.998	66.498	79.564	86.141	83.307	85.484	64.655	65.980	69.259	66.693

Source : FAO.

Aquaculture

La production mondiale de pectinidés d'élevage a augmenté pour atteindre 2,19 millions de tonnes en 2017. Le premier producteur, la Chine, a fourni 93 % de la production aquacole mondiale totale pour la même année, suivie du Japon à 6 % et du Pérou à 1 %. Les autres producteurs importants étaient la Russie, le Chili et la Corée (chacun représentant 0,2 % de la production totale).

Les volumes de pectinidés d'élevage dans le monde ont augmenté de 55 % entre 2008 et 2017. Cette croissance a été tirée par la production chinoise (en hausse de 76 %). Toutefois, des baisses importantes ont été signalées au Japon (-40 %) et au Pérou (-19 %).

Au cours de la même période, la production de l'UE a diminué de 82 % en raison de la forte baisse de la production irlandaise (0 tonne en 2017). Seuls le Royaume-Uni (92 % de la production de l'UE) et l'Espagne (8 %) ont déclaré une production de pectinidés d'élevage en 2017. Dans l'ensemble, la production de l'UE ne s'élevait qu'à 19 tonnes en 2017 (39 % de coquilles Saint-Jacques et 58 % de pétoncles blancs).

Table 16. PRODUCTION AQUACOLE D'ESPÈCES DE PECTINIDÉS (volume en tonnes)

Pays	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Chine	1.148.194	1.277.223	1.395.937	1.273.699	1.375.121	1.555.806	1.593.216	1.727.549	1.867.078	2.024.032
Japon	225.607	256.695	219.649	118.425	184.287	167.844	184.588	248.209	214.571	135.100
Chili	21.277	16.864	8.840	11.018	5.798	5.001	4.146	2.960	3.547	4.706
Pérou	14.802	16.047	58.101	52.213	24.782	67.694	55.096	23.029	20.975	11.927
Corée	421	348	253	403	519	484	956	1.557	2.995	3.493
Autres	412	610	914	515	441	393	425	304	310	503
UE-28	101	66	66	62	52	50	39	59	45	19
Fédération de Russie	85	843	854	725	504	1.311	2.400	2.000	3.745	5.463
Total	1.410.899	1.568.695	1.684.615	1.457.060	1.591.503	1.798.583	1.840.866	2.005.667	2.113.266	2.185.243

Source : FAO.

Transformation et commercialisation

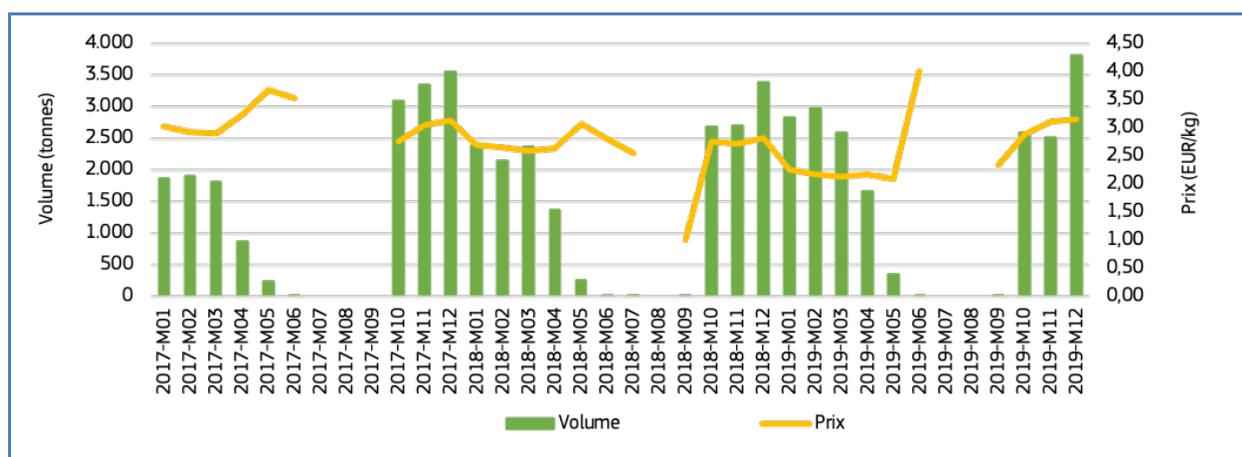
Les coquilles Saint-Jacques fraîches sont principalement disponibles de novembre à avril, période où la saison de pêche est ouverte en France et la plus active au Royaume-Uni. La majorité pectinidés sont vendues comme produits entiers (avec leur coquille), mais une part importante est décortiquée et emballée pour être vendue fraîche ou congelée dans les circuits de vente au détail, l’HoReCa, ou pour être exportée. Les pectinidés ont une texture ferme et charnue, qui nécessite une cuisson minimale (à la vapeur, à la poêle ou sur le grill). Elle peut également être consommée crue sous forme de sushi ou de carpaccio dans les restaurants. Il existe en Europe une importante industrie de transformation des pectinidés (principalement la congélation et le décortiquage), en particulier au Royaume-Uni. En outre, il existe une petite industrie basée sur la préparation de repas surgelés (coquilles farcies) et de terrines réfrigérées, principalement en France²⁹.

Un nombre croissant de produits à base de pectinidés sont certifiés par des écolabel ou de qualité. Une certaine part des importations en provenance du Pérou a été certifiée par l’Aquaculture Stewardship Council (ASC), et certains pectinidés de pêche importés du Canada et d’Argentine sont certifiés par le Marine Stewardship Council (MSC)³⁰. Dans l’UE, les producteurs tentent d’apporter une valeur ajoutée par le biais de certifications d’origine (nationales, régionales ou locales), de l’utilisation de labels de marque et/ou d’indications géographiques (par exemple l’IGP³¹ *Coquille Saint-Jacques des Côtes-d’Armor*), ou de référentiel de qualité tels que le *Label Rouge*. Toutefois, même si les pectinidés congelés importés peuvent être commercialisés sous la dénomination de *noix de Saint-Jacques*, en particulier dans le secteur de la restauration ou des plats préparés, la coquille *Saint-Jacques* pêchée par la flotte de l’UE est principalement commercialisée entière et fraîche. Elle présente des caractéristiques organoleptiques différentes et appartient donc à une catégorie de produits différente.

3.3 Premières ventes en Europe

Les données mensuelles de première vente montrent la forte saisonnalité des pêcheries de **coquille Saint-Jacques**, avec des volumes de captures plus élevés pendant les mois d’hiver dans les principaux pays producteurs (France et Royaume-Uni). En France, les pêcheries de coquille Saint-Jacques sont fermées de mai à octobre, tandis que les pêcheries du Royaume-Uni restent opérationnelles toute l’année. Pendant la saison de pêche, les volumes mensuels de première vente dans les criées françaises fluctuent entre 1.500 et 3.500 tonnes, tandis qu’au Royaume-Uni, les volumes mensuels moyens de première vente sont plus faibles (entre 500 et 2.500 tonnes). Les principales criées françaises pour la coquille Saint-Jacques sont celles de Dieppe, Port-en-Bessin et Saint-Quay-Portrieux. Au Royaume-Uni, les premières ventes ont lieu principalement à Shoreham-by-Sea, Brixham et Hartlepool. Tant au Royaume-Uni qu’en France, une part importante des captures de pectinidés n’est pas vendue aux enchères, mais plutôt directement aux transformateurs, aux négociants ou aux grossistes, voire en vente directe. Les prix au stade de la première vente sont plus stables au Royaume-Uni qu’en France en raison de la régularité des approvisionnements. Cependant, au cours d’une année type, les prix moyens sont similaires dans les deux pays (entre 2,60 et 3,00 EUR/kg). Entre 2018 et 2019, une baisse des prix à la première vente a été observée tant en France (-4%) qu’au Royaume-Uni (-9%).

Figure 5. PREMIÈRES VENTES DE COQUILLES SAINT-JACQUES EN FRANCE (volume en tonnes, prix en EUR/kg)



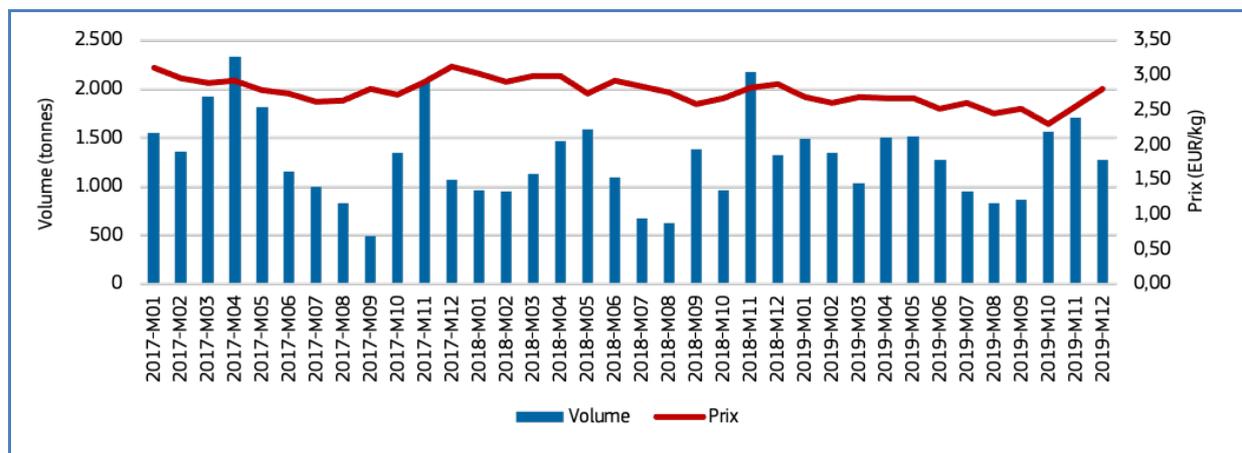
Source : EUMOFA.

²⁹ https://www.eumofa.eu/documents/20178/137160/King+scallop_31-1.pdf

³⁰ Produits de la mer Magazine numéro 198 (déc-janvier 2020).

³¹ Indication géographique protégée.

Figure 6. PREMIÈRES VENTES DE COQUILLES SAINT-JACQUES AU ROYAUME-UNI (volume en tonnes, prix en EUR/kg)

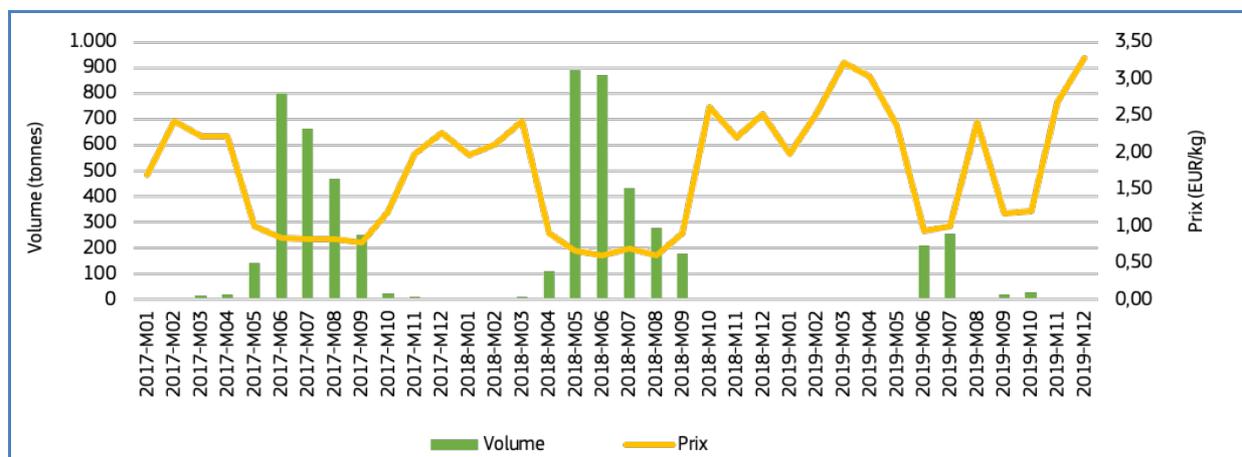


Source : EUMOFA.

Pour le **pétoncle blanc**, les données de première vente indiquent une saisonnalité avec des volumes plus élevés pendant les mois de printemps et d'été en France, alors que la saisonnalité pour le Royaume-Uni n'est pas clairement définie. Pendant la saison de pêche, les volumes mensuels de première vente en France et au Royaume-Uni fluctuent entre 200 et 800 tonnes. En 2019, les deux pays ont connu une baisse significative des volumes de première vente par rapport à 2018. Le principal lieu de vente de pétoncle blanc au Royaume-Uni est Kirkcudbright et, en France, Erquy et Grandville.

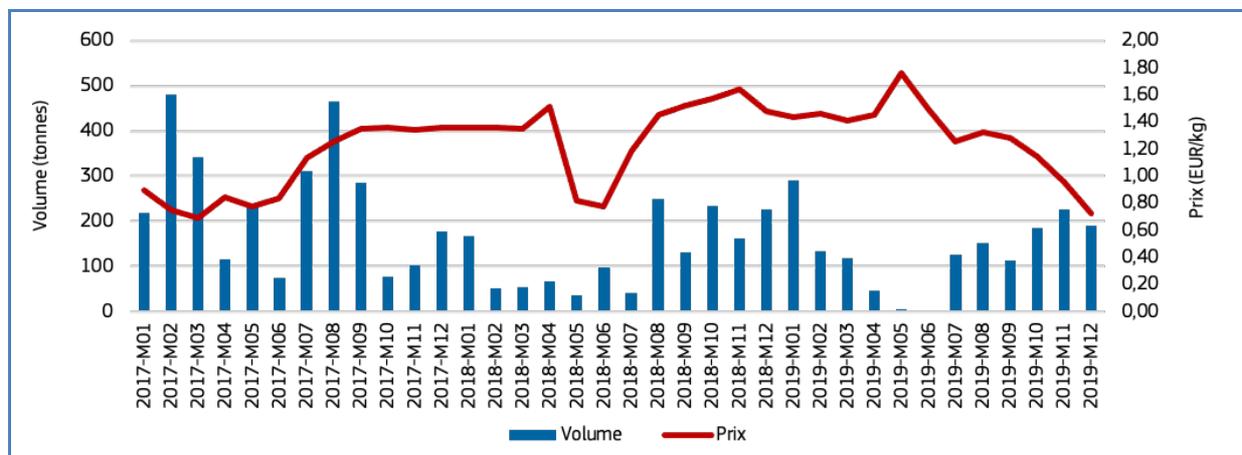
Sur la période 2017-2019, les prix en première vente sont très sensibles aux fluctuations de volume mais ont été plus stables au Royaume-Uni qu'en France, en raison de la stabilité apportée par l'approvisionnement régulier en pétoncles blancs. Sur une base annuelle, les prix moyens sont plus faibles en France (entre 0,70 et 1,05 EUR/kg sur 2017-2019) qu'au Royaume-Uni (entre 1,02 et 1,42 EUR/kg sur 2017-2019). En 2019, par rapport à 2018, le prix moyen de la coquille Saint-Jacques a diminué au Royaume-Uni (-15 %), mais a augmenté en France (+52 %).

Figure 7. PREMIÈRES VENTES DE PÉTONCLES BLANCS EN FRANCE (volume en tonnes, prix en EUR/kg)



Source : EUMOFA.

Figure 8. PREMIÈRES VENTES DE PÉTONCLES BLANCS AU ROYAUME-UNI (volume en tonnes, prix en EUR/kg)



Source : EUMOFA.

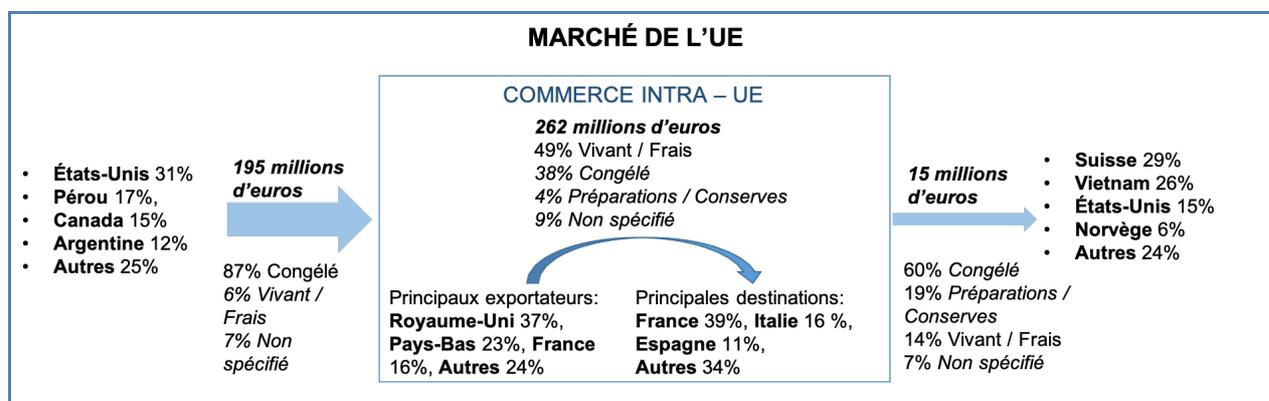
3.4 Importations - Exportations

En 2018, l'UE a enregistré un déficit commercial de 180 millions d'euros pour les pectinidés. Ce déficit était principalement imputable aux importations de pétoncles congelées du Chili, du Pérou, du Canada et de l'Argentine. Les importations extra-UE de pectinidés vivants/frais sont limitées (13 millions d'euros pour 860 tonnes en 2018), et proviennent principalement des États-Unis, des Îles Féroé et de Norvège.

Le commerce des pectinidés entre les États membres de l'UE est principalement axé sur les produits frais. En 2018, les exportations intra-UE ont atteint 262,49 millions d'euros pour plus de 24.000 tonnes, dont 49 % de produits frais et 38 % de produits congelés. Le Royaume-Uni et les Pays-Bas sont les principaux fournisseurs. La France et, dans une moindre mesure, l'Espagne et l'Italie, sont les principaux marchés de destination.

Les exportations extra-UE sont relativement faibles (15 millions d'euros pour 3.125 tonnes en 2018), et les principales destinations des coquilles Saint-Jacques fraîches et congelées sont la Suisse, le Vietnam et les États-Unis.

Figure 9. LE MARCHÉ EUROPÉEN DES PECTINIDÉS EN 2019



Source : EUMOFA basé sur Eurostat-COMEXT.

4. Les crevettes tropicales dans l'UE

Les crevettes tropicales sont parmi les espèces les plus produites, commercialisées et consommées dans le monde et dans l'UE. La production mondiale de crevettes tropicales n'a cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie, récemment sous l'impulsion de la Chine, de l'Équateur et de l'Inde, et devrait continuer à augmenter dans les années à venir. En 2019, les importations extracommunautaires de crevettes *Penaeus* congelées ont atteint 284.270 tonnes pour une valeur totale de 1.98 milliards d'euros, relativement stable par rapport à 2018.

4.1 Biologie et méthode de production

Biologie

La plupart des crevettes tropicales produites et commercialisées appartiennent au genre *Penaeus*. La famille des Penaeidae comprend les plus importantes espèces de crustacés d'élevage du monde. Les deux principales espèces produites sont la crevette à pattes blanches (*Penaeus vannamei*) et la crevette tropicale tigrée (*Penaeus monodon*).



Source: Eurofish

La crevette à pattes blanches est originaire de la côte est du Pacifique, de Sonora au Mexique, en passant par l'Amérique centrale et du Sud jusqu'à Tumbes au Pérou, dans des régions où la température de l'eau est normalement supérieure à 20 °C tout au long de l'année. Cette espèce vit dans des habitats marins tropicaux. Les crevettes à pattes blanches adultes vivent et se reproduisent en pleine mer, tandis que les postlarves migrent vers la côte pour passer leurs stades juvéniles, adolescents et sub-adultes dans les estuaires côtiers, les lagunes ou les zones de mangroves³².

Les crevettes tropicales tigrées mûrissent et se reproduisent dans des habitats marins tropicaux et, comme les crevettes à pattes blanches, passent leurs stades larvaires, juvéniles, adolescents et sub-adultes dans des estuaires côtiers, des lagons ou des zones de mangroves. Dans la nature, elles présentent une activité nocturne marquée, s'enfouissant dans le substrat du fond pendant la journée et émergeant la nuit pour chercher de la nourriture en tant que mangeurs benthiques. Les crevettes tropicales tigrées vivent le long des côtes de l'Australie, de l'Asie du Sud-Est, de l'Asie du Sud et de l'Afrique de l'Est.

Méthodes de production

Ces deux espèces de *Penaeus* sont à la fois sauvages et d'élevage. Depuis de nombreuses années, la production d'élevage a largement dépassé la production sauvage. Il existe trois pratiques d'élevage de crevettes : l'élevage extensif, semi-intensif et intensif, qui représentent respectivement des densités de peuplement faibles, moyennes et élevées.

Pour *Penaeus vannamei*, les graines sauvages capturées ont été utilisées en Amérique latine pour la culture extensive en étang jusqu'à la fin des années 1990. Les programmes de domestication et de sélection génétique ont ensuite permis d'assurer un approvisionnement plus régulier en variétés de haute qualité, exemptes de maladies et/ou résistantes aux maladies, qui ont été cultivées dans des éclosiers.

Des recherches récentes menées aux États-Unis se sont concentrées sur la culture de *P. vannamei* dans des systèmes super-intensifs à circuit fermé en serre, sans échange d'eau (uniquement le remplacement des pertes par évaporation) ou par rejet, stockés avec des larves de poste libre de pathogènes spécifiques (SPF PL). Ces installations sont biosécurisées, ont une faible empreinte écologique et peuvent produire des crevettes à proximité des zones de consommation³³. Plusieurs projets similaires sont également en cours de développement en Europe.

Le *Penaeus monodon* était à l'origine récolté avec d'autres espèces de crevettes dans les étangs traditionnels de piégeage ou comme sous-produit important des étangs de poissons-lait extensifs. En raison de leur plus grande taille et de leur meilleur taux de survie, les graines sauvages capturées étaient autrefois couramment utilisées en Asie du Sud pour les étangs extensifs, qui nécessitent une quantité minimale de graines pour le stockage. Cependant, l'utilisation de graines sauvages a été réduite, en raison de la surpêche et de l'apparition de la maladie des points blancs dans les pépinières de crevettes. En conséquence, la plupart des fermes de grossissement ne comptent plus que sur les semences produites en éclosier³⁴.

³² http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Penaeus_vannamei/en

³³ http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Penaeus_vannamei/en#tcNA0078

³⁴ http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Penaeus_monodon/en

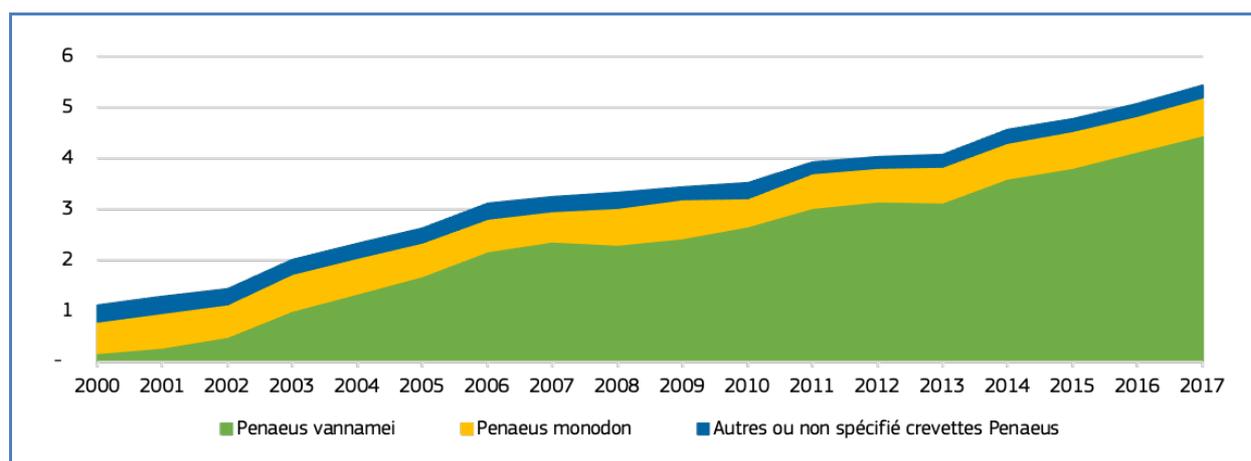
Processus post-récolte : après le tri, les crevettes sont lavées, pesées et immédiatement tuées dans de l'eau glacée à 0-4 °C. Souvent, du métabisulfate de sodium est ajouté à l'eau réfrigérée pour éviter la mélanose et la rouquine³⁵. Les crevettes sont ensuite conservées sur la glace dans des conteneurs isolés et transportées par camion soit vers les usines de transformation, soit vers les marchés nationaux de crevettes. Dans les usines de transformation, les crevettes sont placées dans des bacs réfrigérés, puis nettoyées et triées selon des tailles d'exportation standard. Les crevettes sont transformées, rapidement congelées à -10 °C et stockées à -20 °C pour l'exportation, le plus souvent par bateau. En raison d'une demande croissante et d'une marge bénéficiaire plus élevée associée aux produits de la mer (par opposition aux fruits et légumes), de nombreuses usines de transformation exploitent de plus en plus de lignes de produits à valeur ajoutée.

4.2 Production

Aquaculture

Depuis le début des années 2000, les pays asiatiques ont commencé à développer progressivement la production de *P. vannamei* au lieu de *P. monodon*. La production de *P. monodon* est restée assez stable au niveau mondial, n'augmentant que de 17 % entre 2000 et 2017, pour atteindre 739.000 tonnes en 2017. Au cours de la même période, la production de *P. vannamei* a fortement augmenté, devenant de loin la principale espèce de crevettes d'élevage au niveau mondial, grâce à la baisse des coûts de production et à une meilleure lutte contre les maladies. La production est passée de 14 % de la production mondiale des espèces *Penaeus* d'élevage en 2000 à 82 % en 2017, lorsque la production s'est élevée à 4.5 millions de tonnes. Grâce à son prix bas, cette "nouvelle" espèce peut être vendue sur les marchés intérieurs, ce qui assure des revenus plus stables aux agriculteurs (plutôt que de dépendre de prix d'exportation instables³⁶).

Figure 10. EVOLUTION DE LA PRODUCTION MONDIALE DE CREVETTES *PENAEUS* D'ELEVAGE EN 2008-2017 (volume en millions de tonnes)



Source : FAO.

En 2017, la Chine était de loin le premier producteur de crevettes d'élevage *P. vannamei*, fournissant 38 % du total mondial, suivie de l'Inde (13 %), de l'Indonésie (11 %), du Vietnam (10 %) et de l'Équateur (10 %). Les autres producteurs importants étaient la Thaïlande (7 %) et le Mexique (3 %).

Au cours de la dernière décennie (2008-2017), la production mondiale de *P. vannamei* d'élevage a presque doublé. Le Vietnam, l'Indonésie et l'Équateur ont connu les booms de production les plus spectaculaires (respectivement 1,037 %, 141 % et 190 %) et la production chinoise a augmenté de 57 %.

Selon la FAO, la production européenne de crevettes d'élevage *P. vannamei* ne représente qu'un faible volume de production en Espagne (8 tonnes en 2017). En outre, il existe une certaine production européenne de crevettes kuruma (*Penaeus japonicus*) en France (environ 60 tonnes en 2017), en Italie (6 tonnes) et en Espagne (1 tonne).

³⁵ La mélanose (ou tache noire), chez les crevettes, est une décoloration ou un assombrissement inoffensif mais inacceptable, qui se produit principalement le long des nageurs, de la tête, de la queue et des zones de coquille voisines. Habituellement, les "têtes rouges" apparaissent pendant la récolte ou lors du transport des crevettes vers l'usine de conditionnement. Elle se produit lorsque l'hépatopancréas éclate à l'intérieur du céphalothorax. Ces colorations font généralement baisser le prix des produits.

³⁶ http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Penaeus_monodon/en

Table 17. PRODUCTION MONDIALE DE LA CHAIR DE *P. VANNAMEI* (volume en tonnes)

Pays	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Chine	1.062.765	1.102.712	1.183.585	1.258.159	1.359.763	1.338.958	1.473.007	1.519.409	1.628.638	1.672.287
Inde	-	1.730	-	125.000	136.300	211.200	305.251	416.347	461.302	583.400
Indonésie	208.648	170.969	206.578	246.420	238.663	376.189	442.379	409.899	498.174	503.800
Vietnam	38.600	36.000	99.285	140.466	148.023	236.242	352.722	339.489	380.000	439.023
Équateur	150.000	179.100	223.313	260.000	281.100	304.000	340.000	403.000	422.000	435.000
Thaïlande	501.394	571.189	561.075	603.227	588.370	310.705	263.245	281.918	321.542	329.636
Mexique	130.201	125.778	104.612	109.816	100.320	60.292	86.973	130.361	127.814	150.030
Autres	212.950	241.868	270.092	278.815	292.366	284.256	332.119	302.521	293.495	343.428
Total	2.304.558	2.429.346	2.648.540	3.021.903	3.144.905	3.121.842	3.595.696	3.802.944	4.132.965	4.456.604

Source : FAO.

Les crevettes tropicales tigrées (*P. monodon*) sont principalement élevées dans les pays asiatiques. En 2017, le principal producteur de crevettes tropicales tigrées d'élevage a été le Vietnam qui a fourni 36% du total mondial, suivi par l'Indonésie (19%). Les autres producteurs importants étaient la Chine (10 %), le Bangladesh (9 %), l'Inde (10 %), le Myanmar (7 %) et les Philippines (6 %).

Au cours de la dernière décennie (2008-2017), la production mondiale de *P. monodon* d'élevage est restée stable, avec une augmentation de 3 %. Le principal producteur, le Vietnam, a connu un déclin important (-19%), car de nombreux éleveurs de crevettes se sont tournés vers la crevette *P. vannamei*³⁷ après l'épisode des points blancs, ainsi qu'en Inde (-23%). Dans d'autres grands pays producteurs, la production est restée stable (+2 % en Indonésie et aux Philippines) ou a augmenté (de 24 % en Chine et de 15 % au Myanmar).

Table 18. PRODUCTION MONDIALE DE CHAIR DE *P. MONODON* D'ÉLEVAGE (volume en tonnes)

Pays	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Vietnam	324.600	316.000	212.567	194.427	164.189	186.467	240.248	250.879	244.087	262.936
Indonésie	134.930	124.561	125.519	126.157	116.311	175.318	129.231	127.626	131.556	138.200
Chine	60.899	59.515	54.961	57.850	61.860	68.920	71.554	72.492	71.894	75.227
Bangladesh	-	49.710	43.154	56.569	57.785	68.948	71.430	75.274	68.217	68.272
Inde	76.000	96.880	-	130.000	131.900	78.500	70.389	82.043	57.330	58.450
Myanmar	48.303	46.104	46.105	51.207	52.693	52.000	40.000	49.891	54.179	55.310
Philippines	45.343	47.830	48.162	47.495	48.197	49.467	47.843	49.527	49.139	46.068
Autres	30.290	27.844	32.424	24.806	36.391	29.293	31.068	27.471	28.775	34.964
Total	720.365	768.444	562.892	688.511	669.326	708.913	701.763	735.203	705.177	739.427

Source : FAO.

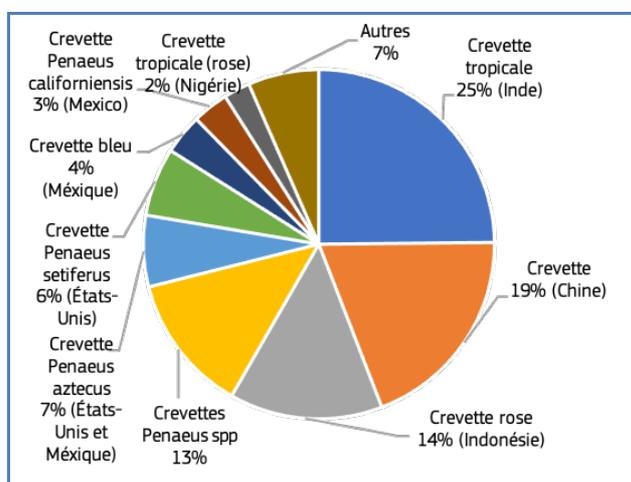
Selon une enquête de la Global Aquaculture Alliance, la croissance de la production de crevettes de 2017 à 2018 a été estimée à +11%, notamment grâce à l'Équateur, la Chine et l'Inde. En 2019, la croissance n'était que de +1%³⁸.

³⁷ Parmi les virus les plus mortels qui infectent les crevettes *Penaeid*, le virus du syndrome des points blancs (WSSV), un agent pathogène extrêmement virulent qui se reproduit rapidement chez les crevettes, est devenu l'un des plus répandus et des plus répandus dans le monde. Il a été détecté pour la première fois au début des années 1990 et a particulièrement touché le secteur de l'élevage de crevettes en Asie au cours de la période 2010-2013.

³⁸<https://www.aquaculturealliance.org/advocate/goal-2019-global-shrimp-production-review/>

Prises

Figure 11. **CAPTURES MONDIALES DE CREVETTES *PENAEUS* EN 2017 : VENTILATION PAR ESPECE PRINCIPALE ET PAR PRODUCTEUR PRINCIPAL ASSOCIE**



Source : FAO.

Les captures mondiales de crevettes *Penaeus* (toutes espèces confondues) à l'état sauvage se sont élevées à 937.221 tonnes en 2017. Les principales espèces capturées ont été :

- Crevettes tropicales tigrées (25 % du total), dont 90 % ont été pêchées par l'Inde.
- *Penaeus chinensis* : Crevette charnue (19%), principalement pêchée par la Chine (99%).
- *Penaeus merguensis* : Crevette banane (14%), principalement pêchée par l'Indonésie (87%).
- Espèces *Penaeus* non spécifiées (13 %), signalées dans les captures de nombreux pays du monde entier.

Entre 2008 et 2017, la production mondiale de crevettes *Penaeus* sauvages a connu une augmentation de 21 %, principalement attribuable aux crevettes charnues (+101 %), aux crevettes bananes (+47 %), aux crevettes nordiques (+51 %), aux crevettes bleues (+187 %) et aux crevettes à pattes jaunes (+287 %).

Selon les données préliminaires d'Eurostat 2018, les captures de crevettes *Penaeus* dans l'UE comprenaient principalement des crevettes capturées en Méditerranée. En 2018, les captures d'espèces *Penaeus* dans l'UE se sont élevées à environ 2.800 tonnes en 2017 : 88% de la crevette caramote (*Melicertus kerathurus*, principalement capturée par la Grèce et l'Espagne) et 12% de la crevette *Penaeus* non spécifiée. En outre, environ 17.000 tonnes de crevettes roses du large ont été capturées par la flotte européenne en 2017 (*Parapenaeus longirostris*, principalement par la Croatie et l'Espagne).

En ce qui concerne les régions ultrapériphériques de l'UE, il existe une pêche commerciale localement importante de crevettes *Penaeus* en Guyane française (*P. subtilis* et *P. brasiliensis*), représentant 665 tonnes en 2017, suivant une tendance à la baisse significative depuis le milieu des années 2000.

Depuis 2009, les captures de crevettes *Penaeus* dans l'UE ont diminué de 38 %, avec de fortes fluctuations au cours de la décennie (principalement en raison de la forte variabilité des captures grecques de crevettes caramotes). Toutefois, sur la période, les captures de crevettes roses du large sont restées relativement stables malgré les fortes fluctuations des productions nationales.

Transformation et commercialisation

Les crevettes tropicales sont le plus souvent importées entières et congelées pour être cuites et vendues comme produits réfrigérés (qu'elles soient avec ou sans tête et parfois décortiquées). Une partie de ces importations est également vendue sur le marché des produits congelés. Il existe différents types de segments sur le marché des crevettes cuites, en fonction des catégories de taille, de présentation et de conservation, et de certification.

Le traitement préférentiel dépend du pays en question. Les différents types de présentation sont les suivants : entier (HOSO), mais aussi coque sur (SO), queue pelée sur (PTO), pelé non déveiné (PUD) ou pelé et déveiné (P&D) et queue sur (TO). En Europe du Sud (pays tels que l'Espagne, la France, le Portugal et l'Italie), les crevettes HOSO crues sont préférées pour la cuisson. En Europe du Nord (pays tels que les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique, le Royaume-Uni, la Suède, la Finlande, le Danemark), les crevettes PUD au détail sont populaires. Dans l'UE, les crevettes *P. vannamei* sont mesurées en pièces par kilogramme (pc/kg). Pour le marché de l'UE, on préfère environ 40-50 pc/kg et 50-60 pc/kg. En général, 10 % du vitrage est déclaré sur l'emballage³⁹. Toutefois, les crevettes *Penaeus* capturées par la flotte de l'UE sont pour la plupart commercialisées fraîches et atteignent des prix beaucoup plus élevés.

³⁹ <https://www.cbi.eu/market-information/fish-seafood/shrimp-products/vannamei-shrimp/>

Le secteur de l'élevage de crevettes, en particulier en Asie, a fait l'objet de commentaires négatifs de la part des médias européens au cours de la dernière décennie. L'élevage de crevettes a été critiqué pour son impact négatif sur les communautés locales et l'environnement, comme la pollution des eaux souterraines et des terres agricoles. Dans ce contexte, les consommateurs sont de plus en plus conscients de ces effets négatifs potentiels. Les acheteurs européens recherchent donc des fournisseurs de crevettes capables de prouver la durabilité et la responsabilité des produits qu'ils achètent. Ces dernières années, la production de crevettes biologiques et écolabellisées a commencé dans toutes les grandes régions de production (Madagascar, Vietnam, Honduras, Équateur, Chine, Inde, etc.). Le premier exemple est celui de la crevette *Penaeus monodon* de Madagascar, la première crevette certifiée "Label Rouge" et biologique, commercialisée historiquement sur le marché français.

Alors que le *P. vannamei* biologique provient principalement de l'Équateur, le *P. monodon biologique* est cultivé dans plusieurs pays (par exemple au Bangladesh, à Madagascar, en Inde, en Indonésie et au Vietnam). Toutefois, la disponibilité de crevettes certifiées ASC⁴⁰ en Europe a récemment connu une croissance rapide. Dans le monde entier, ces dernières années, de nombreuses fermes d'élevage de crevettes ont obtenu la certification ASC. C'est le cas, par exemple, des élevages du Belize, du Honduras et du Bangladesh⁴¹.

4.3 Importation - Exportation

La principale caractéristique du marché communautaire des crevettes tropicales est sa dépendance totale vis-à-vis des importations, principalement en provenance d'Amérique centrale et du Sud et d'Asie. Les crevettes sont principalement importées crues et congelées pour être cuites à proximité des zones de consommation. Des pays tels que l'Espagne, l'Italie et la France importent dans une large mesure des matières premières, principalement des crevettes décortiquées, pour alimenter les usines de cuisson de crevettes locales. Les pays d'Europe du Nord et de l'Ouest, en revanche, importent davantage de crevettes cuites ou décortiquées. Les pays d'Europe du Nord et de l'Ouest importent principalement leurs crevettes des pays asiatiques, tandis que les pays d'Europe du Sud s'approvisionnent principalement en Amérique du Sud⁴².

Les importations de crevettes *Penaeus* congelées⁴³ de l'UE sont soumises à un contingent tarifaire autonome (CTA) afin de soutenir le secteur européen de la transformation des crevettes (principalement la cuisson). En 2019, le contingent était de 40.000 tonnes⁴⁴. En outre, grâce à l'accord de libre-échange signé entre l'UE et l'Équateur depuis 2017, les acheteurs de crevettes de l'UE peuvent importer des crevettes *P. vannamei* équatoriennes à droit nul, contre 3,6 % auparavant (en dehors du contingent tarifaire autonome)⁴⁵.

En 2019, les importations extra-UE de crevettes *Penaeus* congelées ont atteint 284.270 tonnes pour 1.98 milliard d'euros, soit un niveau stable par rapport à 2018. Les principaux pays importateurs en valeur étaient la France (23 %), l'Espagne (19 %), le Royaume-Uni (14 %) et les Pays-Bas (13 %). Les principaux pays d'origine en valeur étaient l'Équateur (31 %), le Vietnam (17 %), l'Inde (15 %) et le Bangladesh (10 %).

Il convient de noter que les autres crevettes congelées (à l'exclusion des espèces *Penaeus*, *Pandalus*, *Crangon* et des crevettes roses du large)⁴⁶ ont atteint 135.976 tonnes pour 887 millions d'euros en 2019. Les principaux pays importateurs en termes de valeur ont été l'Espagne (50 %) et l'Italie (19 %). Une grande partie des importations espagnoles est constituée de crevettes rouges argentines pêchées à l'état sauvage. En valeur, les principales origines sont l'Argentine (52 %), l'Inde (15 %) et la Chine (11 %).

Les codes NC des autres états de conservation ne permettent pas de distinguer les crevettes *Penaeus* mais - compte tenu de leur importance dans la production et le commerce mondial des crevettes - il est probable qu'elles représentent une part importante. En 2019, pour les crevettes préparées/conservées, les⁴⁷ importations extra-UE ont atteint 112.101 tonnes pour 997 millions d'euros. En valeur, les principaux pays importateurs étaient le Danemark (26 %), le Royaume-Uni (25 %) et les Pays-Bas (22 %). Les importations extra-UE de crevettes réfrigérées/fraîches⁴⁸ sont très limitées (142 tonnes pour 5 millions d'euros en 2019). Les principaux pays d'origine en valeur sont le Vietnam (25 %), le Groenland (16 %, susceptible de concerner

⁴⁰ ASC : Aquaculture Stewardship Council.

⁴¹ <https://www.eumofa.eu/documents/20178/105319/Cooked+crevette+en+France.pdf>

⁴² <https://www.cbi.eu/market-information/fish-seafood/shrimp-products/vannamei-shrimp/>

⁴³ Code NC03061792 : Crevettes du genre "Penaeus" congelées, même fumées, même en carapace, y compris les crevettes en carapace, cuites à la vapeur ou à l'eau.

⁴⁴ Règlement (UE) 2018/1977 du Conseil du 11 décembre 2018.

⁴⁵ <https://www.undercurrentnews.com/2017/01/26/ecuador-eu-free-trade-to-benefit-exporters-of-all-origins-of-shrimp/>

⁴⁶ Code NC : 03061799 : Crevettes congelées, même fumées, même en carapace, y compris les crevettes en carapace, cuites à l'eau ou à la vapeur (sauf "Pandalidae", "Crangon", crevettes roses de profondeur "Parapenaeus longirostris" et "Penaeus").

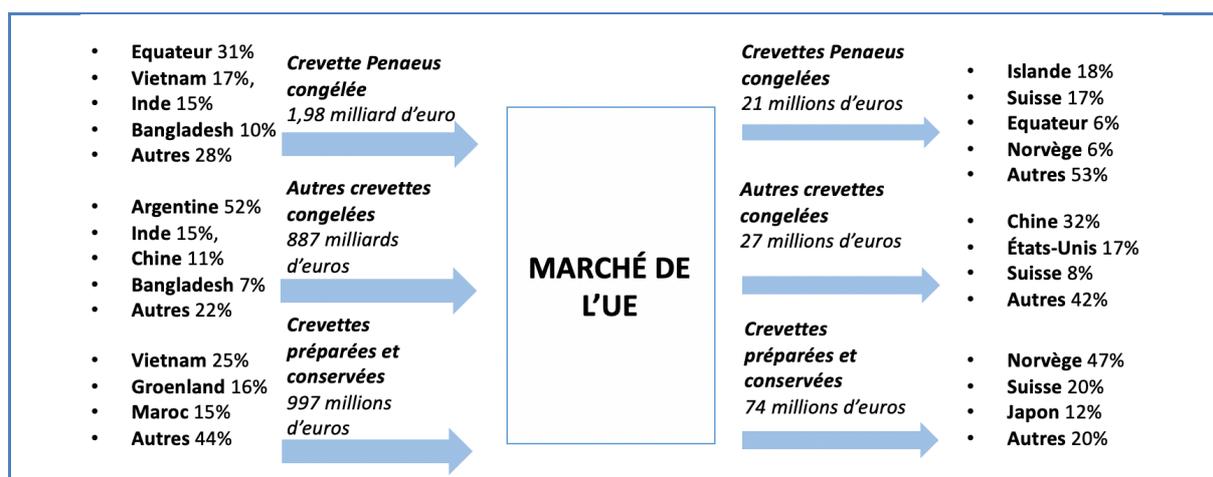
⁴⁷ Codes NC 16052110 : Crevettes, préparées ou conservées, en emballages immédiats d'un contenu net de <= 2 kg (à l'exclusion des crevettes simplement fumées, et en récipients hermétiquement clos) ; 16052190 : 16052190 : Crevettes préparées ou conservées, en emballages immédiats d'un contenu net > 2 kg (à l'exclusion des crevettes simplement fumées, et en récipients hermétiquement clos) ; 16052900 : Crevettes préparées ou conservées, en récipients hermétiquement clos (à l'exclusion des crevettes fumées).

⁴⁸ Code NC 03063690 : Crevettes, même décortiquées, vivantes, fraîches ou réfrigérées (sauf "Pandalidae" et "Crangon").

les espèces de crevettes d'eau froide) et le Maroc (15 %, susceptible de concerner les crevettes décortiquées réexportées vers le marché de l'UE).

Les exportations extra-UE sont restées limitées, avec 3.493 tonnes de crevettes *Penaeus* congelées pour 21 millions d'euros exportées en 2019, les principaux partenaires étant l'Islande (18 %) et la Suisse (17 %), en valeur. Pour les crevettes préparées et en conserve, Les exportations extracommunautaires ont atteint 6.644 tonnes pour 74 millions d'euros, les principales destinations étant la Norvège (47 %), la Suisse (20 %) et le Japon (12 %), en valeur. En ce qui concerne les produits à base de crevettes réfrigérées/fraîches, la Suisse a représenté 53 % des exportations extra-UE, soit 160 tonnes pour 2.5 millions d'euros.

Figure 12. FLUX COMMERCIAUX EXTRA-EUROPEENS POUR LES PRODUITS A BASE DE CREVETTES EN 2019

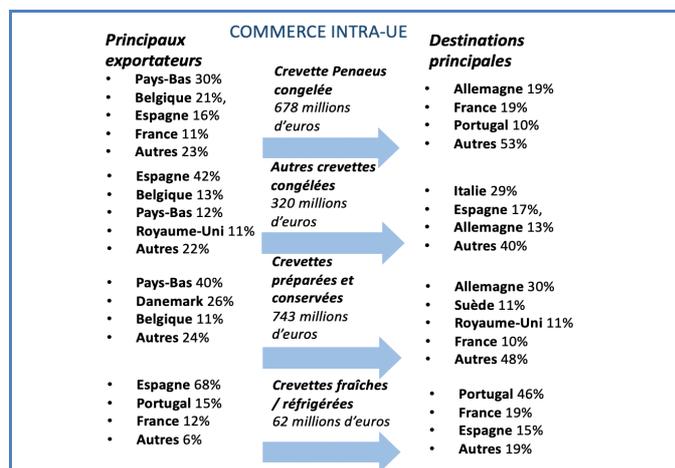


Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (à l'exclusion des crevettes brunes, des crevettes d'eau froide et des crevettes roses du large).

En 2019, les exportations intra-UE de crevettes *Penaeus* congelées ont atteint 85,174 tonnes pour 678 millions d'euros. Les principaux pays exportateurs en valeur sont les Pays-Bas (30%) et la Belgique (+31%), ces deux pays étant une plaque tournante pour les importations extracommunautaires, puis l'Espagne (16%) et la France (11%). Les principales destinations étaient l'Allemagne (19 %), la France (19 %) et le Portugal (10 %).

Les exportations intracommunautaires de crevettes fraîches/réfrigérées ont atteint 7.505 tonnes pour 62 millions d'euros, une part importante de ces exportations étant constituée de crevettes cuites et réfrigérées qui passent de l'Espagne au Portugal.

Figure 13. FLUX D'EXPORTATION INTRA-EUROPEENS DE PRODUITS CREVETTIERS EN 2019



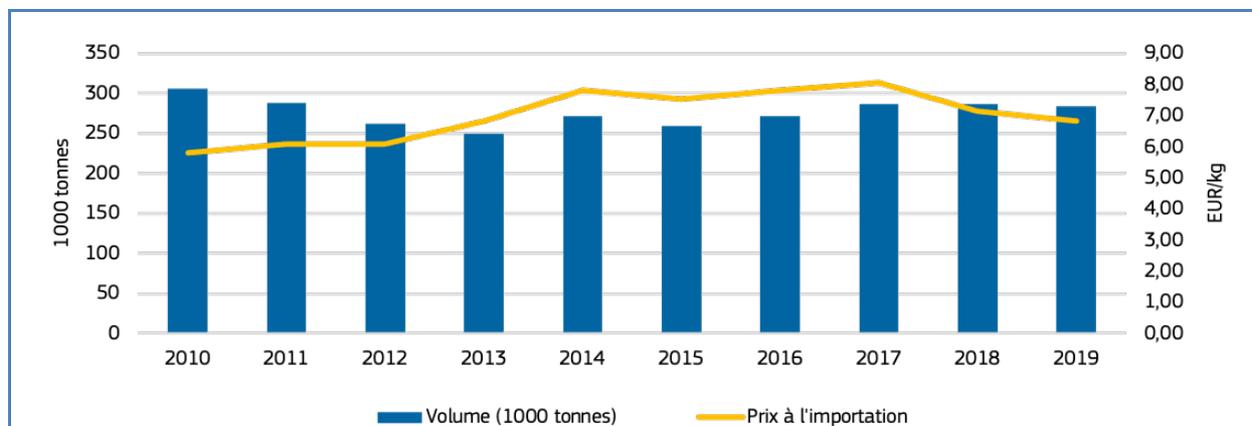
Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (à l'exclusion des crevettes brunes, des crevettes d'eau froide et des crevettes roses du large).

4.4 Dernières tendances sur le marché des crevettes

Les importations extra-UE de crevettes *Penaeus* congelées ont connu des fluctuations au cours de la dernière décennie. Après une baisse significative de 2010 à 2013 (lorsque l'offre mondiale était la plus faible) et un rebond en 2014, les importations de l'UE ont augmenté de 2015 à 2018. Les prix moyens des importations ont continué à augmenter légèrement de 2015 à

2017, dépassant 8,00 EUR/kg, puis ont baissé en 2018. Les prix à l'importation sont restés stables en 2019 en raison de l'augmentation de la production en Équateur, en Inde et en Chine⁴⁹.

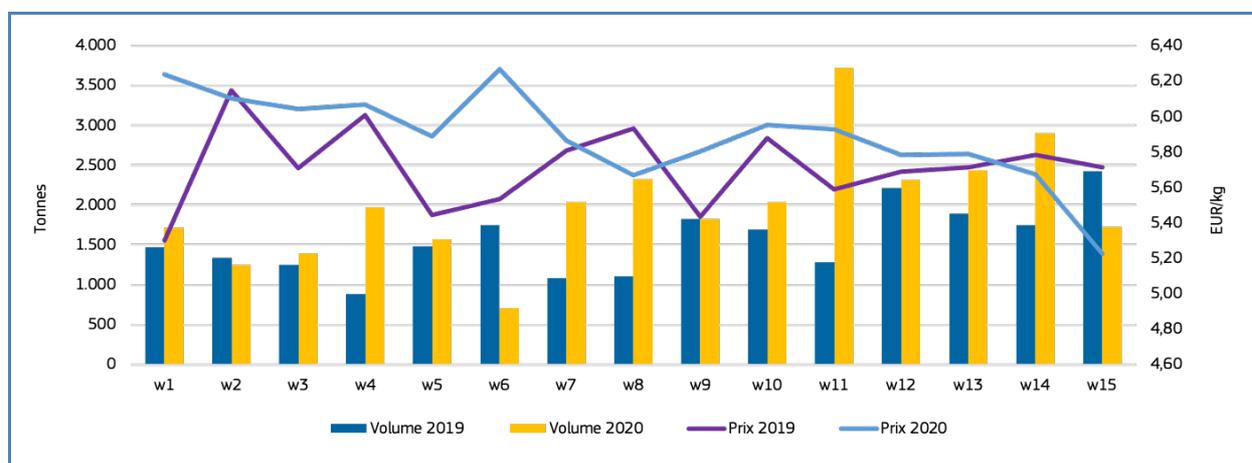
Figure 14. IMPORTATIONS EXTRA-UE DE CREVETTES *PENAEUS* CONGEELES EN 2010-2019



Source : Élaboration par l'EUMOFA des données Eurostat-COMEXT (à l'exclusion des crevettes brunes, des crevettes d'eau froide et des crevettes roses du large).

En 2019, la croissance de la production mondiale de crevettes d'élevage devrait être de +5% de 2017 à 2021, selon une enquête de la Global Aquaculture Alliance⁵⁰. Au cours des 15 premières semaines de 2020, les importations européennes de *P. vannamei* congelé en provenance de l'Équateur ont atteint un niveau plus élevé que pendant la même période en 2019 et 2018. Les mesures de restriction liées à l'épidémie de COVID-19 dans l'UE - en particulier la fermeture du secteur de la restauration et la baisse de la demande de produits de la mer frais dans le commerce de détail - ont eu un impact important sur l'activité des transformateurs de crevettes. En conséquence, la semaine 15 a été marquée par une baisse significative des volumes d'importation de *P. vannamei* congelé (-40 % pour les importations extra-UE en provenance de l'Équateur, -29 % par rapport à la même semaine en 2019) et une légère baisse des prix (-8 %, et -9 % par rapport à la même semaine en 2019) par rapport à la semaine 14.

Figure 15. IMPORTATIONS HEBDOMADAIRES EXTRA-UE DE CREVETTES *P. VANNAMEI* CONGEELES EN PROVENANCE DE L'ÉQUATEUR DE LA SEMAINE 1 A LA SEMAINE 15, EN 2019 ET 2020



Source : Élaboration par l'EUMOFA des données hebdomadaires de la DG-TAXUD.

Selon Rabobank, le secteur des crevettes sera l'un des secteurs les plus touchés par la forte baisse de la demande de fruits de mer. En outre, comme de nombreux éleveurs de crevettes ont été réticents à repeupler leurs bassins, notamment en

⁴⁹ Les données sur les prix sont délimitées à l'aide de l'outil de déflation du PIB. L'année de base est 2015.

⁵⁰ <https://www.aquaculturealliance.org/advocate/goal-2019-global-shrimp-production-review/>

Équateur, la baisse des prix pendant la pandémie risque d'entraîner une forte hausse si l'offre s'effondre au cours du second semestre - à condition que le marché revienne à la normale⁵¹.

⁵¹ <https://www.undercurrentnews.com/2020/03/30/rabobank-farmed-shrimp-will-be-one-of-hardest-hit-sectors-by-coronavirus/>

5. Indications géographiques (IG) et spécialités traditionnelles garanties (STG) dans le secteur des produits de la mer

5.1 Contexte général

Les indications géographiques (IG) désignent les appellations d'origine protégées (AOP) et les indications géographiques protégées (IGP). En outre, un troisième régime est lié aux aspects traditionnels, à savoir les spécialités traditionnelles garanties (STG)⁵². Les distinctions entre les trois, conformément au règlement de l'UE sur les AOP/IGP/STG dans le secteur agricole et alimentaire⁵³, sont décrites ci-dessous :

- Pour les **appellations d'origine protégées (AOP)**, toutes les étapes de la production doivent avoir lieu dans la zone protégée et il doit exister un lien étroit entre l'origine des produits et leur qualité.
- Pour les **indications géographiques protégées (IGP)**, au moins une étape de la production doit avoir lieu dans la zone protégée ; la qualité, la réputation ou une autre caractéristique du produit doit être essentiellement attribuable à l'origine géographique.
- Pour les **Spécialités traditionnelles garanties (STG)**, il n'existe pas de zone géographique protégée. Ce référentiel vise plutôt à enregistrer les recettes traditionnelles.

Les indications géographiques ont été développées et soutenues par les pouvoirs publics depuis le 19^e siècle. Au début, il s'agissait principalement de produits transformés, exportés hors de leur zone de production, tels que le vin, le fromage et le jambon, dont il fallait garantir l'origine et la qualité. Au niveau de l'UE, le régime des IG a été développé avec l'organisation commune de marché (OCM) dans le secteur du vin dans les années 1970. Dans un contexte de surproduction, les IG visaient à produire moins de vin, mais de meilleure qualité. Cette perspective historique explique la grande importance du vin, du fromage et du jambon sous IG. La reconnaissance d'autres types de produits sous IG au niveau de l'UE est intervenue dans les années 1980 avec les boissons spiritueuses et dans les années 1990 avec les produits agricoles et les denrées alimentaires⁵⁴, y compris les produits de la pêche et de l'aquaculture (PPA). Les objectifs étaient, outre la protection des droits de propriété intellectuelle, de différencier le produit sur le marché, d'augmenter le revenu des producteurs, de soutenir le développement rural et de préserver le savoir-faire et le patrimoine locaux. Ces différents objectifs ont conduit à l'enregistrement de différents types d'IG et de STG en termes de couverture des produits, d'échelle de production et de marchés.

5.2 Logos pour les AOP/IGP/STG

Les produits commercialisés sous les régimes AOP, IGP et STG dans le secteur agricole et alimentaire portent le logo de l'UE correspondant, affiché ci-dessous.

Figure 16. LOGOS DE L'UE POUR LES AOP, IGP ET STG

La connaissance des logos AOP, IGP et STG parmi les citoyens de l'UE est relativement faible, selon les données de l'Eurobaromètre 473⁵⁵: 18 % pour le logo AOP, 18 % pour le logo IGP et 15 % pour le logo STG. Ils existent de grandes disparités dans la connaissance des logos entre les différents États membres (EM), la connaissance la plus élevée concernant le logo AOP se situant en France (45 %) et en Italie (32 %), et la plus faible au Danemark, à Malte, en Roumanie et au Royaume-Uni (5 %). Ce niveau de notoriété est inférieur à celui du logo biologique de l'UE (27% au niveau de l'UE, selon l'Eurobaromètre 473) et à celui des logos des référentiels nationaux tels que les référentiels biologiques allemand ou français, le référentiel "Quality Food from Hungary", le Label Rouge (France) et "Quality South Tyrol" (Italie), qui bénéficient d'une notoriété d'au moins 60 % au niveau national⁵⁶.

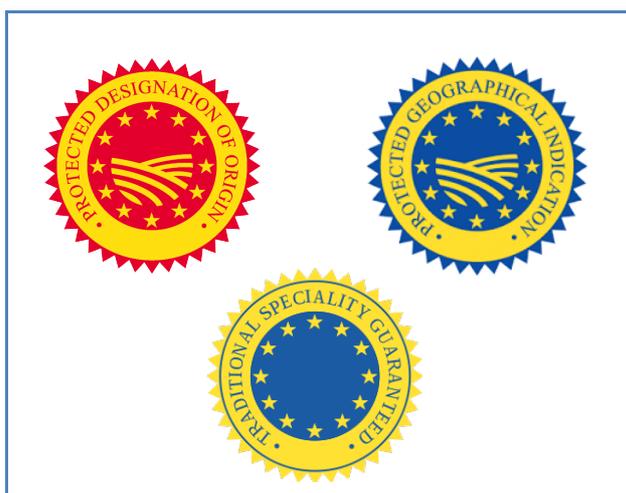
⁵² Plus de détails sur le site de la DG AGRI : https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/food-safety-and-quality/certification/quality-labels/quality-schemes-explained_en

⁵³ Règlement (UE) n° 1151/2012 du Parlement européen et du Conseil du 21 novembre 2012 relatif aux régimes de qualité des produits agricoles et des denrées alimentaires : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2012/1151/oj>

⁵⁴ Dans certains pays, des régimes nationaux d'IG existent avant les régimes de l'UE.

⁵⁵ "Les Européens, l'agriculture et la PAC", données de 2017, publiées en 2018.

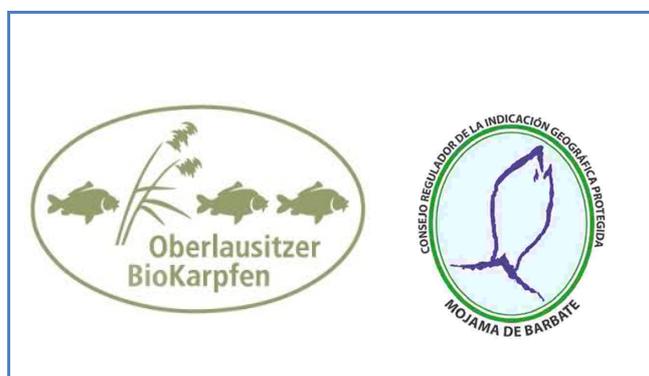
⁵⁶ Hartmann M. et al, Quantitative research findings on European consumers' perception and valuation of EU food quality schemes as well as their confidence in such measures, Strength2Food, 2018.



L'identification de ces produits sur le marché est basée sur ces logos (dont la notoriété auprès des consommateurs est limitée) et sur les dénominations protégées, qui bénéficient d'une reconnaissance beaucoup plus large. À titre d'exemple, la notoriété de l'AOP "Parmigiano Reggiano" est plus élevée que celle du logo de l'AOP.

En plus des logos de l'UE, certains groupes de producteurs demandent l'utilisation d'un logo supplémentaire pour les produits vendus sous IG/STG. C'est le cas de l'IGP "Oberlausitzer Biokarpfen" et de l'IGP "Mojama de Barbate".

Figure 17. LOGOS POUR L'IGP "OBERLAUSITZER BIOKARPFEN" ET L'IGP "MOJAMA DE BARBATE"



Source : Groupes de producteurs des IG concernées.

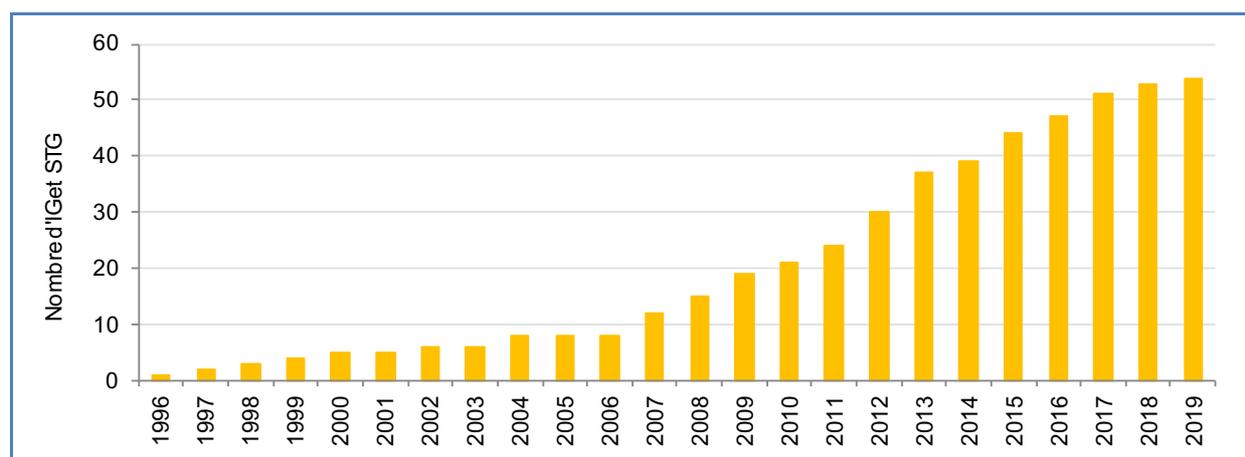
5.3 53 IG/STG dans le secteur des produits de la mer

Plus de 30 noms enregistrés au cours des 10 dernières années

En mai 2020, on comptait plus de 3.300 noms enregistrés en tant qu'IG et STG, dont 53 noms protégés dans le secteur des produits de la mer (36 de l'UE-27, 14 du Royaume-Uni et 3 d'autres pays tiers). Les premiers enregistrements d'IG et de STG pour des produits agricoles et des denrées alimentaires ont été effectués au niveau de l'UE en 1996⁵⁷, dont un produit de la mer, l'AOP "Avgotaracho Messolongiou" en Grèce (œufs de poisson transformés). De 1996 à 2006, peu (0-2) de nouveaux noms ont été enregistrés chaque année pour les produits de la pêche et de l'aquaculture. Les enregistrements ont augmenté en 2007, avec jusqu'à 7 noms enregistrés en 2013. Le nom enregistré le plus récemment est l'IGP "Bulot de la Baie de Granville" en France (février 2019).

Figure 18. NOMBRE DE NOMS ENREGISTRÉS SOUS IG/STG CHAQUE ANNÉE

⁵⁷ Règlement (CE) n° 2081/92 du Conseil du 14 juillet 1992 relatif à la protection des indications géographiques et des appellations d'origine des produits agricoles et des denrées alimentaires.



Source : base de données eAmbrosia - DG AGR⁵⁸.

Les noms sont enregistrés dans 14 États membres (EM) et 4 pays tiers au total. Les principaux États membres concernés sont l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne, avec 5 à 7 noms enregistrés dans chacun d'entre eux. Viennent ensuite la République tchèque, la Finlande et la Roumanie (avec 2 noms enregistrés), et les Pays-Bas, la Lettonie, le Portugal, la Chine, la Pologne, la Suède, l'Irlande et la Grèce (avec un nom enregistré dans chacun d'eux). Au total, 17 noms sont enregistrés dans des pays tiers : 14 au Royaume-Uni et 1 en Chine, en Norvège et au Vietnam.

Une large gamme de produits est couverte par les IG/STG : produits de la pêche sauvage, d'élevage, frais et transformés

Parmi les 53 noms protégés par des IG et des STG, 31 sont des espèces sauvages (58 %), 21 sont des produits d'élevage (40 %) et un est à la fois d'élevage et sauvage (2 %). Parmi les 53 dénominations, 36 sont des IGP, 14 des AOP et trois sont enregistrées sous des STG.

Il existe une large gamme de produits portant des noms protégés, couvrant à la fois les produits frais (43 % des noms protégés) et les produits transformés (36 %). Certains enregistrements d'IG et de STG couvrent les deux présentations : frais et transformé (21 %). Les principales méthodes de transformation sont le fumage, le séchage et le salage.

Les espèces de poissons sauvages capturés sont protégées :

- **Thon** (3 noms) : IGP "Melva de Andalucia", "Mojama de Barbate", et "Mojama de Isla Cristina" en Espagne ;
- **Anchois** (3 noms) : IGP "Anchois de Collioure" (France), IGP "Acciughe sotto sale del Mar Ligure" (Italie), et AOP "Phú Quốc" (Chine) ;
- **Corégone blanc** (3 noms) : AOP "Kalix Ljörom" (Suède), IGP "Puruveden muikku" (Finlande), et AOP "Kitkan viisas" (Finlande) ;
- **Cabillaud** (3 noms) : STG "Bacalhau de Cura Tradicional Portuguesa" (Portugal) ; IGP "Traditional Grimsby Smoked Fish" (Royaume-Uni), et IGP "Tørrfisk fra Lofoten" (Norvège) ;
- **Hareng** (2 noms) : STG "Hollandse maatjesharing / Hollandse Nieuwe / Holländischer Matjes" (Pays-Bas) et IGP "Glückstädter Matjes" (Allemagne) ;
- **Saumon** (2 noms) : IGP "Scottish wild salmon et " West Wales Coracle Caught Salmon " (Royaume-Uni) ;
- **Autres espèces** sont la carpe, l'églefin, le hareng, l'anguille, la lamproie, le maquereau, le pilchard et l'aloise pontique.

Les espèces de poissons d'élevage protégées comprennent :

- **Carpe** (8 noms) : des noms sont enregistrés en Allemagne, en Tchéquie et en Pologne (6 IGP et 2 AOP), le plus ancien étant "Oberpfälzer Karpfen" enregistré en 2002. La plus récente est l'IGP "Oberlausitzer Biokarpfen", qui est 100% biologique (enregistrée en 2015) ;
- **Truite** (2 noms) : IGP "Schwarzwaldforelle" (Allemagne) et IGP "Trote del Trentino" (Italie) ;
- **Saumon** (2 noms) : IGP "Clare Island Salmon" (Irlande), IGP "London Cure Smoked Salmon" (Royaume-Uni)⁵⁹ et IGP "Scottish Farmed Salmon" (Royaume-Uni) ;

⁵⁸ Lien vers eAmbrosia : <https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/food-safety-and-quality/certification/quality-labels/geographical-indications-register/>

⁵⁹ Le cahier des charges de l'IGP "London Cure Smoked Salmon" autorise l'utilisation de saumon d'élevage et de saumon sauvage pêché.

Analyses espèces: Indications géographiques (IG) et spécialités traditionnelles garanties (STG) dans le secteur produits de la mer

- **Autres espèces** : le mulot, la tanche et l'omble avec un nom enregistré pour chaque espèce (Grèce et Italie).

Les mollusques et crustacés protégés proviennent à la fois des captures sauvages et de l'aquaculture, et comprennent :

- **Moule** (5 noms) : AOP "Mejillón de Galicia ; Mexillón de Galicia" (Espagne), AOP "Moules de Bouchot de la Baie du Mont-Saint-Michel" (France), AOP "Cozza di Scardovari" (Italie), STG "Moules de Bouchot" (France) et AOP "Conwy Mussels" (Royaume-Uni) ;
- **Huître** (3 noms) : IGP "Huîtres Marennes Oléron" (France), IGP "Whitstable oysters" (Royaume-Uni) et AOP "Fal Oyster" (Royaume-Uni) ;
- **Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés** (2 noms) : IGP "Coquille Saint-Jacques des Côtes d'Armor" (France) et "Isle of Man Queenies" (Royaume-Uni) ;
- **Autres espèces**, les bulots : IGP "Bulot de la Baie de Granville" (France), et les écrevisses : IGP "Ancheng Long Xia" (Chine).

Le tableau suivant fournit des détails sur les 53 noms enregistrés.

Table 19. LISTE DES NOMS ENREGISTRÉS SOUS AOP, IGP, STG ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

UE-27 / hors UE	Nom protégé	AOP / IGP / STG	Pays	Année d'enregistrement	Espèces	Pêche / aquaculture / les deux	Frais / transformé / les deux
	Bulot de la Baie de Granville	IGP	FR	2019	Bulot	Pêche	Les deux
	Scrumbie de Dunăre afumată	IGP	RO	2018	Alose pontique	Pêche	Transformé
	Novac afumat din Țara Bârsei	IGP	RO	2017	Carpe	Pêche	Transformé
	Mojama de Barbate	IGP	ES	2016	Thon	Pêche	Transformé
	Mojama de Isla Cristina	IGP	ES	2016	Thon	Pêche	Transformé
	Hollandse maatjesharing / Hollandse Nieuwe / Holländischer Matjes	STG	NL	2015	Hareng	Pêche	Transformé
	Carnikavas nēģi	IGP	LV	2015	Lamproie	Pêche	Les deux
	Matjes de Glückstadt	IGP	DE	2015	Hareng	Pêche	Transformé
	Oberlausitzer Biokarpfen	IGP	DE	2015	Carpe	Aquaculture	Les deux
	Moules de Bouchot	STG	FR	2014	Moule	Aquaculture	Frais
	Bacalhau de Cura Tradicional Portuguesa	STG	PT	2013	Cabillaud	Pêche	Transformé
	Puruveden muikku	IGP	FI	2013	Corégone blanc	Pêche	Frais
	Trote del Trentino	IGP	IT	2013	Truite	Aquaculture	Frais
	Salmerino del Trentino	IGP	IT	2013	Char	Aquaculture	Frais
	Kitkan viisas	AOP	FI	2013	Corégone blanc	Pêche	Frais
	Cozza di Scardovari	AOP	IT	2013	Moule	Aquaculture	Frais
	Aischgründer Karpfen	IGP	DE	2012	Carpe	Aquaculture	Frais
	Fränkischer Karpfen / Frankenkarpfen / Karpfen aus Franken	IGP	DE	2012	Carpe	Aquaculture	Frais
	Moules de Bouchot de la Baie du Mont-Saint-Michel	AOP	FR	2011	Moule	Aquaculture	Frais
	Karp zatorski	AOP	PL	2011	Carpe	Aquaculture	Frais
	Kalix Löjrom	AOP	SE	2010	Corégone blanc	Pêche	Transformé
	Melva de Andalucia	IGP	ES	2009	Thon	Pêche	Transformé
	Caballa de Andalucia	IGP	ES	2009	Maquereau	Pêche	Transformé
	Huîtres Marennes Oléron	IGP	FR	2009	Huître	Aquaculture	Frais
	Acciughe sotto sale del Mar Ligure	IGP	IT	2008	Anchois	Pêche	Transformé
	Tinca Gobba Dorata del Pianalto di Poirino	AOP	IT	2008	Tanche	Aquaculture	Frais
	Třeboňský kapr	IGP	CZ	2007	Carpe	Aquaculture	Les deux
	Holsteiner Karpfen	IGP	DE	2007	Carpe	Aquaculture	Frais
	Mejillón de Galicia / Mexillón de Galicia	AOP	ES	2007	Moule	Aquaculture	Frais
	Pohořelický kapr	AOP	CZ	2007	Carpe	Aquaculture	Les deux
	Anchois de Collioure	IGP	FR	2004	Anchois	Pêche	Transformé
	Oberpfälzer Karpfen	IGP	DE	2002	Carpe	Aquaculture	Les deux
	Schwarzwaldforelle	IGP	DE	2000	Truite	Aquaculture	Les deux

UE-27

Analyses espèces: Indications géographiques (IG) et spécialités traditionnelles garanties (STG) dans le secteur produits de la mer

Hors UE	Clare Island Salmon	IGP	IE	1999	Saumon	Aquaculture	Frais
	Coquille Saint-Jacques des Côtes d'Armor	IGP	FR	1998	Coquille Saint-Jacques	Pêche	Frais
	Avgotaracho Messolongiou	AOP	EL	1996	Mulet	Aquaculture	Transformé
	Lough Neagh Pollan	AOP	UK	2018	Pollan	Pêche	Les deux
	London Cure Smoked Salmon	IGP	UK	2017	Saumon	Les deux	Transformé
	West Wales Coracle Caught Sewin	IGP	UK	2017	Truite	Pêche	Les deux
	West Wales Coracle Caught Salmon	IGP	UK	2017	Saumon	Pêche	Les deux
	Conwy Mussels	AOP	UK	2016	Moule	Pêche	Frais
	Tørrfisk fra Lofoten	IGP	NO	2014	Cabillaud	Pêche	Transformé
	Fal Oyster	AOP	UK	2013	Huître	Pêche	Frais
	Ancheng Long Xia	IGP	CN	2012	Poissons-crêpes	Pêche	Transformé
	Scottish Wild Salmon	IGP	UK	2012	Saumon	Pêche	Frais
	Phú Quốc	AOP	VN	2012	Anchois	Pêche	Transformé
	Ile de Man Queenies	AOP	UK	2012	Pétoncle	Pêche	Frais
	Lough Neagh Eel	IGP	UK	2011	Anguille	Pêche	Frais
	Cornish Sardines	IGP	UK	2010	Sardine	Pêche	Les deux
	Traditional Grimsby Smoked Fish	IGP	UK	2009	Cabillaud / églefin	Pêche	Transformé
	Scottish Farmed Salmon	IGP	UK	2008	Saumon	Aquaculture	Frais
	Arbroath Smokies	IGP	UK	2004	Eglefin	Pêche	Transformé
Whitstable oysters	IGP	UK	1997	Huître	Aquaculture	Frais	

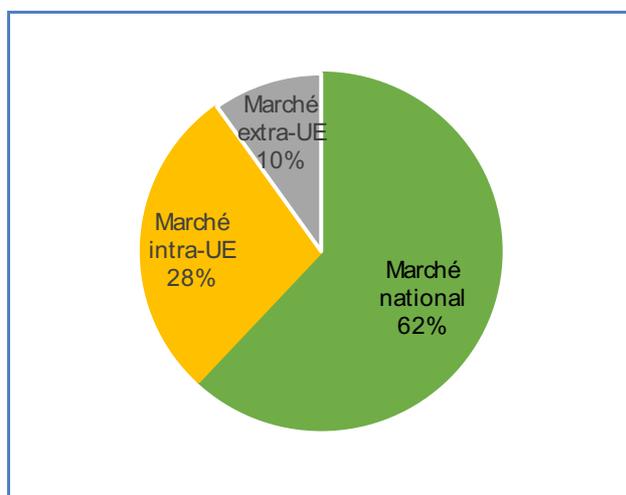
Source : EUMOFA basé sur la base de données eAmbrosia (DG AGRI).

5.4 1.42 milliards d'euros de chiffre d'affaires dans le secteur des produits de la mer au titre des IG/STG

Valeur des ventes sous IG/STG

Selon une étude récente publiée par la Commission européenne⁶⁰, en 2017, la valeur des ventes des 3.207 noms protégés enregistrés au niveau de l'UE-28 était estimée à 77,2 milliards d'euros. Le principal secteur concerné par les IG/STG est celui du vin, qui représente 51 % de la valeur des ventes (39,4 milliards d'euros), suivi par les produits agricoles et les denrées alimentaires (35 % de la valeur des ventes), 27,3 milliards d'euros) et les boissons spiritueuses (13 % de la valeur des ventes, soit 10,4 milliards d'euros). Les dénominations protégées représentaient 7 % du secteur des denrées alimentaires et des boissons de l'UE, et jusqu'à 10-15 % dans certains États membres (comme la France, l'Italie et le Portugal) en raison de l'importance du vin et des grandes AOP et IGP dans les secteurs du fromage et du jambon. On observe de grandes différences dans les caractéristiques économiques au niveau de l'UE. En particulier, les neuf plus grandes IG (plus d'un milliard d'euros) ont recueilli 27 % de la valeur totale des ventes. Le chiffre d'affaires de la moitié des IG était inférieur à 1,1 million d'euros et 7 % des noms protégés n'étaient même pas utilisés sur le marché.

Figure 19. RÉPARTITION DE LA VALEUR DES VENTES PAR MARCHÉ POUR LES PRODUITS SOUS IG/STG DANS LE SECTEUR DES PRODUITS DE LA MER EN 2017



Source : Étude de la DG AGRI sur la valeur des produits des IG et des STG, 2019.

En 2017, le volume des ventes de poissons, mollusques et crustacés vendus sous IG/STG était estimé à 246.709 tonnes et à 1,42 milliard d'euros. Cela représentait 5 % de la valeur des ventes de produits agricoles et de denrées alimentaires sous IG/STG. Elle couvrait les 43 dénominations protégées enregistrées dans l'UE-28 avant 2017. Plus de la moitié des ventes ont eu lieu sur le marché intérieur (62 %, 0,88 milliards d'euros), suivi par le commerce intra-UE (28 %, 0,4 milliard d'euros) et le commerce extra-UE (10 %, 0,14 milliard d'euros). La valeur des ventes était supérieure de 48 % en 2017 par rapport à 2015. Cette croissance est due en grande partie à l'enregistrement de nouveaux noms.

En 2017, il y avait 28 IGP de produits de la pêche et de l'aquaculture qui représentaient 71 % de la valeur des ventes, 3 enregistrements de STG représentant 22 %, et 12 AOP représentant 7 % de la valeur des ventes. La taille moyenne des enregistrements d'IGP et de STG variait entre 32 et 36 millions d'euros en 2017, tandis que la taille moyenne des AOP était beaucoup plus faible : 8 millions d'euros.

Le Royaume-Uni et la France représentaient 88 % de la valeur totale des ventes en 2017. Le Royaume-Uni était le premier producteur, principalement grâce à l'IGP "Scottish Farmed Salmon". En France, les plus grandes IG et STG concernent les coquillages : STG "Moule de Bouchot", IGP "Huîtres Marennes Oléron", et AOP "Moules de Bouchot de la Baie du Mont-Saint-Michel"⁶¹.

⁶⁰ Étude sur la valeur économique des systèmes de qualité, des indications géographiques (IG) et des spécialités traditionnelles garanties (STG) de l'UE, AND International pour la DG AGRI, 2019 - https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/IP_20_683

⁶¹ <https://www.inao.gouv.fr/Nos-actualites/Publication-de-la-brochure-chiffres-cles-2017>

Table 20. **VALEUR DES VENTES DE PRODUITS DE LA MER ENREGISTRÉES DANS L'UE-28 ENTRE 2015 ET 2017 SOUS AOP, DES IGP ET DES STG (VALEUR EN MILLIONS D'EUROS)**

	2015	2016	2017	% 2017	Évolution 2017/2015
AOP	99	98	97	7%	-2%
IGP	802	885	1.013	71%	+26
STG	60	305	312	22%	+420%
Total	962	1.288	1.421	100%	+48%

Source : Étude de la DG AGRI sur la valeur des produits des IG et des STG, 2019.

Au niveau de l'UE, en 2017, la valeur totale des ventes du secteur de la PAP se situait entre 27,68 milliards d'euros (activités de transformation et de conservation uniquement)⁶² et 39,96 milliards d'euros (y compris les activités de transformation et de conditionnement, les débarquements et l'aquaculture)⁶³. Ainsi, sur la base de ces hypothèses, les produits portant une dénomination protégée représentaient de 3,5 % à 5,1 % de la valeur des ventes du secteur des produits de la mer de l'UE. En comparaison, ce chiffre est bien inférieur à celui des principaux secteurs sous IG/STG où 56 % du vin⁶⁴ et 21 % du fromage de l'UE⁶⁵ sont commercialisés sous IG/STG (en volume). Toutefois, l'importance des IG/STG pour les produits de la mer est comparable à celle d'autres secteurs alimentaires⁶⁶, par exemple :

- **Fruits et légumes** : les produits bénéficiant d'une IG/STG représentaient 2 à 4 % de la production nationale en France, en Espagne et en Italie (en valeur).
- **Produits à base de viande** : les produits bénéficiant d'une IG/STG représentaient 4 % et 6 % de la production nationale en France et en Allemagne (en valeur).
- Les IG protégées représentaient 3 % de la production d'**huile d'olive** de l'UE (en valeur)⁶⁷.

L'importance des IG et des STG est également comparable à la part du référentiel biologique dans le secteur de l'aquaculture, qui était estimée à 3,8 % de la production aquacole totale de l'UE en 2015⁶⁸.

Différentiel de valeur pour les produits IG

Le différentiel de valeur pour les produits IG a été calculé pour chaque secteur dans le cadre de l'étude de la Commission européenne. Elle est basée sur la prime de prix pour chaque IG, pondérée par le volume vendu. Le différentiel de valeur ou de prix ne peuvent pas être directement liés à une meilleure rentabilité car les produits sous IG/STG peuvent également avoir des coûts de production supplémentaires. Toutefois, il s'agit d'un indicateur du positionnement sur le marché des produits sous IG.

Le différentiel de valeur pour les produits de la mer sous IG a été estimé à 1,35 en 2017. Cela signifie que la valeur de vente des produits bénéficiant d'une IG était, selon les estimations, supérieure d'un facteur 1,35 à celle des produits comparables sans IG pour le même volume. À titre de comparaison, le différentiel de valeur pour les produits agricoles et les denrées alimentaires était de 1,50, ce qui était particulièrement élevé pour le fromage (1,60) et les produits carnés (1,53). Le différentiel de valeur était plus élevé pour le secteur des produits de la mer que pour les autres grands secteurs couverts par des régimes d'IG, tels que la bière (1,26), la viande fraîche (1,20) et les fruits et légumes (1,12). Le différentiel de valeur indique une différenciation reconnue sur le marché pour les produits de la mer sous IG.

⁶² EUROSTAT - Statistiques structurelles sur les entreprises, chiffre d'affaires pour la transformation et la conservation des produits de la mer.

⁶³ EUMOFA : La valeur des ventes pour les débarquements est de 7,22 milliards d'euros pour les débarquements et de 5,06 milliards d'euros pour la valeur de l'aquaculture. Il s'agit d'une surestimation de la valeur des ventes du secteur PPA, avec un double comptage entre les débarquements/production aquacole et l'étape de la transformation/conditionnement.

⁶⁴ Basé sur l'étude sur la valeur économique des systèmes de qualité, des indications géographiques (IG) et des spécialités traditionnelles garanties (STG) de l'UE, AND International pour la DG AGRI, 2019.

⁶⁵ 10,17 millions de tonnes de fromage produit au niveau de l'UE 28 en 2017 sur la base d'EUROSTAT et 1,24 million de tonnes sous IG/STG sur la base de l'étude de la DG AGRI.

⁶⁶ Basé sur l'étude sur la valeur économique des systèmes de qualité, des indications géographiques (IG) et des spécialités traditionnelles garanties (STG) de l'UE, AND International pour la DG AGRI, 2019.

⁶⁷ 301 millions d'euros au titre de l'IG/STG sur la base de l'enquête AND-I pour la DG AGRI et 9,57 milliards d'euros en valeur de vente au niveau de l'UE sur la base d'EUROSTAT-Prodcom.

⁶⁸ Source : Aquaculture biologique de l'UE, EUMOFA, 2017 : https://www.eumofa.eu/documents/20178/84590/Study+report_organic+aquaculture.pdf

Facteurs de succès des chaînes de valeur IG/STG

Parmi le grand nombre d'IG et de STG enregistrées, certaines ont rencontré un grand succès commercial, tandis que d'autres ne sont même pas utilisées par les parties prenantes. Comme le précisent Barjolle et Sylvander (2003)⁶⁹, la convergence de plusieurs facteurs est nécessaire, notamment la spécificité des produits, la pertinence de la stratégie de commercialisation, la coordination entre les parties prenantes, la gouvernance et le soutien des pouvoirs publics. Le type de produit et le pays d'origine jouent également un rôle, mais ce ne sont pas des facteurs décisifs pour déterminer le succès d'une IG/STG. L'enregistrement d'une IG/STG ne crée pas automatiquement une différenciation commerciale. L'enregistrement permet la protection intellectuelle des IG et fournit un cadre pour la mise en œuvre de cette stratégie de différenciation par les parties prenantes. Le différentiel de valeur des produits de la mer sous IG illustre cette différenciation du marché.

La coordination et la gouvernance des chaînes de valeur IG/STG concernent : 1) la définition d'une stratégie collective, 2) la définition de cahiers des charges IG/STG en fonction du contexte local et de la demande du marché, et 3) le contrôle de ces cahiers des charges. Une gouvernance qui implique toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement, et la définition de règles de production pour les étapes en amont (ce qui n'est pas le cas pour tous les enregistrements d'IG et de STG) peuvent permettre une meilleure répartition des bénéfices à travers la chaîne d'approvisionnement. En outre, les IG et les STG traitent de la gestion de la qualité (règles de production et contrôles), ce qui peut constituer un signal positif pour les distributeurs et les consommateurs finaux.

5.5 Focus sur la France, l'Espagne, l'Allemagne et la Norvège

France : Principalement des moules et des huîtres

Il existe six noms enregistrés comme IG ou STG dans le secteur des produits de la mer en France. La STG "**Moule de Bouchot**" (moule) et l'IGP "**Huître de Marennes Oléron**" (huître) sont les principales dénominations protégées dans le secteur des produits de la mer en France en 2018⁷⁰. La STG "**Moule de Bouchot**" vise à différencier les moules élevées selon la méthode du "*bouchot*" ("*bouchot*" consiste en un poteau de bois où sont cultivées les moules) des moules importées sur le marché français.

Il existe une autre dénomination enregistrée en France dans le secteur des moules : AOP "**Moules de bouchot de la Baie du Mont-Saint-Michel**", produit dans la baie du Mont-Saint-Michel, dans l'ouest de la France. 10.000 tonnes sous AOP sont produites chaque année, générant un chiffre d'affaires d'environ 25 millions d'euros sur le territoire⁷¹. Environ 90 % de la production locale est commercialisée sous AOP. Les 10 % restants se composent principalement de petites moules rejetées lors du processus de tri et de moules collectées en dehors de la saison officielle de récolte de l'AOP. La production de moules dans la baie du Mont-Saint-Michel se faisait initialement sous une marque commerciale. Cependant, les parties prenantes ont été confrontées à une utilisation abusive du nom "Mont-Saint-Michel" et ont décidé de l'enregistrer en tant qu'IG. Les moules sous AOP ont un prix plus élevé que les moules sous STG, et les volumes sont également plus faibles⁷².

L'IGP "**Huître de Marennes Oléron**" a été enregistrée comme IGP en 2009. Les huîtres sont produites dans la région de la Nouvelle-Aquitaine. Elle était déjà certifiée sous le régime français de certification "Label Rouge" depuis 1989. Actuellement, les huîtres peuvent être commercialisées à la fois sous IGP et sous "Label Rouge". Il existe différents types d'huîtres couvertes par l'IGP Marennes Oléron, en fonction de leur stade de finition. La finition est effectuée dans des bassins spécifiques situés dans la zone protégée. Ces bassins sont appelés localement "*claire*", par exemple l'huître "*fine de Claire*". La finition en "*claire*" donne un goût spécifique et une couleur verte spécifique à la "*Fine de Claire verte*".

Les autres IG françaises dans le secteur des produits de la mer sont les IGP "Coquille Saint-Jacques des Côtes d'Armor", "Anchois de Collioure" et "Bulot de la Baie de Granville".

⁶⁹ Facteurs de succès des produits d'origine certifiée dans les filières agro-alimentaires, Barjolle and Sylvander, 2003.

⁷⁰ INAO: <https://www.inao.gouv.fr/Publications/Donnees-et-cartes/Informations-economiques>

⁷¹ L. Gauvrit et B. Schaer dans Sustainability of European food quality schemes, section "AOP Moules de Bouchot de la Baie de Saint-Michel en France", 2019.

⁷² L. Gauvrit et B. Schaer dans Sustainability of European food quality schemes, section "AOP Moules de Bouchot de la Baie de Saint-Michel en France", 2019.

Espagne : Moules, longes de thon et conserves de poisson

Il existe cinq noms protégés en Espagne. Les données détaillées sont fournies par le ministère espagnol de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation (MAPA)⁷³. La valeur totale des ventes était de 57,3 millions d'euros en 2018, avec 98,5 % des ventes sur le marché national. Les cinq IG sont détaillées ci-dessous :

- **L'AOP "Mejillón de Galicia"** a été enregistrée en 2007. Elle couvre les moules fraîches et en conserve produites en Galice. La zone de culture est la zone maritime intérieure des rias galiciennes dans les provinces de La Corogne et de Pontevedra. La zone de purification et d'expédition est les provinces côtières de La Corogne et de Pontevedra. La valeur des ventes sous AOP était de 27,3 millions d'euros en 2018 (soit 48 % de la valeur des ventes de produits de la mer sous IG en Espagne) avec un prix moyen de 2,96 EUR/kg. La production totale était de 54.042 tonnes en 2018, dont 9.245 tonnes ont été commercialisées sous AOP. L'AOP ne couvre que le produit frais et une grande partie de la production locale est destinée à la transformation⁷⁴, ce qui explique la différence entre le volume produit sous AOP et le volume réel commercialisé sous AOP. Il est courant pour les produits sous IG/STG que tous les volumes produits conformément au cahier des charges ne soient pas commercialisés sous le référentiel. Cela dépend de la stratégie des acteurs impliqués dans le régime et de la demande du marché.
- **L'AOP "Melva de Andalucía"** couvre les conserves de bonitou et d'auxide à l'huile (*Auxis rochei* et *Auxis thazard*) et l'**IGP "Caballa de Andalucía"** couvre les conserves de maquereau (*Scomber japonicus*). La production a lieu dans les municipalités des provinces d'Almeria, Cadix, Grenade, Huelva et Malaga. Les méthodes utilisées sont non industrielles, le poisson étant dépecé à la main (sans utiliser de produits chimiques) pour garantir un produit de haute qualité. Les ventes sous ces deux IG ont atteint 2.584 tonnes et 26,4 millions d'euros en 2018 (46 % de la valeur des ventes de produits de la mer sous IG en Espagne), avec un prix moyen de 13,89 EUR/kg pour la "Melva de Andalucía" et de 8,07 EUR/kg pour la "Caballa de Andalucía".
- La **"Mojama de Barbate" IGP** et la **"Mojama de Isla Cristina" IGP** sont fabriquées à partir de longes de thon (thon albacore et thon rouge), qui sont séchées et assaisonnées. La "Mojama de Barbate" est produite dans deux communes de la région de Cadix, et la "Mojama de Isla Cristina" dans trois communes de la région de Huelva. Les produits sont emballés sous vide dans des sacs plastiques transparents ou stockés dans des bocaux en verre contenant de l'huile d'olive ou de tournesol. Le volume commercialisé pour ces deux IGP était de 133 tonnes en 2018, pour une valeur de vente de 3,6 millions d'euros, avec un prix d'environ 27 EUR/kg.

Le tableau ci-dessous résume les données économiques pour chaque IG enregistrée dans le secteur des produits de la mer en Espagne.

⁷³ https://www.mapa.gob.es/es/alimentacion/temas/calidad-agroalimentaria/informedop_igp_2018_ver6_tcm30-513985.pdf

⁷⁴ <https://www.elcorreogallego.es/hemeroteca/record-mexillon-galicia-sella-casi-siete-veces-bivalvo-2010-KRCG1216590>

Table 21. DONNÉES ÉCONOMIQUES SUR LES IG ESPAGNOLES DANS LE SECTEUR DES PPA EN ESPAGNE (2018)

Nom protégé	Volume (tonnes)			Valeur des ventes (en millions d'euros)	Proportion de la valeur totale des ventes (%)	Prix EUR/kg	Proportion du volume des ventes sur le marché intérieur (%)
	Volume conforme au cahier des charges de l'IG	Volume certifié sous IG	Volume commercialisé sous IG				
AOP Mejillón de Galicia	54.042	54.042	9.245	27,3	48%	2,96	99,8%
AOP Melva de Andalucía	897	437	957	13,3	23%	13,89	99,2%
IGP Caballa de Andalucía	3.315	1.651	1.627	13,1	23%	8,07	91,5%
IGP Mojama de Barbate	76	76	76	2,1	4%	27,00	82,9%
IGP Mojama de Isla Cristina	76	57	57	1,5	3%	26,83	100,0%
Total	58.406	56.263	11.962	57,3	100%	4,79	98,5%

Source : MAPA - Rapport 2018 sur les AOP, IGP et STG pour les produits agricoles et les denrées alimentaires.

Allemagne : Cinq noms sur la carpe d'élevage

Il y a sept noms enregistrés en Allemagne, qui sont tous des IGP : cinq noms concernent la carpe d'élevage, un la truite d'élevage et un le hareng transformé. Les cinq noms de carpes d'élevage ont été enregistrés entre 2002 et 2015.

Chacune de ces cinq IGP couvre la carpe commune. Trois d'entre elles sont produites en Bavière, une dans le Schleswig-Holstein et une autre en Saxe. Chacune d'entre elles possède un cahier des charges IGP différent en termes de poids de poisson vivant (de 1 kg/poisson à 2,5 kg/poisson), de durée d'élevage (généralement 3 ou 4 ans), de teneur en matière grasse du poisson (la teneur la plus faible étant pour l'**IGP "Oberlausitzer Biokarpfen"** : 0,4 à 5%), et de lien avec la zone protégée (au moins une des deux dernières années de vie passées dans la zone protégée pour l'IGP "**Aischgründer Karpfen**" et l'**IGP "Fränkischer Karpfen"**). L'IGP "**Oberlausitzer Biokarpfen**" est également produite à 100 % sous référentiel biologique. Le tableau suivant donne un aperçu de ces cinq IGP.

Table 22. LA CARPE D'ÉLEVAGE SOUS IGP EN ALLEMAGNE

Nom protégé	Année d'enregistrement	Zone géographique	Poids (kg)
IGP Oberpfälzer Karpfen	2002	Région du Palatinat supérieur en Bavière	Minimum 1,0 kg (généralement entre 1,5-2,0 kg)
IGP Holsteiner Karpfen	2007	Schleswig-Holstein	Minimum 1,5 kg (généralement environ 2,5 kg)
IGP Aischgründer Karpfen	2012	La région d'Aischgrund en Bavière	1,0-1,7 kg
Carpe de Franconie IGP	2012	La région de Franconie en Bavière	1,0-1,7 kg
IGP Oberlausitzer Biokarpfen	2015	Les régions de Bautzen et Görlitz en Saxe	1,3-2,5 kg

Source : EUMOFA basé sur des documents uniques dans la base de données eAmbrosia (DG AGRI).

Norvège : Cabillaud séché sous IGP - "TØRRFISK FRA LOFOTEN"⁷⁵

⁷⁵ Cette section est basée sur les informations disponibles sur eAmbrosia et sur V. Amilien, G.Vittersø, et T. Tangeland. dans "Sustainability of European food quality schemes", section "IGP Lofoten Stockfish in Norway", 2019.

Le "Tørrfisk fra Lofoten" a été enregistré au niveau national en 2007 et est devenu une IGP au niveau européen en 2014. La région des Lofoten est un groupe d'îles situées dans la partie nord de la Norvège, qui ont une longue tradition de transformation et de conservation du poisson de fond. Le "Tørrfisk fra Lofoten" est un cabillaud de l'Atlantique séché (*Gadus morhua*) capturé autour des Lofoten et de Vesterålen de janvier à avril.

"Tørrfisk" est le terme norvégien pour "stockfish" (poisson séché). Le cahier des charges de l'IGP indique que le poisson pêché dans cette région a une structure différente de celle du poisson pêché en haute mer, notamment en ce qui concerne sa chair musculaire issue de longues migrations. Cette structure lui confère une qualité unique qui est essentielle pour résister au processus de séchage. La pêche se fait proche de la côte, ce qui permet de débarquer le poisson le même jour que la capture. Le poisson est transformé dans la région des Lofoten, qui comprend six municipalités du nord de la Norvège. Le poisson est séché naturellement, en plein air, pendant 2 à 4 mois.

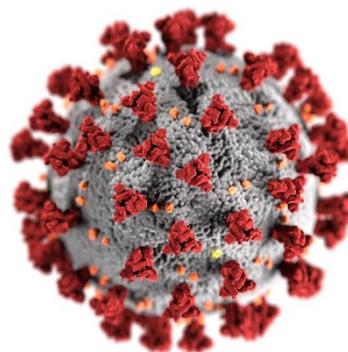
Plusieurs raisons ont conduit les parties prenantes à enregistrer une IG, notamment l'objectif de différencier le poisson séché local du poisson séché produit ailleurs, la nécessité de coordonner la commercialisation et la bonne image des IG sur le marché italien ("Tørrfisk fra Lofoten" est un important produit d'exportation en Italie).

Les produits sont principalement exportés, malgré l'augmentation de la consommation nationale, qui a augmenté ces dernières années et représente actuellement 15 % de la production totale. Le stockfish est entre autres utilisé pour la préparation du plat traditionnel de Noël "Lutefisk". Les exportations se sont élevées à 3.049 tonnes en 2017 (65 % du stock de poisson exporté de Norvège). Le principal marché est l'Italie, qui représente 70 % des ventes, suivie par les autres États membres de l'UE (20 %) et les États-Unis (8 %).

6. Impacts du COVID-19

6.1 Introduction

COVID-19 est le nom de la maladie infectieuse causée par le coronavirus le plus récemment découvert (SARS-CoV-2), inconnu avant son apparition à Wuhan, en Chine, en décembre 2019⁷⁶. Au cours des premiers mois de 2020, la maladie s'est répandue dans le monde entier et a été classée comme une pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 11 mars. À la mi-mai, plus de 1,3 million de personnes auraient été infectées en Europe (4,3 millions dans le monde) et environ 156.000 seraient décédées (plus de 300.000 dans le monde)⁷⁷.



Source : Organisation mondiale de la santé (OMS).

6.2 Mesures imposées par les États membres de l'UE pour réduire la propagation du COVID-19

L'Italie a été le premier pays européen à être sévèrement touché par le virus, connaissant une croissance exponentielle du taux d'infection à partir de la mi-février. Pour éviter les contraintes de capacité et réduire la pression sur le secteur de la santé, les pays du monde entier ont mis en place un ensemble de restrictions sociales et de mesures de confinement pour réduire la propagation du virus et "aplatir la courbe" des infections confirmées.

En Europe, les mesures restrictives ont commencé avec la suspension par les autorités italiennes de tous les vols entre l'Italie et la Chine le 31 janvier. Le 22 février, environ 50.000 personnes de 11 municipalités différentes du nord de l'Italie ont été mises en quarantaine, et les activités professionnelles et les événements sportifs ont été suspendus. Le 3 mars, le gouvernement italien a ordonné la fermeture complète des écoles et des universités dans tout le pays, suivie d'une suspension complète de toutes les activités sportives le 9 mars.

Tout au long des semaines 11 et 12 de 2020, la majorité des pays européens ont également commencé à mettre en œuvre différentes formes de mesures de confinement et de restrictions, y compris, *entre autres*, des restrictions de voyage, des mesures de distanciation sociale, la fermeture de restaurants et de cafés, de bars, d'hôtels, d'écoles et d'entreprises non essentielles, ainsi que le report ou l'annulation d'événements publics et de manifestations sportives organisées. À l'inverse, la Suède a choisi de ne pas mettre en œuvre un confinement complet, mais a plutôt introduit des mesures générales de distanciation sociale, ce qui a amené un grand nombre de ses citoyens à travailler depuis leur domicile et à réduire leurs déplacements. Les 29 et 31 mars, la Suède a étendu ses restrictions, interdisant les rassemblements de plus de 50 personnes et les visites aux maisons de retraite.

Pour garantir la disponibilité des biens et des services essentiels, la Commission a publié le 16 mars des lignes directrices sur la gestion des frontières, qui énoncent les "principes d'une approche intégrée pour une gestion efficace des frontières afin de protéger la santé tout en préservant l'intégrité du marché unique"⁷⁸. Ces lignes directrices comprennent notamment des principes concernant les voies prioritaires pour le transport d'urgence et de marchandises (par exemple, les "green lanes"), ainsi que des orientations sur les règles de contrôle sanitaire à l'entrée des frontières extérieures et intérieures, tant pour les ressortissants de l'UE que pour les ressortissants de pays tiers.

⁷⁶ <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>

⁷⁷ Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (18.05.2020).

⁷⁸ https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/20200316_covid-19-guidelines-for-border-management.pdf

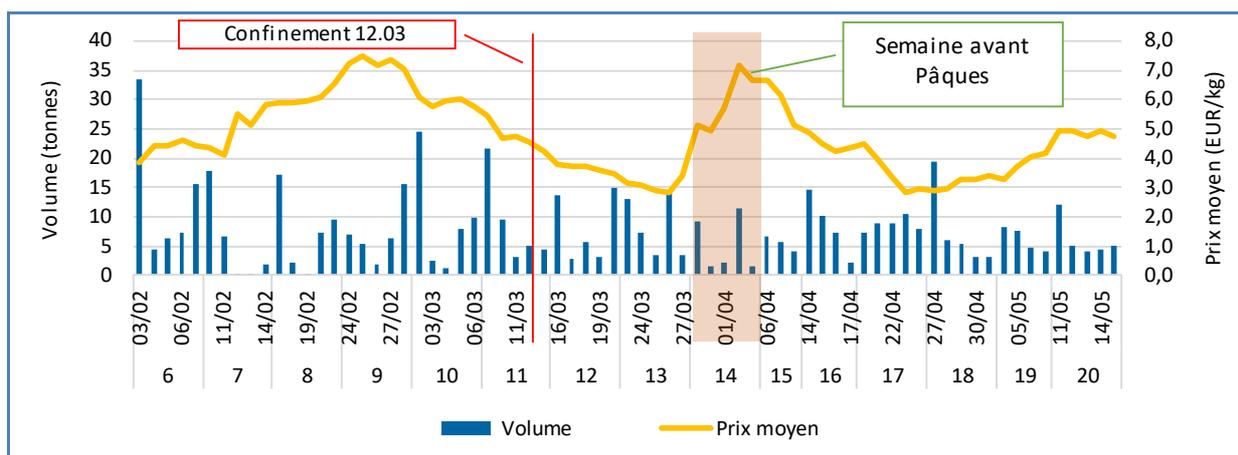
6.3 Impacts du COVID-19 sur la chaîne d'approvisionnement des produits de la mer

La fermeture des hôtels, des restaurants et de la restauration (HORECA) a fait que les effets du COVID-19 ont été immédiatement ressentis tant par les premières ventes de la pêche que par le secteur de l'aquaculture en raison de la perte de ces débouchés pour les espèces fraîches, qui peuvent représenter jusqu'à 50 % des débouchés pour le poisson frais dans certains pays comme l'Italie. Dans de nombreux États membres (EM), les poissonneries, les marchés et les rayons frais dans les magasins de détail ont également été fermés, ce qui a entraîné une nouvelle baisse importante de la demande de produits de la mer frais. Des restrictions sur les voyages ont été imposées, des vols ont été annulés, et la capacité de fret aérien a été fortement réduite et les taux de fret aérien ont augmenté. En conséquence, l'accès aux produits frais sur les marchés étrangers a considérablement diminué ou a disparu.

Premières ventes

La forte baisse de la demande a entraîné une diminution des prix en première vente dans toute l'Europe, avec toutefois des fluctuations importantes et des tendances variables selon les pays et les espèces. Par exemple, pour les pêcheries de petits pélagiques d'Europe du Nord, qui produisent principalement des produits congelés ou des espèces utilisées pour la production de farine et d'huile de poisson, les effets du COVID-19 ont été négligeables. Les pêcheries de poissons de fond et de poissons plats ont été touchées différemment, selon les espèces et les segments de marché. En général, les espèces principalement vendues à HORECA ont connu de fortes baisses de prix immédiatement après la mise en œuvre des mesures de confinement, l'offre, la demande et les prix restant volatils depuis lors (voir l'exemple des volumes quotidiens en première vente et des prix de la baudroie dans cinq criées danoises).

Figure 20. VOLUME DES PREMIÈRES VENTES ET PRIX MOYEN DE LA BAUDROIE DANS CING CRIEES DANOISES⁷⁹



Source : <http://www.fiskeauktion.dk>.

Activité de pêche

De nombreuses flottes de pêche de l'Union européenne dépendent fortement des exportations, tant intra-UE qu'extra-UE. Ces flottes sont fortement touchées par la réduction de la demande en Europe et le manque de capacité de fret aérien vers des marchés éloignés, comme par exemple la pêche du crabe tourteau en Irlande, qui a presque entièrement suspendu ses activités depuis le début de l'épidémie de COVID-19. Toutefois, afin de s'adapter à la réduction de la demande, plusieurs OP ont organisé une rotation des navires en fonction des acheteurs attendus en criée. L'objectif était de maintenir des prix rentables et une activité minimale pour les ventes en criée. Ce fut le cas par exemple pour la flotte française de chalutiers en Méditerranée.

Les mesures de distanciation sociale ont créé des difficultés pour de nombreux pêcheurs. Certains, incapables de respecter les mesures de distanciation, ont été contraints de rester au port. D'autres ont été contraints d'arrêter la pêche car ils n'ont pas pu relever leur équipage en raison des restrictions de voyage, et la relève de l'équipage reste un problème pour la flotte de pêche opérant dans les eaux hors-UE.

⁷⁹ Hanstholm, Hirtshals, Strandby, Grenaa et Skagen.

Les diverses restrictions de confinement, conjuguées à la faiblesse de la demande et à la chute des prix, ont entraîné une diminution générale de l'activité de pêche. La base de données Global Fishing Watch (basée sur les données AIS⁸⁰) fait état de réductions de 50 % ou plus de l'activité de pêche hebdomadaire en Italie, en France et en Espagne, par rapport à la moyenne de 2018-2019⁸¹. Il est important de noter que les données AIS ne représentent que la flotte hauturière mondiale (navires de plus de 15 mètres dans l'UE) et ne tiennent pas compte de l'impact sur la petite pêche, qui représente une grande partie de la flotte de pêche européenne. En réalité, la pêche à petite échelle a été fortement touchée puisque la plupart de ses ventes sont destinées à l'HORECA et aux marchés locaux du poisson.

Table 23. **REDUCTION DE LA DENSITE DES NAVIRES DE PECHE PAR BASSIN MARITIME DE LA DIRECTIVE-CADRE SUR LA STRATEGIE MILIEUX MARINS (DCSMM) EN AVRIL 2020 PAR RAPPORT A AVRIL 2019**

Bassin maritime	Variation en
Mer Adriatique	-40%
Mer Égée-Bassin Levantin	-37%
Océan Arctique	-6%
Mer Baltique	-10%
Golfe de Gascogne et côte ibérique	-14%
Mer Noire	75%
Mer Celtique	-24%
Grande mer du Nord	-14%
Mer d'Islande	-16%
Mer Ionienne et Méditerranée centrale	-37%
Macaronésie	
Mer de Norvège	7%
Méditerranée occidentale	-39%

Source : EMODnet Human Activities, basé sur les données de l'Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM). Notez que la mer d'Azov, la mer de Jan Mayen et la mer Blanche n'ont pas été incluses dans le calcul, car une activité de faible densité peut produire des résultats peu fiables.

*L'augmentation en mer Noire est très certainement due à l'amélioration de la couverture des données en 2020. Ainsi, elle n'indique pas une augmentation réelle de la densité des bateaux de pêche ou de l'activité de pêche.

Spécifique à l'UE, la base EMODnet Activités Humaines⁸² contient des données sur la densité des routes maritimes ventilées par type de navire. Ces données indiquent le nombre de trajets effectués par certains types de navires par kilomètre carré chaque mois. En comparant la densité du trafic des navires de pêche en avril 2020 avec celle d'avril 2019, on constate que le trafic moyen dans l'ensemble des bassins maritimes de l'UE a diminué de 18 %. Toutefois, les écarts entre les bassins maritimes sont importants, la Méditerranée connaissant la baisse la plus spectaculaire de la densité du trafic.

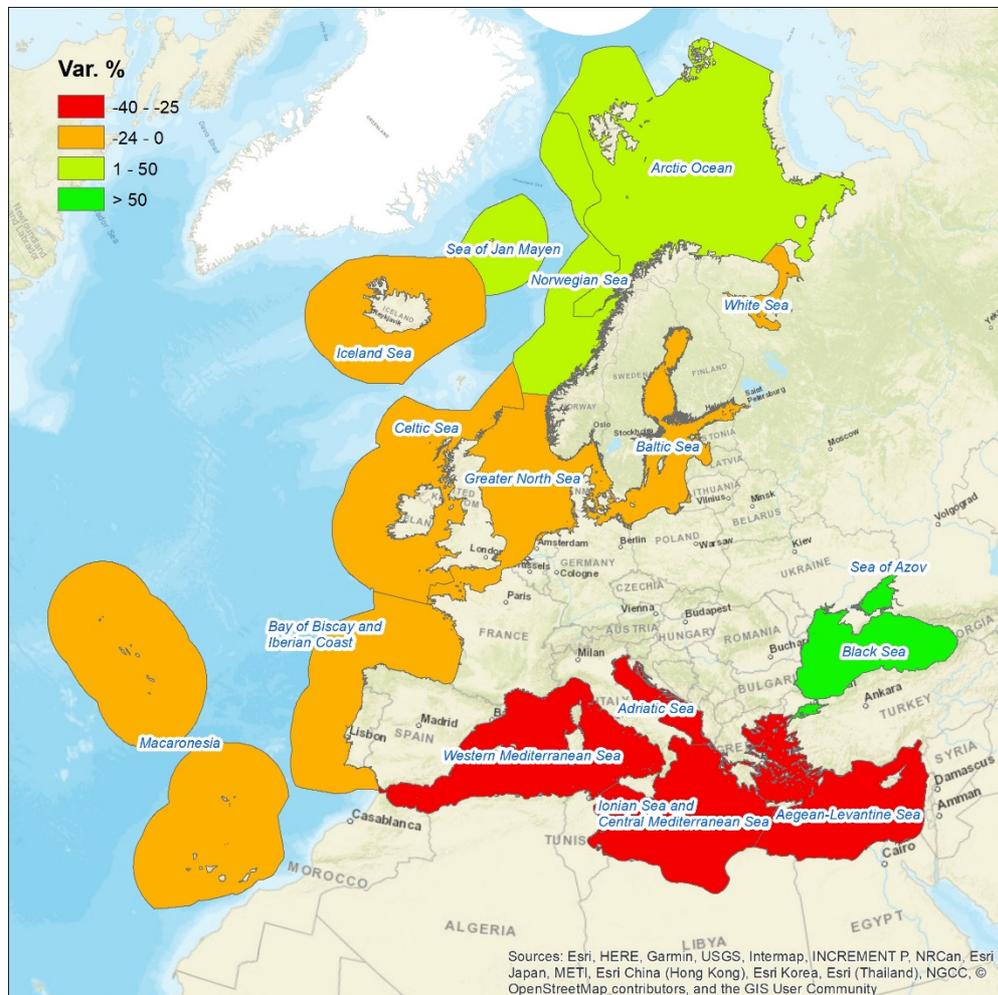
À proprement parler, une réduction de la densité des navires de pêche n'implique pas une réduction égale de l'activité de pêche. Les données AIS transmettent les positions des navires, quel que soit le nombre de navires qui pêchent réellement. Toutefois, en supposant que les pêcheurs qui ont cessé de pêcher ne quittent pas les ports, la densité des navires peut être utilisée comme indicateur. Comme pour les données du Global Fishing Watch, la petite pêche n'est pas incluse.

⁸⁰ Système d'identification automatique (AIS). Plus d'informations disponibles ici : <http://www.imo.org/en/OurWork/safety/navigation/pages/ais.aspx>

⁸¹ <https://globalfishingwatch.org/data-blog/global-fisheries-during-covid-19/>

⁸² www.emodnet-humanactivities.eu

Figure 21. CARTE DE L'ACTIVITÉ DES NAVIRES DE PÊCHE, COMPARAISON DE L'ACTIVITÉ DES NAVIRES ENTRE AVRIL 2020 ET AVRIL 2019



Source : Élaboration d'EUMOFA sur la base des données d'EMODnet Human Activities et de l'AESM.

*L'augmentation en mer Noire est très certainement due à l'amélioration de la couverture des données en 2020. Ainsi, elle n'indique pas une augmentation réelle de la densité des bateaux de pêche ou de l'activité de pêche.

La pêche européenne a également été touchée par des mesures de confinement et de distanciation sociale dans des pays non européens. Par exemple, les mesures de confinement au Maroc ont entraîné une forte réduction de la capacité de l'industrie du décorticage des crevettes, ce qui a conduit les Pays-Bas et d'autres pays d'Europe du Nord à arrêter ou à imposer des restrictions à la pêche à la crevette. Malgré l'utilisation accrue de décorticage mécanique aux Pays-Bas, une grande partie de la flotte crevettière néerlandaise est restée au port au cours des dernières semaines avec le soutien du FEAMP⁸³.

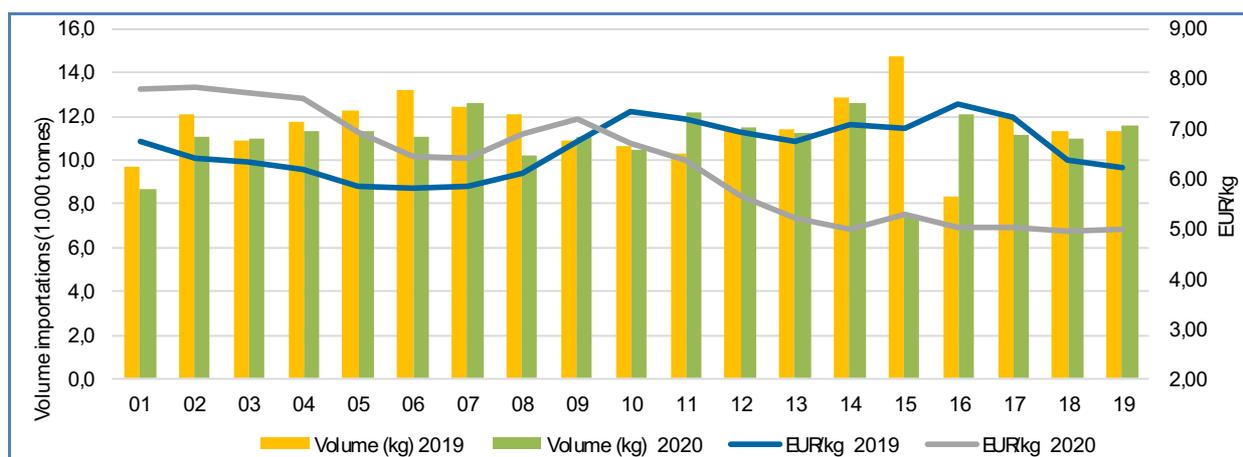
⁸³ https://ec.europa.eu/fisheries/press/eu-adopts-emergency-aid-fisheries-and-aquaculture_en

Aquaculture

Comme le principal marché des espèces d'élevage en Europe est le secteur HORECA, la plupart des espèces d'élevage ont été gravement touchées par les mesures de confinement liées au COVID-19 dans les États membres. À la mi-avril, les éleveurs d'anguilles des Pays-Bas (le plus grand producteur d'anguilles d'élevage de l'UE) ont signalé une baisse des ventes d'environ 40 % depuis le début des mesures de confinement dans l'UE. Une baisse similaire a été signalée pour l'industrie du bar et de la daurade en Grèce, avec des réductions des ventes allant jusqu'à 90 % pour les producteurs qui dépendent fortement du secteur de la restauration. En Espagne et en France, les secteurs de la conchyliculture (moules et huîtres) ont enregistré des réductions des ventes allant jusqu'à 80 %.

Pour les aquaculteurs produisant et vendant à la grande distribution, il y avait quelques exceptions. D'une manière générale, les producteurs de salmonidés s'en sont mieux sortis que la majeure partie du secteur, car une grande partie de leur production est destinée à la grande distribution (sous forme de filets fumés ou congelés ou de filets frais entiers ou en portions conditionnées). Malgré cela, les prix ont été plus bas au cours des derniers mois par rapport à la même période des années précédentes, en particulier pour les saumons de grande taille. Pour le saumon entier frais de Norvège vers l'UE, le volume total des importations de la semaine 10 à 19 est à peu près le même que l'année dernière, mais les prix ont diminué de plus de 2,00 EUR/kg pendant les semaines 10 à 14 et sont restés bas. Au Royaume-Uni, la valeur des exportations de saumon d'élevage écossais au premier trimestre était inférieure de 34 % en 2020 par rapport à la même période en 2019. Cependant, à la mi-mai, les prix comptant du saumon norvégien ont de nouveau augmenté pour atteindre leur niveau d'avant les mesures de confinement.

Figure 22. **IMPORTATIONS HEBDOMADAIRES EXTRA-EUROPÉENNES DE SAUMON FRAIS ENTIER EN PROVENANCE DE NORVÈGE - SEMAINE 1 À 19**



Source : EUMOFA.

L'absence de demande représente un défi pour les pisciculteurs dont la biomasse est en constante augmentation. Pendant une période limitée d'environ deux mois, ils peuvent réduire l'alimentation à un minimum, mais si les marchés ne rouvrent pas après cette période, le poisson doit être récolté, congelé et stocké. La chute brutale des revenus exerce une pression accrue sur les liquidités des éleveurs, et plusieurs entreprises luttent pour leur survie. Pour faire face à ce défi, la Commission européenne a réactivé le soutien du FEAMP au mécanisme d'aide au stockage et l'a étendu aux aquaculteurs afin de les aider à absorber la biomasse croissante. (Le soutien du FEAMP au mécanisme d'aide au stockage avait pris fin en 2018 et avait été réservé aux OP de pêche).

Transformation

L'industrie européenne de la transformation a également été touchée de diverses manières. Après l'introduction de mesures de confinement à l'échelle nationale, le renforcement des contrôles et des restrictions de voyage a créé de longues files d'attente à plusieurs frontières de l'UE, entraînant des retards dans le transport des marchandises destinées aux industries de transformation et aux marchés de détail. La chaîne d'approvisionnement en produits de la pêche et de l'aquaculture (PPA) étant jugée vitale pour l'approvisionnement alimentaire global dans la plupart des pays, des solutions ont rapidement été mises en place aux frontières des États membres, permettant ainsi le bon déroulement du transport des denrées alimentaires.

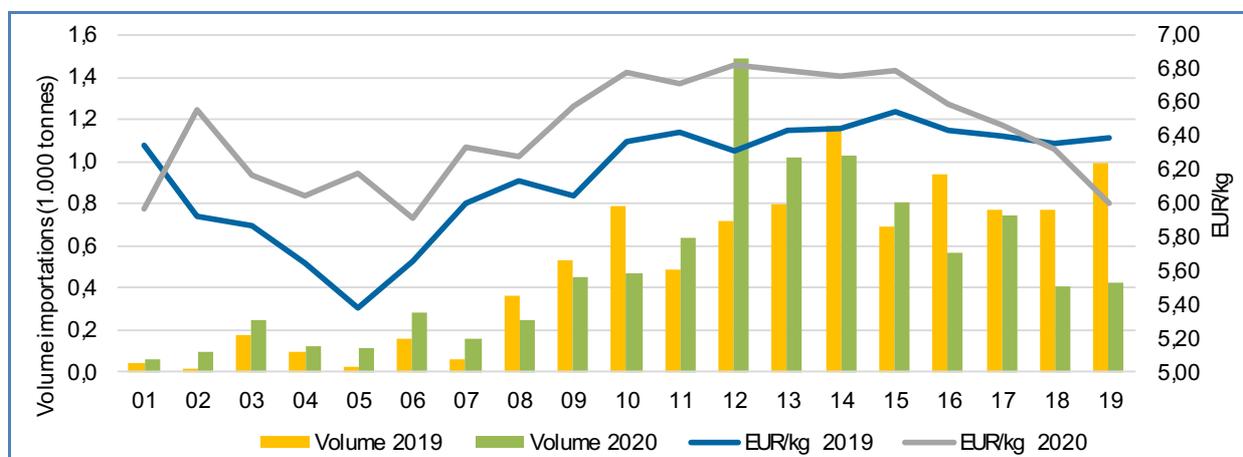
La plupart des transformateurs de saumon fumé et en filets (par exemple en Pologne) ont travaillé à pleine capacité pour répondre à la demande croissante de la grande distribution et ont connu peu d'interruptions dans l'approvisionnement en matières premières. D'autres transformateurs ciblant les marchés de détail font également état de niveaux de demande élevés, mais ont décrit la situation comme étant fragile. Un transformateur italien a fait état d'une augmentation de plus de 40 % des ventes de thon en conserve en raison de l'application des mesures COVID-19. En revanche, les transformateurs ciblant principalement l'HORECA ont perdu la plupart de leurs débouchés. En France, le secteur de la cuisson des crevettes, qui dépend fortement du secteur de la restauration, a estimé une perte de chiffre d'affaires d'environ 70 % à cause du COVID-19.

La plupart des installations de transformation ont été contraintes de modifier leurs opérations pour se conformer aux mesures de distanciation sociale, par exemple en réduisant ou en répartissant la main-d'œuvre sur plusieurs équipes. Certains transformateurs ont fait état d'une réduction de 20 à 40 % de leur capacité en raison de ces changements, tandis que d'autres, confrontés à une forte demande, ont prolongé leurs heures de travail, fonctionnant par équipes, de tôt le matin à tard le soir.

Commerce de gros et consommation

À l'annonce des mesures de confinement, la première réaction de nombreux consommateurs a été de constituer des stocks de nourriture. Les ventes au détail de produits de la mer durables et préemballés (congelés, fumés, en conserve, salés et séchés) ont connu une augmentation substantielle. Lorsque la première "vague de panique" s'est calmée, les produits frais préemballés ou en portions étaient également très demandés. Au cours des semaines suivantes, les transformateurs européens ayant des contrats de vente au détail ont connu une forte demande et ont travaillé à pleine capacité, les détaillants ayant reconstitué leurs stocks et les importations de ces produits dans l'UE ayant augmenté (par exemple, les importations portugaises de morue salée de Norvège). Les transformateurs qui approvisionnent habituellement le secteur HORECA ont cependant eu du mal à trouver des débouchés.

Figure 23. **IMPORTATIONS HEBDOMADAIRES EXTRA-EUROPÉENNES DE CABILLAUD SALÉ EN PROVENANCE DE NORVÈGE - SEMAINE 1 A 19**



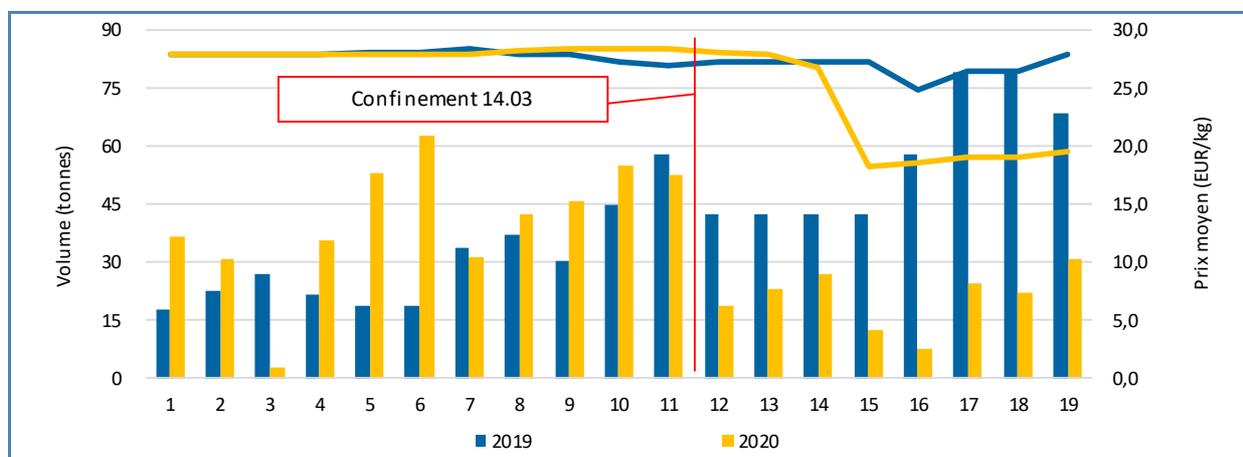
Source : EUMOFA.

Selon les données commerciales hebdomadaires du Norway Seafood Council, 87% du cabillaud salé exporté de Norvège vers l'UE au cours des dix dernières semaines était destiné au marché portugais⁸⁴.

Les marchés de gros ont subi des impacts similaires à ceux du reste de la chaîne d'approvisionnement. La baisse de la demande de produits frais a eu des effets négatifs sur les prix, tandis que la demande de produits congelés et d'autres produits durables est restée stable ou a augmenté. À titre d'exemple, rapporte le volume des ventes hebdomadaires et le prix du thon rouge frais à Mercamadrid. Au cours de la 8^{ème} semaine après l'introduction du confinement en Espagne (semaines 12-19), le volume des ventes a diminué de 56% par rapport aux 8 semaines précédentes. Sur la même période, le prix moyen a diminué de plus de 21 %.

⁸⁴ <https://seafood.no/markedsinnsikt/apne-rapporter/Ukesstatistikk/>

Figure 24. VOLUME HEBDOMADAIRE ET PRIX MOYEN DU THON ROUGE FRAIS À MERCAMADRID



Source : Mercamadrid.

En l'absence d'accès aux restaurants, il y a des indications claires d'une augmentation de la consommation de produits de la mer à domicile. D'après les données du panel de consommateurs de Kantar, entre les semaines 9 et 12 de 2020, la consommation de saumon à domicile en Espagne a augmenté de 12 % en volume et de 21 % en valeur. Au cours de la même période en France, les volumes de consommation à domicile de saumon et de filets de cabillaud congelés ont augmenté respectivement de 21 % et 49 %, tandis que celle des produits de la mer en général a augmenté de 11 %. Au Royaume-Uni, la consommation à domicile de produits de la mer a augmenté de 20 % en volume et en valeur.

S'adaptant aux contraintes du confinement, l'Europe a connu une forte augmentation du commerce en ligne au cours des derniers mois. Les détaillants disposant de boutiques en ligne et d'une logistique de livraison à domicile ont rapidement connu atteint des limites de capacité, la demande d'achats en ligne et de livraison à domicile ayant fortement augmenté. Avec la disparition de l'HORECA, les pêcheurs et les grossistes ont également trouvé de nouveaux moyens de vendre leurs produits, notamment la vente directe aux clients par l'intermédiaire de boutiques en ligne et la livraison à domicile, souvent en combinaison avec des campagnes de marketing pour consommer des produits locaux. Le COVID-19 a sans doute forcé de nombreux opérateurs traditionnels à penser différemment et à adopter les nouvelles technologies, tandis que les consommateurs contraints de rester chez eux ont dû essayer de nouvelles façons de faire leurs achats.

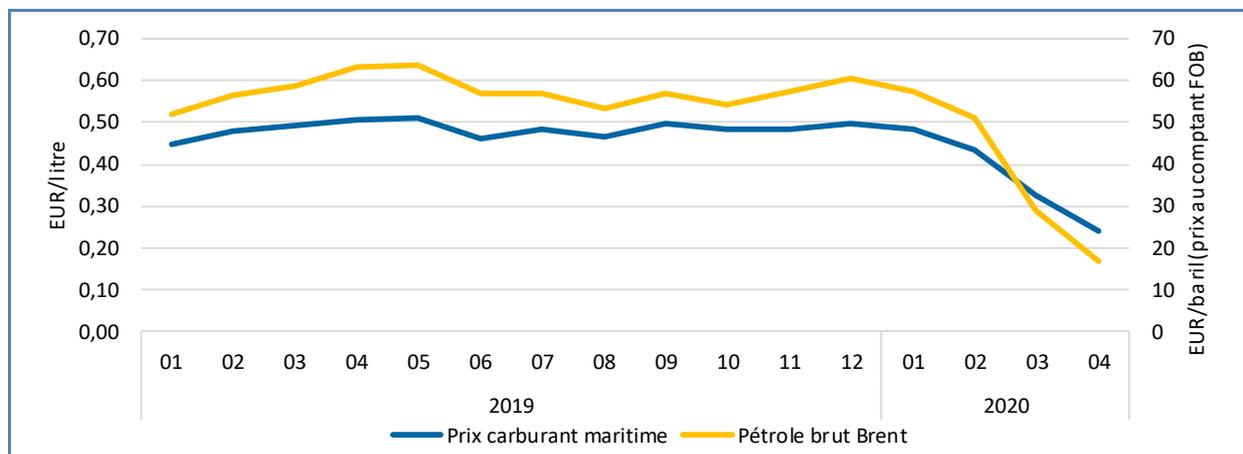
Transport et logistique

De nombreux vols de passagers ont été annulés en raison des restrictions imposées aux voyages internationaux. Étant donné qu'une grande partie du fret aérien repose sur le transport de marchandises en soute, la capacité a été fortement réduite et les taux de fret aérien ont augmenté. Selon le dernier indice TAC, de février à avril de cette année, les tarifs mensuels du fret aérien ont augmenté de 96 % et de 108 % sur les liaisons "Hong Kong-Europe" et "Francfort-Amérique du Nord" respectivement⁸⁵. Cette augmentation n'est due qu'à une réduction des capacités, le prix du carburant ayant diminué d'environ 60 % au cours de la même période⁸⁶.

Les prix des carburants maritimes ont également connu une forte baisse au cours des derniers mois. Le prix moyen du carburant maritime dans l'UE en mars et avril a diminué de 43 % par rapport aux mêmes mois en 2019. La baisse des prix du kérosène et du carburant maritime est due à la baisse des prix du pétrole. Le prix au comptant du pétrole brut Brent a diminué de 62 % en mars et avril par rapport à l'année précédente.

⁸⁵<https://www.aircargonews.net/data-hub/airfreight-rates-tac-index/>.

⁸⁶ Indice des prix du kérosène de Platts, <https://www.iata.org/en/publications/economics/fuel-monitor/>.

Figure 25. **PRIX MOYENS DU CARBURANT MARITIME DANS L'UE ET PRIX DU PETROLE BRUT BRENT (PRIX COMPTANT FOB)**

Source : EUMOFA (prix des carburants maritimes) et U.S. Energy Information Administration (prix du pétrole).

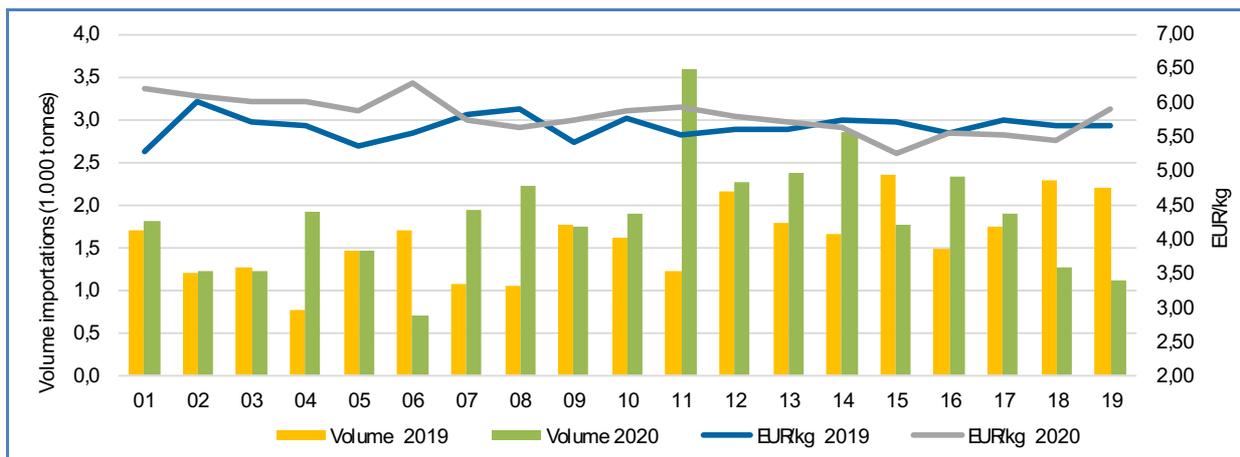
6.4 Marchés

Le secteur européen de la transformation, qui dépend de matières premières importées de pays non européens, n'a pour la plupart pas connu de pénurie d'approvisionnement au cours des derniers mois, car la plupart des produits ont été importés congelés avant l'entrée en vigueur des mesures de confinement. Bien que les mesures de confinement prises en Équateur à partir de la mi-mars aient entraîné une certaine pénurie d'approvisionnement en thon pour l'industrie espagnole des conserves, à mesure que le virus se répand et touche les régions productrices qui approvisionnent l'UE au cours des prochains mois, des répercussions plus importantes sur le marché pourraient se faire sentir.

L'Équateur, l'Inde et le Vietnam sont les principaux fournisseurs de crevettes tropicales de l'UE et, comme de nombreux pays de l'UE, ces pays sont ou ont été mis en confinement. Cette situation a eu un impact sur leurs secteurs de la transformation et du commerce. Conjugée à la fermeture des marchés en Europe et en Amérique du Nord, cette baisse de la demande a eu un effet négatif sur les prix payés aux éleveurs de crevettes au cours des derniers mois. En Équateur, les prix sortie-ferme sont restés inférieurs aux coûts de production pendant plusieurs semaines. Cela a entraîné une réduction des stocks (dont l'ampleur est actuellement indéterminée), ce qui pourrait indiquer d'éventuelles pénuries d'approvisionnement plus tard dans l'année.

De la semaine 10 à la semaine 19, les importations de l'UE de crevettes tropicales congelées en provenance de l'Équateur ont augmenté de 15 % en volume par rapport à la même période l'année dernière, avec toutefois une tendance à la baisse de la semaine 16 à la semaine 19. En revanche, les prix sont restés stables, à peu près au même niveau qu'en 2019.

Figure 26. **IMPORTATIONS HEBDOMADAIRES EXTRA-EUROPÉENNES DE CREVETTES TROPICALES CONGELÉES EN PROVENANCE D'ÉQUATEUR - SEMAINE 1 À 19**

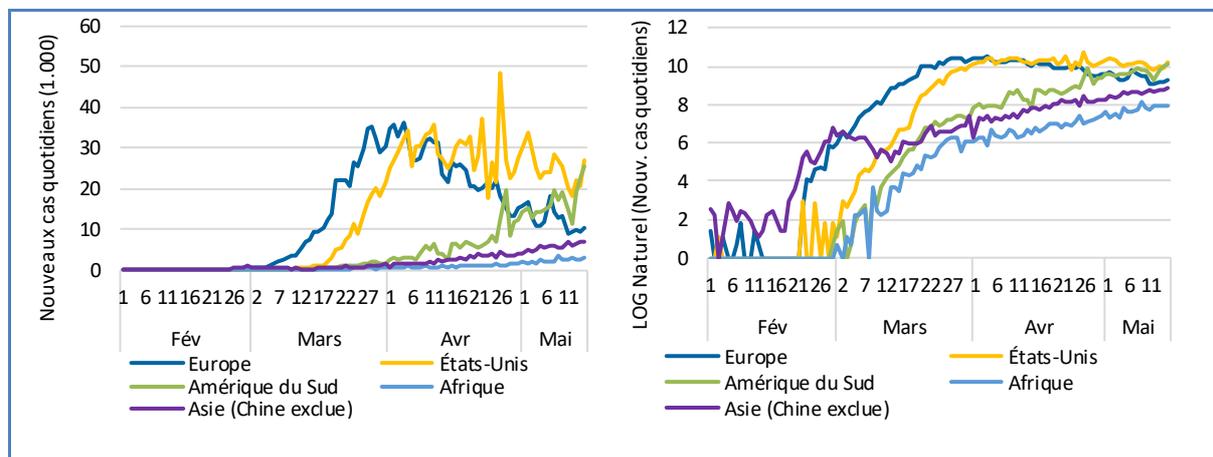


Source : EUMOFA.

Les pays tiers d’Afrique, d’Asie et d’Amérique du Sud représentent également des marchés d’exportation importants pour certains États membres de l’UE. Les dernières données du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies indiquent que le nombre de nouveaux cas est en augmentation dans toutes ces régions. Si la tendance se poursuit et que des mesures de verrouillage similaires sont introduites sur d’importants marchés d’exportation, les effets sur les exportations extra-UE pourraient se poursuivre pendant plusieurs mois.

Le nombre quotidien de nouveaux cas signalés en Europe, aux États-Unis, en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie (à l’exception de la Chine) est indiqué dans le graphique de gauche. Une augmentation exponentielle des nouveaux cas s’est produite à la mi-mars en Europe, et fin mars/début avril aux États-Unis. Les trois autres régions affichent des chiffres nettement inférieurs en termes absolus. Toutefois, le graphique sur le côté droit permet d’examiner de plus près le taux de variation. Alors que la courbe américaine s’est aplatie et que la courbe européenne affiche une tendance à la baisse depuis le début du mois d’avril, les courbes de l’Amérique du Sud, de l’Afrique et de l’Asie (hors Chine) étaient toujours à la hausse à la mi-mai.

Figure 27. NOMBRE DE CAS DE COVID-19 PAR REGION DU 1^{ER} FEVRIER AU 13 MAI, NOMBRE DE CAS QUOTIDIENS EN 1.000 (À GAUCHE) ET NOMBRE DE CAS QUOTIDIENS LOGARITHMIQUES NATURELS (À DROITE)



Source : Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (18.05.2020).

Le 13 mai, la Commission européenne a présenté des lignes directrices et des recommandations destinées à aider les États membres à lever progressivement les restrictions de voyage et à permettre la réouverture des entreprises de tourisme tout en respectant les précautions sanitaires nécessaires⁸⁷. Certains États membres ont déjà communiqué des plans pour une ouverture progressive, y compris, entre autres, certains restaurants et cafés en plein air. Selon les rapports de l’industrie, cela a suscité un certain optimisme prudent dans la chaîne d’approvisionnement, ce qui est également indiqué par les récentes

⁸⁷ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_20_854

augmentations de prix au niveau des premières ventes dans certains États membres (par exemple, au Danemark et aux Pays-Bas).

Néanmoins, lorsque les marchés rouvriront, les prix pourront rester bas en raison de la possibilité d'une offre excédentaire provenant des stocks congelés des secteurs de la pêche, de l'aquaculture et de la transformation. L'offre de gros poissons et de coquillages provenant de l'aquaculture sera probablement aussi plus élevée que d'habitude, ce qui signifie que les prix de ces produits resteront relativement bas.

7. Le commerce de l'UE en 2019

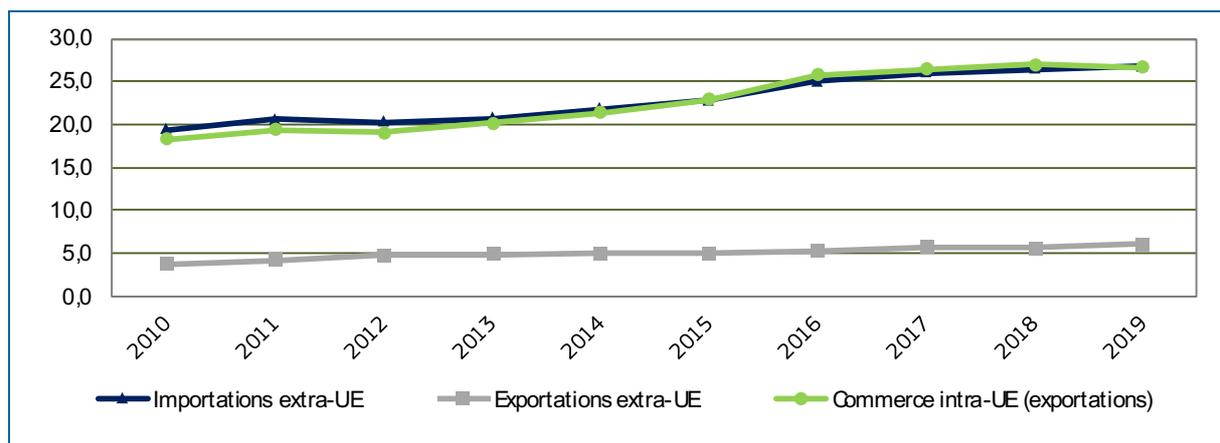
7.1 Tendances des flux commerciaux

Le commerce des produits de la pêche et de l’aquaculture joue un rôle important dans l’UE, l’un des plus grands marchés mondiaux pour la consommation et la production de la pêche et de l’aquaculture. L’UE est le premier marché d’importation de produits de la pêche et de l’aquaculture au monde. En 2018, elle en représentait 34 % (en valeur), suivie par les États-Unis (14 %) et le Japon (9 %). D’ici 2030, on prévoit que l’UE, le Japon et les États-Unis représenteront 32 % du total des importations mondiales en termes de volume de poisson destiné à la consommation humaine, l’UE représentant 18 % des importations mondiales (soit une augmentation de 4,3 % par rapport à 2018)⁸⁸.

Dans l’UE, la demande de produits de la mer dépasse largement l’offre intérieure, ce qui fait des importations un élément clé du commerce. Si les exportations des États membres de l’UE sont faibles par rapport aux importations, elles consistent en une grande variété de produits et sont destinées aux autres États membres, ainsi qu’aux marchés extérieurs des pays tiers. Le commerce, principal indicateur pour mesurer l’évolution du marché, a connu une croissance continue au cours des dix dernières années ; toutefois, la croissance s’est ralentie ces dernières années.

En 2019, les importations de l’UE en provenance de pays tiers (importations extra-UE) sont restées stables en volume⁸⁹ et ont légèrement augmenté (+2,5 %) en valeur depuis 2018, pour atteindre 6,3 milliards d’euros. Les exportations extra-UE ont augmenté plus rapidement en valeur en 2019, de 7,6 %, pour atteindre 6,2 milliards d’euros. Dans le même temps, le volume des exportations extra-UE est resté inchangé à 2,2 millions de tonnes. Les échanges intra-UE ont⁹⁰ légèrement dépassé les importations de l’UE en provenance de pays tiers. En 2019, les exportations intra-UE ont diminué de 2,6 % en volume et ont légèrement augmenté en valeur (+0,3 %), pour atteindre 6,4 millions de tonnes, soit une valeur de 27,4 milliards d’euros.

Figure 28. FLUX COMMERCIAUX DE L'UE (VALEUR EN MILLIARDS D'EUROS)



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat (mise à jour 11.05.2020). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

La balance commerciale de l’UE pour les produits de la pêche et de l’aquaculture a continué d’afficher une tendance négative, confirmant la dépendance croissante de l’UE à l’égard des importations. Le taux d’autosuffisance, qui mesure la capacité des États membres de l’UE à répondre à la demande grâce à leur propre production, est resté conforme à la moyenne décennale, à savoir 43 %⁹¹. Le déficit commercial de la pêche et de l’aquaculture a atteint un niveau record de -21,0 milliards d’euros, soit une augmentation de 1,1 % par rapport à 2018. Mesuré en termes de volume, le déficit commercial est resté stable, atteignant -4,1 millions de tonnes.

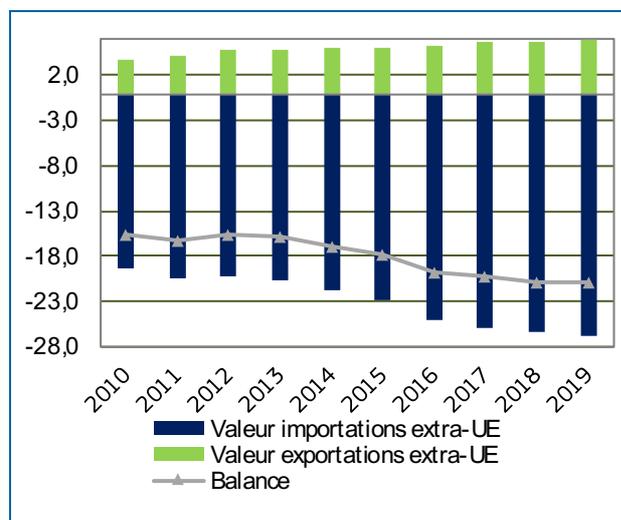
⁸⁸ FAO, La situation mondiale des pêches et de l’aquaculture 2020, tableau 18, page 172.

⁸⁹ Équivalent en poids vif.

⁹⁰ L’analyse du commerce intra-UE est basée uniquement sur les données d’exportation. Les flux commerciaux intra-UE tels que rapportés par EUROSTAT et couvrent à la fois les arrivées (c’est-à-dire les importations) et les expéditions (c’est-à-dire les exportations). En raison d’un principe d’évaluation différent (CAF > FOB), les arrivées doivent être évaluées légèrement à la hausse par rapport aux expéditions. C’est l’une des principales raisons expliquant les asymétries entre les chiffres des importations et des exportations. En général, les comparaisons bilatérales entre les États membres des flux intra-UE ont révélé des divergences importantes et persistantes. Par conséquent, les comparaisons portant sur les statistiques du commerce intra-UE et les résultats connexes doivent être considérées avec prudence et l’existence de ces divergences doit être prise en compte.

⁹¹ EUMOFA, Le marché du poisson de l’UE 2019.

Figure 29. **BALANCE COMMERCIALE EXTRA-EUROPEENNE**
(VALEUR EN MILLIARDS D'EUROS)



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat (mise à jour 11.05.2020). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

IMPORTATIONS EXTRA-EUROPEENNES : En 2019, les importations en provenance de pays tiers ont augmenté en volume et en valeur à partir de 2018, de 0,3 % et 2,5 % respectivement. En 2019, les salmonidés (6,4 milliards d'euros), les poissons de fond (5,1 milliards d'euros) et les crustacés (4,7 milliards d'euros) étaient les groupes de produits les plus importés, représentant 60 % de la valeur totale des importations extra-UE. Les poissons de fond (en hausse de 544 millions d'euros, +12 %), les salmonidés (en hausse de 168 millions d'euros, +3 %) et les produits d'utilisation non alimentaire (en hausse de 97 millions d'euros, +11 %) ont été les principaux contributeurs à l'augmentation globale de la valeur des importations extra-UE. La baisse de valeur la plus importante a été enregistrée pour les céphalopodes (-292 millions d'euros, -11 %). La principale raison de cette baisse est la chute brutale du prix à l'importation du poulpe (-22 %), qui représente environ 30% de la valeur des importations de céphalopodes. Des baisses de valeur plus faibles ont été observées pour le thon et les espèces apparentées (-61 millions d'euros, -2 %) et les crustacés (-46 millions d'euros, -1 %). Sur le volume total des importations, ce sont les salmonidés qui ont connu la plus forte hausse, avec une augmentation de 44 millions de tonnes (+5 %). En revanche, les poissons de fond ont enregistré la plus forte baisse (-30 millions de tonnes, -2 %). L'UE importe des produits de la pêche et de l'aquaculture d'environ 150 pays du monde entier. Toutefois, en 2019, 57 % de la valeur totale des importations (27,21 milliards d'euros, soit 15,5 milliards d'euros) provenaient de sept pays seulement, chacun d'entre eux exportant plus d'un milliard d'euros vers l'UE.

Les principaux fournisseurs en termes de valeur étaient :

- La Norvège (7,05 milliards d'euros, en hausse de 2 % par rapport à 2018, principalement pour le saumon) ;
- La Chine (2,15 milliards d'euros, +16 %, principalement du colin d'Alaska et du cabillaud) ;
- L'Islande (1,4 milliard d'euros, +9 %, principalement du cabillaud) ;
- Équateur (1,37 milliard d'euros, +4 %, principalement pour les crevettes tropicales et le listao) ;
- Maroc (1,33 milliard d'euros, +1 %, principalement du poulpe) ;
- Vietnam (1,17 milliard d'euros, -1 %, principalement des crevettes tropicales) ;
- États-Unis (1 milliard d'euros, +3 %, principalement du lieu d'Alaska).

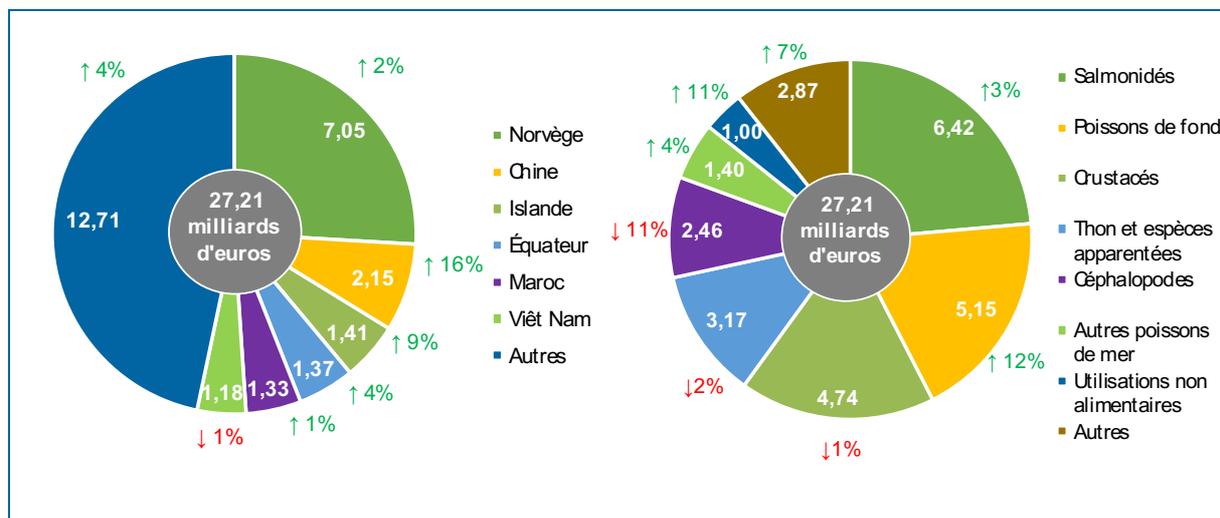
D'autres pays ont contribué de manière significative à l'augmentation des importations de l'UE :

- Îles Féroé (740 millions d'euros, +30 %) ;
- Groenland (639 millions d'euros, +32 %) ;
- Fédération de Russie (735 millions d'euros, +7 %) ;
- Turquie (568 millions d'euros, +7 %).

Les pays qui ont le plus réduit leurs exportations vers l'UE sont les suivants

- Chili (-41 millions d'euros, -8 %, principalement du saumon) ;
- L'Inde (-36 millions d'euros, -4 %, principalement des crevettes tropicales) ;
- Argentine (-29 millions d'euros, -4 %, crevettes diverses).

Figure 30. **IMPORTATIONS EXTRA-UE : PRINCIPAUX PARTENAIRES ET PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS EN 2019 (VALEUR EN MILLIARDS D'EUROS)***



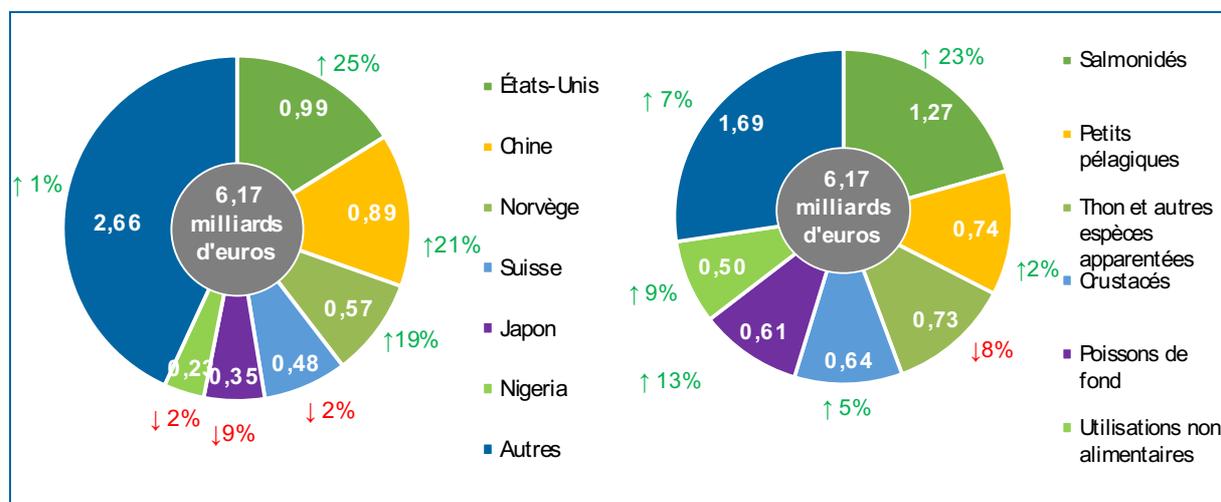
Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat (mise à jour 11.05.2020). *Les données sur la valeur sont pour 2019, les pourcentages indiquent le changement par rapport à 2018.

ne large mesure aux exportations de salmonidés (en hausse de 236 millions d'euros, soit 23 %, par rapport à 2018), qui représentent environ la moitié de la croissance totale en valeur (+435 millions d'euros). Les autres groupes de produits qui ont contribué à l'augmentation sont les poissons de fond (+72 millions d'euros, +13 %), les poissons plats (+49 millions d'euros, +17 %) et produits non alimentaires (+40 millions d'euros, +9 %). La baisse la plus importante des exportations extra-UE a été observée pour le thon et les espèces apparentées, avec une chute de 61 millions d'euros, soit -8 %. La croissance en valeur affichée a été alimentée par une hausse de la valeur unitaire des exportations, tandis que le volume est resté relativement inchangé. Le prix moyen à l'exportation a augmenté principalement pour les produits non alimentaires et les poissons de fond, de 8 % et 5 % respectivement.

Sur les 205 pays vers lesquels les exportations extra-UE étaient destinées en 2019, quatre marchés représentaient près de la moitié de la valeur totale des exportations (47 %, soit 2,9 milliards d'euros). Les exportations vers les États-Unis ont augmenté de 120 millions d'euros en 2019, y compris le saumon, le poulpe et la truite. Les exportations vers le deuxième marché de l'UE, la Chine, ont augmenté de 153 millions d'euros en 2019, notamment le flétan noir, le cabillaud et les crevettes d'eau froide. Les exportations vers la Norvège ont également progressé (+ 19 %). En revanche, les exportations vers le Japon ont diminué de 9 % et, dans une moindre mesure (- 2 %), vers la Suisse et le Nigeria.

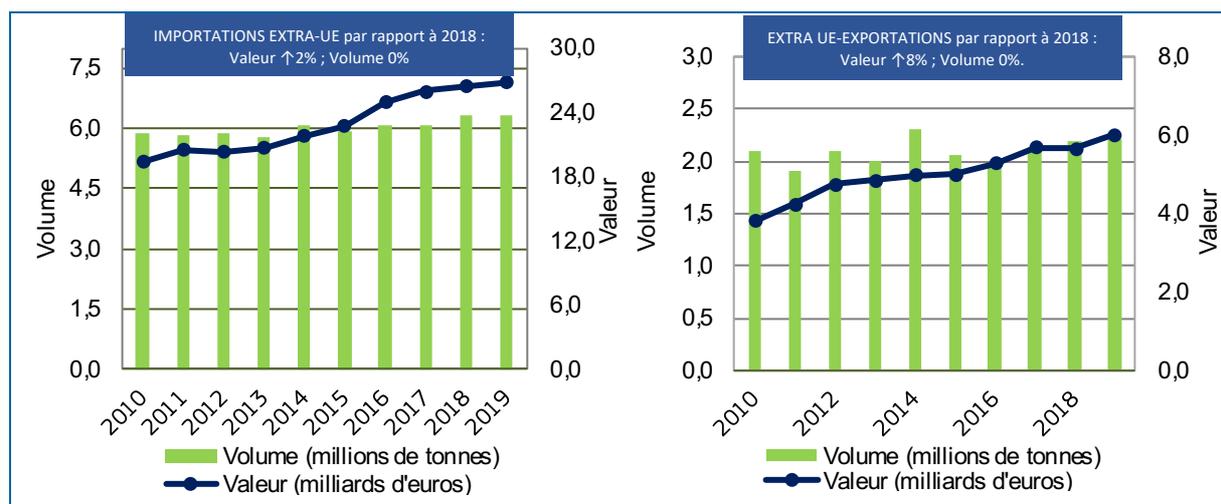
En volume, les cinq principaux marchés d'exportation étaient la Norvège, le Nigeria, la Chine, l'Égypte et les États-Unis, qui représentaient ensemble 48 % du volume des exportations en 2019. Les États-Unis ont connu la plus forte augmentation des exportations, +19 %. Les exportations vers la Norvège et la Chine ont augmenté de 15 %. La seule baisse sur les principaux marchés a été observée au Nigeria, où les exportations ont diminué de 40.600 tonnes en 2019. Les exportations de l'UE vers l'Égypte ont augmenté de 10 % par rapport aux niveaux de 2018.

Figure 31. EXPORTATIONS EXTRA-UE : PRINCIPAUX PARTENAIRES ET PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS EN 2019 (VALEUR EN MILLIARDS D'EUROS)*



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat (mise à jour 11.05.2020). *Les données en valeur sont pour 2019, les pourcentages indiquent le changement par rapport à 2018.

Figure 32. TENDANCE SUR 10 ANS DU COMMERCE EXTRA-EUROPÉEN



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat (mise à jour 11.05.2020). Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

7.2 Flux commerciaux de crevettes diverses

IMPORTATIONS EXTRA-UE : Les crevettes diverses⁹² ont joué un rôle important dans le flux commercial du groupe de produits des crustacés, représentant respectivement 40 % et 39 % de sa valeur et de son volume. En 2019, les importations de crustacés ont été évaluées à 4,7 milliards d'euros et à un volume de 632.900 tonnes (respectivement -1 % et -2 % par rapport aux niveaux de 2018). En 2019, l'UE a importé 1,9 milliard d'euros et 248.400 tonnes de crevettes diverses, soit une baisse de 2 % et 3 %, respectivement, par rapport à 2018. Les crevettes diverses ont été principalement importées d'Argentine et du Vietnam, qui représentaient ensemble 38 % de la valeur totale des importations de l'UE. Les autres pays partenaires comprenaient le Groenland, l'Inde et le Maroc. En 2019, l'Argentine a fourni 76.600 tonnes pour un montant de 464 millions d'euros, soit une baisse de 6 % et 8 % respectivement par rapport à l'année précédente. La valeur unitaire moyenne était de 6,06 EUR/kg, ce qui représente également une légère baisse par rapport à l'année précédente

⁹² Code CN-8 : 13061799 ; 03063690 ; 03069590 ; 16052110 ; 16052190 ; 16052900.

(6,21 EUR/kg). Les importations en provenance du Vietnam ont atteint 30.500 tonnes pour 260 millions d'euros, soit une baisse de 7 % et 11 % respectivement par rapport à 2018. La valeur unitaire était de 8,52 EUR/kg, soit une baisse de 4 % par rapport à 2018. Les importations en provenance du Groenland ont suivi une tendance à la hausse depuis 2017, passant de 102 millions d'euros à 158 millions d'euros en 2019. Le volume a également augmenté (19.100 tonnes, +6%), malgré une hausse significative de la valeur unitaire : 8,30 EUR/kg (+32% par rapport à 2018). Les importations en provenance du Maroc ont également augmenté depuis 2018, atteignant 17.500 tonnes et 181 millions d'euros (+21% et +4%, respectivement). Simultanément, la valeur unitaire a baissé de 14 %, pour atteindre 10,34 EUR/kg. Les crevettes diverses sont importées à la fois congelées et préparées. L'Argentine est le plus grand fournisseur de produits congelés, tandis que le Vietnam fournit principalement des produits préparés.

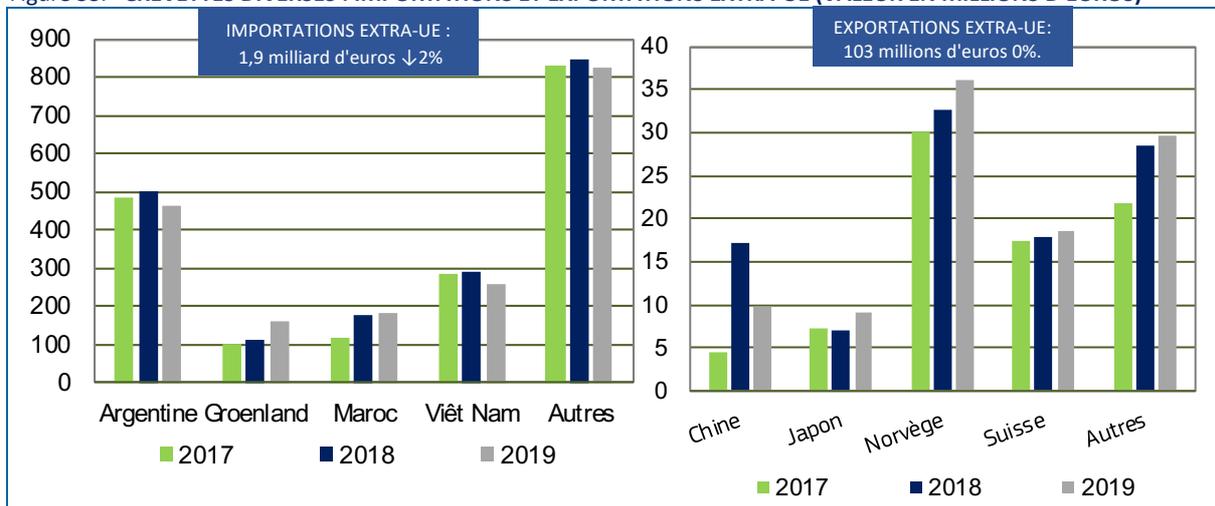
LES EXPORTATIONS EXTRA-UE : En 2019, le total des exportations extra-UE de crevettes diverses était évalué à 103 millions d'euros, soit le même montant qu'en 2018. Simultanément, le volume a toutefois diminué de 6 %, tandis que la valeur unitaire a atteint 10,72 EUR/kg, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2018. Les deux principaux marchés d'exportation de l'UE pour les crevettes diverses sont la Norvège et la Suisse, qui représentent ensemble 53 % de la valeur des exportations extra-UE. Les exportations vers la Norvège, le plus grand marché de pays tiers pour les crevettes diverses, ont augmenté régulièrement en valeur au cours des trois dernières années.

En 2019, les exportations vers la Norvège s'élevaient à 3.000 tonnes (- 2 %) pour une valeur de 36 millions d'euros (+ 10 % par rapport à 2018). La valeur unitaire des exportations était de 12 EUR/kg, soit 13 % de plus que l'année précédente. Les exportations vers la Suisse, le deuxième marché pour les crevettes diverses, ont absorbé 18 % de la valeur totale des exportations. Cela représente une augmentation depuis 2016. La valeur des échanges a atteint 19 millions d'euros, soit une hausse de 3 % par rapport à 2018. Cela est dû à une augmentation constante du volume (1.400 tonnes, +5%), et à une légère baisse du prix (13,18 EUR/kg, -1%). Les exportations de l'UE vers la Chine ont fortement diminué de 41 % en volume et de 42 % en valeur, tombant à 937 tonnes et 9,9 millions d'euros. Ce déclin a inversé la croissance observée entre 2017 et 2018, lorsque les exportations ont presque triplé en volume et en valeur.

Les exportations de l'UE vers le Japon, bien que relativement faibles, ont connu une croissance remarquable, inversant la baisse observée depuis 2017. De 733 tonnes et 6,9 millions d'euros en 2018, les échanges sont passés à 934 tonnes et 9,1 millions d'euros (+28 % et +31 %, respectivement).

Les crevettes diverses congelées sont principalement exportées vers la Chine, tandis que les crevettes préparées sont principalement fournies à la Norvège.

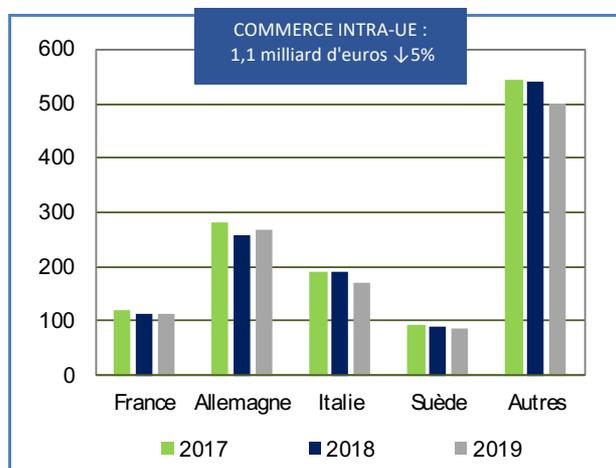
Figure 33. CREVETTES DIVERSES : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS EXTRA-UE (VALEUR EN MILLIONS D'EUROS)



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat. (mis à jour le 11.05.2020).

COMMERCE INTRA-UE : Le commerce de crevettes diverses entre les États membres de l'UE a diminué depuis 2018. En 2019, le total des exportations intra-UE de crevettes diverses a atteint 120.800 tonnes, d'une valeur de 1,1 milliard d'euros, à la fois en volume et en valeur, en baisse de 5%. La valeur unitaire moyenne était de 9,41 EUR/kg en 2019, relativement inchangée par rapport à 2018 (9,39 EUR/kg). Les États membres ayant les plus importantes exportations intra-UE étaient la France, l'Allemagne et l'Italie, qui détenaient ensemble 48 % de la valeur totale des échanges en 2019. En 2019, l'Allemagne, qui détient la plus grande part de marché, a augmenté ses exportations par rapport à l'année précédente, atteignant 24.800 tonnes (+7%), pour une valeur de 267 millions d'euros (+4%). Il s'agit d'un renversement de la tendance observée entre 2017 et 2018. Chaque année depuis 2016, tant l'Italie que la France (respectivement deuxième et troisième marchés) ont connu une baisse continue de leurs exportations. Les exportations de l'Italie se sont élevées à 19.000 tonnes et 169 millions d'euros (respectivement -16 % et -11 % par rapport à 2018) et celles de la France à 13.100 tonnes et 111 millions d'euros (respectivement -2 % et -3 %). La valeur unitaire moyenne dans les deux pays semble converger : 8,94 EUR/kg (+7%) en Italie et 8,45 EUR/kg (-1%) en France. Les exportations suédoises de crevettes diverses ont progressivement diminué depuis 2016. En 2019, bien qu'avec seulement 7.900 tonnes, la Suède a dépassé le Royaume-Uni en valeur, pour un total de 88 millions d'euros, grâce à une valeur unitaire d'exportation plus élevée. Les prix en Suède et en Allemagne sont similaires (11,00 EUR/kg et 10,74 EUR/kg, respectivement).

Figure 34. **CREVETTES DIVERSES : COMMERCE INTRA-UE PAR PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS (valeur en millions d'euros)**



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat. (mis à jour le 11.05.2020).

7.3 Flux commerciaux de crevettes tropicales

IMPORTATIONS EXTRA-UE : En 2019, les crevettes tropicales⁹³ ont dominé le flux commercial du groupe de produits des crustacés, représentant 42 % de sa valeur et 45 % de son volume. Toutes les crevettes tropicales entrent dans l'UE sous forme congelée. Les importations extra-UE de crevettes d'eaux chaudes ont légèrement diminué entre 2018 et 2019, pour atteindre 284.300 tonnes, évaluées à 1,9 milliards d'euros. Dans l'ensemble, cela représente une baisse de 1 % en volume et de 4 % en valeur par rapport à 2018. La valeur unitaire moyenne a diminué de 3 % (6,98 EUR/kg), ce qui a accentué la baisse de la valeur des importations. L'Équateur et le Vietnam sont les principaux fournisseurs extra-UE de crevettes d'eau chaude, représentant à eux deux 48 % de la valeur totale des importations. Les autres fournisseurs de crevettes d'eaux chaudes sont l'Inde et le Bangladesh. En 2019, bien que les importations en provenance de l'Équateur aient légèrement augmenté en volume (+1 % par rapport à 2018), elles sont restées inchangées en valeur (608 millions d'euros). Depuis 2017, la valeur unitaire a continué à baisser, atteignant 5,90 EUR/kg (-13 % à partir de 2017 et -1 % à partir de 2018). Une baisse des approvisionnements en provenance du Vietnam (après une augmentation en 2018 par rapport à 2017), a conduit à des niveaux plus faibles en 2019 (38.800 tonnes et 332 millions d'euros - tous deux en baisse de 8 %). Les importations en provenance de l'Inde, qui ont fourni environ 15 % de la valeur totale des crevettes tropicales, ont continué à diminuer, tant en volume (39.600 tonnes, -5 %) qu'en

⁹³ Code CN-8 : 03061792.

valeur (293 millions d'euros, -7 %) à partir de 2018. Les importations en provenance du Bangladesh ont augmenté de 2 % en volume (21.200 tonnes), tandis que la valeur a chuté à 189 millions d'euros (-3 % à partir de 2018). Dans le même temps, la valeur unitaire des importations en provenance du Bangladesh a chuté de 10,78 EUR/kg en 2017 à 8,90 EUR/kg en 2019.

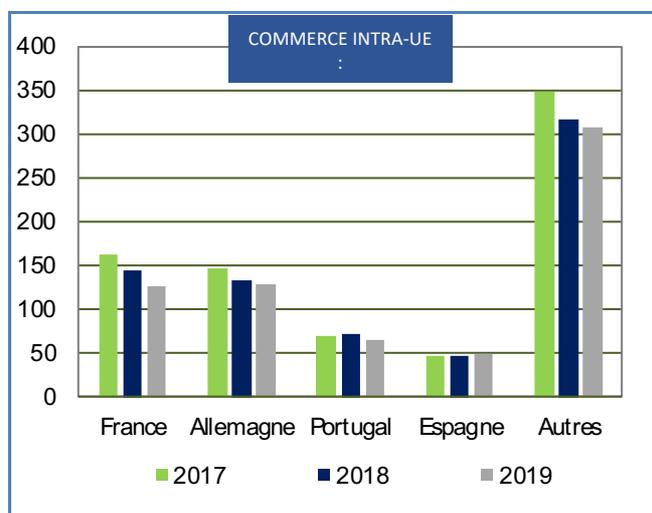
EXPORTATIONS EXTRA-UE : Les exportations de crevettes tropicales de l'UE vers les marchés des pays tiers ont augmenté en volume depuis 2017, mais ont connu une baisse en valeur par rapport à 2018. En 2019, les exportations se sont élevées à 3.500 tonnes (+ 40 % par rapport à 2018), pour une valeur de 21 millions d'euros, ce qui représente une légère baisse de valeur (-1%). Les valeurs unitaires moyennes ont diminué, passant de 9,37 EUR/kg en 2017 à 6,06 EUR/kg en 2019. Les principaux marchés pour les exportations extra-UE de crevettes tropicales sont l'Islande (18 % de la valeur totale), la Suisse (17 %), l'Équateur et la Norvège (8 % chacun). Les exportations vers l'Islande ont fluctué, et après avoir chuté en 2018 par rapport à 2017, elles ont connu une hausse spectaculaire en 2019, atteignant 1300 tonnes (contre 86 tonnes en 2018). Une baisse importante de la valeur unitaire (2,96 EUR/kg, -61 %) n'a pas compensé la valeur de la croissance (3,9 millions d'euros, +493 %). En revanche, les exportations vers la Suisse ont diminué depuis 2017, passant à 340 tonnes (-19 %) et 3,5 millions d'euros (-22 %). La valeur unitaire moyenne de ces exportations (10,42 EUR/kg) a diminué de 3 % et de 7 %, respectivement à partir de 2018 et 2017. Après une baisse en 2018 par rapport à 2017, les exportations vers l'Équateur ont atteint 235 tonnes en 2019 (contre 30 tonnes en 2018) et ont été évaluées à 1,3 million d'euros (+370 %). La valeur unitaire a fortement diminué pour atteindre 5,43 EUR/kg (-41 %). Avec 130 tonnes, les exportations vers la Norvège ont chuté de 19 % à partir de 2018. Une augmentation du prix à 9,93 EUR/kg (+8 %) n'a pas que légèrement atténué la baisse de valeur (-12 %).

Figure 35. CREVETTES TROPICALES : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS EXTRA-UE (VALEUR EN MILLIONS D'EUROS)



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat. (mis à jour le 11.05.2020).

Figure 36. **CREVETTES TROPICALES : COMMERCE INTRA-UE PAR LES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS (valeur en millions d'euros)**



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat. (mis à jour le 11.05.2020).

COMMERCE INTRA-UE : En 2019, les exportations de crevettes tropicales entre les États membres de l'UE se sont élevées à 85.100 tonnes, évaluées à 678 millions d'euros. Cela représente une augmentation de 5 % en volume et une réduction de 5 % en valeur des exportations de crevettes d'eau chaude, par rapport à 2018. Les principaux États membres en matière d'exportations intra-UE de crevettes tropicales sont la France et l'Allemagne, qui représentaient chacune 19 % de la valeur totale des exportations de l'UE en 2019. Les exportations intra-UE allemandes ont augmenté en volume (16.400 tonnes, +13 %) et diminué en valeur (129 millions d'euros, -3 %) ; cette dernière baisse est due à une forte diminution de la valeur unitaire (7,88 EUR/kg, soit -14 %). La France a suivi une tendance similaire : le volume a atteint 16.700 tonnes (+4 %), mais la valeur a chuté à 127 millions d'euros (-13 %). La valeur unitaire est également tombée à 7,62 EUR/kg (-16 %). Le Portugal et l'Espagne représentaient respectivement 10 % et 7 % de la valeur totale des exportations intra-UE.

Le Portugal a connu une baisse à la fois en volume (8.300 tonnes, -4 %) et en valeur (65 millions d'euros, -9 %) de crevettes tropicales. Cependant, la valeur unitaire (7,78 EUR/kg) a diminué de 5 % à partir de 2018. Les exportations espagnoles ont augmenté à la fois en volume (6.000 tonnes, +17 %) et en valeur (49 millions d'euros, +6 %), parallèlement à une baisse de 9 % des prix (8,13 EUR/kg) à partir de 2018.

7.4 Flux commerciaux du flétan noir

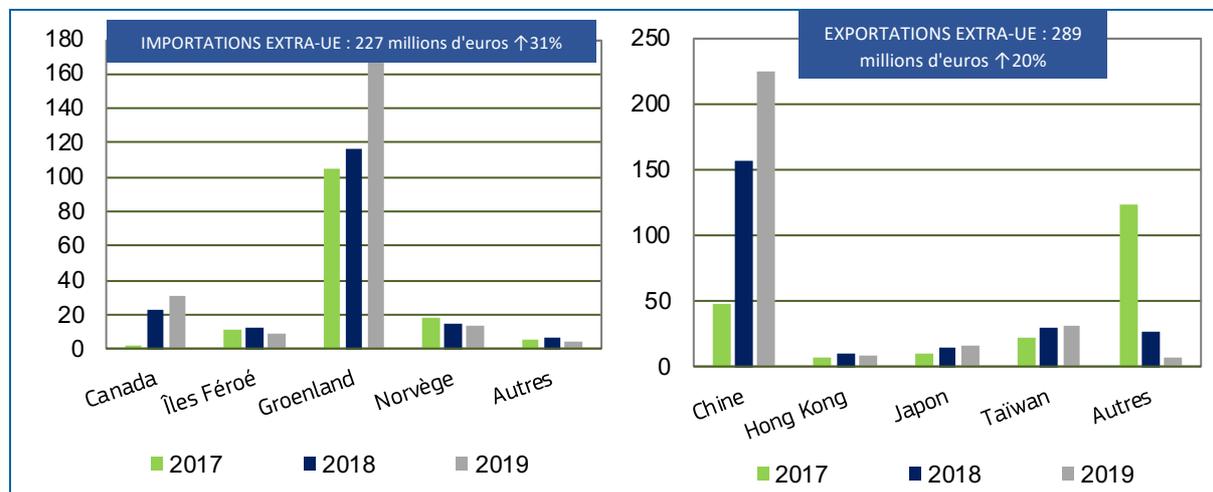
IMPORTATIONS EXTRA-UE : Le flétan noir est l'espèce commerciale la plus échangée au sein du groupe de produits des poissons plats, représentant 49 % de la valeur totale des importations extra-UE de poissons plats. En 2019, les importations extra-UE de flétan noir (44.300 tonnes, d'une valeur de 227 millions d'euros), étaient supérieures de 10 % en volume et de 31 % en valeur aux niveaux de 2018. La valeur unitaire moyenne de 5,11 EUR/kg en 2019 était également supérieure de 20 % à celle de l'année précédente. Le flétan noir est en grande partie importé congelé.

Le Groenland est de loin le plus grand fournisseur du marché de l'UE, puisqu'il représente 76 % du volume total et 75 % de la valeur totale des importations de flétan noir en 2019. Les expéditions en provenance du Groenland n'ont cessé d'augmenter depuis 2017. En 2019, elles ont atteint 33.700 tonnes et 169 millions d'euros, soit une augmentation de 14 % et 45 % respectivement par rapport à 2018. À 5,01 EUR/kg, la valeur unitaire des importations a également connu une croissance remarquable (+28 %). Les trois principaux fournisseurs suivants sont le Canada, la Norvège et les îles Féroé, avec des parts de marché respectives de 14 %, 6 % et 4 %. De 2018 à 2019, les importations canadiennes ont fortement augmenté (+35 % en volume et +36 % en valeur), à un prix de 5,44 EUR/kg, ce qui est légèrement supérieur (+1 %) à l'année précédente. Les importations en provenance de Norvège ont poursuivi leur déclin depuis 2017, atteignant 2.400 tonnes (-8 %), pour une valeur de 14 millions d'euros (-4 %). Environ un quart du flétan noir de Norvège est importé à l'état frais. Les approvisionnements en provenance des îles Féroé ont également diminué, tombant à 1.700 tonnes et 8,9 millions d'euros (-21 % et -25 %, respectivement, à partir de 2018). Environ 40 % du flétan noir originaire des îles Féroé est fourni à l'état frais.

EXPORTATIONS EXTRA-UE : En 2019, les exportations de flétan noir vers les marchés extérieurs à l'UE ont atteint 53.000 tonnes. Cela représente une augmentation de 16 % par rapport à 2018, pour une valeur de 289 millions d'euros (+20 %), et une valeur unitaire moyenne de 5,45 EUR/kg. La Chine est de loin le plus grand marché d'exportation, absorbant environ 80 % (en volume et en valeur) du flétan noir exporté vers les pays tiers. Après la Chine, les marchés les plus importants sont Hong Kong, le Japon et Taïwan, qui représentent ensemble 20 % de la valeur totale des exportations extra-UE de flétan noir. Les exportations vers la Chine ont considérablement augmenté ces dernières années. En 2018-2019, le volume et la valeur ont augmenté respectivement de 37 % et 43 %, pour atteindre 43 000 tonnes, avec une valeur de 225 millions d'euros, pour une valeur unitaire moyenne d'exportation de 5,25 EUR/kg (+4 % à partir de 2018). Les exportations vers Taïwan, le deuxième marché le plus important, ont légèrement diminué en volume (-1%) et ont augmenté

de 5 % en valeur, en raison d'une valeur unitaire d'exportation plus élevée (6,41 EUR/kg, +6 %). Le marché japonais a connu une croissance continue depuis 2017, atteignant 2 600 tonnes et 16 millions d'euros (+2 % et +6 %, respectivement, à partir de 2018). En revanche, Hong Kong a connu une baisse de 19 % en volume et de 11 % en valeur, avec une augmentation simultanée de 10 % de la valeur unitaire des exportations (6,65 EUR/kg), la plus élevée des quatre marchés.

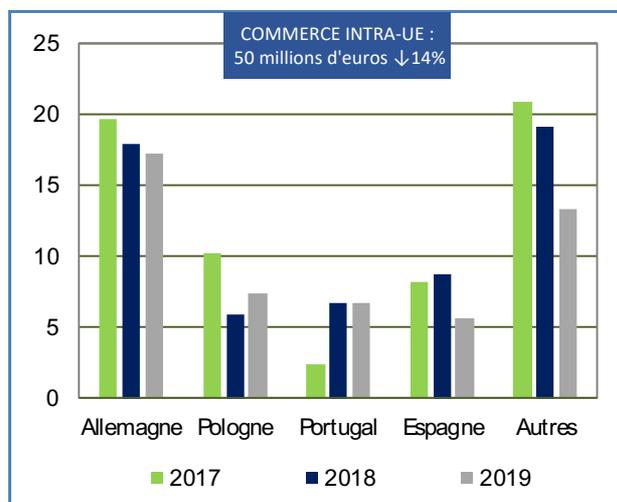
Figure 37. FLETAN NOIR : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS EXTRA-UE (VALEUR EN MILLIONS D'EUROS)



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat. (mis à jour le 11.05.2020).

COMMERCE INTRA-UE : Le commerce du flétan noir entre les États membres de l'UE a diminué ces dernières années. En 2019, les exportations intra-UE ont atteint 7.900 tonnes, pour une valeur de 50 millions d'euros, en baisse de 18 % et 14 % respectivement par rapport à 2018. La valeur unitaire moyenne a augmenté de 5 % pour atteindre 6,45 EUR/kg en 2019. L'Allemagne est le premier État membre en termes d'exportations intra-UE de flétan noir, avec une part de 34 % de la valeur totale en 2019. Les autres exportateurs importants sont la Pologne, le Portugal et l'Espagne, avec une part d'exportation combinée de 39 %. Avec une valeur unitaire de 7,33 EUR/kg, les exportations de l'Allemagne ont totalisé 2.400 tonnes, pour une valeur de 17 millions d'euros, soit une baisse de 7 % en volume et de 3 % en valeur par rapport à 2018. La Pologne, le deuxième marché le plus important, a connu une croissance significative (1.300 tonnes, +15 % et 7 millions d'euros, +25 %), ce qui correspond à une valeur unitaire moyenne de 5,88 EUR/kg (+9 %). Le Portugal et l'Espagne ont tous deux connu une baisse de leurs exportations, cette dernière étant la plus notable. Les exportations du Portugal ont atteint 1.300 tonnes et 7 millions d'euros (-1% chacun), ce qui correspond à une valeur unitaire moyenne de 5,09 EUR/kg (inchangée par rapport à l'année précédente). Les exportations de l'Espagne ont diminué de 35 % en volume et de 36 % en valeur (911 tonnes, 6 millions d'euros). Toutefois, la valeur unitaire moyenne de

Figure 38. FLÉTAN NOIR : ECHANGES INTRA-UE DES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS (valeur en millions d'euros)



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat. (mis à jour le 11.05.2020).

6,16 EUR/kg a légèrement diminué par rapport à 2018 (-1%).

7.5 Flux commerciaux de la sole commune

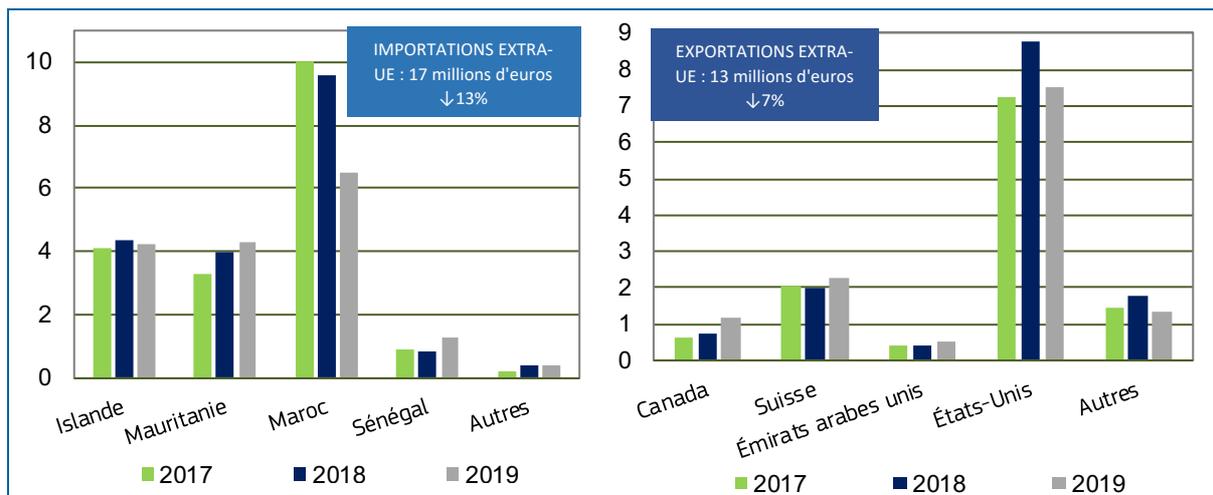
IMPORTATIONS EXTRA-UE : La sole commune (*Solea spp.*) est principalement importée des pays où les navires de pêche battant pavillon des États membres de l'UE débarquent leurs captures. En 2019, les importations extra-UE de sole commune ont diminué de 10 % en volume (2.900 tonnes) et 13 % en valeur (17 millions d'euros) à partir de 2018, soit un renversement de la tendance observée de 2017 à 2018. La valeur unitaire moyenne en 2019 était de 5,69 EUR/kg (-3 % à partir de 2018). La sole est généralement importée congelée. Les principaux fournisseurs sont la Mauritanie, le Maroc et le Sénégal, qui représentent 73 % de la valeur totale des importations de l'UE en 2019.

Les importations de l'UE en provenance du Maroc, le plus grand marché, n'ont cessé de diminuer depuis 2017. En 2019, les importations s'élevaient à 1.300 tonnes (-26 %), pour une valeur de 6 millions d'euros (-32 % à partir de 2018). En même temps, la valeur unitaire de 5,01 EUR/kg, a baissé de 8 %. Environ 13 % de la sole importée du Maroc (en volume) est fraîche. Les importations de l'UE en provenance de Mauritanie (le deuxième marché le plus important) ont augmenté régulièrement au cours de la période 2017-2019, atteignant 736 tonnes, soit une hausse de 5 %, pour une valeur totale de 4 millions d'euros (+8 %). La valeur unitaire de 5,85 EUR/kg a augmenté de 3 % par rapport à 2018. Environ 49 % des soles importées de Mauritanie sont fraîches. Une forte augmentation de la valeur unitaire à 12,16 EUR/kg (+23 %) des importations de soles en provenance d'Islande a entraîné des baisses à la fois en volume (349 tonnes, -21 %) et en valeur (4,2 millions d'euros, -2 %). Cette tendance se poursuit depuis 2017-2018. La sole commune est importée fraîche d'Islande. En revanche, les importations en provenance du Sénégal ont augmenté, atteignant 408 tonnes (+46 %) et 1,3 million d'euros (+50 %), en valeur unitaire d'importation : 3,14 EUR/kg (+3 % à partir de 2018). La majeure partie de la sole est importée congelée.

LES EXPORTATIONS EXTRA-UE : Les exportations extra-UE de sole se présentent sous forme congelée ou fraîche. Le total des exportations extra-UE de sole a diminué de 2018 à 2019, passant de 893 tonnes à 712 tonnes, et de 14 millions d'euros à 13 millions d'euros. Simultanément, cependant, la valeur unitaire moyenne des exportations est passée de 15,37 EUR/kg (2018) à 18,02 EUR/kg (2019). Les exportations de l'UE vers les États-Unis, le plus grand marché, ont diminué par rapport à 2018, tant en volume (423 tonnes, -29 %) qu'en valeur (8 millions d'euros, -14 %), inversant la tendance observée entre 2017 et 2018.

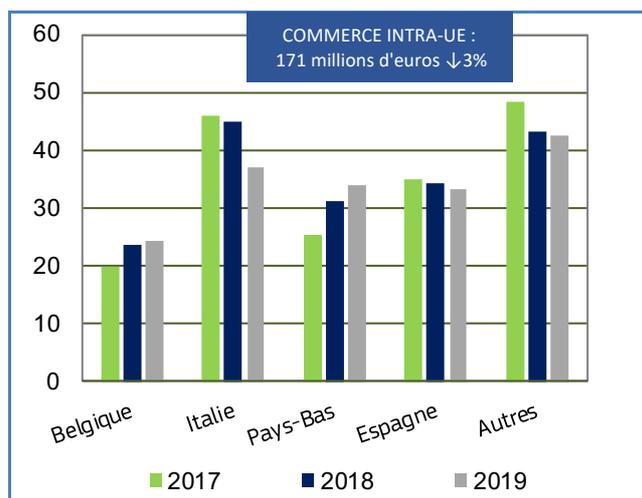
La plupart des soles (88 %) exportées vers le marché américain sont congelées. Avec 17,81 EUR/kg, la valeur unitaire a augmenté de 20 % à partir de 2018. En revanche, les exportations vers la Suisse, le deuxième marché le plus important, ont augmenté de 5 % en volume (120 tonnes) et de 12 % en valeur (2 millions d'euros), tandis que de 2017 à 2018, les exportations ont légèrement diminué. La valeur unitaire des exportations a augmenté de 7 % à partir de 2018, pour atteindre 18,84 EUR/kg. Environ 89 % des soles exportées vers la Suisse sont fraîches. Les approvisionnements ont augmenté régulièrement de 2017 à 2019, atteignant 67 tonnes (+37 %) à 1 million d'euros (+58 %), par rapport à 2018. Dans le même temps, la valeur unitaire est passée à 17,72 EUR/kg (+15 %). La sole est exportée congelée au Canada. Les Émirats arabes unis (EAU) ont connu une évolution contrastée entre 2017 et 2019 : les exportations ont augmenté entre 2018 et 2019 pour atteindre 23 tonnes (+10 %), d'une valeur de 0,5 million d'euros (+26 %), puis ont légèrement diminué au cours de la période 2017-2018. La plupart des soles (86 %) exportées vers les EAU sont fraîches. La valeur unitaire (21,14 EUR/kg) a augmenté de 14 % par rapport à 2018.

Figure 39. SOLE COMMUNE : IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS EXTRA-UE (VALEUR EN MILLIONS D'EUROS)



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat. (mis à jour le 11.05.2020).

Figure 40. SOLE COMMUNE : COMMERCE INTRA-UE PAR PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS (valeur en millions d'euros)



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat. (mis à jour le 11.05.2020).

COMMERCE INTRA-UE : La sole commune fait l'objet d'échanges entre les États membres, soit à l'état frais, soit à l'état congelé. En 2019, les exportations intra-UE de sole se sont élevées à 13.800 tonnes (-7 %), pour une valeur de 171 millions d'euros (-3 %), à une valeur unitaire moyenne de 12,34 EUR/kg (+4 % à partir de 2018). En 2019, les principaux États membres exportateurs de sole étaient la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas et l'Espagne, représentant ensemble 75 % de la valeur totale des exportations. L'Italie (part de 20 %) a connu une baisse des échanges depuis 2017. En 2019, les exportations de sole ont atteint 3.200 tonnes (-24 %), pour une valeur de 37 millions d'euros (-17 % à partir de 2018). Simultanément, la valeur unitaire de la sole (11,58 EUR/kg) a augmenté de 8 %. La sole exportée par l'Italie était principalement fraîche (62 % en volume). Les Pays-Bas et l'Espagne ont presque la même part du total des échanges intra-EU (20 % et 19 % respectivement) et si les exportations des Pays-Bas ont augmenté entre 2018 et 2019, l'Espagne a connu la tendance inverse.

En 2019, les exportations de sole des Pays-Bas ont diminué de 5 % en volume (2.800 tonnes) et ont augmenté de 9 % en valeur (34 millions d'euros), parallèlement à une hausse de 15 % de la valeur unitaire (12,07 euros par kg). La plupart des soles exportées par les Pays-Bas sont fraîches. Les exportations espagnoles ont continué à diminuer régulièrement. Tant en volume qu'en valeur, elles ont diminué de 2018 à 2019, poursuivant la tendance observée entre 2017 et 2018. Le volume a atteint 2.900 tonnes (-1%), et la valeur 33 millions d'euros (-3 %). Le prix (11,38 EUR/kg) a également diminué (-2 %). La majorité des soles exportées par l'Espagne étaient fraîches (71 %). La Belgique a connu une croissance continue, avec 1.700 tonnes de sole fraîche (-1%) d'une valeur 24 millions d'euros (+3 %), avec une valeur unitaire de 14,45 EUR/kg (+4 %).

8. Le cabillaud de l'Atlantique dans l'UE

8.1 Introduction

Le cabillaud de l'Atlantique (*Gadus morhua*) est un poisson benthopélagique qui vit dans l'eau juste au-dessus du fond de la mer, se nourrissant de zooplancton, de poissons et de benthos. Le cabillaud de l'Atlantique peut vivre jusqu'à 25 ans et les adultes ont une longueur moyenne de 1 m. En général, ils pèsent entre 5 et 12 kg, mais le plus grand poids jamais enregistré est de 96 kg⁹⁴.



Source: Eurofish

L'espèce atteint généralement sa maturité sexuelle entre deux et quatre ans, mais certains prennent plus de temps pour arriver à maturité - certains individus ne sont pas matures avant d'avoir atteint l'âge de six ans. Le cabillaud de la mer du Nord septentrionale a également tendance à mettre plus de temps à atteindre la maturité que celui de la mer du Nord méridionale⁹⁵. Le frai a lieu en hiver et au début du printemps, lorsque les poissons se rassemblent en grands bancs.

Le cabillaud de l'Atlantique a une large répartition géographique, de la mer de Barents et des îles des Ours à l'est à la mer du Nord, à la mer Baltique, et autour de l'Islande et du Groenland jusqu'à la côte de l'Amérique du Nord. Dans l'océan Atlantique Nord, le cabillaud vit normalement à des profondeurs allant jusqu'à 600 m en pleine mer, ainsi que dans les zones proches du rivage et dans les fjords. Il peut s'adapter à une variété de températures et de salinités, de l'eau presque douce à l'eau océanique⁹⁶. Le cabillaud de l'Atlantique Nord-Est est divisé en 14 stocks distincts qui restent largement séparés les uns des autres. Les stocks importants des eaux européennes comprennent la mer du Nord, le Skagerrak, la Baltique occidentale, la Baltique orientale, la mer Celtique, la mer d'Irlande et l'ouest de l'Écosse⁹⁷. Le cabillaud de l'Arctique du Nord-Est est de loin le plus grand stock de cabillaud de l'Atlantique au monde, et ce stock est connu pour entreprendre de longues migrations de la mer de Barents vers la côte de Norvège pour frayer pendant l'hiver.

Le cabillaud de l'Atlantique est l'un des plus importants poissons commerciaux et il est exploité depuis que la pêche a commencé dans les mers d'Europe. Aujourd'hui, les principales zones de pêche se trouvent dans l'Atlantique Nord-Est, dans la mer de Barents, les eaux islandaises et la mer du Nord. Jusqu'au début des années 1990, il existait une importante pêche commerciale dans l'Atlantique Nord-Ouest, mais en raison d'une forte surpêche, le stock de poissons dans les eaux canadiennes s'est effondré.

Alors que le cabillaud peut être capturé par une large variété d'engins, y compris les palangres et les casiers, les captures commerciales proviennent presque entièrement de la pêche au chalut mixte, dans laquelle il est capturé aux côtés d'autres espèces démersales telles que l'églefin et le merlan.

⁹⁴ <https://www.fishbase.de/summary/gadus-morhua.html>

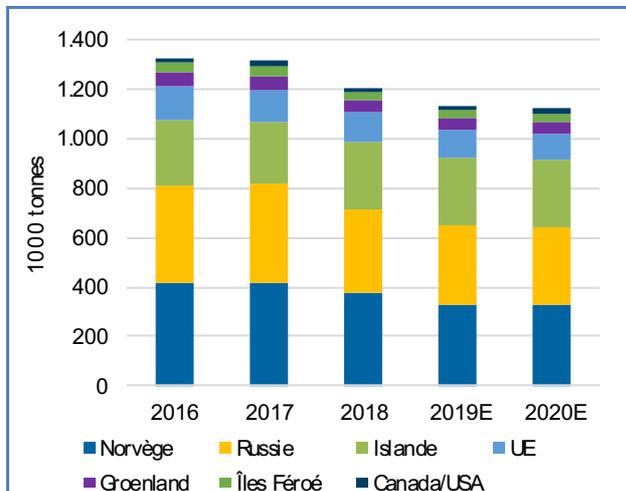
⁹⁵ <http://ices.dk/about-ICES/projects/EU-RFP/EU%20Repository/ICES%20FishMap/ICES%20FishMap%20species%20factsheet-cod.pdf>

⁹⁶ Cohen, D.M., T. Inada, T. Iwamoto et N. Scialabba, 1990. Catalogue des espèces de la FAO. Vol. 10. Les poissons gadiformes du monde (Ordre des gadiformes). Un catalogue annoté et illustré des cabillauds, merlus, grenadiers et autres poissons gadiformes connus à ce jour. FAO Poissons. Synop. 125(10). Rome : FAO. 442 p.

⁹⁷ https://ec.europa.eu/fisheries/marine_species/wild_species/cod_en

8.2 Captures

Figure 41. **CAPTURES MONDIALES DE CABILLAUD ATLANTIQUE**



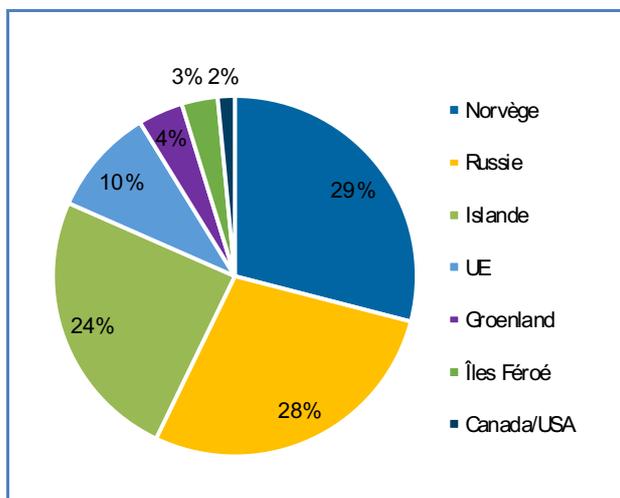
Source : FAO / Groundfish Forum / Kontali.

Depuis 2016, les captures mondiales de cabillaud de l’Atlantique diminuent chaque année, passant de 1,33 million de tonnes en 2016 à 1,12 million de tonnes en 2020⁹⁸. La baisse des volumes de capture est la conséquence de la réduction des quotas de la plus importante pêche commerciale de cabillaud de l’Atlantique, qui se trouve dans la mer de Barents.

Dans l’UE, les quotas ont considérablement diminué au cours des dernières années. Depuis 2015, le quota de cabillaud de l’Atlantique disponible pour les pêcheries de l’UE a diminué de plus de moitié. Le quota pour 2020 est fixé à environ 80 000 tonnes. Cela représente une baisse de 34 % par rapport à 2019. La plupart des baisses de quotas pour l’UE sont dues à des limitations importantes de la pêche en mer Baltique (-83%) et dans le Skagerrak/Kattegat (-47%).

Les principaux pays de capture du cabillaud de l’Atlantique sont la Norvège, la Russie et l’Islande, qui représentent respectivement 29 %, 28 % et 24 % du total (selon les estimations de 2020)⁹⁹. Les captures de cabillaud norvégiennes et russes ont lieu dans la mer de Barents et visent le grand stock de cabillaud du nord-est de l’Arctique. La pêche commerciale islandaise du cabillaud se déroule principalement dans la zone de pêche exclusive de l’Islande, où ils gèrent et pêchent leur propre stock de cabillaud dans tout le pays.

Figure 42. **ESTIMATION DES CAPTURES MONDIALES DE CABILLAUD ATLANTIQUE PAR PAYS EN 2020**



Source : Groundfish Forum / Kontali.

⁹⁸ FAO (2016) / Forum sur les poissons de fond / Kontali (estimations 2019 et 2020).

⁹⁹ Groundfish Forum / Kontali.

8.3 Captures de cabillaud dans l'UE

On estime que l'UE est responsable d'environ 10 % des captures mondiales de cabillaud en 2020. La pêche commerciale de l'UE du cabillaud de l'Atlantique se déroule principalement dans les eaux européennes de la mer du Nord, de la mer Baltique et de la mer de Barents.

En 2018, les débarquements de cabillaud dans l'UE ont atteint 68.000 tonnes, pour une valeur de 216 millions d'euros. Ce chiffre se classe au 10^e rang en valeur parmi toutes les espèces débarquées dans l'UE, et représente 2 % de la valeur totale des débarquements de l'UE. Les débarquements ont été effectués principalement par les principaux détenteurs de quotas, à savoir le Danemark et le Royaume-Uni, ainsi que l'Allemagne, la Pologne et la France. Au total, les volumes ont diminué de 16 % et la valeur de 1 % par rapport à 2017¹⁰⁰.

Contrairement aux autres grandes nations de pêche du cabillaud dans l'UE, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont connu une tendance à la hausse des débarquements au cours des deux dernières années, les débarquements britanniques ayant augmenté de 6 % en volume et de 18 % en valeur entre 2017 et 2018. Ces dernières années, les principaux pays de l'UE pratiquant la pêche au cabillaud, tels que le Danemark, l'Espagne et la Pologne, ont connu une tendance négative en ce qui concerne les volumes débarqués, principalement en raison de la réduction des TAC et des quotas disponibles pour les États membres de l'UE. Les débarquements totaux de cabillaud dans l'UE ont diminué pendant quatre années consécutives, les débarquements en 2018 étant inférieurs de 35 % à ceux de 2015.

Table 24. DÉBARQUEMENTS DE MORUE ATLANTIQUE DANS L'UE PAR ÉTAT MEMBRE (volume en 1000 tonnes, valeur en millions d'euros)

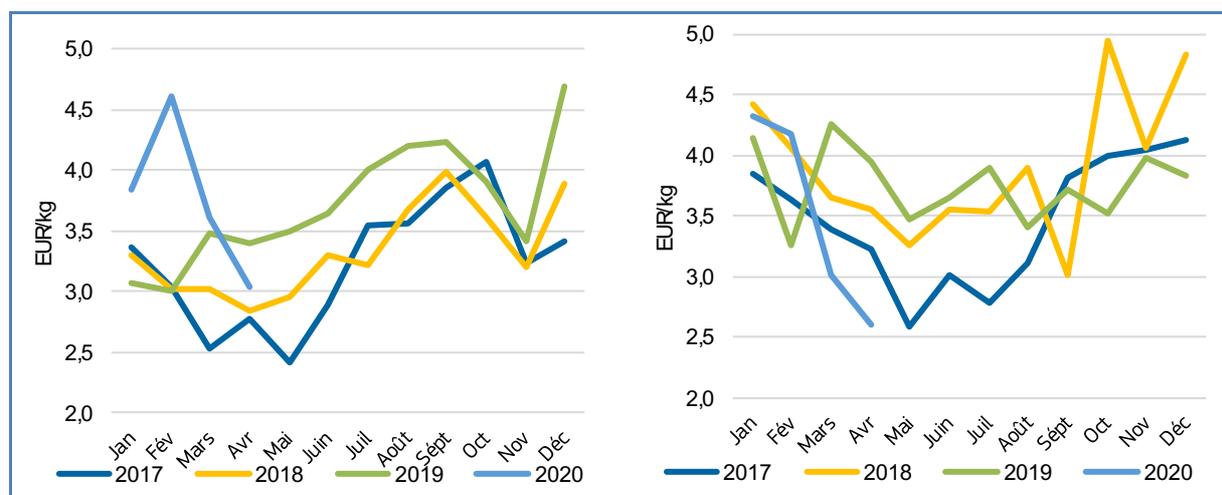
État membre	2014		2015		2016		2017		2018	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Royaume-Uni	13	35	14	44	17	49	18	57	21	65
Danemark	21	51	23	56	20	56	16	53	15	49
Allemagne	10	21	8	22	5	15	1	4	7	36
France	7	19	6	21	8	28	8	35	5	21
Espagne	19	56	20	60	15	44	15	40	4	14
Pologne	14	18	17	18	13	16	11	14	9	12
Autres	16	19	17	22	14	18	12	15	7	19
Total	98	219	104	244	92	226	81	219	68	216

Source : Eurostat.

En 2019, les prix en première vente du cabillaud frais de l'Atlantique ont été les plus élevés jamais enregistrés au Danemark et en Espagne. Au Danemark, le prix en première vente du cabillaud était en moyenne de 3,68 EUR/kg, soit une hausse de 11 % par rapport à 2018, tandis qu'en Espagne, le prix moyen était de 3,75 EUR/kg, soit un peu plus qu'en 2018. Le Danemark et l'Espagne ont tous deux connu une forte baisse des prix de première vente en mars et avril 2020, fortement influencés par la pandémie de COVID.

¹⁰⁰ EUMOFA, "The EU fish market - 2019 Edition" disponible sur <http://www.eumofa.eu/market-analysis#yearly>

Figure 43. PRIX EN PREMIERE VENTE DU CABILLAUD FRAIS AU DANEMARK (A GAUCHE) ET EN ESPAGNE (A DROITE)



Source : EUMOFA.

8.4 Importations extra-UE

La plupart des produits de la pêche et de l'aquaculture importés dans l'UE sont originaires de Norvège. Le Danemark et la Suède sont les principaux points d'entrée des produits norvégiens sur le marché intérieur. En 2019, l'approvisionnement norvégien représentait environ 32 % (158.000 tonnes) du cabillaud importé dans l'UE. L'Islande et la Russie sont également d'importants fournisseurs de cabillaud de l'UE, représentant respectivement 21 % (102.000 tonnes) et 19 % (95.000 tonnes) du volume total des importations extra-UE en 2019.

Table 25. IMPORTATIONS DE CABILLAUD DE L'UE : PRINCIPAUX FOURNISSEURS (volume en milliers de tonnes, valeur en millions d'euros)

Fournisseur	2016		2017		2018		2019		Janvier - Février 2020	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Norvège	177	814	184	870	170	867	158	914	29	170
Islande	102	620	93	585	105	658	102	703	12	86
Russie	100	375	111	445	101	435	95	469	12	57
Chine	82	328	75	320	69	307	76	407	14	70
Îles Féroé	19	86	20	98	21	110	27	148	3	21
Groenland	27	64	25	61	20	50	18	64	1	6
Autres	26	88	22	85	19	82	20	90	4	18
Total	534	2.375	530	2.463	504	2.509	496	2.793	75	428

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat.

Entre 2016 et 2019, les importations de cabillaud dans l'UE ont diminué en volume, tandis que leur valeur a évolué en sens inverse. Au cours de cette période, le volume des importations a diminué de 7 % et leur valeur a augmenté de 187 %. En 2019, les importations de cabillaud dans l'UE étaient de 496.000 tonnes, évaluées à 2,8 milliards d'euros. La Norvège était le principal fournisseur, avec 158.000 tonnes, d'une valeur de 914 millions d'euros. Cela représente 32 % du cabillaud importé par les pays tiers en volume et en valeur. Une hausse de prix de 13 %, de 4,98 à 5,63 EUR/kg, a entraîné une augmentation totale de la valeur des importations de tous les pays de 285 millions d'euros, soit 11 % de plus qu'en 2018.

Au cours des deux premiers mois de l'année, les importations en provenance de tous les fournisseurs ont atteint 75.000 tonnes, pour une valeur de 170 millions d'euros. Cela représente une diminution à la fois en volume (-11 %) et en valeur (-6 %) par rapport à la même période en 2019.

Table 26. **IMPORTATIONS DE L'UE DE CABILLAUD PAR ÉTAT DE PRÉSERVATION (volume en milliers de tonnes, valeur en millions d'euros)**

État de conservation	2016		2017		2018		2019		Janvier - Février 2020	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Congelé	347	1.317	342	1.373	309	1.336	318	1.578	46	228
Frais	89	461	95	490	100	526	87	530	18	109
Séché	35	272	32	263	31	274	32	313	5	30
Salé	52	254	47	250	48	273	44	269	4	41
Non spécifié	12	71	14	87	15	100	15	102	3	19
Préparé/ en conserve	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1
Total	535	2.375	530	2.463	503	2.509	496	2.793	76	428

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat.

La majeure partie du cabillaud importé dans l'UE est constituée de produits congelés. En 2019, les importations de cabillaud congelé ont atteint 1,58 milliard d'euros et 318.000 tonnes, soit une augmentation de 18 % en valeur et de 3 % en volume par rapport à 2018. Les importations de produits frais, en revanche, ont diminué de 14 % en volume et augmenté de 1 % en valeur. La hausse des prix a entraîné une augmentation de 14 % de la valeur des importations de produits séchés, même si le volume n'a augmenté que de 3 % en 2019. Les produits salés ont diminué de 1 % en valeur et en volume à partir de 2018.

Au cours de la période janvier-février 2020, la valeur des importations de cabillaud a chuté de 6 %, en raison d'une baisse de 18 % de la valeur des importations de produits congelés. En revanche, la valeur des importations de cabillaud frais a augmenté de 11 %, les prix de tous les principaux fournisseurs étant nettement plus élevés au cours des premières semaines de 2020 que pendant les semaines correspondantes de 2019 (+13 %).

Les Pays-Bas sont le principal point d'entrée du cabillaud dans l'UE, suivis par le Royaume-Uni, la Suède et le Danemark. Une grande partie des volumes entrant dans ces pays sont ensuite transformés et consommés dans d'autres pays de l'UE.

Table 27. **IMPORTATIONS DE L'UE DE CABILLAUD PAR ÉTAT MEMBRE (volume en 1000 tonnes, valeur en millions d'euros)**

État membre	2016		2017		2018		2019		Janvier - Février 2020	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Pays-Bas	130	561	146	652	131	648	130	733	7	46
Royaume-Uni ¹⁰¹	95	471	84	439	80	439	85	520	19	105
Suède	81	394	81	414	77	418	65	413	12	66
Danemark	82	330	83	354	83	368	72	369	14	78
Allemagne	33	195	30	173	28	178	31	209	5	37
Portugal	21	66	20	70	28	109	36	155	3	11
Autres	92	360	86	361	76	349	77	395	15	84
Total	534	2.375	530	2.463	504	2.509	496	2.793	75	427

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat.

¹⁰¹ Depuis février 2020, le Royaume-Uni n'est plus un État membre de l'UE. Il est inclus dans les tableaux et graphiques pertinents pour le contexte.

8.5 Exportations extra-UE

Les exportations de cabillaud vers les pays tiers sont bien inférieures aux importations. Les volumes exportés en 2019 se sont élevés à 60.000 tonnes, soit une légère augmentation par rapport à 2018. Cela correspond à une croissance en valeur (augmentation de 50 millions d'euros par rapport à 2018), les exportations ayant atteint 300 millions d'euros en 2019.

Table 28. EXPORTATIONS DE L'UE VERS LES PRINCIPAUX MARCHÉS EXTÉRIEURS (volume en 1000 tonnes, valeur en millions d'euros)

Pays	2016		2017		2018		2019		Janvier - Février 2020	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Chine	31	81	39	113	31	94	35	138	6	22
Brésil	7	47	8	60	7	55	7	61	2	19
Norvège	4	13	4	21	5	28	6	31	1	6
Suisse	2	18	2	20	2	22	2	17	0	3
États-Unis	1	8	2	11	2	13	2	15	0	2
Ukraine	1	2	2	5	1	3	2	5	0	1
Angola	1	9	1	8	1	8	1	5	0	0
Canada	0	2	1	3	1	5	1	5	0	1
Autres	5	20	4	16	5	22	4	22	2	14
Total	52	202	63	256	55	251	60	299	12	68

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat.

La Chine est de loin le plus grand marché pour le cabillaud exporté par l'UE. En 2019, les exportations vers ce pays ont atteint 35.000 tonnes, pour une valeur de 138 millions d'euros. La majorité du cabillaud exporté est sous forme de produits congelés, provenant principalement des Pays-Bas et du Danemark. Ce cabillaud arrive initialement sur le marché de l'UE en provenance de Norvège et de Russie avant d'être expédié vers le marché chinois.

Le Brésil et la Norvège sont également des marchés d'exportation importants pour le cabillaud de l'UE. En 2019, ils ont importé 7.000 tonnes (d'une valeur de 61 millions d'euros) et 6.000 tonnes (pour une valeur de 31 millions d'euros), respectivement. La valeur des exportations de cabillaud vers ces deux pays a augmenté régulièrement au cours des dernières années.

Les exportations vers la Norvège consistent principalement en cabillaud congelé débarqué par les navires de l'UE en Norvège, et en produits de cabillaud préparés/en conserve fournis par l'industrie de transformation en Lettonie et en Lituanie. Les exportations vers le Brésil sont dominées par l'approvisionnement en provenance du Portugal, principalement en produits de cabillaud congelés et séchés¹⁰².

Table 29. EXPORTATIONS EXTRA-UE DE CABILLAUD PAR ÉTAT MEMBRE (volume en 1000 tonnes, valeur en millions d'euros)

État membre	2016		2017		2018		2019		Janvier - Février 2020	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Pays-Bas	16	50	24	78	18	66	24	109	5	22
Portugal	10	67	12	81	11	77	11	84	3	22
Danemark	17	45	18	50	14	44	11	39	2	8
Lettonie	0	2	1	11	2	15	1	16	0	3
Autres	9	39	8	36	11	48	12	51	2	13
Total	52	202	63	256	55	251	60	299	12	68

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat.

¹⁰² L'EUMOFA a réalisé une analyse approfondie de la structure des prix dans la chaîne d'approvisionnement du cabillaud salé séché de la Norvège au Portugal, qui peut être consultée sur le site <http://www.eumofa.eu/market-analysis#ptat>.

Au cours des deux premiers mois de 2020, les exportations de cabillaud de l'UE ont atteint 12.000 tonnes, pour une valeur de 68 millions d'euros. Cela représente une diminution de 2 % en volume et une augmentation de 4 % en valeur, par rapport à la même période en 2019.

8.6 Exportations intra-UE

Les trois principaux exportateurs intra-UE sont les Pays-Bas, le Danemark et la Suède. Ils représentaient 69 % du volume et 67 % de la valeur du cabillaud échangé au sein de l'UE en 2019. Les échanges intra-UE de cabillaud ont connu une croissance de 3 % en valeur et une diminution de 18 % en volume en 2019. La croissance en valeur a été principalement due à l'augmentation des exportations des Pays-Bas et de l'Allemagne, tandis que les autres grands fournisseurs ont principalement connu des baisses en 2019.

Table 30. EXPORTATIONS INTRA-UE DE CABILLAUD PAR ÉTAT MEMBRE (volume en 1000 tonnes, valeur en millions d'euros)

État membre	2016		2017		2018		2019		Janvier - Février 2020	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Pays-Bas	150	574	126	609	198	640	143	705	17	105
Danemark	88	452	84	460	83	478	73	461	15	98
Suède	72	343	75	361	67	367	57	360	10	56
Allemagne	46	262	38	224	38	232	38	264	5	39
Pologne	19	105	23	132	21	130	17	112	3	19
Espagne	20	95	20	96	21	101	20	107	4	19
Portugal	10	50	11	55	11	57	13	70	2	9
Lituanie	13	68	14	72	12	67	9	56	1	9
Royaume-Uni ¹⁰³	15	63	14	63	12	58	11	55	1	4
Autres	11	65	13	76	14	89	13	98	2	15
Total	445	2.078	419	2.148	478	2.219	393	2.288	59	373

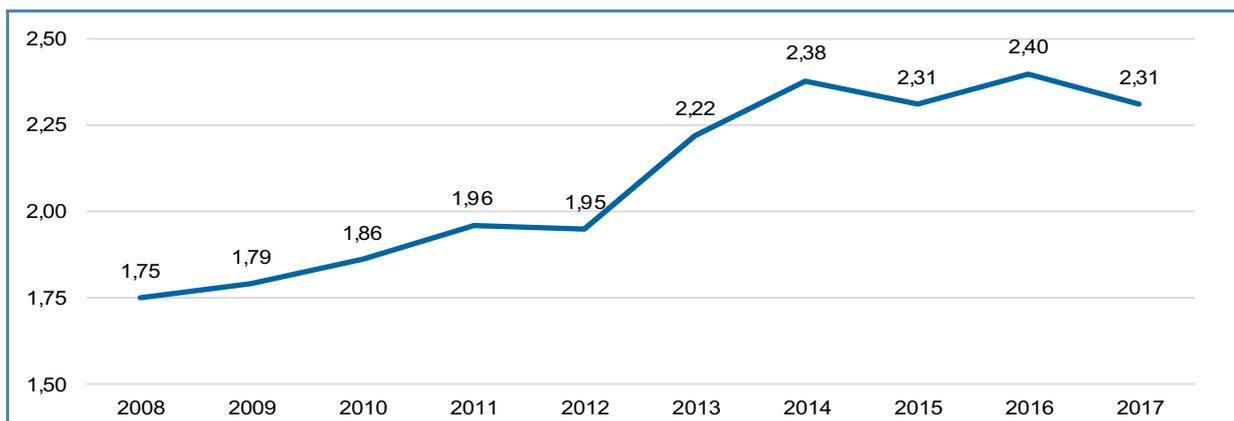
Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat.

¹⁰³ Depuis février 2020, le Royaume-Uni n'est plus un État membre de l'UE. Il est inclus dans les tableaux et graphiques pertinents pour le contexte.

8.7 Consommation

Le cabillaud est l'une des espèces de poisson les plus consommées dans l'UE. En 2017, avec une consommation apparente¹⁰⁴ par habitant de 2,31 kg en équivalent poids vif (EPV), il se classait au deuxième rang après le thon. Bien que la consommation apparente de cabillaud ait légèrement diminué à partir de 2016, elle a augmenté de 24 % par rapport à 2010, où sa consommation s'élevait à 1,86 kg d'équivalent poids vif. Cette évolution est principalement due à une augmentation des importations extra-UE, en raison de l'augmentation des captures de la Norvège, de l'Islande et de la Russie au cours de cette période¹⁰⁵.

Figure 44. **CONSOMMATION APPARENTE DE CABILLAUD DANS L'UE (kg par habitant - équivalent poids vif, EPV)**



Source : EUMOFA.

Dans l'UE, le cabillaud de l'Atlantique est consommé dans différents états, soit frais, soit congelé, soit salé ou séché. Il est surtout connu pour être considéré comme un ingrédient emblématique de la cuisine portugaise, au même titre que le cabillaud salé et séché, et on dit qu'il y a plus de 1.000 recettes de cabillaud rien qu'au Portugal¹⁰⁶.

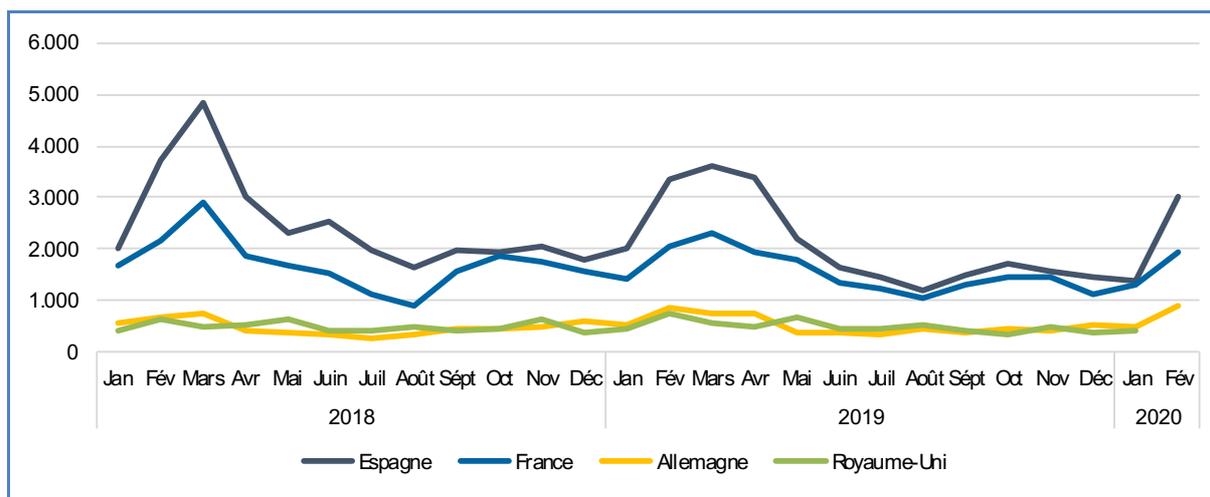
La tendance saisonnière des captures de cabillaud dans l'océan Atlantique Nord et dans la mer de Barents entraîne une tendance saisonnière tout aussi importante de la consommation de produits frais à base de cabillaud dans l'UE au cours du premier semestre de chaque année. Les volumes de produits frais en provenance de Norvège, de Russie et d'Islande sont nettement plus élevés pendant les mois d'hiver en raison des mouvements de stocks et des allocations de quotas qui affectent la pêche.

Figure 45. **CONSOMMATION MENSUELLE DES MENAGES EN PRODUITS DE CABILLAUD FRAIS (volume en tonnes)**

¹⁰⁴ Les données sur la consommation apparente proviennent du bilan d'approvisionnement élaboré par l'EUMOFA : <http://www.eumofa.eu/supply-balance>

¹⁰⁵ FAO, Eurostat, CIEM et rapport mensuel sur le cabillaud de Kontali.

¹⁰⁶ <https://www.centerofportugal.com/tour/codfish-route/>

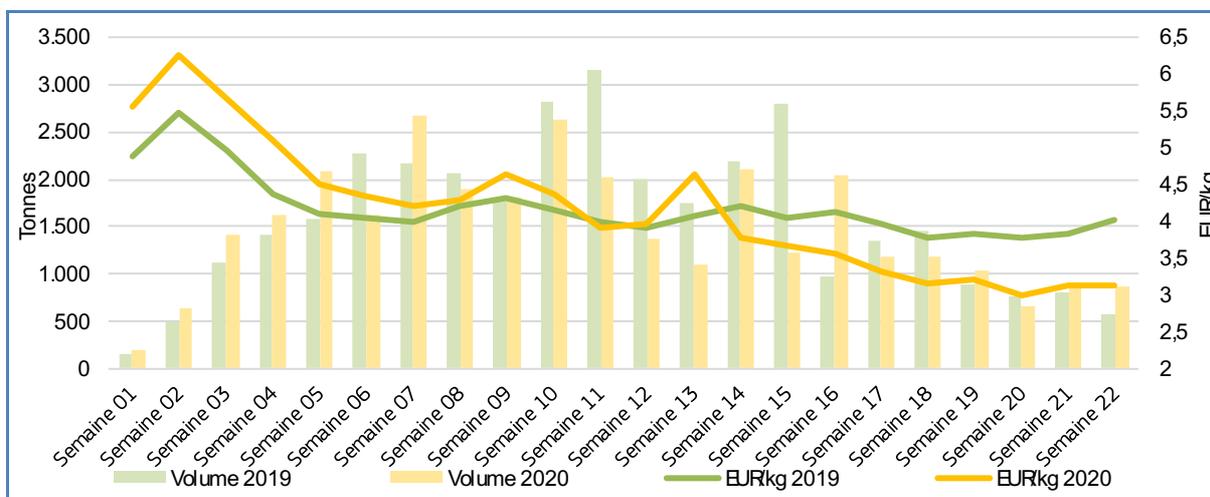


Source : EUMOFA.

8.8 Impacts de la pandémie COVID-19

Comme pour de nombreuses autres espèces, la chaîne d’approvisionnement du cabillaud dans l’UE a été fortement touchée par la pandémie. Une grande partie du cabillaud débarqué ou importé à l’état frais est normalement vendue dans le segment HoReCa. Avec les restrictions du COVID-19, ce segment de marché a pratiquement disparu et la demande globale a fortement chuté. Comme le montre la figure 46, les prix en première vente du cabillaud frais ont chuté brutalement entre février et avril au Danemark et en Espagne.

Figure 46. **IMPORTATIONS DE CABILLAUD FRAIS DE L’UE EN PROVENANCE DE LA NORVEGE (volume en kg, valeur unitaire en EUR/kg)**



Source : EUMOFA.

Alors que le cabillaud frais d’origine norvégienne est traditionnellement vendu au détail et dans les segments HoReCa, la fermeture de restaurants, d’hôtels et de cantines a entraîné une baisse significative de la demande sur le marché de l’UE. De la semaine 12 (fermeture) à la semaine 22, tant le volume que le prix des importations ont chuté de 12 % par rapport à la période correspondante de 2019. Au cours des cinq dernières semaines, l’écart en valeur par rapport à 2019 s’est creusé (-19 %). Les filets frais ont un peu mieux résisté. Les importations de l’UE de filets de cabillaud frais d’origine islandaise ont chuté de 16 % au cours de cette période et leur prix moyen a baissé de 4 %.

La dynamique du marché européen des produits surgelés a été différente de celle des produits frais, les prix semblant plus stables. À titre d’exemple, les importations européennes de filets de cabillaud congelés en provenance de Chine ont chuté de 16 % en volume pendant la période de confinement, alors que le prix moyen à l’importation était au même niveau qu’en 2019.

Si les rapports des parties prenantes du secteur indiquent que les pêcheries locales de cabillaud ont été fortement touchées, une série d'initiatives ont contribué à atténuer une partie de l'impact. Il s'agit notamment de l'ensemble des mesures de soutien de l'UE visant à atténuer les conséquences socio-économiques pour le secteur de la pêche, des programmes de soutien public, de diverses campagnes de promotion locales et de nouveaux canaux de vente en ligne.

Les restaurants ont recommencé à ouvrir dans l'UE. Même si la capacité de restauration autorisée sera d'environ 50 % de la capacité normale dans la plupart des États membres, les pêcheurs s'attendent à ce que la demande reprenne à mesure que la situation reviendra à la "normale".

1,68 million de tonnes (3% de moins qu'en 2017) et les États-Unis 1.53 million de tonnes (-1%) de lieu d'Alaska. Le total des captures mondiales en 2018 s'élevait à environ 3,3 millions de tonnes.

9.3 Commerce mondial de lieu d'Alaska

La Russie est le pays le plus important en termes de volumes débarqués de lieu d'Alaska, avec la Chine comme principal marché d'exportation. La plupart des volumes exportés qui entrent sur le marché chinois sont affectés à une transformation ultérieure avant d'être expédiés vers les marchés de consommation finale tels que l'UE et d'autres pays d'Asie de l'Est. Ces dernières années, la Russie a lancé un programme d'investissement qui encourage le développement de son industrie nationale de la pêche. Ce programme a notamment entraîné une augmentation de la transformation à bord des filets, ce qui pourrait entraîner un changement du profil d'exportation de la Russie vers les marchés de consommation plutôt que vers les marchés de transition.

Les États-Unis sont le deuxième pays de pêche pour le lieu d'Alaska et le plus grand marché pour sa consommation. Sur les 1,5 million de tonnes débarquées en 2018, les États-Unis ont exporté environ 400.000 tonnes. La Chine est également un partenaire commercial important pour les exportations américaines de matières premières congelées, mais les États-Unis sont moins dépendants de la Chine en tant que marché d'exportation que la Russie. Les États-Unis disposent d'une importante industrie de transformation qui produit des filets et du surimi. Les filets de colin d'Alaska congelés des États-Unis sont principalement exportés vers le marché de l'UE, les Pays-Bas et l'Allemagne étant les principaux points d'entrée. En 2019, les États-Unis ont exporté 107.000 tonnes de filets de lieu d'Alaska congelés vers l'UE. Une grande partie du lieu d'Alaska américain est destinée à la production de surimi, et les exportations de surimi ont atteint 174.000 tonnes en 2019. Les principaux marchés d'exportation du surimi américain sont le Japon et la Corée du Sud, qui représentent ensemble plus de 75% des exportations, suivis par l'UE.

Depuis 2016, le lieu d'Alaska est protégé en tant que marque aux États-Unis par la Food and Drug Administration¹¹⁰. Cela signifie que le lieu capturé en dehors de la zone économique exclusive de l'Alaska ne peut pas être étiqueté comme "lieu d'Alaska" aux États-Unis. Auparavant, le lieu d'Alaska pêché en dehors de cette zone était également étiqueté comme lieu d'Alaska, mais à partir de 2016, il ne pourra être étiqueté comme "lieu" qu'aux États-Unis. Dans le monde entier, l'espèce est principalement étiquetée comme lieu d'Alaska, quelle que soit son origine.

9.4 Importations extra-UE de lieu d'Alaska

En 2019, l'UE a importé 305.000 tonnes (+9% par rapport à 2018) de lieu d'Alaska pour une valeur totale de 840 millions d'euros (+38%). Il s'agit là d'un record historique pour les importations. Les importations de lieu d'Alaska sont dominées par trois grands acteurs : les États-Unis et la Russie sont les principaux fournisseurs, tandis que la Chine est le principal pays de transformation du lieu d'Alaska destiné au marché de l'UE. L'industrie de transformation chinoise s'approvisionne en matières premières en provenance de Russie et des États-Unis, si bien que la quasi-totalité du lieu d'Alaska qui pénètre sur le marché de l'UE est d'origine russe ou américaine.

En 2019, la Chine représentait 54% du volume importé dans l'UE et sa part de marché s'est élevée à environ 50% au cours des dernières années. Ces dernières années, les États-Unis ont eu une part de marché stable de 31%, suivis par la Russie avec 14%.

Table 31. **IMPORTATIONS DU LIEU D'ALASKA PAR LE FOURNISSEUR (volume en 1000 tonnes, valeur en millions d'euros)¹¹¹**

Fournisseur	2016		2017		2018		2019		Janvier - Mars 2020	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Chine	156	353	148	309	151	317	165	435	46	135
États-Unis	102	258	106	241	103	238	95	278	30	94
Fédération de Russie	30	71	34	73	49	108	44	120	10	29
Autres	1	3	2	5	2	5	2	5	1	3
Total	290	685	291	628	305	668	306	838	87	261

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat-COMEXT.

¹¹⁰ <https://www.fda.gov/food/cfsan-constituent-updates/alaska-pollock-labelling-faces-new-requirements>

¹¹¹ Les totaux des tableaux concernant les importations de lieu de l'Alaska par l'UE sont sujets à quelques divergences en raison de l'arrondissement des chiffres.

Le premier trimestre de 2020 a vu une augmentation des volumes d'importation par rapport au premier trimestre de 2019, soit une hausse de 2% à 87.000 tonnes, principalement en raison de l'augmentation de l'offre russe sur le marché de l'UE. L'offre chinoise et américaine de lieu d'Alaska a diminué au premier trimestre 2020 de 2% et 3% respectivement.

L'approvisionnement en provenance de Russie a augmenté de 55% au cours du premier trimestre 2020 - cette augmentation notable est principalement due à un approvisionnement exceptionnellement faible au cours du premier trimestre de l'année précédente. Bien que les importations en provenance de Chine et des États-Unis aient diminué au cours du premier trimestre 2020, la valeur des importations a augmenté pour tous les fournisseurs et la valeur totale des importations a augmenté de 21%, soutenue par le prix élevé des filets.

Les importations de lieu d'Alaska sont fortement dominées par les filets congelés, avec seulement de petits volumes d'autres découpes et des quantités minimales de produits entiers congelés. Les trois principaux fournisseurs ont tous des industries de transformation bien établies qui transforment la matière première en filets, avec quelques différences entre les pays. La Russie et les États-Unis sont plus aptes à utiliser et à transformer la matière première dans des conditions fraîches avant de la congeler. La Chine, quant à elle, dépend de la matière première fournie par la Russie et les États-Unis, qui arrive congelée et est à nouveau congelée après transformation. Par conséquent, la plupart des filets fournis par la Chine sont présumés être "surgelés". En conséquence, les produits de lieu d'Alaska importés par la Chine dans l'UE sont achetés à un prix légèrement inférieur à celui des produits importés de Russie ou des États-Unis. En 2019, le prix à l'importation des filets congelés en provenance de Chine était en moyenne de 10% inférieur à celui des filets américains et de 3% inférieur à celui des filets russes.

Table 32. **IMPORTATIONS DE LIEU D’ALASKA PAR ÉTAT DE PRÉSENTATION (volume en 1000 tonnes, valeur en millions d'euros)**

Présentation	2016		2017		2018		2019		Janvier - Mars 2020	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Filet	268	647	268	592	285	639	284	802	82	252
Entier	2	4	2	3	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5	< 0,5
Autres	20	34	21	33	20	29	22	36	5	8
Total	290	685	291	628	305	668	306	838	87	260

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat-COMEXT.

En 2019, 93% du volume de lieu d'Alaska importé était constitué de filets congelés, représentant 96% de la valeur totale des importations. Le niveau de prix des filets congelés a augmenté tout au long de 2019, avec un prix moyen à l'importation de 2,82 EUR/kg à la fin de l'année (+26% par rapport à 2018). Les prix ont continué à augmenter au cours du premier trimestre de 2020, pour atteindre une moyenne de 3,08 EUR/kg, ce qui représente une hausse de 9% par rapport à la fin de 2019¹¹².

Le plus grand importateur européen de lieu d'Alaska est l'Allemagne depuis un certain temps, qui est en tête de l'UE tant pour la consommation que pour la production de produits de lieu d'Alaska. Ces dernières années, les importations allemandes sont restées stables à environ 135.000 tonnes, mais leur valeur a augmenté au même rythme que les prix à l'importation. En 2019, l'Allemagne a importé 137.000 tonnes pour une valeur de 375 millions d'euros. Cela représente une diminution de 2% en volume mais une augmentation de 24% en valeur. Le deuxième importateur de l'UE, la France, a connu la même évolution en 2019, avec une baisse de 7% en volume mais une augmentation de 13% en valeur des importations. Après ces deux pays, les plus grands importateurs de l'UE ont été la Pologne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

¹¹² Pour connaître les dernières tendances des prix des filets de colin d'Alaska congelés importés de Chine sur le marché de l'UE, voir la figure 34 dans la section "Importations extra-UE".

Table 33. **IMPORTATIONS DE LIEU D’ALASKA PAR ÉTAT MEMBRE (volume en 1000 tonnes, valeur en millions d’euros)¹¹³**

État membre	2016		2017		2018		2019		Janvier - Mars 2020	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Allemagne	135	326	133	286	140	302	137	375	46	140
France	40	98	38	86	43	96	40	109	11	32
Pologne	35	71	36	68	38	78	39	101	12	35
Royaume-Uni ¹¹⁴	23	56	23	51	27	61	29	83	4	11
Pays-Bas	24	62	26	63	23	56	27	79	6	18
Danemark	5	15	6	16	7	20	9	30	2	8
Autres	28	57	29	58	27	55	25	61	6	16
Total	290	685	291	628	305	668	306	838	87	260

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat-COMEXT.

9.5 Commerce intra-UE de lieu d’Alaska¹¹⁵

Le lieu d’Alaska est la deuxième espèce la plus transformée dans l’UE, après le cabillaud de l’Atlantique¹¹⁶. Elle est importante dans la production de bâtonnets de poisson, de surimi, de produits panés et de plats préparés. L’Allemagne est le plus grand marché pour le lieu d’Alaska, et est également le plus grand exportateur intra-UE de cette espèce. Une grande partie du commerce concerne les importations de matières premières destinées à l’industrie de transformation et les exportations de produits transformés. La France est le plus grand importateur intra-UE de lieu d’Alaska et l’un des plus importants producteurs de surimi de l’UE, avec une production estimée à 52.000 tonnes en 2018¹¹⁷. Les autres grands importateurs et exportateurs intra-UE sont pour la plupart des centres de transition pour les produits de lieu d’Alaska destinés aux marchés de consommation finale (Pays-Bas et Pologne, par exemple).

Table 34. **EXPORTATIONS INTRA-UE DE LIEU D’ALASKA PAR ÉTAT MEMBRE (volume en 1000 tonnes, valeur en millions d’euros)**

Destination	2016		2017		2018		2019		Janvier - Mars 2020	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Allemagne	31	87	37	92	37	91	31	92	8	28
Pays-Bas	19	49	31	74	32	81	24	71	4	14
Pologne	5	15	5	15	7	19	6	21	1	5
Belgique	3	9	3	8	2	7	3	12	1	4
France	< 0,5	1	3	9	3	10	3	11	1	3
Royaume-Uni ¹¹⁸	1	4	1	4	1	4	1	4	< 0,5	1
Autres	3	8	3	9	3	9	4	11	1	3

¹¹³ Les totaux des tableaux concernant les importations de lieu de l’Alaska par l’UE sont sujets à quelques divergences en raison de l’arrondissement des chiffres.

¹¹⁴ Le Royaume-Uni n’est plus un État membre de l’UE depuis février 2020, mais il est inclus dans les tableaux et graphiques pertinents pour le contexte. Notez que tous les chiffres de 2020 pour le Royaume-Uni ne contiennent que les chiffres de janvier 2020.

Pour l’analyse des échanges intra-UE, seuls les flux d’exportation ont été pris en compte. En réalité, les flux commerciaux intra-UE tels que rapportés par Eurostat couvrent à la fois les arrivées (c’est-à-dire les importations) et les expéditions (c’est-à-dire les exportations). En raison de principes d’évaluation différents (CAF > FOB), les arrivées devraient être légèrement plus élevées que les expéditions¹¹⁵. C’est l’une des principales raisons des asymétries entre les chiffres des importations et des exportations. En général, les comparaisons bilatérales entre les États membres des flux intra-UE ont révélé des divergences importantes et persistantes. Par conséquent, les comparaisons portant sur les statistiques du commerce intra-UE et les résultats connexes doivent être traitées avec prudence et doivent tenir compte de l’existence de ces divergences.

¹¹⁶ EUMOFA. Le marché du poisson de l’UE - édition 2019.

¹¹⁷ Profil des espèces d’EUMOFA : Lieu d’Alaska - https://www.eumofa.eu/documents/20178/137160/Alaska+pollock_31-1.pdf

¹¹⁸ Le Royaume-Uni n’est plus un État membre de l’UE depuis février 2020, mais il est inclus dans les tableaux et graphiques pertinents pour le contexte. Notez que tous les chiffres de 2020 pour le Royaume-Uni ne contiennent que les chiffres de janvier 2020.

Total	62	173	83	211	85	221	72	222	16	58
--------------	-----------	------------	-----------	------------	-----------	------------	-----------	------------	-----------	-----------

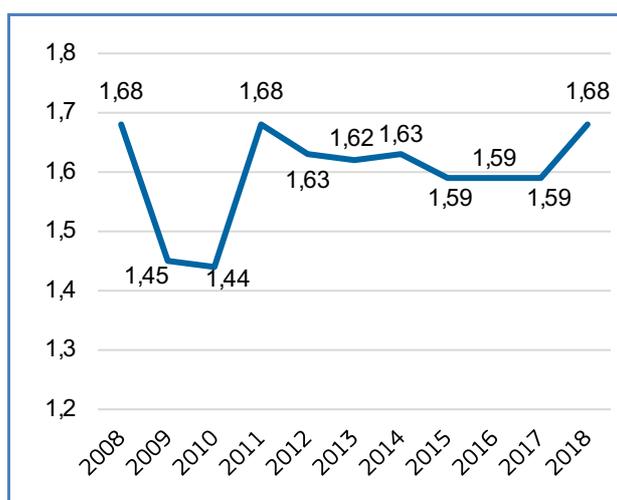
Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat.

Les exportations intra-UE de lieu d'Alaska sont dominées par l'Allemagne, le plus grand producteur de produits de lieu d'Alaska, et par les Pays-Bas, qui servent souvent de plaque tournante pour l'entrée du lieu d'Alaska sur le marché européen avant son exportation vers le marché final. Ces deux pays représentaient 75% de toutes les exportations intra-UE en 2019. L'Allemagne a exporté 31.000 tonnes (-16% par rapport à 2018) pour 92 millions d'euros (+2%) et les Pays-Bas ont exporté 24.000 tonnes (-25%) pour 71 millions d'euros (-12 %) à d'autres États membres de l'UE en 2019.

9.6 La consommation dans l'UE

Le lieu d'Alaska est la quatrième espèce la plus consommée dans l'UE après le thon, le saumon et le cabillaud. En 2018, la consommation apparente par habitant était estimée à 1,68 kg (poids vif). Les niveaux de consommation sont stables depuis 2011, à environ 1,6 kg (poids vif) par habitant. La consommation a diminué en 2009 et 2010, principalement en raison de la baisse considérable des quotas disponibles pour la pêche au lieu d'Alaska aux États-Unis. Une fois la disponibilité de l'espèce revenue à la normale, les tendances de consommation ont suivi et se sont stabilisées au niveau observé aujourd'hui.

Figure 48. **CONSUMMATION APPARENTE DE LIEU D'ALASKA DANS L'UE (en kg de poids vif par habitant)**



Source : EUMOFA.

L'Allemagne est le plus grand marché de consommation de l'UE et constitue depuis de nombreuses années un marché important pour la transformation de l'espèce. La France, ainsi que la Pologne et le Royaume-Uni, sont également des marchés importants pour la consommation de lieu d'Alaska dans l'UE.

La consommation de lieu d'Alaska dans l'UE est principalement constituée de produits en filets, tels que le poisson pané et enrobé de pâte à frire, fabriqués à partir d'une matière première de meilleure qualité. Les matières premières de moindre qualité sont souvent utilisées pour produire des bâtonnets de poisson panés et enrobés de pâte à frire à bas prix et d'autres produits proposés sur les marchés de l'UE. Le lieu d'Alaska est couramment utilisé dans l'industrie de la restauration rapide dans le monde entier, y compris dans l'UE. En outre, le lieu d'Alaska congelé est considéré comme une matière première de qualité supérieure pour la production de surimi, un produit consommé dans certaines régions de l'UE.

10. La légine australe dans l'UE

La légine australe (*Dissostichus eleginoides*), également connue sous le nom de bar du Chili, est l'un des poissons les plus chers sur le marché mondial et est considérée comme un produit haut de gamme au Japon, aux États-Unis et dans l'UE. Dans l'UE, il est pêché par de grands palangriers congélateurs opérant dans les eaux lointaines du sud de l'océan Indien et de l'océan Atlantique. En 2018, les captures de l'UE ont atteint 6 886 tonnes, principalement attribuables à la flotte de pêche lointaine française basée à la Réunion, où la plupart des captures sont transformées et réexportées vers les principaux marchés de consommation : les États-Unis, l'Asie et, dans une moindre mesure, l'UE. La légine australe est normalement débarquée congelée, étêtée et éviscérée, et son prix en première vente peut atteindre 20,00 EUR/kg.

10.1 Biologie, exploitation et gestion

Biologie



Source: Eurofish

La légine australe est un grand poisson démersal qui peut atteindre 2 mètres de long et vivre jusqu'à 50 ans. Elle atteint sa maturité sexuelle lorsqu'elle mesure entre 70 et 95 cm (6 à 9 ans). On la trouve dans les eaux tempérées (28° à 55° au sud de l'équateur), entre 50 et 2.500-3.000 mètres de profondeur.

L'espèce a une fécondité relativement faible, de sorte que sa résilience est très faible¹¹⁹. Un proche parent, la légine antarctique (*Dissostichus mawsoni*), se trouve plus au sud, sur les bords de la plate-forme glaciaire de l'Antarctique.

La légine australe fraie en eau profonde (environ 1 000 mètres) pendant l'hiver austral, produisant des œufs et des larves pélagiques. Lorsque les larves ont environ un an, elles passent à un habitat démersal à environ 100 mètres et vivent dans des eaux relativement peu profondes (<300 mètres) jusqu'à l'âge de 6-7 ans, où elles commencent une migration progressive vers des eaux plus profondes. À l'état juvénile en eau peu profonde, la légine est principalement piscivore, consommant les proies locales les plus abondantes et de taille appropriée. Avec l'augmentation de la taille et de la profondeur de l'habitat, le régime alimentaire se diversifie et comprend une augmentation de la capture de calmars, de poissons et de crustacés¹²⁰.

Exploitation et gestion par l'UE

La longue durée de vie et la maturité sexuelle tardive de la légine australe la rendent très vulnérable à la surpêche. Les stocks ont connu des niveaux d'exploitation élevés en raison de la forte demande internationale pour ce qui est considéré comme un poisson haut de gamme aux États-Unis, au Japon et dans l'UE. La pêche à la légine australe est la pêche la plus lucrative des eaux antarctiques et subantarctiques. Elle est pratiquée dans les zones économiques exclusives (ZEE) du sud du Chili et de l'Argentine, ainsi que dans les îles subantarctiques sous la souveraineté de l'Australie, de la France, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud et du Royaume-Uni¹²¹. Elle est principalement capturée à l'aide de palangres de fond à des profondeurs de 1.200 à 1.800 mètres et, dans une moindre mesure, au moyen de chaluts de fond. Le poids moyen d'une légine australe capturée à des fins commerciales est de 7 à 10 kg, selon la pêcherie, les grands adultes dépassant parfois 100 kg.

La plupart des pêcheries de légine sont gérées conformément aux règlements et aux mesures de conservation de la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR). La gestion adopte une "approche écosystémique", qui exige que toutes les autres ressources vivantes de l'océan Antarctique soient traitées comme un système intégré où les effets sur les prédateurs, les proies et les espèces apparentées sont pris en compte, et où les décisions sur les niveaux d'exploitation durables sont prises sur la base d'avis scientifiques étayés, examinés par des pairs au niveau international¹²². En outre, plusieurs mesures de gestion ont été mises en œuvre pour limiter les captures et pour minimiser les interactions avec les oiseaux de mer et les risques qu'ils courent, en particulier pour les palangriers : ces mesures influencent les TAC et les quotas, l'octroi de licences aux navires, la surveillance des transbordements, les mesures de contrôle et les systèmes de surveillance automatisés par satellite.

¹¹⁹ <http://www.fao.org/3/y5261e/y5261e09.htm>

¹²⁰ <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/B9780123810151000046?via%3Dihub>

¹²¹ <http://www.fao.org/3/y5261e/y5261e09.htm>

¹²² <https://www.ccamlr.org/en/fisheries/toothfish-fisheries>

La France réglemente la légine australe dans les eaux entourant les îles françaises du sud de l'océan Indien, sous le contrôle scientifique du Muséum national d'histoire naturelle. Ces pêcheries sont situées autour des îles Kerguelen (division statistique 58.5.1 de la CCAMLR) et des îles Crozet (division statistique 58.6 de la CCAMLR). Des autorisations de pêche ont été accordées à six sociétés de pêche basées à la Réunion. La pêcherie des îles Kerguelen a été certifiée par le *Marine Stewardship Council* (MSC) en septembre 2013 (re-certification en 2018) et celle des îles Crozet a été certifiée par le MSC en 2017¹²³. Plusieurs autres flottes de pêche extra-UE ciblant la légine australe sont également certifiées par le MSC¹²⁴.

10.2 Production

Captures

La production mondiale de légine a atteint 22.811 tonnes en 2018. Le premier producteur était de loin l'UE-28, avec 6.886 tonnes pêchées en 2018 (30% de la production mondiale). Les autres principaux producteurs étaient l'Argentine, l'Australie et le Chili, qui ont fourni respectivement 16%, 15% et 13% de la production mondiale totale. Ils étaient suivis par la Corée du Sud (10%), l'Uruguay (5%) et les îles Falkland (5%). À titre de comparaison, les captures mondiales de légine antarctique s'élevaient à 4.197 tonnes en 2018, et l'UE-28 représentait 16% de ce total.

Au cours de la dernière décennie (2009-2018), les captures mondiales de légine australe ont connu une baisse de 4%, avec des tendances différentes observées dans les principaux pays producteurs : des baisses pour les flottes de l'UE (-19%) et du Chili (-42%) et des augmentations pour l'Argentine (+52%), l'Australie (+19%) et la Corée du Sud (+59%).

Table 35. CAPTURES MONDIALES DE LÉGINE AUSTRALE (volume en tonnes)

Pays	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
UE-28	8.500	7.753	7.342	7.048	7.514	7.824	6.521	8.174	7.892	6.886
Argentine	2.434	3.015	2.989	3.266	3.464	3.897	3.719	3.656	3.669	3.705
Australie	2.916	2.956	2.742	3.077	3.060	3.217	4.537	3.158	3.665	3.465
Chili	5.221	5.297	4.786	4.656	4.090	2.707	3.768	5.271	3.649	3.007
Corée du Sud	1.382	977	2.067	1.386	2.069	1.815	2.003	2.049	2.398	2.200
Uruguay	548	609	389	208	248	385	553	1.239	1.023	1.047
Îles Falkland.(Malvinas)	1.211	1.031	1.286	1.151	1.351	911	1.134	1.122	833	1.045
Autres	1.619	1.121	1.249	999	1.239	972	1.033	910	1.096	1.456
Total	23.831	22.759	22.850	21.791	23.035	21.728	23.268	25.579	24.225	22.811

Source : FAO.

Dans l'UE-28, seuls trois pays pêchent la légine australe : la France, le Royaume-Uni et l'Espagne. En 2018, la France représentait 80% des captures de l'UE avec 5.515 tonnes de légine australe capturées, soit une baisse de 12% par rapport à 2017. Le Royaume-Uni et l'Espagne représentaient respectivement 16% et 4% du total des captures de l'UE en 2018.

Table 36. UE-28 CAPTURES DE LÉGINE AUSTRALE (volume en tonnes)

Pays	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
France	6.123	5.814	5.938	5.608	6.188	6.462	5.237	6.585	6.260	5.515
Royaume-Uni	1.364	897	1.118	1.001	1.209	1.312	1.164	1.165	1.154	1.133
Espagne	1.013	1.042	286	439	117	50	120	424	478	238
Total	8.500	7.753	7.342	7.048	7.514	7.824	6.521	8.174	7.892	6.886

Source : FAO.

¹²³ <https://www.msc.org/media-centre/press-releases/french-toothfish-fishers-get-msc-certification>

¹²⁴ <https://fisheries.msc.org/en/fisheries/@@search?q=toothfish&search>

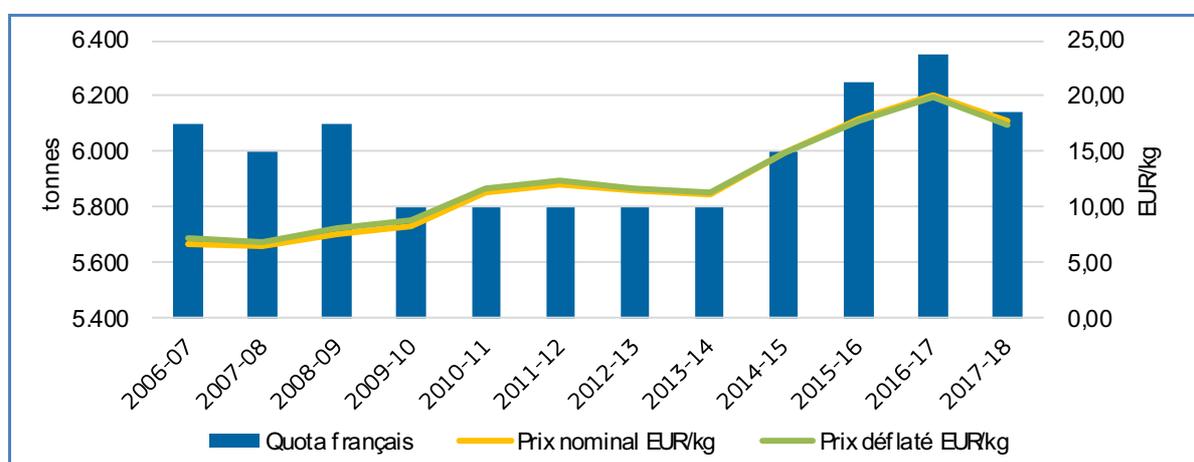
Transformation et commercialisation

La légine australe est la plupart du temps étêtée, éviscérée et congelée à bord, puis transformée après son débarquement. Elle est commercialisée sous forme de filets congelés ou décongelés, vendus prêts à cuire¹²⁵. Sur les marchés et dans les restaurants, elle est généralement commercialisée sous le nom de "bar du Chili". La pêche commerciale et la consommation de cette espèce ont commencé dans les années 1990. Appréciée pour sa chair blanche et tendre, la légine a stimulé une forte demande, ce qui a entraîné une augmentation importante des activités de pêche illégale. Sa chair grasse peut être consommée crue sous forme de sushi ou de sashimi. Elle est particulièrement appréciée en Asie et aux États-Unis, où elle est vendue à des prix élevés¹²⁶.

10.3 Prix en première vente

Les prix de la légine australe ont suivi une forte tendance à la hausse sur la période 2006-2017, triplant en dix ans. Depuis que le quota français a été augmenté à la suite de la campagne 2014-2015¹²⁷, les prix sont passés de 12,00 EUR/kg en 2014-2015 à un pic de 20,00 EUR/kg en 2016-2017. Les prix ont ensuite légèrement baissé en 2017-2018, tout en restant à des niveaux élevés (18,00 EUR/kg), en grande partie à cause de la baisse de la demande de la Chine et de l'augmentation de la charge administrative pour accéder au marché américain¹²⁸.

Figure 49. PRIX EN PREMIÈRE VENTE DE LA LÉGINE AUSTRALE PECHÉE PAR LA FLOTTE FRANÇAISE AUSTRALE



Source : TAAF (Terres australes et antarctiques françaises). Le prix déflaté est calculé avec le déflateur du PIB (année de base 2015).

10.4 Commerce

La légine australe est commercialisée exclusivement sous forme de produits congelés, entiers et éviscérés ou en morceaux ou filets. En 2019, le déficit commercial de l'UE pour la légine était de 3,7 millions d'euros. Ce déficit est imputable aux importations de légines congelées en provenance des territoires français du Sud, du Chili et des îles Malouines. En 2019, les importations extra-UE de légine ont atteint 475 tonnes, pour une valeur de 8,1 millions d'euros, provenant principalement des Terres australes et antarctiques françaises (61%), du Chili (18%) et des îles Falkland (17%).

En 2019, les exportations intra-UE ont atteint 9,2 millions d'euros pour 1 442 tonnes, dont 41 % (en valeur) étaient des produits congelés entiers ou éviscérés, suivis par les autres morceaux congelés (35 %) et les filets congelés (24 %). La France est de loin le principal fournisseur de légine dans le commerce intra-UE (54% de la valeur totale des exportations intra-UE), tandis que le Danemark (32%) et le Royaume-Uni (22%) sont les principales destinations des exportations sur le marché du commerce intra-UE. Les exportations extra-UE sont relativement faibles (4,4 millions d'euros pour 269 tonnes en 2019), et les principales destinations sont les États-Unis (35 % en valeur), Hong Kong (18 %) et la Chine (13 %).

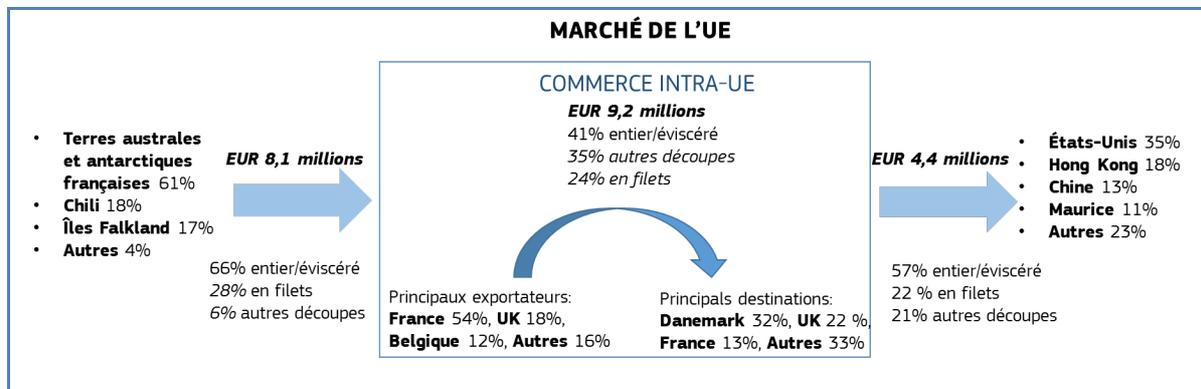
¹²⁵ <https://pdm-seafoodmag.com/guide/poissons/details/product/L%C3%A9gine.html>

¹²⁶ <http://www.guidedesespeces.org/fr/legine-australe>

¹²⁷ La saison de pêche se déroule pendant l'été austral (la campagne commence généralement en septembre), de sorte que les quotas et les captures sont fixés et reportés à cheval sur deux années civiles.

¹²⁸ <https://taaf.fr/content/uploads/2019/11/Rapport-CGefi-l%C3%A9gine-envoy%C3%A9-le-11.02.19.2.pdf>

Figure 50. LE MARCHÉ DE LA LEGINE AUSTRALE DANS L'UE (2019)



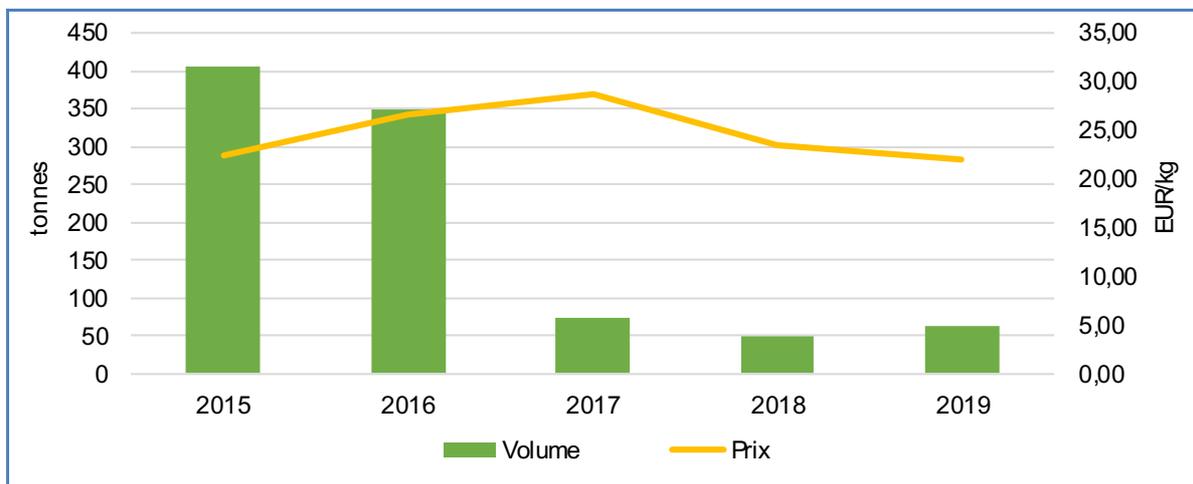
Source : EUMOFA.

Toutefois, les volumes et les valeurs relativement faibles des flux commerciaux de légine dans l'UE par rapport aux niveaux de capture de l'UE sont dus au fait que les flottes de légine australe de l'UE débarquent en France (île de la Réunion) ou au Royaume-Uni (îles Falkland) pour y subir une transformation ultérieure, un conditionnement et des exportations vers les principaux marchés de consommation d'Asie et des États-Unis.

10.5 Prix à l'importation et à l'exportation

Bien que les volumes échangés dans l'UE soient faibles par rapport à ce qui est exporté directement des Terres australes et antarctiques françaises et des îles Falkland, les données commerciales de l'UE montrent que les prix à l'exportation de l'UE ont suivi la même tendance à la baisse en 2018 et 2019 que les prix en première vente. À titre d'exemple, les prix à l'exportation de l'UE vers les États-Unis de légine entière/évidée congelée ont diminué en 2018 et 2019, après avoir atteint un pic de 29,00 EUR/kg en 2017.

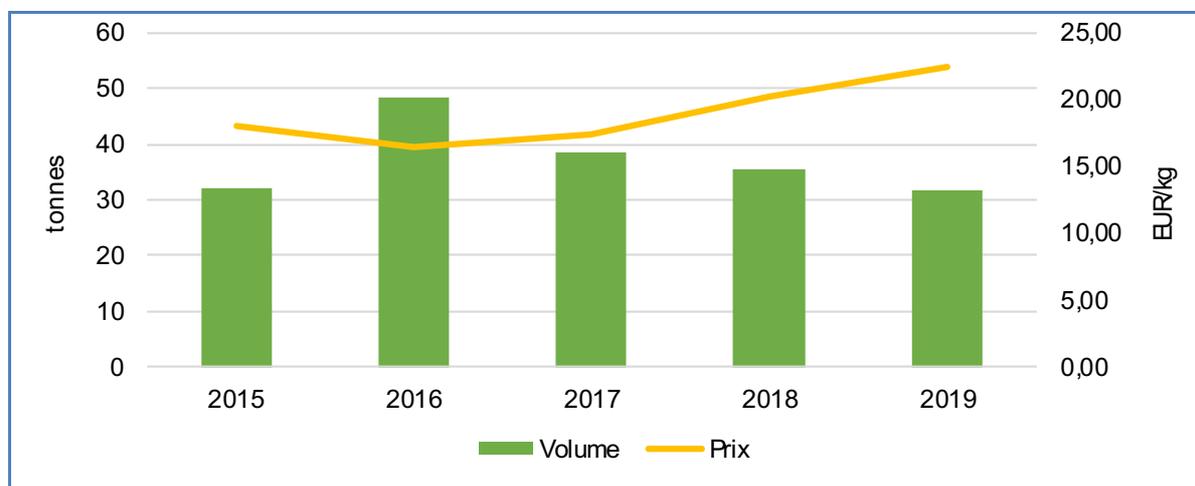
Figure 51. LÉGINE AUSTRALE (CONGELÉE ENTIÈRE/EVISCÉRÉE) : EXPORTATIONS DE L'UE VERS LES ÉTATS-UNIS



Source : EUMOFA.

Cependant, les données sur les importations de l'UE montrent que pour les filets congelés de légine, les prix n'ont cessé d'augmenter en 2018 et 2019. À titre d'exemple, les filets de légine congelés des Terres australes et antarctiques françaises ont suivi une tendance à la hausse ces dernières années et ont atteint 22,00 EUR/kg en 2019.

Figure 52. FILETS DE LÉGINE AUSTRALE : IMPORTATIONS DE L'UE EN PROVENANCE DES TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES



Source : EUMOFA.

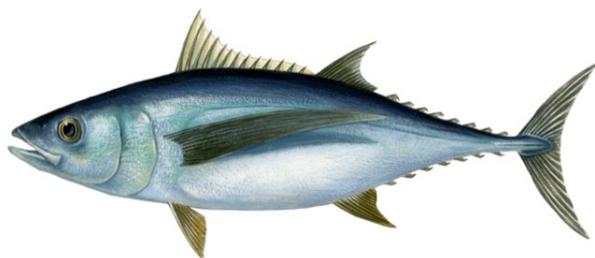
Il convient de souligner que les données commerciales de l'UE concernant la légine australe doivent être considérées avec prudence, car les prix peuvent varier fortement entre les différentes années et les différentes origines/destinations.

11. Le germon dans l'UE

Le germon est une espèce saisonnière capturée par la flotte de l'UE (principalement des navires espagnols et français), surtout dans le golfe de Gascogne. Bien qu'il soit en grande partie destiné à l'industrie de la conserve, il est également commercialisé frais et congelé. En 2018, les débarquements de germon dans l'UE ont atteint 25.359 tonnes pour une valeur de 89,4 millions d'euros, les captures de l'Espagne représentant plus de 60% du volume total. Alors que les exportations de l'UE vers les pays tiers consistent principalement en produits congelés, le commerce intra-UE est dominé par le poisson frais¹²⁹.

11.1 Ressources biologiques et exploitation

Biologie



Source : Scandinavian Fishing Year Book.

Le germon (*Thunnus alalunga*) est une espèce pélagique et hautement migratoire, capable de couvrir de très grandes distances au cours de sa vie, surtout entre 2 et 5 ans. Il peut atteindre un âge maximum de dix ans. Le thon blanc peut atteindre 30kg et 1,40 m de longueur. Il atteint sa maturité sexuelle vers 4 ou 5 ans, lorsqu'il atteint une longueur d'environ 85 cm et pèse environ 15kg. On le trouve dans les océans Pacifique, Indien et Atlantique, ainsi qu'en Méditerranée. La population de germon de l'Atlantique se compose de deux stocks principaux, l'un au nord et l'autre au sud du cinquième parallèle. Il existe un stock distinct en

Méditerranée. Dans l'océan Pacifique, deux stocks (nord et sud-est) sont présents. En outre, il existe un seul stock austral dans l'océan Indien¹³⁰.

Ressources, exploitation et gestion dans l'UE

La principale source de thon blanc sur le marché de l'UE est le stock de l'Atlantique Nord-Est. Les poissons sont capturés en été lorsqu'ils sont juvéniles, lorsqu'ils passent par les côtes françaises et espagnoles (golfe de Gascogne), ainsi que dans les eaux des Açores. La production de l'UE est donc extrêmement saisonnière, la plupart des débarquements étant enregistrés entre juillet et octobre¹³¹. Historiquement, le germon était capturé à la canne à l'aide d'appâts vivants, mais cette pêche a diminué à la fin des années 1980 pour être remplacée par des techniques plus productives. Aujourd'hui, plusieurs méthodes sont utilisées pour la capture du germon : chaluts pélagiques, hameçons et lignes, et sennes. La pêche de surface des juvéniles et des pré-adultes est pratiquée par des chalutiers pélagiques français et irlandais, ainsi que par des palangriers et des canneurs espagnols. Les hameçons et les lignes représentent 70% des captures totales de germon dans le stock de l'Atlantique Nord. La population adulte de germon, au comportement plus pélagique, est exploitée par les palangriers asiatiques au large des côtes africaines.

Dans l'UE, les stocks de germon sont gérés par le biais de TAC¹³² et de quotas fixés par la CICTA¹³³. En 2020, le quota de l'UE a atteint 26.869 tonnes pour le stock du nord et 1.837 tonnes pour le stock du sud. Sur le quota total de l'UE, 60% étaient détenus par l'Espagne, 19% par la France, 10% par le Portugal et l'Irlande et 1% par le Royaume-Uni¹³⁴.

¹²⁹ Il convient de noter que lorsqu'un navire d'un État membre débarque du poisson dans un autre pays de l'UE, cela est enregistré comme "exportation".

¹³⁰ <http://www.guidedesespeces.org/fr/thon-germon>

¹³¹ *Ibidem*.

¹³² Total admissible des captures.

¹³³ Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique.

¹³⁴ https://mare.istc.cnr.it/fisheriesv2/species_en?sn=36007#ecl-accordion-header-conserv-meas

11.2 Production

Prises

La production mondiale de thon blanc s'est élevée à 226.082 tonnes en 2018. Les principaux producteurs étaient Taïwan, le Japon et la Chine, qui ont fourni respectivement 24%, 20% et 17% de la production mondiale totale en 2018, suivis par l'UE-28 (12%). Les autres grands producteurs étaient Fidji et les États-Unis (4% chacun).

Au cours de la dernière décennie (2009-2018), les captures mondiales de germon ont connu une baisse de 3%, principalement attribuable aux captures japonaises (-30%) et, dans une moindre mesure, aux captures fidjiennes et américaines (-23% et -35%, respectivement). Toutefois, des tendances à la hausse ont été signalées à Taïwan (+39%), en Chine (+90%) et dans l'UE-28 (+54%).

Table 37. CAPTURES MONDIALES DE GERMON (volume en tonnes)

Pays	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taiwan	39.280	51.628	47.209	48.754	52.148	41.755	43.256	51.343	54.685	54.436
Japon	63.522	53.965	58.817	69.851	61.740	55.790	54.512	44.781	49.374	44.615
Chine	20.736	22.618	14.963	32.571	33.134	29.002	26.990	27.971	45.038	39.351
UE-28	18.294	17.981	20.221	25.199	20.162	28.636	24.256	28.366	26.100	28.152
Fidji	12.515	9.252	10.538	10.202	9.561	7.622	7.855	7.905	10.552	9.624
États-Unis	12.678	12.118	11.993	15.040	13.958	12.894	12.428	11.154	7.910	8.245
Indonésie	14.570	13.035	11.474	11.023	6.137	7.658	8.688	7.024	7.024	5.604
Autres	50.628	60.255	46.037	45.543	46.539	51.216	54.593	35.317	31.501	36.055
Total	232.223	240.852	221.252	258.183	243.379	234.573	232.578	213.861	232.184	226.082

Source : FAO.

Les captures de germon de l'UE se sont élevées à 28.152 tonnes en 2018, soit environ 12% de l'offre mondiale. L'Espagne (60% de la production de l'UE) et, dans une moindre mesure, la France (21%) et l'Irlande (11%) ont été les principaux producteurs de l'UE. Les autres grands producteurs de l'UE étaient l'Italie (4%) et la Grèce (2%), qui pêchent toutes deux en Méditerranée, et le Portugal (2%).

Sur la période 2009-2018, la production de l'UE a augmenté de 54%, avec toutefois de fortes fluctuations dues aux variations annuelles de la taille des stocks, ce qui a entraîné des TAC et des quotas variables. Tous les principaux pays producteurs ont connu une forte augmentation des captures au cours de la décennie, à l'exception de l'Italie (-62%).

Table 38. CAPTURES DE GERMON DANS L'UE (volume en tonnes)

Pays	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Espagne	11.497	14.127	9.188	14.936	11.390	12.470	14.889	17.532	14.654	16.946
France	1.478	1.438	3.641	3.963	4.884	6.997	3.758	4.468	4.419	5.919
Irlande	1.998	788	3.597	3.575	2.231	2.485	2.390	2.337	2.492	3.102
Italie	2.762	1.109	2.501	1.117	615	1.353	1.638	1.495	1.348	1.044
Grèce	116	125	126	126	165	287	541	1.332	608	522
Portugal	365	267	1.089	1.395	688	4.808	953	1.136	2.570	512
Autres	78	127	79	87	189	236	87	66	9	107
Total	18.294	17.981	20.221	25.199	20.162	28.636	24.256	28.366	26.100	28.152

Source : FAO.

Débarquements dans l'UE

En 2018, les débarquements de germon dans l'UE se sont élevés à 25.359 tonnes pour une valeur de 89,4 millions d'euros (7% de plus qu'en 2017). L'Espagne (64 % du volume total) et la France (23%) ont été les principaux pays de débarquement de cette espèce. Les très faibles volumes débarqués en Irlande par rapport au volume capturé par la flotte irlandaise s'expliquent par le fait que la flotte irlandaise a récemment modifié sa stratégie de débarquement et débarque désormais ses captures directement dans les ports français, notamment à Douarnenez¹³⁵. Les débarquements de germon en Irlande ont ainsi connu une baisse de 87% sur la période 2009-2018.

Table 39. DÉBARQUEMENTS DE GERMON DANS L'UE (volume en tonnes)¹³⁶

Pays	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Espagne	10.065	13.436	8.623	9.644	10.927	11.545	14.541	16.875	14.440	16.320
France	914	897	3.900	4.666	5.815	7.151	3.687	4.181	4.016	5.958
Italie	2.834	1.877	2.504	1.154	615	1.353	1.630	1.491	1.364	1.044
Grèce	217	231	242	318	359	398	511	573	571	628
Chypre	-	-	-	-	-	-	520	1.230	639	545
Portugal	107	176	1.016	1.217	565	2.614	917	1.100	2.542	495
Irlande	2.020	830	3.510	3.660	2.231	2.485	2.362	1.779	19	263
Autres	19	20	15	19	50	91	48	63	5	105
Totaux	16.176	17.467	19.811	20.677	20.562	25.637	24.216	27.291	23.595	25.359

Source : EUROSTAT.

Transformation et commercialisation

Le germon est une espèce saisonnière très appréciée dans l'UE et est commercialisé frais, fumé, surgelé ou en conserve. Toutefois, comme une part importante des captures est imputable aux chalutiers (et moins à la canne et aux filets), la qualité de la plupart des germons frais débarqués n'est pas satisfaisante pour le marché du frais. Ainsi, très souvent, l'inadéquation entre l'offre (trop de produits débarqués de faible qualité) et la demande entraîne une baisse des prix au stade de la première vente et le retrait du produit du marché du frais. En même temps, la forte demande de thon frais de qualité (toutes espèces de thon confondues) est satisfaite par des produits importés. Par conséquent, une grande partie du germon débarqué dans l'UE est destinée aux conserveries, notamment en Espagne et, dans une moindre mesure, en France¹³⁷. Malheureusement, il n'est pas possible de distinguer le germon dans les statistiques sur la production de conserves de thon. En Espagne, le germon est un produit en conserve de première qualité et, bien qu'il représente moins de 4% de la production totale de produits de la mer en conserve en volume, il en représente plus de 8% en valeur¹³⁸.

Dans le monde entier, le secteur du thon en conserve est largement orienté vers l'exportation, de sorte que les garanties de durabilité pour les consommateurs peuvent être importantes, notamment lorsqu'il s'agit de cibler les marchés d'Amérique du Nord ou d'Europe. C'est pourquoi de nombreuses pêcheries de thon cherchent à se conformer aux critères de durabilité (état et gestion des stocks, prises accessoires, contrôle, gouvernance, etc.) afin d'obtenir des certifications, le plus souvent de labels privés. Ainsi, 15 pêcheries de germon sont certifiées MSC (Marine Stewardship Council). Parmi elles, la flotte espagnole opérant dans le Golfe de Gascogne¹³⁹ et la pêcherie de germon et d'albacore à la palangre de Polynésie française¹⁴⁰. En outre, il existe également des pêcheries de thon certifiées le label Friend of the Sea dans lesquelles des navires de l'UE sont impliqués, à savoir plusieurs navires français et espagnols opérant au large des côtes d'Afrique occidentale et dans l'océan Indien.

¹³⁵ <https://www.letelegramme.fr/finistere/douarnenez/saison-du-thon-les-irlandais-debarquent-en-force-a-douarnenez-06-07-2020-12578083.php>

¹³⁶ Les totaux ne correspondent pas exactement aux sommes réelles en raison des arrondis.

¹³⁷ <http://www.guidedesespeces.org/fr/thon-germon>

¹³⁸ ANFACO 2016.

¹³⁹ <https://www.msc.org/media-centre/press-releases/north-atlantic-albacore-artisanal-fishery-now-msc-certified->

¹⁴⁰ <https://www.msc.org/media-centre/press-releases/french-polynesia-albacore-and-yellowfin-longline-fishery-achieves-msc-sustainability-certification>

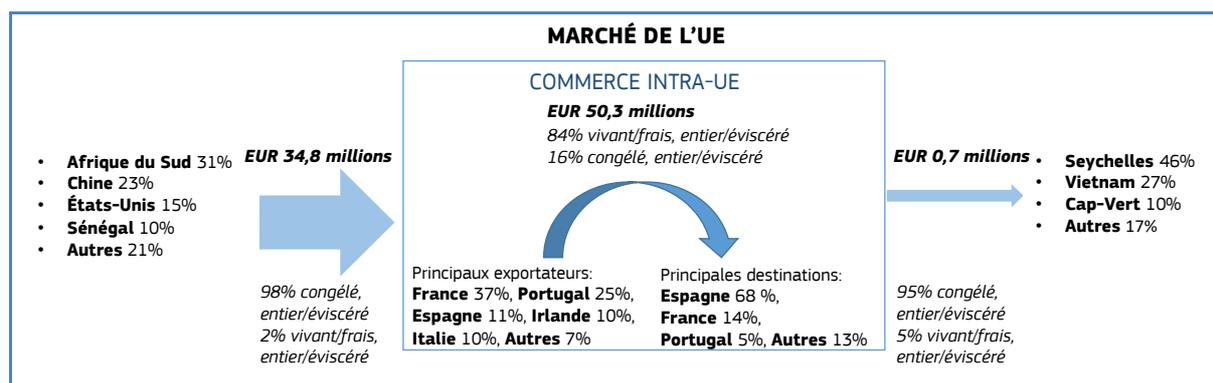
11.3 Commerce international

Dans les données commerciales, le germon est spécifiquement déclaré comme poisson entier, frais ou congelé. Malheureusement, il est impossible de distinguer d'autres formes de conservation de cette espèce, en particulier le germon en conserve, qui est inclus dans les produits divers de thon en conserve. En 2019, l'UE a enregistré un déficit commercial de 34 millions d'euros pour le germon entier. La majeure partie de ce déficit est imputable aux importations de germon entier/éviscéré congelé en provenance d'Afrique du Sud, de Chine et des États-Unis. Les importations extra-UE de produits de germon vivant/frais sont très limitées (0,8 million d'euros pour 149 tonnes en 2019), principalement en provenance d'Afrique du Sud et, dans une moindre mesure, d'Australie.

Le commerce intra-UE est dominé par les produits frais. En 2018, les exportations intra-UE ont atteint 50,3 millions d'euros pour plus de 14.000 tonnes, dont 84% étaient des produits frais et 16% des produits congelés. Les produits frais dominent car la plupart des flux commerciaux intra-UE correspondent à des débarquements de navires de l'UE dans un autre pays de l'UE (par exemple, la flotte française débarquant en Espagne ou la flotte irlandaise en France). La France et le Portugal sont les principaux fournisseurs de germon, tandis que l'Espagne est de loin la principale destination des exportations intra-UE.

Les exportations extra-UE sont relativement faibles (0,7 million d'euros pour 221 tonnes en 2019) et sont dominées par les produits congelés entiers ou éviscérés. Leurs principales destinations sont les Seychelles, le Vietnam et le Cap-Vert, ce qui correspond probablement aux débarquements de la flotte de pêche hauturière de l'UE dans des pays extra-UE proches des zones de pêche et des usines de transformation (par exemple, les conserveries).

Figure 53. LE MARCHÉ EUROPÉEN DU GERMON EN 2019¹⁴¹



Source : Élaboration par l'EUMOFA des données EUROSTAT-COMEXT.

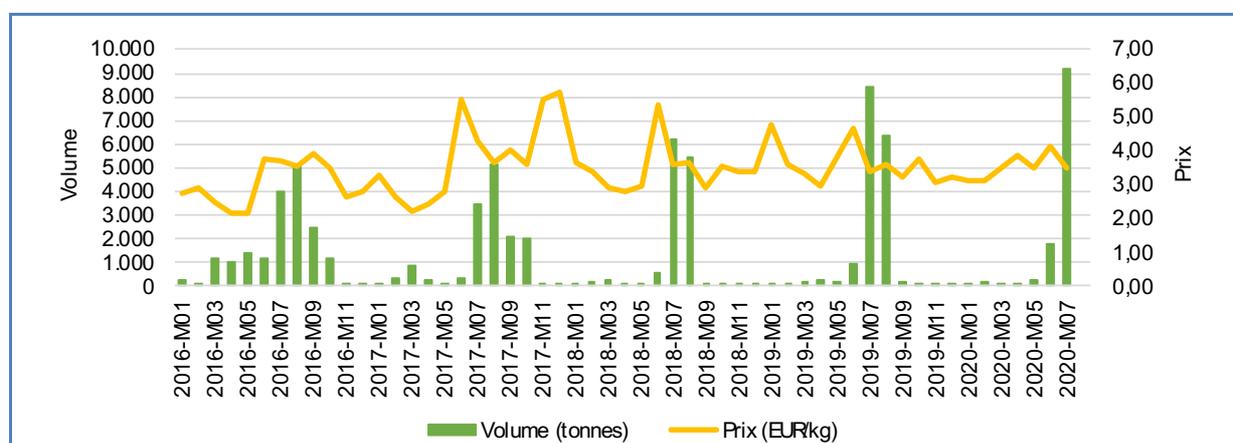
¹⁴¹ Le germon en conserve est exclu de ce chiffre car il n'est pas spécifiquement déclaré dans les données commerciales (inclus dans les thons divers en conserve).

11.4 Premières ventes dans l’UE

Les données mensuelles des premières ventes (en criée) mettent en évidence la forte saisonnalité de la pêche au germon, avec des volumes plus importants vendus en été dans les deux principaux pays producteurs (Espagne et France). En France, la pêche est ouverte de juillet à octobre. Dans les deux pays, les volumes de premières ventes culminent entre août et septembre. Pendant la saison de pêche, chaque mois les volumes en première vente dans les criées espagnoles fluctuent entre 1.000 et 9.000 tonnes, alors qu’ils sont plus faibles en France (entre 300 et 1.800 tonnes). Les principales ventes aux enchères de germon en Espagne ont lieu à Getaria, Fuenterrabía et Avilés. En France, les principales criées sont La Turballe, Saint-Jean-de-Luz, Lorient et Le Guilvinec.

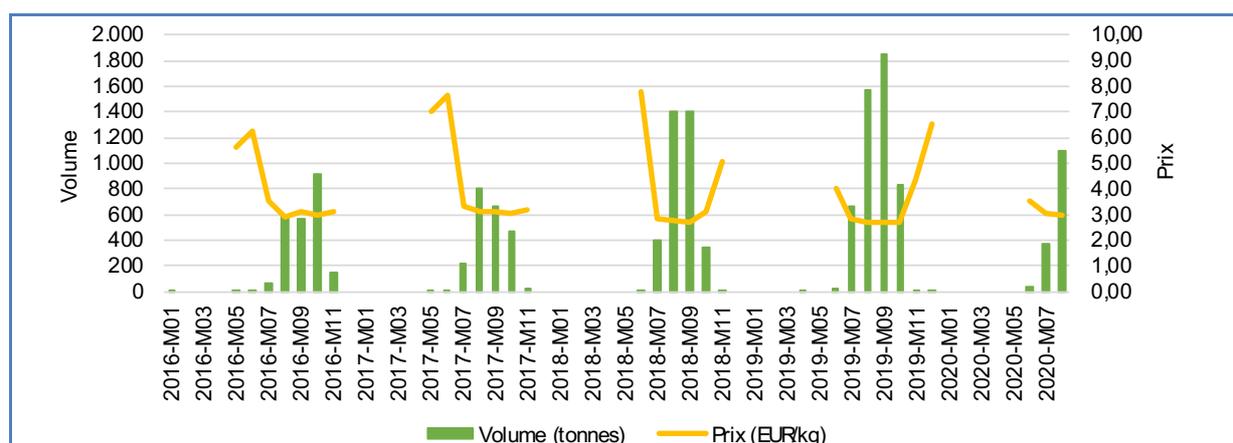
La saisonnalité de l’approvisionnement entraîne de fortes fluctuations des prix, surtout en France où la saison de pêche est plus courte. Les prix baissent généralement lorsque les volumes sont au plus haut (d’août à septembre) et augmentent fortement à la fin de la saison de pêche.

Figure 54. PREMIÈRES VENTES DE GERMON EN ESPAGNE (volume en tonnes, prix en EUR/KG)



Source : EUMOFA.

Figure 55. PREMIÈRES VENTES DE GERMON EN FRANCE (volume en tonnes, prix en EUR/KG)

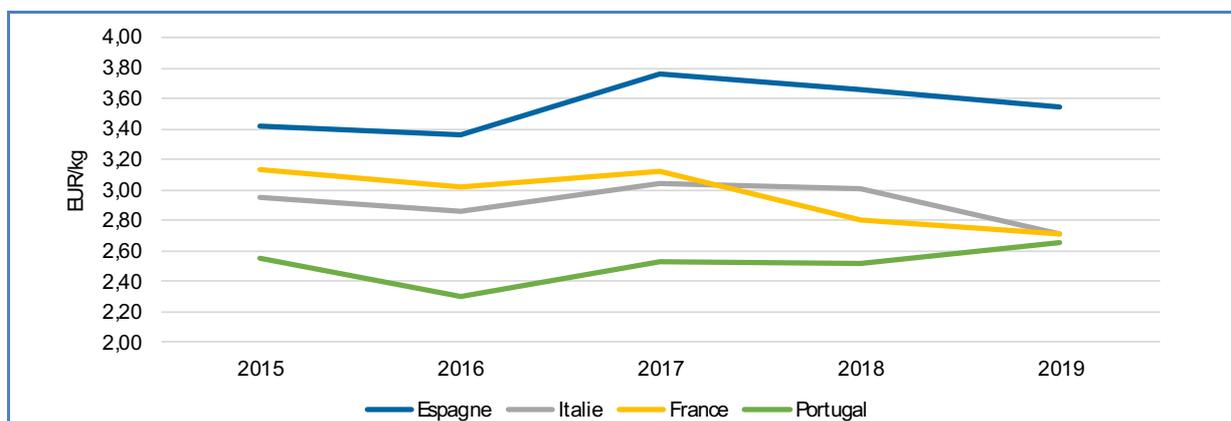


Source : EUMOFA.

Sur la période 2015-2019, les prix annuels moyens étaient plus élevés en Espagne (plus de 3,50 EUR/kg) qu’en France et en Italie (2,50-3,00 EUR/kg), peut-être en raison des prix plus élevés obtenus par les débarquements des canneurs espagnols des . Au Portugal, les prix moyens étaient globalement inférieurs à ceux des pays susmentionnés, mais ils ont récemment

augmenté, contrairement à la tendance à la baisse observée dans d'autres grands pays, probablement en raison de l'augmentation des débarquements.

Figure 56. PRIX MOYENS ANNUELS EN PREMIÈRE VENTE DU GERMON DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS (prix en EUR/KG)

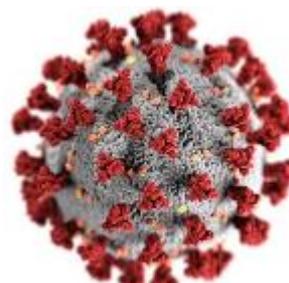


Source : EUMOFA.

12. Effets du COVID-19

12.1 Introduction

COVID-19 est le nom donné à la maladie infectieuse causée par le coronavirus le plus récemment découvert (SARS-CoV-2), inconnu avant son apparition à Wuhan, en Chine, en décembre 2019¹⁴². Au cours des premiers mois de 2020, la maladie s'est répandue dans le monde entier et a été classée comme une pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 11 mars. Au 17 novembre, 10,9 millions de personnes auraient été infectées en Europe (55,2 millions dans le monde) et environ 270.000 seraient décédées (plus de 1,3 million dans le monde)¹⁴³.



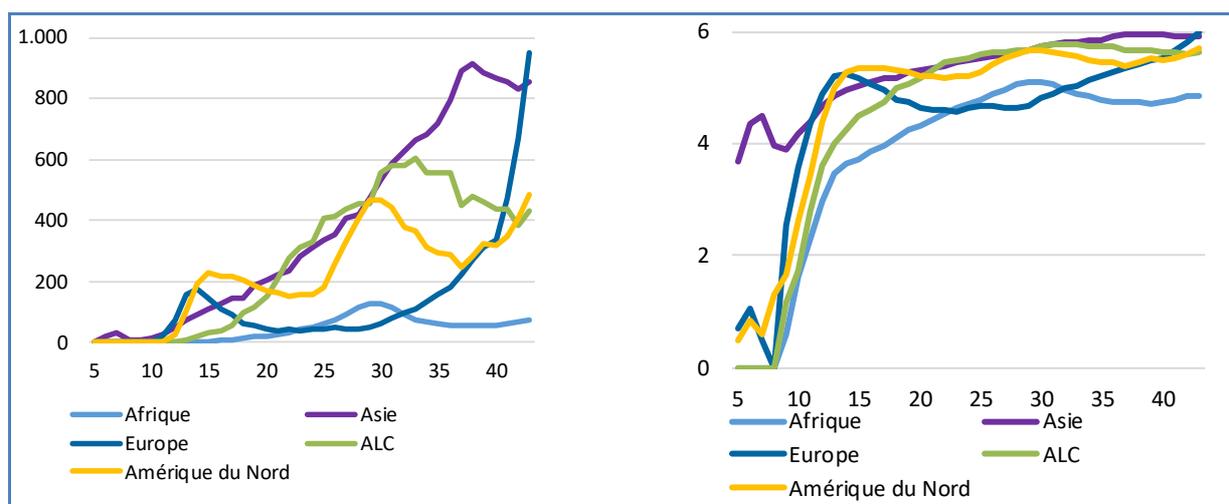
Source: Organisation mondiale de la santé

12.2 Évolution des cas de COVID-19

Le nombre de nouveaux cas hebdomadaires de COVID-19 en Europe, en Amérique du Nord (États-Unis, Canada et Groenland), en Amérique latine et aux Caraïbes (ALC) et en Asie (y compris la Chine et la Russie) est indiqué à la figure 45. Le nombre de nouveaux cas a augmenté en mars et avril en Europe et aux États-Unis, mais a diminué à l'approche du mois de mai. En juin, le nombre de nouveaux cas a augmenté en Amérique du Nord, tandis qu'en Europe, le nombre de nouveaux cas est resté faible jusqu'à la mi-juillet, lorsque le nombre de nouveaux cas ont recommencé à augmenter. À l'exception de l'Afrique, le nombre de nouveaux cas augmente désormais dans toutes les régions.

Toutefois, compte tenu du taux de variation (figure 57, à droite), les courbes pour l'Afrique, l'Asie et l'ALC sont plates, tandis que les courbes pour l'Europe et l'Amérique du Nord présentent des tendances à la hausse.

Figure 57. NOMBRE HEBDOMADAIRE DE NOUVEAUX CAS (en milliers, À GAUCHE) ET LOGARITHME NATUREL DU NOMBRE HEBDOMADAIRE DE NOUVEAUX CAS (À DROITE)



Source : Centre européen de prévention et de contrôle des maladies.

¹⁴² <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>

¹⁴³ <https://www.ecdc.europa.eu/en/covid-19-pandemic>

12.3 Mesures imposées par les États membres de l'UE pour réduire la propagation du COVID-19 depuis mai 2020

De mai à début juillet, la diminution des nouveaux cas de COVID-19 a conduit les pays européens à assouplir progressivement les mesures préventives prises au cours des mois précédents¹⁴⁴. Les mesures de confinement ont été assouplies, les restaurants, cafés, bars, hôtels, écoles et entreprises non essentielles ont été autorisés à rouvrir et les voyages dans les pays et régions où le nombre de cas est faible ont été autorisés. Depuis septembre, cependant, plusieurs pays européens ont commencé à réimposer des restrictions sur les voyages dans les pays et régions connaissant un nombre croissant de nouveaux cas. La Hongrie a été le premier pays de l'espace Schengen à fermer ses frontières aux voyageurs internationaux¹⁴⁵, suivie par l'Espagne (à l'exception de certains pays)¹⁴⁶. Tout en augmentant leurs capacités de dépistage, la plupart des pays ont réintroduit plusieurs mesures pour empêcher la propagation de COVID-19, telles que la limitation de la taille des groupes dans lesquels les personnes peuvent se rencontrer, la fermeture des magasins et des entreprises non essentielles et la fermeture du secteur HoReCa¹⁴⁷. Alors que la plupart des écoles secondaires et des universités sont passées à l'enseignement à distance, les écoles primaires et les jardins d'enfants sont restés ouverts¹⁴⁸. Cependant, il y a eu une certaine résistance à la réintroduction du confinement, avec des manifestations dans de nombreux pays, y compris l'Italie et l'Espagne¹⁴⁹.

Il convient de noter que, pour garantir la disponibilité des biens et des services essentiels, la Commission européenne a publié dès le 16 mars des lignes directrices sur la gestion des frontières, qui définissent les "principes d'une approche intégrée pour une gestion efficace des frontières afin de protéger la santé tout en préservant l'intégrité du marché unique"¹⁵⁰. Ces lignes directrices comprennent le principe selon lequel les États membres doivent préserver la libre circulation de toutes les marchandises, et en particulier garantir la chaîne d'approvisionnement pour les produits essentiels tels que les médicaments, les équipements médicaux, les produits alimentaires essentiels et périssables et le bétail. Les lignes directrices comprenaient également des principes concernant les voies prioritaires pour le transport d'urgence et de marchandises (par exemple, les "voies vertes"), ainsi que des orientations sur les règles de contrôle sanitaire pour l'entrée des ressortissants de l'UE et des pays tiers aux frontières extérieures et intérieures.

12.4 Impact du COVID-19 sur la chaîne d'approvisionnement des produits de la mer

L'étude de cas COVID-19 publiée dans MH-5 présentait un résumé des impacts que les premiers mois de la pandémie ont eu sur la chaîne d'approvisionnement des produits de la mer. En bref, les impacts sur les premières ventes de petits pélagiques provenant des pêcheries d'Europe du Nord se sont avérés négligeables. Les pêcheries de poissons de fond et de poissons plats ont été touchées différemment, selon les espèces et les segments de marché, les espèces vendues principalement au secteur HoReCa connaissant une forte chute des prix. Les données d'EMODnet¹⁵¹ ont également révélé une forte baisse de l'activité des navires de pêche en avril dans les eaux de l'UE. Quant à la flotte de l'UE pêchant dans les régions extérieures (Afrique et océan Indien), les opérations de pêche ont été dans certains cas retardées en raison d'infections parmi les membres d'équipage. Les restrictions de voyage ont également rendu difficile la relève d'équipage.

Dans le secteur de l'aquaculture, les ventes ont considérablement diminué pour la plupart des espèces, le principal marché pour les produits aquacoles étant le secteur HoReCa. Quelques exceptions ont été constatées pour les espèces transformées et vendues à la grande distribution (saumon, truite et - dans une moindre mesure - cabillaud, bar et dorade).

Comme le secteur de la pêche et de l'aquaculture a été particulièrement touché par la perturbation du marché, la Commission européenne a proposé en mars des mesures pour une réponse immédiate aux conséquences économiques et sociales de la crise COVID-19. Ces mesures consistaient en : a) un soutien éventuel dans le cadre des règles existantes, en particulier du règlement relatif au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) ; b) un nouveau cadre temporaire pour les aides d'État qui permet aux États membres de soutenir les producteurs du secteur de la pêche et de l'aquaculture touchés par la crise en leur accordant une aide (jusqu'à concurrence d'une valeur de 120.000 euros par entreprise) par le biais de subventions directes, d'avances remboursables ou d'avantages fiscaux¹⁵²; c) le soutien de l'UE à l'économie européenne dans son ensemble, dans le cadre de l'initiative d'investissement en réponse au COVID-19, et en utilisant les instruments généraux pour une réponse immédiate - y compris la fourniture de liquidités aux PME, ainsi que la compensation via le FEAMP pour les pertes économiques subies par les pêcheurs et les producteurs aquacoles.

¹⁴⁴ <https://www.dw.com/en/coronavirus-latest-europe-opens-up-for-tourism/a-53646330>

¹⁴⁵ <https://www.schengenisainfo.com/news/timeline-of-eu-member-states-reopening-their-borders/>

¹⁴⁶ <https://www.schengenisainfo.com/news/spain-extends-schengen-border-closure-until-october-31/>

¹⁴⁷ <https://www.euronews.com/2020/11/11/europe-s-second-wave-of-coronavirus-here-s-what-s-happening-across-the-continent>

¹⁴⁸ Ibid.

¹⁴⁹ Ibid.

¹⁵⁰ https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/policies/european-agenda-migration/20200316_covid-19-guidelines-for-border-management.pdf

¹⁵¹ www.EMODNET-humanactivities.eu

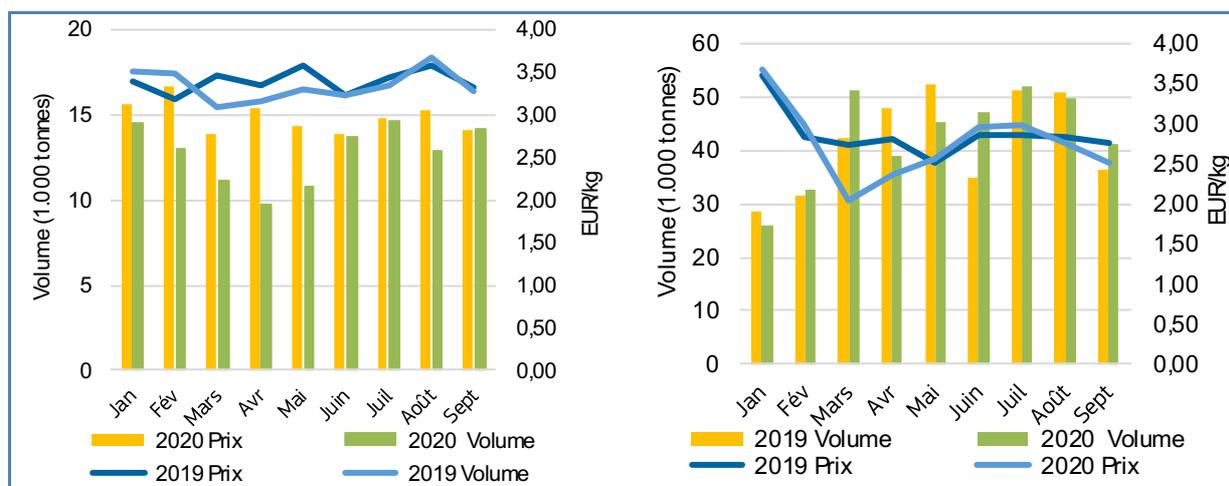
¹⁵² https://ec.europa.eu/fisheries/press/coronavirus-european-commission-helps-member-states-support-local-fishing-and-aquaculture_en

La situation générale du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE s'est améliorée avec la levée des restrictions de confinement, la reprise des voyages entre les États membres (et avec d'autres pays européens) et la diminution des nouveaux cas de COVID-19 et de la pression d'infection entre juin et août.

Premières ventes

Dans l'ensemble, le confinement a entraîné une forte baisse de la demande et une diminution des prix en première vente dans toute l'Europe, bien qu'avec des fluctuations importantes et des tendances variables selon les pays et les espèces. Dans la plupart des pays européens, les volumes et les prix des premières ventes ont progressivement augmenté au fur et à mesure de la réouverture des pays après le confinement. En France, les prix moyens en première vente ont augmenté de 18 % entre mars et août, tandis qu'en Espagne, les prix ont augmenté de 34 %. Pour ces deux pays, les volumes de premières ventes signalés pendant la période de juin à septembre étaient conformes à ceux observés en 2019.

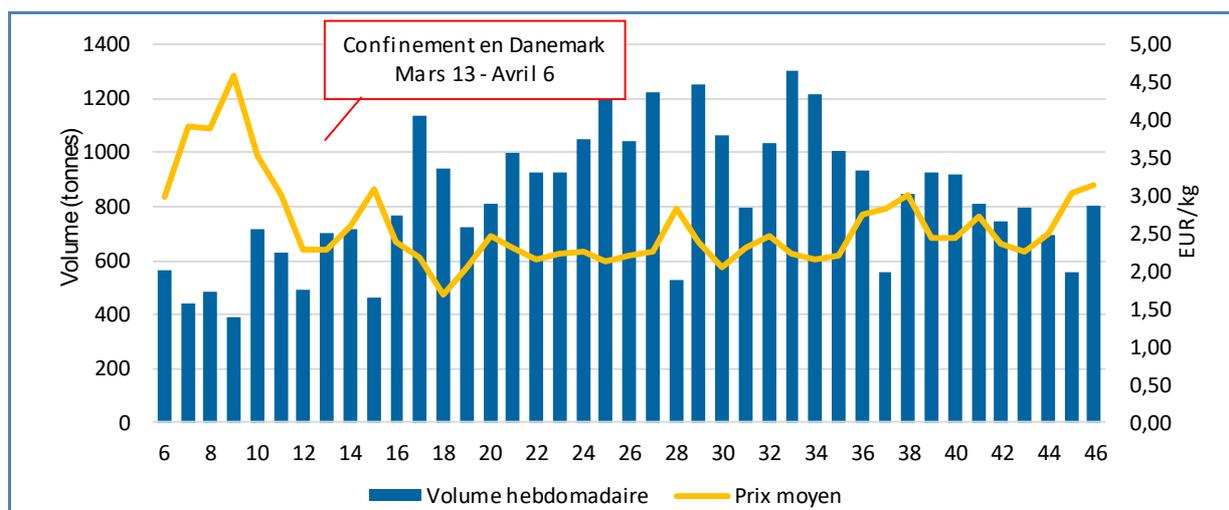
Figure 58. **VOLUME ET PRIX MOYEN DES PREMIÈRES VENTES EN FRANCE (À GAUCHE) ET EN ESPAGNE (À DROITE) - JANVIER-SEPTEMBRE 2020**



Source : EUMOFA.

Dans cinq criées sélectionnées (Hansthalm, Nord Hirtshals, Nord Strandby, Skagen et Grenaa) au Danemark, les prix en première vente sont passés du niveau le plus bas de l'année en semaine 18 (1,70 EUR/kg) à 3,15 EUR/kg en semaine 46.

Figure 59. **VOLUME DES PREMIÈRES VENTES ET PRIX MOYEN DANS CINQ CRIEES DANOISES - SEMAINES 6-46 2020**



Source : Fiskeauktion.dk

Bien que les pêcheurs au début de la deuxième vague COVID-19 aient bénéficié de la mise en place innovante de nouveaux canaux de vente mis en place pendant la première période de confinement (comme les solutions d'achat en vente directe en ligne et les initiatives d'achat de produits de la mer locaux auprès des détaillants), la fermeture du secteur HoReCa a eu un impact sur la demande et, par conséquent, sur les prix au débarquement. Pour les espèces baudroie et sole (généralement demandées par les restaurants), les prix en première vente ont chuté de manière significative au cours de la deuxième vague de COVID-19¹⁵³. Les prix en première vente des huîtres plates ont diminué de moitié au cours de la même période, ce qui a entraîné une réduction de l'activité de pêche.

Aquaculture

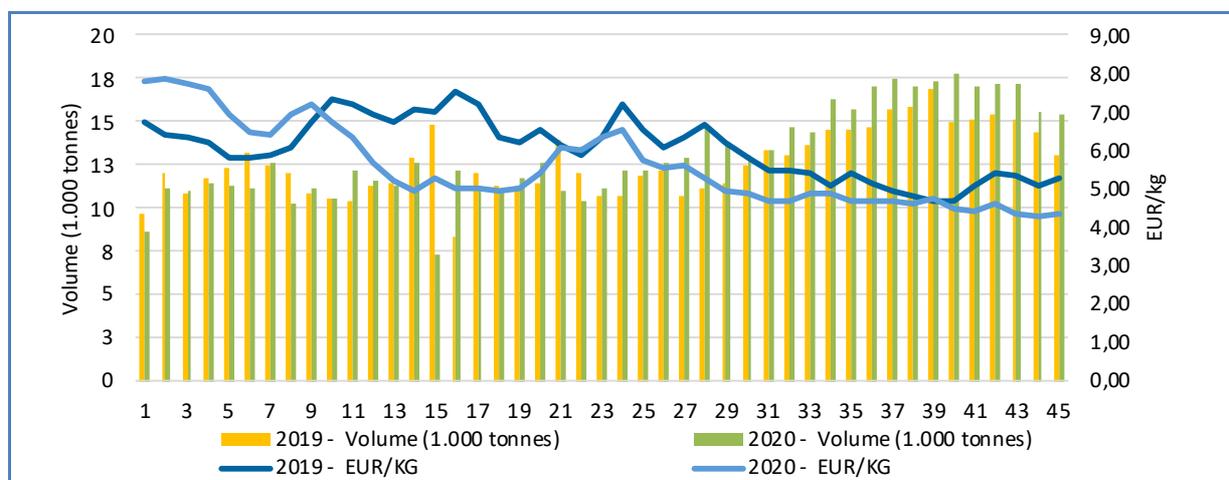
Le principal marché pour les espèces d'élevage en Europe est le secteur HoReCa. Si la pandémie a eu de graves répercussions sur les volumes vendus en mars et avril, la situation s'est quelque peu améliorée au cours de l'été. Toutefois, le marché de certaines espèces ne s'est pas encore totalement rétabli.

Parmi ces espèces, il convient de mentionner les moules et les huîtres élevées en Irlande, dont les producteurs ont été fortement touchés au cours du premier semestre 2020, en raison à la fois de difficultés d'accès aux marchés et d'une chute des prix. Bien que ces problèmes se soient progressivement atténués après le passage de la première vague de la pandémie, les pertes de ventes et de production ont entraîné une charge financière importante. Les producteurs de moules ont subi une baisse de 34 % de leurs ventes entre février et juin, tandis que les producteurs d'huîtres ont enregistré une perte de 59 % au cours de la même période. Le 22 octobre, le ministre irlandais de l'agriculture, de l'alimentation et de la mer a présenté un ensemble de mesures de soutien financier pour ces secteurs, dans le cadre du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche. La deuxième vague de COVID-19 a une fois de plus réduit la demande de coquillages irlandais, mettant les éleveurs dans une situation difficile.

Les principales espèces élevées en Méditerranée - le bar et la daurade - ont également été touchées par la pandémie COVID-19, aggravée par la tempête Gloria qui a frappé l'Espagne en janvier, avant la pandémie. Cela a eu un double effet. D'une part, les aquaculteurs espagnols ont subi des pertes dues aux dommages dus aux cages et, par conséquent, les prix du bar et de la dorade d'élevage sur le marché espagnol ont augmenté en raison du confinement et sont restés élevés jusqu'en septembre. D'autre part, pour les aquaculteurs grecs, les restrictions introduites en octobre (les restaurants ont fermé leurs portes et l'Italie - leur principal marché - a procédé à un second confinement) ont entraîné une baisse de la demande - en particulier pour les poissons de grande taille. En conséquence, la pénurie de l'offre de bar et de dorade d'élevage en Espagne a entraîné une augmentation notable des exportations de bar et de dorade de Grèce vers l'Espagne.

Pour le saumon de l'Atlantique, la situation jusqu'à présent en 2020 a été contrastée. D'une part, malgré quelques infections au COVID-19 parmi les employés travaillant dans la transformation, les chaînes d'approvisionnement du saumon européen sont restées actives. D'autre part, le secteur HoReCa a été perturbé par des restrictions de voyage et des mesures de confinement. La perte de débouchés commerciaux en dehors de l'UE, due au coût élevé du fret pour les produits à base de saumon frais, à la réduction significative de la capacité de fret aérien et à la fermeture de certains marchés importants, ont tous représenté un défi important qui a conduit à ce qu'une part plus importante du saumon d'élevage en Europe se retrouve sur le marché européen. Cela a exercé une pression supplémentaire sur les prix du marché. Un autre facteur contribuant à la faiblesse des prix du saumon dans l'UE est la concurrence accrue avec le saumon de l'Atlantique élevé au Chili, car le saumon chilien congelé est vendu sur le marché de l'UE à des prix nettement inférieurs à ceux du saumon européen frais. Jusqu'à présent, en 2020, les importations de saumon chilien congelé dans l'UE ont plus que doublé, en raison de la tentative de l'industrie chilienne de trouver un marché de secours pour le saumon.

¹⁵³ Base de données de l'EUMOFA.

Figure 60. **IMPORTATIONS HEBDOMADAIRES DANS L'UE DE SAUMON ATLANTIQUE FRAIS EN PROVENANCE DE NORVEGE - SEMAINES 1 A 45 2020**

Source : Commission européenne - DG TAXUD.

Malgré la volatilité des conditions du marché, les produits aquacoles certifiés biologiques ont, en général, bien fait face à la pandémie. Il semblerait que la pression exercée sur les prix des poissons marins, des dorades et des saumons d'élevage conventionnels ait, dans une certaine mesure, affecté les prix des produits biologiques, mais les consommateurs ayant une préférence pour les produits certifiés durables semblent avoir un degré élevé de fidélité envers les poissons d'élevage biologique malgré le prix plus élevé. Les commentaires généraux des parties prenantes de l'industrie indiquent une réduction des marges dans l'élevage des poissons marins lors de la deuxième vague de COVID-19. Les mesures de protection des travailleurs dans les opérations d'élevage et de récolte/emballage ont fait augmenter les coûts, tandis qu'une baisse de la demande a fait baisser les prix.

Transformation

Au cours de la phase initiale de la première vague de COVID-19, une grande partie de l'industrie de transformation de l'UE a été gravement touchée, en raison du renforcement des contrôles aux frontières qui a entraîné des retards dans le transport des marchandises destinées aux industries de transformation et aux marchés de détail. Les mesures locales de gestion de crise (telles que la mise en quarantaine des navires étrangers avant leur entrée dans les ports) dans les pays producteurs éloignés ont, dans certains cas, entraîné une pénurie de matières premières, qui a à son tour fait baisser le rendement dans certaines usines de transformation¹⁵⁴. Même si des solutions efficaces ont rapidement été mises en place aux frontières des États membres, le transfert rapide de la demande de la restauration vers le commerce de détail est resté un défi pour certains secteurs de l'industrie de transformation. En entrant dans le deuxième confinement à l'automne 2020, l'industrie de la transformation semble mieux préparée, avec des mesures pour éviter les infections du personnel, notamment des équipements de protection individuelle, la distanciation sociale, des règles d'hygiène et des régimes de tests COVID-19 intensifs. Par exemple, malgré la demande accrue de thon en conserve, la plupart des conserveries au Pérou ont fonctionné à faible capacité en raison de la mise en œuvre de mesures de distanciation sociale¹⁵⁵. Néanmoins, la situation varie en fonction des produits et des clients. En général, les transformateurs qui ciblent la grande distribution ou sont sous contrat avec elle semblent être dans une position stable. Il en va de même, dans une large mesure, pour les transformateurs d'espèces pélagiques - tant pour la consommation humaine que pour la farine et l'huile de poisson. Toutefois, il existe des exceptions, en fonction de la géographie, des états de conservation et des espèces. Par exemple, la société norvégienne Leroy Seafood Group a fait état d'un troisième trimestre difficile pour sa division "captures sauvages". La perte de bénéfices avant intérêts et impôts (EBIT) de 4,7 millions d'euros a été causée par la baisse des captures, une chute des prix du marché du cabillaud et du lieu noir de 22% par rapport au premier trimestre, et une chute des prix de l'églefin de 42% par rapport au premier trimestre. La société déclare que les conditions continuent à être difficiles pour l'industrie de la transformation, sans aucun signe d'amélioration. Une préoccupation majeure des transformateurs est le moment où le confinement sera levé. Pour de nombreuses espèces de poissons, la période de vente précédant les vacances/la pause de Noël est la plus importante.

¹⁵⁴ <https://devpolicy.org/covid-19-and-its-likely-impact-on-the-tuna-industry-in-the-pacific-islands-20200427-1/>

¹⁵⁵ <http://www.fao.org/in-action/globefish/market-reports/resource-detail/fr/c/1263856/>

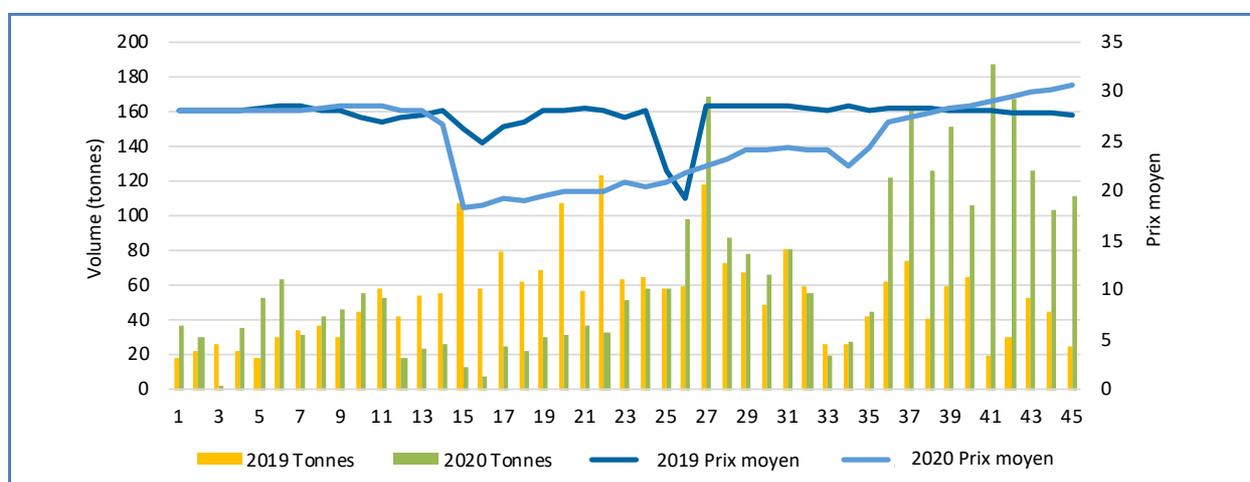
Les mesures de restrictions devant être levées au plus tôt au début du mois de décembre, il y a peut-être lieu de s'inquiéter, en particulier pour les ventes au secteur HoReCa¹⁵⁶.

Commerce de gros et consommation

Lors de la première vague de COVID-19 au printemps 2020, de nombreux restaurants se sont adaptés pour offrir des services de repas à emporter. La mise en place de ce dispositif pourrait atténuer l'effet de la deuxième vague de COVID-19 sur le secteur de la restauration¹⁵⁷. Toutefois, l'affaiblissement de l'économie et la hausse du chômage ont entraîné une baisse du revenu des ménages et une diminution de la demande de produits de grande valeur comme le homard¹⁵⁸. Simultanément, les ventes de thon, de sardine et de maquereau en conserve ont augmenté¹⁵⁹.

Les produits de grande valeur comme le thon rouge frais ont connu une forte baisse du volume et des prix de gros sur le marché de gros de MercaMadrid au cours de la période suivant le premier confinement, les volumes et les prix de gros étant bien inférieurs aux niveaux enregistrés au cours de la même période en 2019. En mai et juin, les volumes de ventes en gros ont augmenté progressivement pour atteindre le même niveau qu'en 2019. Malgré une légère augmentation, les prix se sont situés en moyenne bien en dessous du niveau de l'année dernière. Toutefois, à partir de septembre et jusqu'à la semaine 45, les volumes et les prix de gros hebdomadaires ont été plus élevés qu'en 2019.

Figure 61. **VOLUME HEBDOMADAIRE ET PRIX MOYEN DU THON ROUGE FRAIS À MERCAMADRID, ESPAGNE - SEMAINES 1 À 45 2020**



Source : MERCAMADRID.

Le turbot d'élevage a également connu une forte baisse des prix de gros et des volumes dans les semaines qui ont suivi le confinement.

Comme pour d'autres produits de la mer à prix élevé, les prix du marché ont progressivement augmenté pendant l'été, mais les prix étaient nettement plus bas qu'en 2019. De juillet à septembre, les volumes vendus ont eu tendance à être inférieurs à ceux observés en 2019.

Les prix de la dorade et du bar ont augmenté sur le marché de MercaMadrid dans les semaines qui ont suivi le confinement (voir la section sur l'aquaculture), en raison des faibles volumes de l'offre intérieure. Au cours des semaines 1 à 45, les volumes et les prix des ventes en gros étaient conformes aux niveaux de 2019.

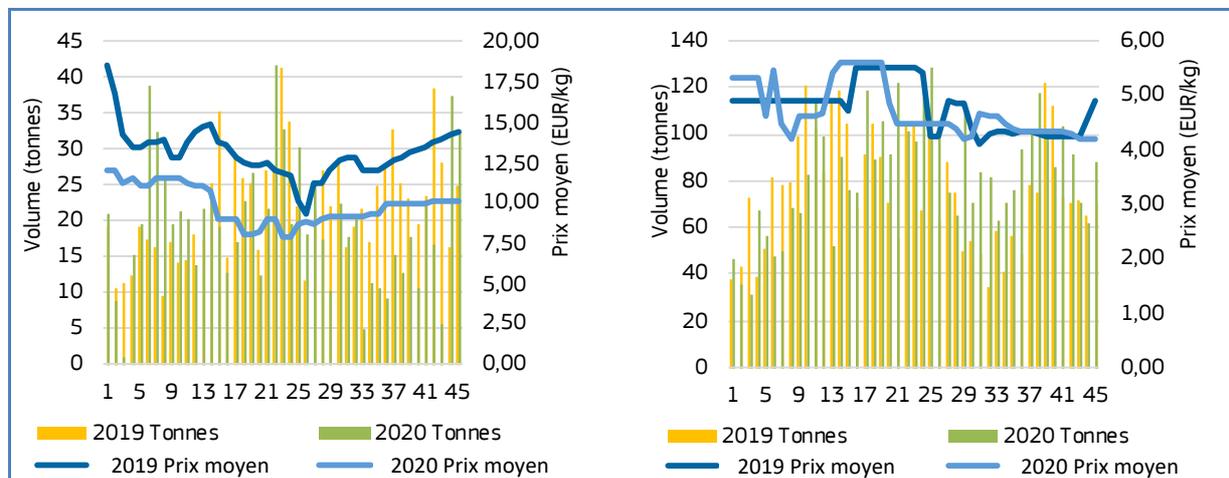
¹⁵⁶ <https://www.intrafish.com/markets/kontali-salmon-farmers-should-prepare-for-a-blue-christmas/2-1-907330>

¹⁵⁷ <https://www.intrafish.com/markets/seafood-restaurant-giant-red-lobster-opens-its-first-ghost-kitchen/2-1-910923>

¹⁵⁸ <http://www.fao.org/in-action/globefish/covid-19/en/>

¹⁵⁹ Ibid.

Figure 62. **VOLUME HEBDOMADAIRE ET PRIX MOYEN DU TURBOT FRAIS (À GAUCHE) ET DE LA DORADE 300-400 G (À DROITE) À MERCAMADRID, ESPAGNE - SEMAINES 1-45 2020**



Source : MERCAMADRID.

Les dépenses des ménages allemands pour les produits de la pêche et de l'aquaculture ont augmenté de 16,5% au cours du premier semestre 2020, atteignant 2,4 milliards d'euros, un record. Au cours de la même période, les volumes achetés ont atteint 236.665 tonnes, soit une augmentation de 14,8% par rapport à la même période en 2019. Le lieu d'Alaska, le saumon, le thon, le hareng et les crevettes ont été les espèces les plus achetées¹⁶⁰.

La consommation de produits de la mer dans les ménages espagnols a augmenté de 10% en volume et de 15% en valeur au cours des six premiers mois de 2020, par rapport à la même période de l'année précédente¹⁶¹. On a également observé une augmentation de 15% de la consommation de produits de la mer par habitant par rapport à l'année précédente, et les ventes de poisson congelé ont augmenté de 24% en volume et de 28% en valeur¹⁶². La plus forte augmentation des dépenses et de la consommation par habitant s'est produite en avril et mai, période durant laquelle le confinement a été imposé.

La consommation de saumon fumé en France dans le cadre du premier confinement a augmenté de 14% en valeur par rapport à la même période en 2019. L'augmentation de la demande a été confirmée par une hausse de 10% de la consommation sur la période mai - octobre¹⁶³. Cela confirme le constat général d'une augmentation de la consommation à domicile et d'une diminution de la consommation hors domicile pendant la pandémie¹⁶⁴.

En Irlande, les grands distributeurs ont augmenté leurs ventes pendant la pandémie. Les produits en vrac typiques (par exemple les filets de maquereau) ont enregistré une demande plus importante, et les volumes de vente ont été 1,5 fois plus élevés dans la période suivant le confinement par rapport au niveau d'avant le confinement. Au cours de la première vague de COVID-19, les ventes de poissons congelés ont fortement augmenté¹⁶⁵, en particulier les espèces de poissons blancs tels que le lieu d'Alaska préparé, l'églefin et le panga¹⁶⁶.

Transport et logistique

La pandémie de COVID-19 a perturbé les services aux passagers et la capacité de fret des avions de passagers. Les restrictions sur les voyages internationaux ayant entraîné l'annulation de nombreux vols de passagers, le fret a été réduit, ce qui a fait craindre de mettre en péril les chaînes d'approvisionnement en produits de la mer (et autres produits alimentaires)¹⁶⁷. Par exemple, le Japon, le plus grand marché de thon en conserve au monde, n'a reçu pratiquement aucune livraison de thon frais

¹⁶⁰ Centre d'information sur les poissons (FIZ).

¹⁶¹ <https://industriaspesqueras.com/noticia-63340-seccion-Mercados%20y%20Consumo>

¹⁶² <https://industriaspesqueras.com/noticia-63340-seccion-Mercados%20y%20Consumo>

¹⁶³ <http://pdm-seafoodmag.com/lactualite/detail/items/saumon-fume-des-fetes-de-fin-dannee-dans-la-continuite-du-succes-2020.html>

¹⁶⁴ [https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/de/Documents/consumer-business/Impact%20of%20the%20COVID-](https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/de/Documents/consumer-business/Impact%20of%20the%20COVID-19%20crisis%20on%20consumer%20behavior.pdf)

[19%20crisis%20on%20consumer%20behavior.pdf](https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/de/Documents/consumer-business/Impact%20of%20the%20COVID-19%20crisis%20on%20consumer%20behavior.pdf)

¹⁶⁵ [https://www.intrafish.com/markets/youngs-seafood-birds-eye-buoyed-as-retail-frozen-fish-sales-outpace-chilled-for-first-time-in-over-a-decade/2-1-](https://www.intrafish.com/markets/youngs-seafood-birds-eye-buoyed-as-retail-frozen-fish-sales-outpace-chilled-for-first-time-in-over-a-decade/2-1-817566)

[817566](https://www.intrafish.com/markets/youngs-seafood-birds-eye-buoyed-as-retail-frozen-fish-sales-outpace-chilled-for-first-time-in-over-a-decade/2-1-817566)

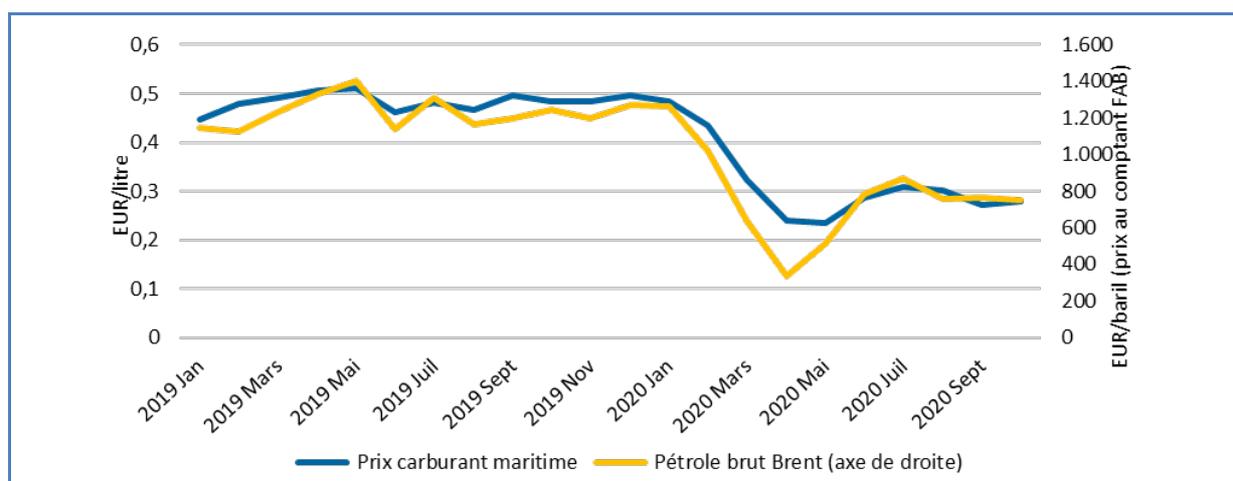
¹⁶⁶ Ibid.

¹⁶⁷ <https://www.aircargonews.net/business/supply-chains/emirates-skycargo-maintains-perishables-supply-chain/>

par voie aérienne pendant la saison des festivals de printemps, car les vols réguliers du côté de l'offre vers les marchés japonais ont été annulés¹⁶⁸. À l'inverse, le fret est devenu la principale source de revenus de nombreuses compagnies aériennes, en plus d'aider les vols de passagers à reprendre l'activité. Bien que la pénurie de capacité soit toujours présente, les taux de remplissage et les rendements diminuent et se rapprochent des niveaux antérieurs au COVID-19, même s'ils restent supérieurs à la normale¹⁶⁹.

Les prix du carburant maritime ont connu une forte baisse de février à avril. Bien que les prix ne soient pas revenus aux niveaux d'avant le COVID-19 (les prix d'octobre pour 2020 sont inférieurs de 43% à ceux de la même période en 2019), ils se sont stabilisés. La baisse des prix du carburant pour l'aviation et du carburant maritime a été causée par la baisse des prix du pétrole.

Figure 63. **PRIX MOYENS DU CARBURANT MARITIME DE L'UE ET DU PÉTROLE BRUT BRENT (PRIX au comptant FOB) PAR MOIS**



Source : Élaboration par l'EUMOFA des données MABUX (prix des carburants maritimes) et de l'Administration américaine de l'information sur l'énergie (prix du pétrole).

En général, le transport interne en Europe n'a pas connu de grandes perturbations, mais il y a quelques exceptions (par exemple, des rapports signalent des difficultés dans le transport de produits de la mer frais d'origine irlandaise vers l'Espagne). Au Royaume-Uni, les exportations vers l'UE n'ont pas posé de problème en termes de véhicules disponibles. Toutefois, on craint que les camions soient arrêtés ou retenus aux frontières et que le produit ne soit pas livré à temps ou pas du tout à sa destination finale (cela pourrait être dû en partie à la fin imminente de la période de transition du Royaume-Uni après la sortie de l'UE, et pas seulement à des immobilisations). En Europe, certains destinataires ont des opérations limitées, ce qui signifie que les livraisons peuvent devoir être stockées ou retournées¹⁷⁰.

12.5 Marchés

Pour la plupart, les transformateurs et les négociants européens qui dépendent de matières premières importées de pays hors EEE n'ont pas connu de pénurie d'approvisionnement ces derniers mois. Toutefois, il y a eu quelques retards de livraison et certains secteurs se sont tournés vers d'autres sources d'approvisionnement.

L'Équateur, l'Inde et le Vietnam sont les principaux fournisseurs de crevettes tropicales de l'UE. En mai, l'approvisionnement en provenance d'Équateur et d'Inde a fortement diminué en raison de la pandémie. De juillet à octobre, les importations dans l'UE de crevettes tropicales congelées en provenance d'Équateur ont fortement augmenté. Cette hausse est due à la suspension par la Chine des importations de produits équatoriens après la détection du virus COVID-19 dans les cargaisons de crevettes¹⁷¹. Les expéditions record de crevettes congelées vers le marché de l'UE ont fortement contribué à la chute de 19 % des prix au cours du troisième trimestre 2020. Une nouvelle chute des prix des crevettes équatoriennes s'est produite au début du mois de novembre 2020¹⁷².

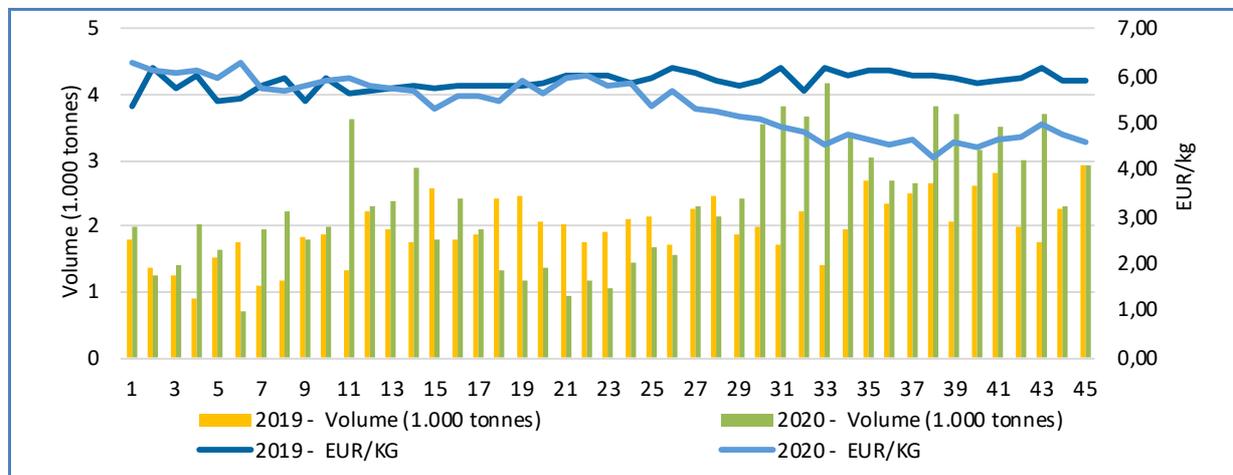
¹⁶⁸ <https://www.undercurrentnews.com/2020/08/06/covid-19-ends-positive-trends-for-fresh-tuna-markets/>

¹⁶⁹ <https://www.aircargonews.net/data/clive-airfreight-market-improves-for-fourth-consecutive-month/>

¹⁷⁰ <https://www.dbschenker.com/global/meta/customer-information>

¹⁷¹ <https://www.reuters.com/article/us-health-coronavirus-china-shrimp-idUSKBN24B234>

¹⁷² <https://www.undercurrentnews.com/2020/11/10/ecuadorian-shrimp-prices-in-free-fall-with-further-drop-expected/>

Figure 64. **IMPORTATIONS HEBDOMADAIRES DANS L'UE DE CREVETTES TROPICALES CONGELÉES EN PROVENANCE D'ÉQUATEUR - SEMAINES 1 À 45 2020**

Source : Commission européenne - DG TAXUD.

Les restrictions chinoises à l'importation des produits de la mer surgelés ont eu de nombreuses conséquences. La Chine a annoncé que des traces de COVID-19 ont été détectées dans des produits de la mer congelés importés ou dans leurs emballages, notamment des crevettes d'Équateur et, récemment, d'Arabie Saoudite, ainsi que des calmars de Russie et des poissons de Norvège et d'Indonésie. Une procédure complète de tests sur les produits de la mer importés a été mise en place en Chine, comprenant des exigences selon lesquelles les importations de produits réfrigérés et congelés doivent être désinfectées avant d'être mises sur le marché¹⁷³. Dans le pire des cas, cela pourrait entraîner des changements dans les flux commerciaux, car les importations chinoises pourraient être affectées et, par conséquent, leur industrie de transformation, ce qui pourrait entraîner une réduction des exportations de produits transformés en provenance de Chine.

Toutefois, d'autres facteurs de risque sont présents dans l'esprit des acteurs du marché européen. Il s'agit notamment d'une escalade potentielle des différends commerciaux avec les États-Unis, qui pourrait avoir des répercussions sur les droits de douane et l'approvisionnement des transformateurs de l'UE en lieu d'Alaska et en saumon du Pacifique. Enfin, les acteurs de l'industrie des produits de la mer s'inquiètent des risques liés au Brexit, notamment en ce qui concerne les possibilités de pêche, l'accès au marché et l'approvisionnement.

¹⁷³ <https://edition.cnn.com/2020/11/13/health/china-frozen-food-coronavirus-intl-hnk/index.html>

13. La crevette grise dans l'UE

La crevette grise est une espèce saisonnière capturée par la flotte de l'UE (principalement des navires néerlandais et allemands), surtout dans le sud de la mer du Nord. La majorité des débarquements est exportée vers le Maroc pour y être décortiquée, puis réexportée vers le marché de l'UE. En 2018, les débarquements de crevettes grises dans l'UE ont atteint 45.206 tonnes, pour une valeur totale de 171 millions d'euros. Les ports néerlandais ont reçu plus de la moitié du volume total et les ports allemands plus d'un tiers ; les deux pays ont enregistré un doublement des débarquements par rapport à 2017. La Belgique est le principal marché de consommation dans l'UE.

13.1 Biologie, ressources et exploitation

Biologie

La crevette grise (*Crangon crangon*) est une espèce de crevette Caridea benthique. Elle a un taux de reproduction élevé et une courte durée de vie, d'un à potentiellement trois ans. Elle est importante sur le plan commercial et est pêchée principalement dans le sud de la mer du Nord, bien qu'on la trouve dans la mer d'Irlande, la mer Baltique, la mer Méditerranée et la mer Noire, ainsi qu'au large d'une grande partie de la Scandinavie et de certaines parties de la côte atlantique du Maroc. L'espèce vit sur des fonds de sable fin ou de sable légèrement vaseux, dans les eaux côtières et saumâtres à des profondeurs comprises entre 0 et 50 m. Ses noms communs comprennent la crevette grise et la crevette de sable. Elle se nourrit de petits organismes benthiques (petits crustacés, annélides et mollusques) et des rejets des pêcheries. Les adultes mesurent généralement 30 à 50 mm de long, mais leur longueur peut atteindre 90 mm¹⁷⁴.

Ressources, exploitation et gestion dans l'UE

La crevette grise est principalement pêchée en mer du Nord par les pêcheurs allemands, néerlandais et danois à l'aide de chalutiers à perche ou depuis le rivage à l'aide de filets à main. Dans ces trois États membres (Pays-Bas, Allemagne et Danemark), qui représentent ensemble 95% de la production totale de crevettes grises de la mer du Nord, la pêche a une importance économique et sociale considérable, l'espèce étant ciblée par plus de 500 navires de pêche¹⁷⁵.

La crevette grise de la mer du Nord n'est pas gérée par un total admissible des captures (TAC). Un système de licence pour la pêche à la crevette grise existe aux Pays-Bas, en Allemagne, au Danemark, en Belgique et au Royaume-Uni. La seule législation européenne sur la pêche à la crevette grise prévoit des mesures techniques (utilisation de filets à tamis et maillage minimal)¹⁷⁶. D'autres initiatives de gestion sont locales et comprennent des licences et des zones fermées. En outre, l'UE a fixé une taille commerciale minimale pour la commercialisation des crevettes après le débarquement¹⁷⁷. La largeur de la carapace doit être d'au moins 6,8 mm pour les crevettes de taille 1 et d'au moins 6,5 mm pour les crevettes de taille 2 (règlement du Conseil 2019/1241)¹⁷⁸.

13.2 Production

Captures

La production mondiale de crevettes grises s'est élevée à 51.179 tonnes en 2018, capturées exclusivement par la flotte de l'UE. Les principaux producteurs étaient les Pays-Bas, l'Allemagne et, dans une moindre mesure, le Danemark, qui ont fourni respectivement 54%, 35% et 6% de la production totale en 2018. Les autres producteurs importants étaient la Belgique (3%), le Royaume-Uni (2%) et la France (1%).

Au cours de la dernière décennie (2009-2018), les captures de crevettes grises ont connu une augmentation de 19%, principalement attribuable aux captures néerlandaises (+41%). Cela est dû à une très forte augmentation des captures de 2017 à 2018. Toutefois, la Belgique (-11%) et la France (-40%) ont fait état de tendances à la baisse sur le long terme. De fortes fluctuations se sont produites au cours de la décennie, car l'abondance du stock dépend fortement des conditions environnementales.

¹⁷⁴ <https://www.sealifebase.ca/summary/Crangon-crangon.html>

¹⁷⁵ [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2011/460041/IPOL-PECH_ET\(2011\)460041_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2011/460041/IPOL-PECH_ET(2011)460041_FR.pdf)

¹⁷⁶ Règlement du Conseil de l'UE 850/98.

¹⁷⁷ <https://www.eumofa.eu/documents/20178/109202/MH+10+2017.pdf>

¹⁷⁸ https://mare.istc.cnr.it/fisheriesv2/species_en?sn=13242#ecl-accordion-header-comb-nomenc

Table 40. TOTAL DES CAPTURES DES CREVETTES GRISES PAR LA FLOTTE DE L'UE (volume en tonnes)

Pays	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Pays-Bas	19.416	18.939	18.023	16.909	20.280	23.565	19.226	18.465	13.664	27.385
Allemagne	17.315	18.379	17.036	16.360	16.165	15.850	13.931	7.690	8.912	17.892
Danemark	3.099	3.140	3.010	3.143	2.826	3.104	2.107	1.626	1.743	3.055
Belgique	1.585	2.078	769	880	1.226	1.178	666	1.090	717	1.413
Royaume-Uni	1.064	921	397	926	860	595	324	806	570	1.125
France	441	451	266	289	414	311	178	314	264	263
Autres	230	162	179	146	112	232	246	69	67	46
Total	43.150	44.070	39.680	38.653	41.883	44.835	36.678	30.060	25.937	51.179

Source : FAO.

Débarquements dans l'UE

En 2018, les débarquements de crevettes grises dans l'UE se sont élevés à 45.206 tonnes, pour une valeur totale de 171 millions d'euros. Les Pays-Bas (53% du volume total) et l'Allemagne (34%) ont été les principaux pays de débarquement de cette espèce. Dans ces grands pays producteurs, la majorité des captures sont cuites (bouillies) à bord avant d'être débarquées¹⁷⁹. Sur la période 2009-2018, les débarquements de crevettes grises ont connu une augmentation de 23% en volume (principalement en raison d'une très forte augmentation en 2018) malgré de fortes fluctuations. En valeur, l'augmentation en termes réels par rapport à 2009 a été de 50%¹⁸⁰, mais par rapport à 2017, la variation a été négligeable.

Table 41. DÉBARQUEMENTS DES CREVETTES GRISES DANS L'UE (volume en tonnes)

Pays	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Pays-Bas	15.127	14.044	13.296	11.907	15.475	19.060	16.693	16.157	11.855	24.001
Allemagne	14.107	15.186	14.197	13.930	12.592	12.308	10.928	5.881	6.984	15.370
Danemark	4.808	4.570	4.828	4.219	3.476	3.722	2.474	1.929	2.016	3.605
Royaume-Uni	1.063	914	377	926	859	600	324	803	569	1.125
Belgique	444	612	336	254	508	513	321	456	349	803
France	387	397	258	313	397	325	175	303	258	254
Autres	912	602	158	141	110	229	247	67	64	49
Totaux	36.849	36.323	33.450	31.687	33.417	36.758	31.163	25.596	22.096	45.206

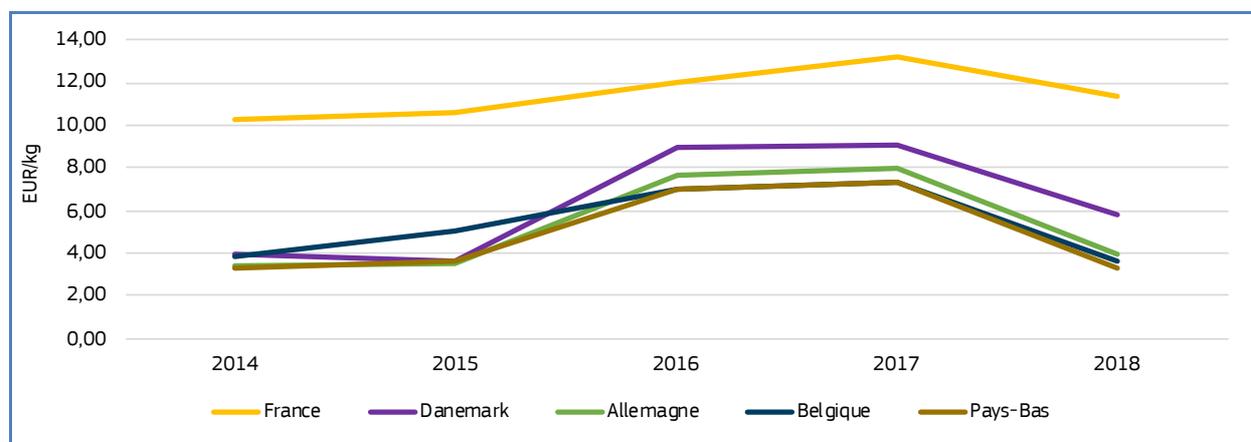
Source : FAO.

Sur la période 2014-2018, les prix annuels moyens dans les principaux pays producteurs ont tous suivi la même tendance: des augmentations de 2014 à 2017, en raison de la baisse des volumes débarqués, et une forte baisse en 2018, en raison de la forte augmentation des volumes débarqués. Les prix étaient plus élevés en France (plus de 10,00 EUR/kg) que dans les autres principaux pays producteurs.

¹⁷⁹ La différence avec le volume des captures fourni ci-dessus est alors probablement due au fait que les captures sont fournies en équivalent poids vif alors que les débarquements sont fournis en poids de produit (dans ce cas après cuisson à bord).

¹⁸⁰ Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

Figure 65. CREVETTES GRISES : PRIX ANNUELS MOYENS AU DÉBARQUEMENT DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS (EUR/KG)



Source : EUMOFA.

Transformation et commercialisation

Le marché des crevettes grises est principalement composé de produits frais/réfrigérés. Le secteur est fortement concentré. En 2011, le marché de l'UE était contrôlé à plus de 80% par deux entreprises néerlandaises, Heiploeg et Klaas Puul, qui achetaient ensemble environ 30.000 tonnes de crevettes grises par an. Ces transformateurs exportent des crevettes grises vers le Maroc pour les décortiquer. L'utilisation massive de conservateurs (acide benzoïque, acide sorbique) assure une plus longue durée de vie au produit.

La Belgique représente plus de la moitié du marché total de consommation de crevettes grises de l'UE, suivie des Pays-Bas et de l'Allemagne. Les crevettes décortiquées représentent plus de 90% du marché de l'UE. Le principal marché des crevettes non décortiquées est la France, suivie par la Belgique. Au Danemark, il n'y a pas de marché intérieur pour les crevettes grises et seuls de petits volumes sont vendus aux restaurants locaux, tandis que la majeure partie du volume est exportée vers les Pays-Bas ou d'autres marchés. Néanmoins, certaines opérations de transformation sont effectuées au Danemark, car d'importantes activités de transformation de crevette sont présentes dans le pays pour d'autres espèces de crevettes d'eau froide (notamment *Pandalus borealis*)¹⁸¹.

Pendant plusieurs semaines en 2020, les mesures prises par le gouvernement marocain en réponse à l'épidémie de COVID-19 ont conduit à une activité très limitée des usines où les crevettes grises sont habituellement décortiquées. Cela a fortement limité l'activité de la flotte néerlandaise ciblant les crevettes grises¹⁸².

¹⁸¹ [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2011/460041/IPOL-PECH_ET\(2011\)460041_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/etudes/join/2011/460041/IPOL-PECH_ET(2011)460041_FR.pdf)

¹⁸² <https://industriaspesqueras.com/noticia-61473-seccion-Sector-Pesquero>

13.3 Commerce international

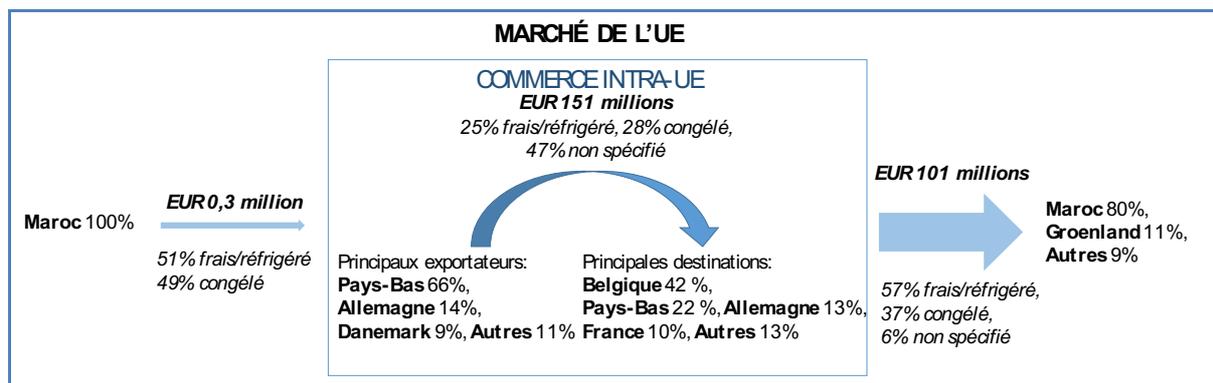
Dans la nomenclature combinée (NC) utilisée pour l'enregistrement des données d'import-export, les crevettes grises sont spécifiquement déclarées comme entières, fraîches/réfrigérées ou congelées (cuites ou non)¹⁸³. Malheureusement, il est impossible de distinguer d'autres états de conservation de cette espèce, en particulier les produits préparés/en conserve, qui sont déclarés comme "divers" produits préparés/en conserve à base de crevettes. Par conséquent, les crevettes grises décortiquées du Maroc ne peuvent pas être distinguées à l'aide des données disponibles.

En 2019, l'UE avait une balance commerciale positive pour les crevettes grises entières, d'un montant de 100 millions d'euros. La majeure partie de cette balance est attribuable aux exportations de crevettes grises fraîches et congelées vers le Maroc, où elles sont décortiquées et renvoyées sur le marché de l'UE pour y être consommées. Les importations extra-UE de crevettes grises entières, fraîches et congelées, sont très limitées (0,3 million d'euros pour 93 tonnes en 2019), et proviennent presque exclusivement du Maroc. Les importations de crevettes décortiquées en provenance du Maroc sont déclarées sous le code des produits de crevettes préparées/en conserve, sans préciser l'espèce (plus de 16.000 tonnes ont été importées par l'UE en provenance du Maroc sous ce code NC en 2019, mais pourraient inclure d'autres espèces de crevettes que la crevette grise).

En 2019, les exportations -intra-UE ont atteint 151 millions d'euros pour près de 22.000 tonnes. Sur la valeur totale, 25% étaient couverts par des produits frais, 28% par des produits congelés et 47% par des produits dont l'état de conservation n'était pas précisé. Les Pays-Bas étaient de loin le principal fournisseur de crevettes grises aux autres pays de l'UE, tandis que la Belgique était la principale destination.

En 2019, les exportations extra-UE se sont élevées à 101 millions d'euros pour 30.146 tonnes. Les produits frais et congelés représentaient respectivement 57% et 37%, les 6% restants étant déclarés en état de conservation non spécifié. La plupart de ces exportations sont réalisées par des entreprises de transformation néerlandaises qui envoient des crevettes entières à décortiquer au Maroc ; en 2019, ces entreprises représentaient 80% du total des exportations extra-UE en valeur.

Figure 66. LE MARCHÉ DES CREVETTES GRISES DANS L'UE EN 2019, EN VALEUR ¹⁸⁴



Source : Élaboration par EUMOFA des données EUROSTAT-COMEXT.

¹⁸³ Codes NC : 0306 16 91 Crevettes de l'espèce Crangon crangon congelées, 0306 26 31 Crevettes de l'espèce Crangon crangon fraîches ou réfrigérées, ou cuites à l'eau ou à la vapeur, 0306 26 39 Crevettes de l'espèce Crangon crangon, autres états de conservation.

¹⁸⁴ Les crevettes grises en conserve sont exclues de ce chiffre car elles ne sont pas spécifiquement déclarées dans les données commerciales (elles sont incluses dans les crevettes diverses préparées/en conserve).

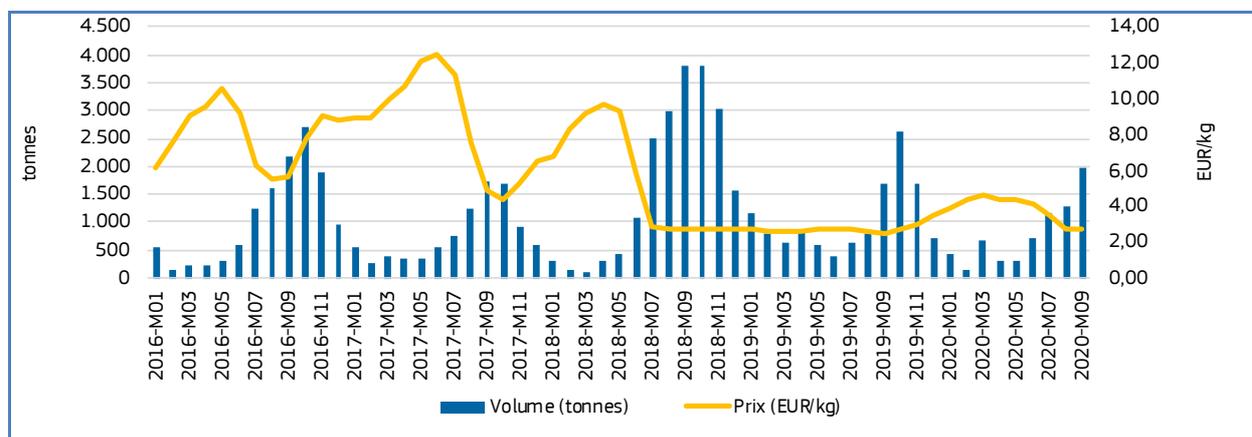
13.4 Premières ventes dans l'UE

Les données mensuelles relatives aux premières ventes mettent en évidence la forte saisonnalité de la pêche de la crevette grise, les volumes les plus importants étant vendus en automne dans les principaux pays producteurs, à savoir les Pays-Bas et le Danemark¹⁸⁵. Dans ces deux pays, les volumes de premières ventes culminent en automne, bien que les données du Danemark semblent présenter deux pics, l'un au printemps et l'autre en automne. Toutefois, il peut y avoir des variations d'une année à l'autre.

Pendant la saison de pêche, le volume mensuel des premières ventes aux Pays-Bas fluctue entre 1.000 et 4.000 tonnes, alors qu'il est plus faible au Danemark (entre 100 et 500 tonnes). En 2019, les principaux lieux de vente de crevettes grises aux Pays-Bas étaient Wieringen/Den Oever, Zoutkamp, Harlingen et Lauwersoog. Au Danemark, les principaux lieux de vente étaient Hvide Sande, Esbjerg et Havneby.

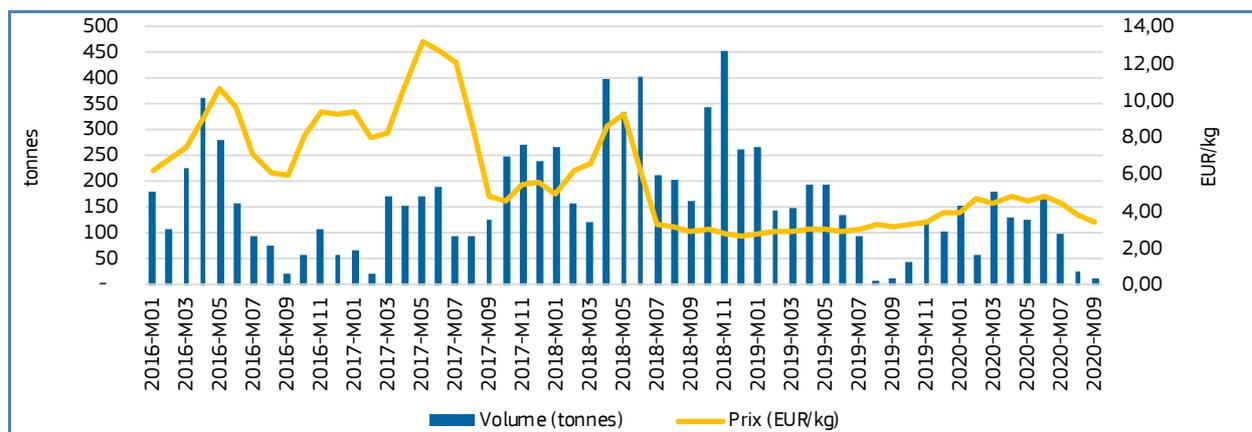
La saisonnalité de l'offre entraîne de très fortes fluctuations de prix (de 2,50 à près de 14,00 EUR/kg). Habituellement, le prix baisse lorsque les volumes augmentent au fur et à mesure que la saison de pêche progresse du printemps à l'automne, et augmente fortement à la fin de la saison de pêche. Ce schéma est moins clair dans les données danoises sur les premières ventes. Toutefois, dans les deux pays, de juillet 2018 à septembre 2019, les prix sont restés très stables à leur niveau le plus bas, autour de 2,70 EUR/kg, avant de revenir aux fluctuations saisonnières habituelles (dans une moindre mesure, toutefois). Cette stabilité inhabituelle des prix pourrait s'expliquer par les volumes élevés débarqués en 2018 en raison des abondances élevées en mer du Nord, ce qui pourrait avoir conduit à une saturation du marché de l'UE.

Figure 67. PREMIÈRES VENTES : CREVETTES GRISES AUX PAYS-BAS



Source : EUMOFA.

Figure 68. PREMIÈRES VENTES : CREVETTES GRISES AU DANEMARK



Source : EUMOFA..

¹⁸⁵ Les données allemandes sur les premières ventes ne sont pas encore disponibles dans EUMOFA. Leur publication est prévue pour 2021.

14. La cardine dans l'UE

La cardine (*Lepidorhombus whiffiagonis*) est une espèce de poisson plat capturée par la flotte de l'UE, principalement par des chalutiers français, espagnols et irlandais, ainsi que par la flotte du Royaume-Uni, dans la mer Celtique et le golfe de Gascogne. En 2018, les débarquements de cardine ont atteint 16.103 tonnes dans l'UE pour une valeur totale de 59 millions d'euros, l'Espagne étant le principal pays de débarquement. La majorité des flux commerciaux de produits à base de cardine dans l'UE concerne le commerce intra-UE. Il s'agit en partie de navires de l'UE qui débarquent dans d'autres pays de l'UE (en particulier l'Espagne), qui sont enregistrés comme des exportations dans le cadre d'Eurostat COMEXT. L'Espagne est de loin le plus grand marché de la cardine dans l'UE, et la demande du marché espagnol semble être le principal moteur des prix en première vente parmi les principaux pays producteurs tout au long de l'année.



Source: Scandinavian Fishing Year Book

14.1 Ressources biologiques et exploitation

Biologie

La cardine (*Lepidorhombus whiffiagonis*) est un poisson plat des grands fonds, que l'on trouve généralement à des profondeurs de 200 à 300 m, sur des fonds marins vaseux ou sablonneux. On la trouve rarement dans des eaux de moins de 50 m de profondeur, mais elle a été trouvée à des profondeurs de plus de 1.000 m. La cardine est distribuée dans les eaux profondes tout autour des îles britanniques, son aire de répartition s'étendant des eaux scandinaves et islandaises jusqu'au littoral de l'Afrique du Nord et à la Méditerranée. On pense que la cardine migre vers l'ouest des îles britanniques pour frayer, ainsi que vers des frayères séparées en Méditerranée. Elle se nourrit de petits poissons vivant sur le fond marin ou à proximité, ainsi que de crustacés et de mollusques¹⁸⁶. La cardine peut atteindre une longueur d'environ 60 cm, bien qu'elle atteigne généralement 35 à 45 cm, et vit au maximum 14 à 15 ans¹⁸⁷. Une deuxième espèce de cardine, la cardine à quatre taches (*Lepidorhombus boscii*), est très similaire à *L. whiffiagonis* mais se distingue par des taches à l'arrière des nageoires. Dans les captures commerciales, les deux espèces de cardine sont souvent classées ensemble comme une seule espèce.

Ressources, exploitation et gestion dans l'UE

La cardine est à la fois une espèce ciblée et une capture accessoire de valeur dans la pêche au chalut démersal mixte, en particulier dans la mer Celtique et le golfe de Gascogne. Elle est principalement capturée en tant qu'espèce ciblée avec le merlu, la baudroie, la langoustine et d'autres espèces, et en tant que capture accessoire dans les pêcheries d'espèces démersales telles que le cabillaud et l'églefin.

En termes de gestion, les captures de cardine sont limitées par un TAC combiné pour *Lepidorhombus boscii* et *Lepidorhombus whiffiagonis*. Dans la mer Celtique, à l'ouest de l'Irlande et dans le golfe de Gascogne, les stocks sont dans un bon état, les pressions de pêche se situant pour la première fois dans des limites durables et les tailles de population atteignant des niveaux records¹⁸⁸. Hormis les TAC, la pêche à la cardine est gérée par une taille minimale de conservation de référence de 20 cm (25 cm dans le Skagerrak/Kattegat)¹⁸⁹.

14.2 Production

Captures

La production mondiale de cardine s'est élevée à 18.329 tonnes en 2018, presque exclusivement capturées par la flotte de l'UE (98% du volume mondial des captures). Les principaux producteurs étaient de loin la France (28%), le Royaume-Uni (27%), l'Espagne (23%) et l'Irlande (16%). Les seuls producteurs extra-UE étaient l'Islande, la Norvège et l'Albanie. La plupart des pays producteurs ont déclaré des captures de *Lepidorhombus whiffiagonis* uniquement, sauf le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne et le Portugal, qui ont déclaré des captures de *Lepidorhombus boscii* et de *Lepidorhombus whiffiagonis*, et/ou une catégorie de cardine dont l'espèce n'est pas précisée.

¹⁸⁶ <https://britishseafishing.co.uk/megrim/>

¹⁸⁷ <https://www.mcsuk.org/goodfishguide/fish/99>

¹⁸⁸ <http://ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/2019/2019/meg.27.7b-k8abd.pdf>;

<http://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/2019/2019/ldb.27.8c9a.pdf>;

<http://www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/2020/2020/lez.27.6b.pdf>

¹⁸⁹ https://mare.istc.cnr.it/fisheriestv2/species_en?sn=20233#ecl-accordion-header-conserv-meas

Entre 2009 et 2018, les captures totales de cardine ont connu une augmentation de 5%, principalement due à une croissance des captures françaises et irlandaises (+54% et +36%, respectivement), qui peut être liée à l'évolution des TAC et des quotas pour la cardine. En revanche, l'Espagne (-35%) et le Portugal (-49%) ont fait état de tendances à la baisse à long terme, tandis que les captures du Royaume-Uni sont restées stables.

Table 42. TOTAL DES CAPTURES MONDIALES DE CARDINE¹⁹⁰ (volume en tonnes)

Pays	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
France	3.267	3.749	3.441	3.620	4.691	4.468	5.286	5.496	5.348	5.047
Royaume-Uni	4.961	4.854	4.602	4.464	5.286	4.993	4.777	4.936	4.645	4.975
Espagne	6.522	5.639	5.543	5.013	6.100	4.864	4.655	4.580	4.662	4.246
Irlande	2.167	2.719	2.533	3.448	3.439	2.896	3.009	3.281	3.206	2.947
Islande	-	252	320	409	375	327	479	460	440	369
Belgique	212	278	338	613	539	189	246	304	361	353
Grèce	-	-	-	-	-	-	59	57	98	123
Autres	306	207	205	204	239	247	235	251	285	269
Total	17.435	17.698	16.982	17.771	20.669	17.984	18.746	19.365	19.045	18.329

Source: FAO.

Débarquements dans l'UE

En 2018, les débarquements de cardine dans l'UE se sont élevés à 16.103 tonnes, pour une valeur totale de 59 millions d'euros. L'Espagne était le pays de débarquement le plus important, avec 36% du volume des débarquements et 44% de leur valeur. Les autres principaux pays de débarquement étaient le Royaume-Uni (22% du volume des débarquements), la France (17%) et l'Irlande (13%). Les différences entre les volumes des captures et des débarquements pour chacun des principaux pays de pêche de l'UE s'expliquent par le fait qu'une part importante des captures de cardine est débarquée dans un autre État membre, comme les navires britanniques et français qui débarquent dans les ports espagnols.

Sur la période 2009-2018, les débarquements de cardine ont connu une baisse de 14% en volume, principalement en raison de la chute des débarquements en Espagne entre 2012 et 2014 et de la forte baisse des débarquements en Irlande entre 2017 et 2018. En valeur réelle, les débarquements ont chuté de 10% par rapport à 2009¹⁹¹.

¹⁹⁰ Comprend les captures déclarées au titre de la cardine, de la cardine à quatre taches et des cardines nca.

¹⁹¹ Les valeurs sont déflatées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

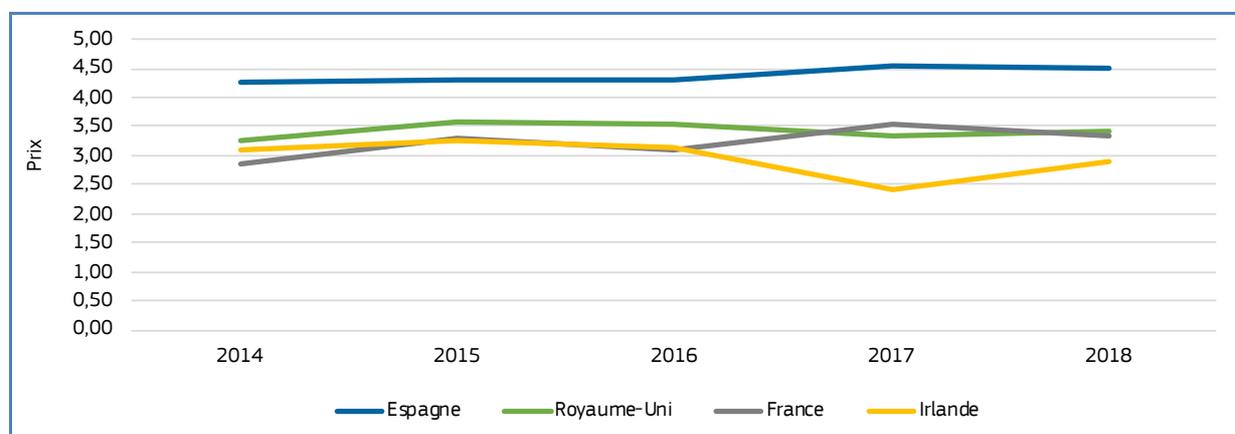
Table 43. DÉBARQUEMENTS DE CARDINE DANS L'UE (volume en tonnes) ¹⁹²

Pays	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Espagne	8.296	8.098	7.313	8.038	6.374	4.888	4.793	4.718	4.690	5.818
Royaume-Uni	4.319	3.918	3.531	3.666	4.411	3.455	3.304	3.544	3.431	3.849
France	1.550	1.695	2.719	2.833	2.995	2.796	3.378	3.520	3.227	3.026
Irlande	4.108	4.724	4.364	5.141	3.321	3.998	5.107	6.522	5.826	2.712
Belgique	200	254	318	576	502	162	233	282	339	309
Grèce							59	57	99	123
Danemark	33	26	30	37	53	45	47	66	87	101
Autres	114	106	123	65	97	146	148	110	139	165
Totaux	18.619	18.821	18.399	20.357	17.753	15.491	17.069	18.819	17.837	16.103

Source : EUROSTAT.

L'analyse des prix moyens annuels des débarquements dans les principaux pays de débarquement entre 2014 et 2018 fait apparaître deux situations différentes. Les tendances en Espagne et en France semblent liées, avec une légère augmentation des prix annuels moyens entre 2016 et 2017 et une légère diminution entre 2017 et 2018. A l'inverse, les prix annuels moyens au Royaume-Uni et en Irlande ont baissé de 2016 à 2017 et ont augmenté en 2018. La relation entre le prix et le volume semble logique - lorsque le volume augmente, le prix diminue. Sur l'ensemble de la période, malgré des volumes vendus plus importants, les prix ont été plus élevés en Espagne (plus de 4,00 EUR/kg) que dans les autres principaux pays producteurs (2,50-3,50 EUR/kg). La raison principale est que l'Espagne est le principal marché de consommation de la cardine, de sorte que les prix sont plus élevés là où la demande est forte.

Figure 45. CARDINE: PRIX MOYENS ANNUELS AU DEBARQUEMENT DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS (EUR/KG)



Source : Élaboration des données EUROSTAT par EUMOFA.

¹⁹² Les totaux ne correspondent pas exactement aux sommes réelles en raison des arrondis.

Marché et consommation

La plupart des captures de cardine de l'UE sont consommées en Espagne, où l'espèce est appréciée pour sa chair blanche et maigre. La cardine est commercialisée sous forme de poisson frais entier ou de filets frais, mais aussi sous forme de filets congelés. L'espèce est peu connue et peu consommée dans les autres pays producteurs, bien que plusieurs initiatives aient été prises ces dernières années pour promouvoir le poisson auprès des consommateurs. Par exemple, lorsque la cardine est vendue aux consommateurs britanniques, elle reçoit souvent un autre nom afin de rendre l'espèce plus attrayante. « Megrim-sole » et « Cornish sole » sont deux des noms alternatifs les plus courants¹⁹³.

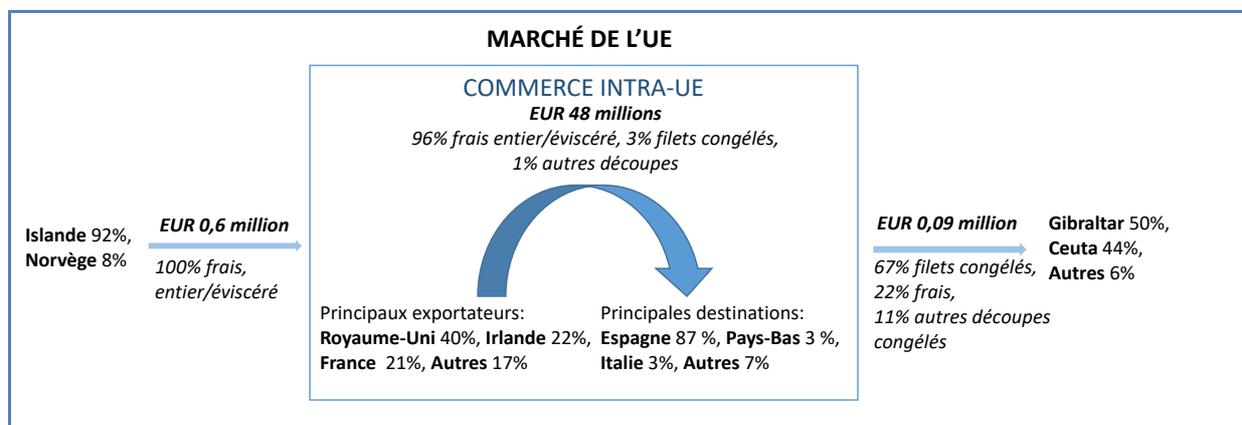
14.3 Commerce extérieur

Dans la nomenclature combinée (NC) utilisée dans les données d'importation et d'exportation de l'UE, la cardine est classée comme étant entière, fraîche/réfrigérée, en filets congelés ou en autres morceaux congelés¹⁹⁴. Dans l'ensemble, les flux commerciaux de l'UE avec les pays tiers sont très faibles pour les produits à base de cardine par rapport aux flux commerciaux intra-UE.

En 2019, l'UE a enregistré un déficit commercial de 0,5 million d'euros pour les produits de cardine. La majeure partie de ce déficit était attribuable aux importations de cardines entières fraîches/réfrigérées en provenance d'Islande. En 2019, les importations extra-UE ont atteint 163 tonnes pour une valeur de près de 0,6 million d'euros, dont 92% en valeur en provenance d'Islande. Les exportations extra-UE de cardine sont très limitées (91.030 EUR pour 10 tonnes en 2019), et sont dominées par les filets congelés destinés presque exclusivement à Gibraltar et Ceuta, territoires ayant des liens étroits avec le marché espagnol.

En 2019, les exportations intra-UE ont atteint une valeur de 48 millions d'euros pour 10.212 tonnes. Sur la valeur totale, 96% étaient des produits frais entiers, une part importante de ces flux correspondant à des navires de l'UE débarquant dans un autre État membre. Le Royaume-Uni, et dans une moindre mesure l'Irlande et la France, étaient de loin les plus gros fournisseurs de cardine pour les autres pays de l'UE, tandis que l'Espagne était la principale destination.

Figure 45. LE MARCHÉ EUROPÉEN DU COMMERCE DE LA CARDINE EN 2019, EN VALEUR



Source : Élaboration par EUMOFA des données EUROSTAT-COMEXT.

¹⁹³ <https://britishseafishing.co.uk/megrim/>

¹⁹⁴ 03022910: Cardines (*Lepidorhombus* spp.), à l'exclusion des abats comestibles des sous-positions 0302 91 à 0302 99, frais ou réfrigérés; 03048350: Cardines (*Lepidorhombus* spp.), filets, congelés; 03049955: Cardes (*Lepidorhombus* spp.), autres viandes (même hachées), congelées.

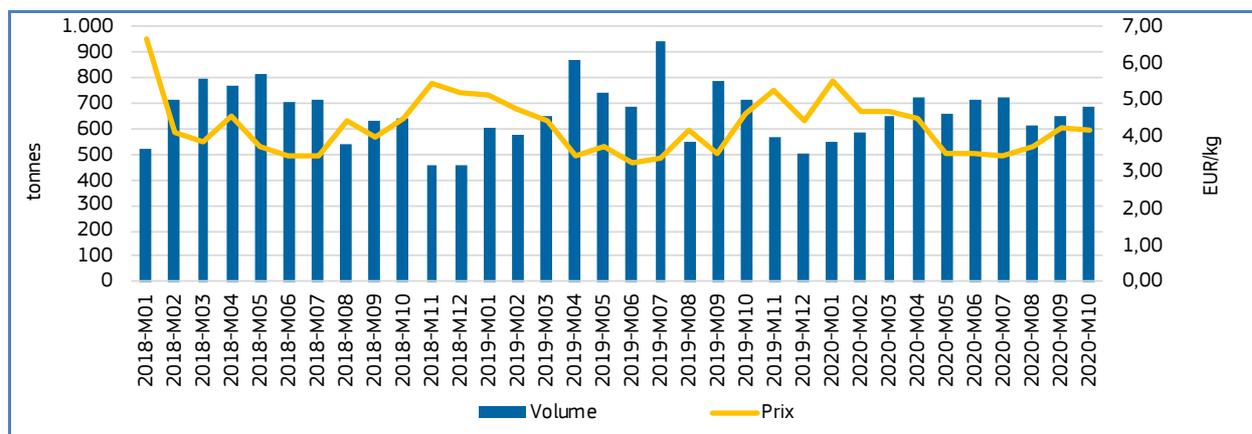
14.4 Premières ventes dans l'UE

Les données mensuelles concernant les premières ventes dans les principaux pays producteurs de l'UE ne montrent pas de saisonnalité commune claire de la pêche à la cardine. Alors que des volumes plus importants sont vendus au printemps et en été au Royaume-Uni et en Espagne, la tendance semble être inverse en France, où des volumes plus importants seraient vendus au cours du premier trimestre de l'année. Toutefois, il peut y avoir des variations d'une année à l'autre.

Tout au long de l'année, les volumes mensuels de premières ventes en Espagne ont fluctué entre 400 et 1.000 tonnes, alors qu'ils étaient plus faibles en France (entre 150 et 300 tonnes) et au Royaume-Uni (entre 100 et 400 tonnes). En 2019, le port de Vigo était le lieu de vente le plus important pour la cardine en Espagne, représentant près de 70% du volume total des premières ventes du pays. Les autres ports clés étaient La Corogne (8%) et Ondárroa (6%). En France, le principal lieu de vente est Le Guilvinec, qui représentait 47% du volume total des premières ventes en 2019. Les autres ports clés étaient Lorient (13%) et Loctudy (12%). Au Royaume-Uni, les principaux lieux de vente pour la cardine étaient Lerwick (19% du volume total), Kinlochbervie (17%), Scrabster et Peterhead (15% chacun).

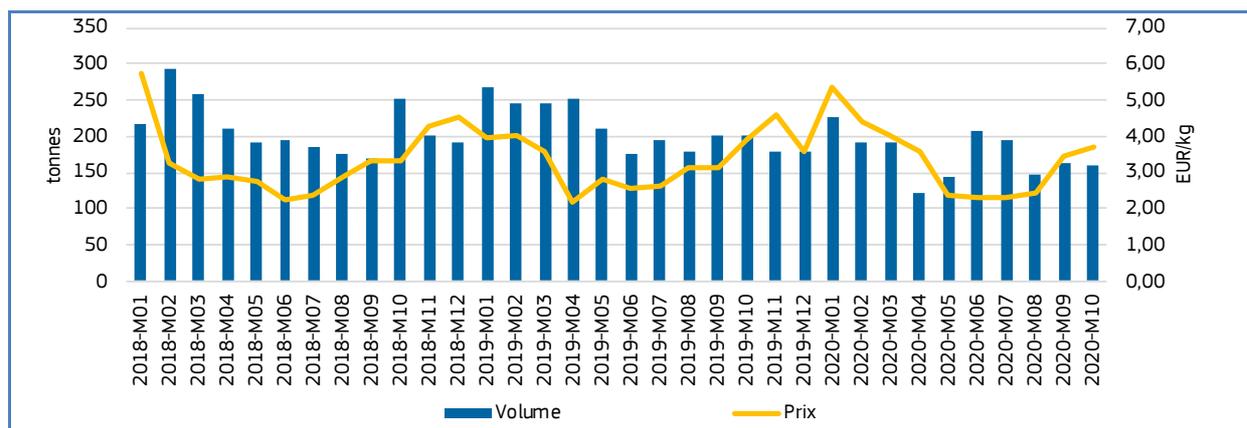
La variation des volumes débarqués entraîne des fluctuations de prix importantes, de 2,20 EUR/kg à près de 5,70 EUR/kg sur la période de janvier 2018 à octobre 2020. En Espagne et au Royaume-Uni, les prix baissent lorsque le volume des premières ventes augmente du printemps à l'automne, et les prix augmentent fortement à la fin de la saison de pêche. Ce schéma est moins clair dans les données de premières ventes françaises: si les prix suivent les mêmes fluctuations que celles observées en Espagne et au Royaume-Uni, la saisonnalité du volume est différente. Dans l'ensemble, les prix en première vente suivent clairement la même tendance dans les trois pays, ce qui démontre l'existence d'un marché de la cardine connecté, le marché espagnol étant le plus grand marché de consommation et donc le moteur de l'évolution des prix.

Figure 46. PREMIÈRES VENTES: LA CARDINE EN ESPAGNE (volume en tonnes, prix en EUR/kg)



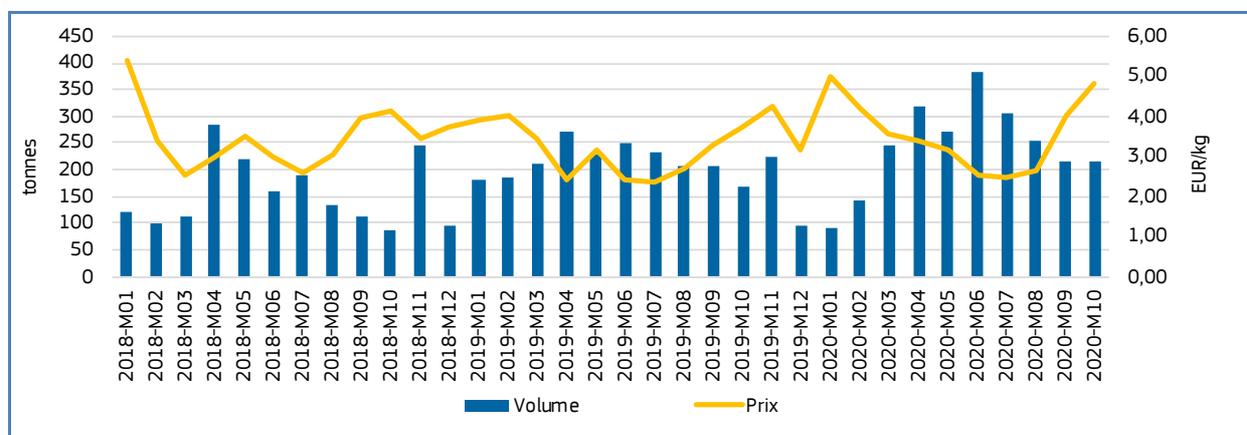
Source : EUMOFA.

Figure 47. PREMIÈRES VENTES: LA CARDINE EN FRANCE (volume en tonnes, prix en EUR/kg)



Source : EUMOFA.

Figure 48. PREMIÈRES VENTES: LA CARDINE AU ROYAUME-UNI (volume en tonnes, prix en EUR/kg)

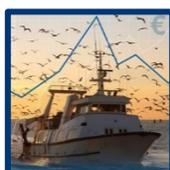


Source : EUMOFA

EUM OFA

European Market Observatory for
Fisheries and Aquaculture Products

www.eumofa.eu



Office des publications
de l'Union européenne

ISBN 978-92-76-28850-3
doi:10.2771/38003